

Egypt

P.T. Manon

Mod

P. Rge

19

**LES MOYENS D'EXPRESSION
DU GREC ET DE L'ÉGYPTIEN**

**COMPARÉS DANS LES DÉCRETS
DE CANOPE ET DE MEMPHIS**

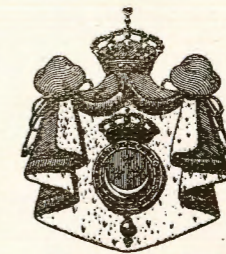
SUPPLÉMENT
AUX ANNALES DU SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

CAHIER N° 16

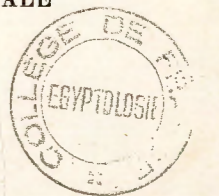
**LES MOYENS D'EXPRESSION
DU GREC ET DE L'ÉGYPTIEN**

COMPARÉS DANS LES DÉCRETS
DE CANOPE ET DE MEMPHIS

PAR
FRANÇOIS DAUMAS



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE
MCMLII



A MON MAÎTRE

GUSTAVE LEFEBVRE

EN TÉMOIGNAGE

DE PROFONDE GRATITUDE

ET DE RESPECTUEUSE AFFECTION

INTRODUCTION

Nous avons exprimé à notre Maître M. Gustave Lefebvre le désir de préparer pour l'École des Hautes-Études un mémoire sur un sujet grammatical en vue d'étudier dans quelques textes déterminés les nuances de pensée que peut exprimer la vieille langue égyptienne. Comme il savait combien nous intéressait l'étude des rapports de ce que l'on peut connaître de la pensée égyptienne et de la pensée grecque, il a eu la générosité de nous confier ce travail qu'il avait lui-même entrepris. Nous le remercions bien vivement de s'être dessaisi en notre faveur d'un sujet si intéressant et qui s'est révélé, au fur et à mesure que s'en découvraient les avenues, plus riche de matière et plus suggestif encore pour nos recherches qu'on aurait pu le penser au début.

Les décrets trilingues (grec, ancien égyptien écrit en hiéroglyphes et égyptien de l'époque grecque écrit en démotique) ont été déjà bien souvent étudiés, depuis que Champollion grâce à eux réussit à déchiffrer les hiéroglyphes. Lepsius, Brugsch, Chabas, Baillet, Revillout, Hess, Krall, Groff, Sethe et Spiegelberg les ont édités et les ont traduits. Mais leurs obscurités ne sont pas encore toutes dissipées, car ils sont d'une intelligence difficile et certains d'entre eux nous sont parvenus en fort mauvais état. Les égyptologues qui se sont appliqués à élucider leurs difficultés, recourent bien parfois au grec, mais en général ils ont uniquement étudié l'égyptien. De leur côté les hellénistes, tels Letronne qui a si bien publié et traduit le décret de Memphis, ne se sont occupés que du grec. Les historiens de l'Égypte grecque, Bouché-Leclercq ou Bevan, donnent de ces textes la traduction de l'original grec, citant seulement de temps à autre, avec une méfiance parfois plaisante, les variantes que prétendent

lire les égyptologues dans les versions égyptiennes. Sethe cependant, dans les *Urkunden II*, place le texte grec sous chacune des phrases égyptiennes. Enfin Spiegelberg, dans son solide et beau travail sur le *texte démotique des décrets de Canope et de Memphis* a non seulement donné la suite du grec en regard des traductions allemandes, mais il a, dans son glossaire démotique, cité tous les équivalents grecs. Ces travaux malgré tout n'ont pas épuisé le sujet et la synthèse des éléments épars dans chacun d'eux révèle des points de vue nouveaux sur telle ou telle expression grammaticale et surtout sur tel tour de syntaxe. Il faut ajouter aussi que la comparaison peut permettre de préciser la lecture des parties difficiles du décret de Memphis (texte d'En-Nobaireh) qui n'est pas encore définitivement établie.

Du reste notre travail qui a pu, sur des points de détail, apporter, pensons-nous, quelques améliorations à la dernière interprétation du texte est fait avec une toute autre intention. Il consiste à étudier, en les comparant au point de vue grammatical, les moyens d'expression du grec et de l'égyptien dans les décrets de Canope et de Memphis. Spiegelberg⁽¹⁾ a montré, semble-t-il, que pour le décret de Canope la langue de base était le grec. Cette hypothèse qui paraît bien fondée sur les faits, constitue le point de départ de notre comparaison. Nous sommes donc partis du texte grec du décret de Canope; nous y avons joint le décret de Memphis, bien que les conclusions de Spiegelberg ne s'appliquent point à lui avec autant de certitude, car, de toutes façons, les nombreux passages où les versions de ce décret sont en étroit parallélisme, nous fournissent sur les rapports des moyens grammaticaux d'expression du grec et de l'égyptien comparés, un appoint très intéressant. On comprend que, provisoirement, nous n'ayons point utilisé le décret trilingue, en l'honneur de Ptolémée IV publié par Gauthier et Sottas, ni les autres décrets qui ont dû être trilingues, comme ceux de Philæ, ni les autres fragments plus ou moins détériorés qui existent encore, dispersés dans

⁽¹⁾ *Das Verhältniss der griechischen und aegyptischen Texte.... etc.*, Berlin-Leipzig, 1922.

diverses publications⁽¹⁾. Ils sont trop mutilés ou trop courts pour pouvoir être utilisés ou bien l'une des versions manque complètement. Du reste une nouvelle révision des monuments et une nouvelle publication d'ensemble de ces textes s'imposerait, avant que nous ne puissions songer à les utiliser comme nous avons tenté de le faire pour Canope et Memphis.

Cette étude comporte donc l'examen des équivalences morphologiques et syntaxiques ainsi que celui des équivalences sémantiques et le cas échéant de leur expression grammaticale. Pour mettre en œuvre les matériaux multiples que nous avons amassés, il n'était pas très facile de trouver un plan parfaitement approprié. Dans la réalité du langage, il n'existe pas de catégories grammaticales qui correspondent automatiquement à l'expression de telle ou telle pensée. Celles que nous utilisons, œuvre des grammairiens grecs et latins et faites pour leur langue, faussent souvent pour nous les perspectives. En réalité, les pensées rentrent pour la plupart dans des catégories logiques que les sujets parlants traduisent en usant de toutes les catégories grammaticales fournies par la langue ou les langues qu'ils emploient. Lorsqu'il s'agit de versions différentes, en particulier, où un verbe peut correspondre à un substantif, un adjectif à un adverbe, on voit combien il est artificiel de partir des formes elles-mêmes. Il aurait fallu faire ce que Ferdinand Brunot a tenté dans *La Pensée et la langue*⁽²⁾ et, partant des notions de la pensée, essayer de voir quelles catégories grammaticales pouvaient leur correspondre, en grec d'une part, en égyptien de l'autre. Mais cette méthode aurait tellement dérouté nos habitudes qu'il serait devenu difficile d'utiliser les pages qui vont suivre. Nous nous sommes donc résigné à suivre les divisions auxquelles tout le monde est accoutumé, mais sans jamais séparer, ce qui est absolument impossible ici, correspondances morphologiques et correspondances syntaxiques.

Nous n'avons point cherché à faire œuvre de démotisant. L'édition

⁽¹⁾ Une énumération sommaire de ces trilingues ou fragments de trilingues se trouve dans un appendice au présent travail.

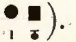
⁽²⁾ Voir aussi sur ce sujet le beau livre de A. Delacroix intitulé : *Le langage et la pensée*.

monumentale de Spiegelberg, à ce point de vue d'ailleurs paraît aussi bonne que possible. Mais il était indispensable de comparer les versions démotiques aux rédactions hiéroglyphiques, qui restent celles sur lesquelles porte surtout notre travail. Nous nous sommes contenté d'utiliser les transcriptions de Spiegelberg pour montrer l'évolution historique de l'égyptien et pour mettre en évidence combien cette langue vivante a influencé au point de vue syntaxique la version hiéroglyphique dont le vocabulaire reste généralement archaïque. C'est qu'il est plus facile de manier les équivalences sémantiques que de « sentir » encore la valeur des tours syntaxiques d'une langue morte.

Nos références sont faites d'après les éditions de SETHE, *Urkunden* II. Lorsqu'aucune indication n'est donnée, un chiffre seul, 18 par exemple, renvoie à la ligne 18 du décret de Canope (numérotation de Sethe) ; un chiffre, précédé des lettres N ou R, renvoie au décret de Memphis, document d'En-Nobaireh ou de Rosette, toujours cités d'après Sethe.

Parfois nous nous sommes servi du terme : « traduit. » Quand il s'applique à Canope, il correspond, pensons-nous, à une réalité ; il ne préjuge rien quand nous l'employons pour le décret de Memphis ; il n'est là que pour varier nos formules et il ne faut pas dans ce cas le prendre à la lettre.

La transcription que nous utilisons est celle qui a été adoptée dans la *Grammaire de l'Égyptien classique* par M. Gustave Lefebvre. Elle diffère très peu de celle de la grammaire de Gardiner. Il est en tout cas nécessaire d'unifier nos transcriptions pour en faire un moyen commode de lire plus rapidement les textes. En ce qui concerne le démotique toutefois, nous avons conservé celle de Spiegelberg. C'est un bon moyen, pensons-nous, de distinguer au premier coup d'œil un texte démotique d'un texte hiéroglyphique. Du reste, comme le démotique a tenté de noter certaines voyelles, nous sommes dans l'obligation de le transcrire d'une manière différente. Sethe dans les *Urkunden* a utilisé pour le démotique du décret de Memphis une transcription qui diffère par quelques signes seulement de celle de Spiegelberg.

En général les exemples grecs et hiéroglyphiques sont traduits. Lorsque le démotique s'écarte des deux autres versions, nous en donnons également une traduction française. Cependant il a paru tout à fait oiseux, dans le cas de certaines équivalences très simples, de donner la moindre traduction (ex. : τῆ ἡμέρα ταύτη : ).

La liste d'ouvrages que nous donnons en tête de ce mémoire ne constitue pas une bibliographie du sujet⁽¹⁾, mais seulement l'indication des travaux que nous avons utilisés d'une manière constante et dont nous ne pouvons donner, chaque fois que nous les citons, une référence intégrale. Les livres utilisés d'une manière plus indirecte ont été indiqués dans les notes avec toutes les précisions qui permettent de les retrouver facilement.

*
* *

Ce nous est un plaisir en terminant ces pages de dire ce que nous devons à la bienveillance de nos maîtres et de nos collègues et de les en remercier : MM. Lefebvre et Lacau ont lu le manuscrit et ont suggéré maintes améliorations. M. Malinine, lors de la rédaction de ce travail, n'a jamais cessé de nous faire profiter de sa science. M. Guéraud a eu la bonté de relire toutes les épreuves et nous a évité beaucoup d'erreurs. Nos collègues de l'Institut Français du Caire, MM. Barguet, Leclant, Rémondon et surtout Sauneron ont bien voulu revoir, en placards, certaines parties du livre et nous aider dans le travail de la correction, particulièrement pénible lorsqu'il s'agit de composition en tant de caractères différents. M. Louis Christophe qui dirige les publications du Service des Antiquités, n'a cessé de se dévouer très amicalement aussi bien pour assurer les vérifications indispensables que pour hâter l'envoi des épreuves. M^{lle} Claire Préaux, ayant vu quelques-uns des bons à tirer,

⁽¹⁾ Une sorte de bibliographie des décrets de Canope et de Memphis, incomplète mais déjà abondante, se trouve dans IDA PRATT, *Ancient Egypt*, New-York, 1925, p. 295-297 et Id. : *Ancient Egypt : A supplement*, 1942, p. 204-205.

nous a fait profiter de sa profonde connaissance des questions économiques. Nous regrettons, ne l'ayant pas rencontrée plus tôt, de n'avoir pu mettre à contribution davantage son inlassable complaisance.

Nous devons une reconnaissance toute particulière au Service des Antiquités de l'Égypte qui a bien voulu nous imprimer dans ses belles collections et surtout à son Directeur, M. Drioton, sans la tenace bienveillance duquel ce livre eût risqué de ne jamais voir le jour.

Les ouvrages de ce genre devraient paraître aussitôt écrits, sinon les trouvailles nouvelles, les publications importantes qui suivent leur rédaction, exigent de constants changements que l'on ne peut plus faire lorsque le manuscrit est chez l'imprimeur. Celui-ci était achevé dès le mois d'août 1946. Depuis, les *Onomastica* de Sir Alan Gardiner, l'étude de M. Torgny Sève-Söderbergh, la découverte d'un duplicata du premier décret de Philæ à Dendara, sont venus, sinon modifier beaucoup certains points, du moins apporter de nouveaux éléments non négligeables à nos informations. Il n'a été possible d'en faire bénéficier le livre que dans une certaine mesure, les corrections sur épreuves étant nécessairement réduites au minimum.

Ce travail a été présenté comme thèse à l'École des Hautes-Études, par M. Posener ainsi que par M. Sainte Fare Garnot à la bienveillante amitié duquel nous sommes redevable de précieux conseils.

Le manuscrit destiné à la soutenance avait été soigneusement revu par Sœur Jeanne d'Arc du Couvent des Tourelles, qui n'a épargné ni sa science ni sa peine pour qu'il soit aussi correct que possible. Le Docteur A. Pineau a eu la patience de dresser l'index austère des citations, avec une précision méticuleuse. Nous tenons à leur exprimer toute notre reconnaissance.

Notre gratitude s'étend également à M. Mettler, Directeur honoraire de l'Imprimerie de l'Institut Français qui a mis ce travail en train ainsi qu'à M. Lajuncomme, son successeur, qui a mené à bien si rapidement cette lourde tâche.

OUVRAGES LE PLUS SOUVENT CITÉS

COLLECTIONS ET PÉRIODIQUES :

- A.S.A. = *Annales du Service des Antiquités*, Le Caire, 1900 et sq.
Z.Ä.S. = *Zeitschrift für Aegyptische Sprache und Altertumskunde*, Leipzig, 1863 et sq.
B.I.F.A.O. = *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale*, Le Caire, 1901 et sq.
C.S.C.O. = *Corpus scriptorum christianorum orientalium*, Louvain (en cours de publication).
J.E.A. = *Journal of Egyptian Archaeology*, 1914 et sq., Londres.
Patrologia orientalis, publiée par Graffin et Nau, Paris, Didot, 25 vol. parus.
B.E. = *Bibliothèque Égyptologique*, Paris, 1893-1918.
R.T. = *Recueil de travaux relatifs à la Philologie et à l'Archéologie égyptienne et assyrienne*, Paris, 1870-1923, 40 volumes.

OUVRAGES GÉNÉRAUX :

- BEVAN, *Histoire* = Edwyn BEVAN, *Histoire des Lagides* (323-330 av. J.-C.), trad. franç., Payot, Paris, 1934.
BOUCHÉ-LECLERCQ, *Histoire des Lagides*, 4 vol., Paris, 1903-1906.
ERMAN, *La Religion des anciens Égyptiens*, traduction Wild, Payot, Paris, 1927.
MONTET, *Les Scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire*, Strasbourg, 1925.

ÉDITIONS ET COMMENTAIRES DE TEXTES TRILINGUES :

- AHMED BEY KAMAL, *Stèles ptolémaïques et romaines*, dans *Catalogue général du Musée du Caire*, t. I (textes), t. II (planches), 1904-1905.
BAILLET, *Le décret de Memphis*, dans B.E., t. XV, p. 339 et sq.
BOURIANT, *La stèle 5576 du musée de Boulaq et l'inscription de Rosette*, R.T., VI, 1885, p. 120.
BRUGSCH, *Sammlung demotischer Urkunden mit gleichlautenden hieroglyphischen Texten, als nächste Grundlage zur Entzifferung der Inschrift von Rosette*, Teil I, in-4°, 42 p., 10 pl. Berlin, 1850.
O.G.I.S. = DITTENBERGER, *Orientalis graeci inscriptiones selectae*, 2 vol. in-8°, Leipzig, 1903-1905.
GAUTHIER et SOTTAS, *Un décret trilingue en l'honneur de Ptolémée IV*, Le Caire, 1925.

- Hess, *Der demotische Teil der dreisprachigen Inschrift von Rosette*, Freiburg (Schweiz), 1902.
 MILNE, *Greek Inscriptions*, dans *Catalogue général du Musée du Caire*, Oxford, 1905. Contient, p. 1-8, les deux textes grecs du décret de Canope.
 SETHE, *Zur Geschichte und Erklärung der Rosettana*, Nachrichten der könig. Ges. der Wissenschaften zu Göttingen. Philolog.-Histor. Klasse, 1916, p. 275 et sq.
 SETHE, *Urkunden II = Hieroglyph. Urkunden der griech.-röm. Zeit*, Leipzig, 3 fasc. 1904-1916.
 SPIEGELBERG, *Das Verhältniss der griechischen und ägyptischen Texten in den zweisprachigen Dekrete von Rosette und Kanopus*, Papyrus Institut, Heidelberg, 1922.
 SPIEG., *Kanopus = SPIEGELBERG, Der Demotische Text der Priestendekrete von Kanopus und Memphis (Rosettana)* : Heidelberg, 1922 (autographié).
 TORQNY SÄVE-SÖDERBERGH, *Einige ägyptische Denkmäler in Schweden*, Uppsala, 1945. La troisième étude est intitulée : *Ein neues zweisprachige Dekret einer ägyptischen Priestersynode unter Ptolemaios III, Evergetes I* (p. 39-54).

ABRÉVIATION DES PRINCIPAUX OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LEXICOGRAPHIE CITÉS :

- BRUGSCH, *Wb.* = BRUGSCH, *Hieroglyphisch-demotisches Wörterbuch*, vol. I-VII, Leipzig, 1867-1882.
 CHAÏNE, *Éléments* = CHAÏNE, *Éléments de grammaire dialectale copte*, Paris, 1933.
 CHAÏNE, *Notions II* = CHAÏNE, *Notions de langue égyptienne II. Langue du Nouvel Empire*, Paris, 1942.
 CRUM, *Dic.* = CRUM, *A Coptic Dictionary*, Oxford, 1939.
 ERMAN, *A.G.¹* = ERMAN, *Aegyptische Grammatik*, 4^e éd. «Porta linguarum orientaliu», Berlin, 1928.
 ERMAN, *N.G.²* = ERMAN, *Neuägyptische Grammatik*, 2^e éd., Leipzig, 1933.
 GARDINER, *Grammar* = GARDINER, *Egyptian grammar*, Oxford, 1927, 2^e éd. parue en 1950.
 GES., *Heb. Ar. Handwb.* = GESENIUS, *Hebräisches und aramäisches Handwörterbuch*, 17^e éd., Leipzig, 1921.
 G. K. *Heb. Gram.* = GESENIUS-KAUTZSCH, *Hebräische Grammatik*, 27^e éd., Leipzig, 1902.
 JOÜON, *Gram. heb. bib.* = JOÜON, *Grammaire de l'hébreu biblique*, Rome, 1923.
 JUNKER, *G.D.T.* = JUNKER, *Grammatik der Denderatexte*, Leipzig, 1906, in-4°.
 LEFEBVRE, *Gram. ég. class.* = LEFEBVRE, *Grammaire de l'égyptien classique*, Le Caire, 1940.
 LORET, *Manuel* = LORET, *Manuel de la langue égyptienne*, in-8°, Paris, 1889.
 MALLON, *Gram.* = MALLON, *Grammaire copte²*, Beyrouth, 1907, 3^e éd. parue en 1926.
 ORT-GEUTH., *Gram. dém.* = ORT-GEUTHNER, *Grammaire démotique du Papyrus magique de Londres et de Leyde*, Paris, 1936.
 PEYRON, *Lexicon* = PEYRON, *Lexicon copticum*, Turin, 1835, éd. stéréotyp., Berlin, 1896.
 SETHE, *Zahlen* = SETHE, *Von Zahlen und Zahlwörter bei den alten Aegyptern*, Strasbourg, petit in-8°, 1913.

- SPIEG., *K. H.* = SPIEGELBERG, *Koptisches Handwörterbuch*, Heidelberg, 1921.
 SPIEG., *D. G.* = SPIEGELBERG, *Demotische Grammatik*, Heidelberg, 1925.
 STEIND., *K. G.²* = STEINDORFF, *Koptische Grammatik²*, «Porta linguarum orientaliu», Berlin, 1904. Une troisième édition est annoncée.
 STERN, *K. G.* = STERN, *Koptische Grammatik*, Leipzig, 1880.
 VERGOTE, *Phonétique* = VERGOTE, *Phonétique historique de l'égyptien. Les consonnes*, Louvain, 1945.
Wb. = ERMAN-GRAPOW, *Wörterbuch der Aegyptischen Sprache*, 5 vol., Leipzig, 1925-1931.

Il nous est impossible, et ce n'est d'ailleurs pas le lieu, de faire une bibliographie des ouvrages concernant la grammaire et la lexicographie grecque. Nous notons seulement quelques titres qui, pour notre sujet, présentent un intérêt particulier et permettent de rapides contrôles au moins pour la période qui nous occupe.

- LIDDEL et SCOTT, *A greek-english Lexicon*, Oxford, 2 vol., réédition terminée en 1940.
 MAYSER, *Grammatik der griechischen Papyri aus der Ptolemäerzeit*, Leipzig, 1906-1934, 5 vol., réédition de la première partie en 1938-1939.
 PREISIGKE, *Wörterbuch der griechischen Papyrusurkunden*, Berlin, 3 vol. (I et II : Lexique général ; III : 23 listes de mots spéciaux) : 1925-1931.
 Walter OTTO, *Priester und Tempel in hellenistischen Ägypten*, Leipzig, 2 vol. in-8°, 1905-1908 (ouvrage très utile pour l'étude des équivalences de vocabulaire entre les faits religieux grecs et égyptiens).

DISPOSITION DU PRÉSENT TRAVAIL

Nous donnons d'abord quelques notions générales sur les documents utilisés.

Comme nous l'indiquons dans l'introduction, le plan d'un travail grammatical dans lequel morphologie et syntaxe sont constamment mêlées, présentait quelques difficultés logiques. Nous nous sommes arrêtés aux lignes suivantes :

Dans une *première partie* nous étudions les équivalences grammaticales ; quatre chapitres la composent. Le premier donne les correspondants des éléments que les grammaires rangent sous le nom de pronoms et adjectifs personnels, démonstratifs et indéfinis (cf. LEFEBVRE, *Gram. ég. class.*, chap. III et IV).

Le deuxième envisage les adjectifs ⁽¹⁾ et les noms de nombre ainsi que des équivalences syntaxiques qui s'y rattachent.

Le troisième étudie le substantif revêtant, grâce à l'emploi des cas en grec, des valeurs tout à fait spéciales et ses correspondants en égyptien dans les différents cas représentés.

Le quatrième est réservé à l'étude du verbe et de la syntaxe des propositions (cf. LEFEBVRE, *Gram. ég. class.*, chap. XXVIII et XXIX).

La *deuxième partie* qui aurait pu figurer dans le chapitre du substantif, si elle n'avait dû l'enfler démesurément, a été reportée à la fin, car la place très importante qu'y occupe la sémantique permet d'en faire une sorte de vocabulaire raisonné de nos textes. Un chapitre étudie les correspondances du vocabulaire de civilisation, un second celles de certains complexes grammaticaux, qui ne passaient pas aisément d'une langue dans l'autre, et un troisième

⁽¹⁾ Bien remarquer qu'il s'agit ici d'adjectifs au sens plein du terme — mots qui marquent la qualité qu'on applique à un substantif ; et non des outils grammaticaux étudiés dans la première partie.

l'expression de l'abstraction. Quant au quatrième, il constitue comme un lexique des équivalences simples dont les termes sont donnés dans l'ordre alphabétique du grec.

L'importance de ces différentes parties est inégale; d'abord du fait de nos textes, de leur nature, de leur longueur; ensuite du fait que nous avons dû laisser de côté certaines correspondances absolument sans intérêt, comme l'examen du sujet au nominatif. Aussi le nombre des pages consacrées à chacune de ces parties est-il très différent. Les équivalences de vocabulaire et celles qui concernent la syntaxe des propositions subordonnées occupent une place beaucoup plus longue que les autres, parce qu'elles jouent un grand rôle dans l'expression de la pensée, et parce que nos textes offrent à ces points de vue des exemples très abondants.

NOTIONS GÉNÉRALES

SUR LES DÉCRETS DE CANOPE ET DE MEMPHIS

Quelques notions générales sur les conditions dans lesquelles nous sont parvenus les deux décrets trilingues que nous utilisons, ainsi que sur celles dans lesquelles ils ont été rédigés pourront être utiles pour mieux aider à l'intelligence de la comparaison entre leurs différentes versions.

LE DÉCRET DE CANOPE. — Le décret de Canope nous est connu par plusieurs documents dont les deux principaux à peu près complets sont les stèles de Tanis et de Kom-el-Hisn :

1° Le Texte de Tanis est inscrit sur une grande stèle en calcaire compact découverte en 1866 à San-el-Hagar par un ingénieur français qui participait aux travaux du canal de Suez. L'état en est bon. Elle contient la partie hiéroglyphique et la partie grecque sur la face antérieure et l'inscription démotique sur les tranches. Publiée l'année même où elle fut trouvée, par Lepsius⁽¹⁾ qui se contenta de donner le grec et le texte hiéroglyphique avec leur traduction, elle fut reprise par Reinisch et Roesler qui, en 1866, redonnèrent ces deux mêmes versions accompagnées de traductions allemandes à Vienne⁽²⁾. En France Wescher et de Rougé⁽³⁾ en entreprirent aussi l'étude. Mais Wescher

⁽¹⁾ LEPSIUS, *Das bilingue Dekret von Kanopus in der Originalgrösse mit Übersetzung und Erklärung beider Texte*, in-folio, Berlin 1866.

⁽²⁾ REINISCH et ROESLER, *Die Zweisprachige Inschrift von Tanis zum ersten Male herausgeg. und erklärt*, Vienne 1866, 56 pages, 8 planches in-8°.

⁽³⁾ *Revue archéologique*, 1866, p. 49-55. De Rougé, qui avait traduit pour Wescher le début de l'inscription hiéroglyphique, ne paraît pas avoir jamais publié sa traduction. Mais elle a permis à Wescher d'écrire : « On demeure même frappé de la fidélité de cette version, qui s'attache à rendre toutes les nuances et toutes les intentions du grec, cherchant des équivalents lorsque le mot propre fait défaut, et résolvant par l'analyse ces expressions composées dont l'idiome hellénique aimait à se servir pour rendre sensible, par la synthèse du langage, la complexité des idées. » On ne pouvait caractériser plus heureusement la version hiéroglyphique (et même démotique) du décret.

n'en acheva que les vingt premières lignes dans la *Revue archéologique*. Birch⁽¹⁾, Sharpe⁽²⁾ puis Revillout⁽³⁾ qui s'occupa le premier du texte démotique, étudièrent à nouveau ce document. Enfin Pierret⁽⁴⁾ en fit une édition complète comprenant les trois rédactions.

2° Mais un texte meilleur et en très bon état, également complet, fut trouvé par Maspero en 1881 à Kom-el-Hisn. C'est une stèle d'une dimension assez semblable à celle de Tanis. Cette fois les trois versions sont gravées sur la face antérieure de la stèle, le démotique occupant, entre l'hieroglyphique et le grec, une place moindre. Miller publia immédiatement la version grecque qui améliorerait la lecture du document provenant de San-el-Hagar⁽⁵⁾. Son étude s'accompagne d'une excellente reproduction photographique du texte grec. Une bonne photo du document complet se trouve dans le *Catalogue des Stèles ptolémaïques et romaines* de Ahmed bey Kamal⁽⁶⁾. La comparaison des textes démotiques a été faite par Groff dans un ouvrage que Revillout avait revu⁽⁷⁾.

3° Il faut signaler deux autres fragments du décret de Canope. Une grande stèle en basalte, du Musée du Louvre, provenant du seuil de la mosquée de Kour, au Caire, trouvée du temps de l'expédition française en Égypte. Elle n'a jamais été publiée à notre connaissance. Il est vrai que l'état d'usure qu'elle présente ne permet guère de l'utiliser⁽⁸⁾.

4° Enfin les fouilles de la Fondation Égyptologique Reine Élisabeth à El-Kab ont permis de découvrir en ce lieu, un fragment de grès très fruste

⁽¹⁾ BIRCH, *Transactions of the Royal Society of literature*, vol. IX, nouvelle série : *On the trilingual inscription of San* (commentaire intéressant) 1869. Repris dans *Records of the Past*, VIII, *Decret of Canopus*, 1870.

⁽²⁾ SHARPE, *Decret of Canopus*, 1870.

⁽³⁾ REVILLOUT, *Chrestomathie démotique*, Paris 1880, p. 125-176. Cette étude est suivie d'errata dans les fascicules suivants.

⁽⁴⁾ PIERRET, *Le décret trilingue de Canope. Transcription interlinéaire du texte hieroglyphique*, in-4°, Paris 1881.

⁽⁵⁾ Dans le *Journal des Savants*, 1883, p. 214-240.

⁽⁶⁾ AHMED BEY KAMAL, *Stèles hieroglyphiques d'époque ptolémaïque et romaine dans Catalogue général du Musée du Caire*, 2 vol., Le Caire 1904-1905.

⁽⁷⁾ GROFF, *Les deux versions démotiques du décret de Canope*, Paris, Leroux, 1888.

⁽⁸⁾ Cette stèle porte le numéro C 122.

sur lequel, grâce à leur sagacité, MM. A. Bayoumi et O. Guéraud⁽¹⁾ ont réussi à déceler un nouvel exemplaire du décret de Canope. Il apporte surtout une lecture intéressante pour le grec dans un passage dont l'équivalence précisément nous avait arrêté lors de la rédaction du présent ouvrage⁽²⁾.

On ne connaît pas exactement les circonstances de composition du décret de Canope. D'après son contenu, nous voyons qu'il a été rédigé par les prêtres qui s'étaient rassemblés en synode, à Canope, pour célébrer l'anniversaire à la fois de la naissance et de l'accession au trône de Ptolémée III Évergète en 238. Le collège sacerdotal y décrète quels honneurs on devra rendre au roi et à sa fille la petite princesse Bérénice qui venait de mourir pendant la durée même du Synode. Cependant Bouché-Leclercq⁽³⁾ pense que le véritable motif du décret était un très court passage (l. 32-37 du texte grec et l. 19-23 du texte hieroglyphique) concernant la réforme du calendrier. En effet, l'année égyptienne composée de douze mois de trente jours et de cinq jours épagomènes était encore en retard d'un quart de jour sur l'année solaire réelle. Au bout d'un certain temps, le décalage était tel que les saisons même en étaient troublées. Si tous les quatre ans, on ajoute un jour supplémentaire à l'année, comme celle-ci est en retard d'un quart de jour par an, le décalage est pratiquement évité. C'est le résultat auquel visait Ptolémée III. Il n'aurait pas réussi, d'après Bouché-Leclercq, la routine ecclésiastique ayant tout empêché et les prêtres ayant pris soin par avance de dégager leur responsabilité⁽⁴⁾. Quoi qu'il en soit, il est remarquable que l'ensemble du décret qui contient de nombreuses expressions empruntées au formulaire de la chancellerie grecque, ne comporte aucune titulature royale à la manière pharaonique et que ses trois versions soient rigoureusement parallèles. On verra que la chose est assez différente pour le décret de Memphis.

⁽¹⁾ A. BAYOUMI et O. GUÉRAUD, *Un nouvel exemplaire du décret de Canope*. A. S. A., t. XLVI, 1947, p. 373-382 avec une planche.

⁽²⁾ Cf. § 58, note, dans le présent travail.

⁽³⁾ Cf. BOUCHÉ-LECLERCQ, *Histoire des Lagides*, I, p. 265-266 et 273.

⁽⁴⁾ « Afin que tous sachent que ce qui était défectueux auparavant dans l'ordre des saisons et de l'année et dans les règles prescrites à propos de l'arrangement général du monde a été rectifié et complété par les dieux Évergètes », l. 36-37 du texte grec du décret de Canope, trad. Miller.

LE DÉCRET DE MEMPHIS. — Le décret de Memphis est connu surtout par deux monuments importants :

1° *La pierre de Rosette* ⁽¹⁾. — Elle a été trouvée par le capitaine Bouchard, alors qu'il construisait des fortifications autour de Rosette en août 1799, lors de l'expédition de Bonaparte en Égypte. Connue aussitôt du monde savant, grâce aux estampages qu'envoyèrent en France les membres de l'Institut d'Égypte, elle fut réclamée par les Anglais comme butin de guerre lors de la capitulation du général Menou et transportée au British Museum où elle se trouve depuis lors. C'est un fragment de beau basalte noir fort bien gravé qui comprend tout le texte grec, tout le texte démotique, et une partie des dernières lignes du texte hiéroglyphique.

2° *La pierre de Nobaireh*. — Trouvé près de Damanhour dans une localité dont il porte le nom, c'est un bloc de grès d'une mauvaise gravure qui portait la partie hiéroglyphique d'un décret trilingue de Ptolémée V Épiphane. Il fut acheté par le Musée du Caire durant l'hiver de 1884-1885. Publié par Bouriant dans le *Recueil de Travaux* ⁽²⁾ puis étudié par Baillet ⁽³⁾, la véritable nature en fut élucidée par Sethe lorsque celui-ci l'utilisa pour établir le texte aussi complet que possible du décret de Memphis dans la collection des *Urkunden* de Steindorff. L'étude justifiant l'emploi qu'il faisait du texte de Nobaireh ne fut publiée que plus tard ⁽⁴⁾. En comparant minutieusement les fragments correspondants de la pierre de Rosette et de celle de Damanhour, il put montrer que celle-ci était une sorte de compilation de fragments séparés pris au texte de Rosette. Allant plus loin, il découvre que des mots ont été coupés au milieu ou que les suffixes manquent après certains noms dans la pierre d'En-Nobaireh et il en conclut qu'elle n'est pas autre chose que la

⁽¹⁾ Sur toute l'histoire qui entoure la pierre de Rosette, cf. C. LAGIER, *Autour de la pierre de Rosette*, Bruxelles.

⁽²⁾ BOURIANT, *La stèle 5576 du Musée de Boulaq et l'Inscription de Rosette*, R. T., VI, 1885, p. 120.

⁽³⁾ BAILLET, *Le décret de Memphis et les inscriptions de Rosette et de Damanhour*, dans *Société d'Agriculture, Sciences, Belles Lettres et arts d'Orléans. Mémoires*, t. XXVII, 1887, repris dans *Bibliothèque égyptologique*, t. XV.

⁽⁴⁾ SETHE, *Zur Geschichte und Erklärung der Rosettana*, *Nachrichten der Königl. Ges. der Wissenschaften zu Göttingen, Philolog-Histor. Klasse*, 1916, p. 275-314 + 1 planche. *Les Urkunden*, II, datent de 1904.

reproduction d'une série de fragments d'un original plus ancien et très abîmé. Les multiples méprises qu'elle présente montrent que l'égyptien hiéroglyphique, langue morte, n'était plus guère compris de ceux qui gravèrent les signes. Du fait que le texte, d'une manière insolite, est écrit de gauche à droite, il veut conclure que c'est peut-être un étranger habitué à l'écriture grecque qui a gravé. Il est en tous cas certain que des signes et de petits morceaux gravés en sens contraire font penser que l'original recopié était conforme à la direction générale de l'écriture égyptienne dans les décrets ptolémaïques. Des ressemblances de détail frappantes, dressées par Sethe en un tableau, montrent de toutes façons que les deux textes, celui de Rosette et celui qu'a mal reproduit la pierre de Nobaireh remontaient tous deux à un même document primitif.

Reste à éclaircir le mystère de la date différente des deux documents. Elle était sans doute en trop mauvais état dans l'original recopié et pour cette partie essentielle à laquelle le graveur tenait beaucoup puisqu'il l'a particulièrement soignée dans son travail, en l'encadrant de lignes, il a emprunté la date d'un décret du 24 gorpaios de l'année 23 du même roi, décret qui nous est connu d'ailleurs par une stèle du Musée du Caire qu'a publiée Daressy ⁽¹⁾.

Voilà, résumée à grands traits l'analyse du document par Sethe. Il est essentiel de la connaître pour pouvoir utiliser son contenu.

3° *Les fragments hypothétiques d'Éléphantine*. — Sethe signale aussi des fragments de décret trilingue que Clermont-Ganneau et Clédât auraient trouvés à Éléphantine et qu'ils auraient identifiés au décret de Memphis. Bien que les fouilles datent de 1907, ces fragments n'ont jamais été publiés, Sethe doute d'ailleurs qu'ils aient pu appartenir au décret de Memphis, attendu que lorsqu'il fut promulgué, Éléphantine était aux mains des rebelles de Thèbes.

4° *Le premier Décret de Philae*. — Pour compléter finalement notre texte, on peut aussi utiliser le premier décret de Philae inscrit sur la paroi Est du pronaos du Mammisi qui se trouve en cette île. C'est en réalité non pas le

⁽¹⁾ DARESSY, *Un décret de l'an XXIII de Ptolémée Épiphane*, R. T., XXXIII, 1911, p. 1-8.

texte même du décret de Memphis, mais une nouvelle publication datant non de l'an IX mais de l'an XXI du même roi. Le but en était d'étendre aussi à la reine Cléopâtre son épouse les honneurs précédemment rendus au roi seul. Malheureusement le grec de ce décret manque et la partie égyptienne, recouverte plus tard par des bas-reliefs de Néos-Dionysos, a beaucoup souffert ⁽¹⁾.

Lorsque Ptolémée IV Philopator mourut en 204, ses favoris, complices de ses débauches, Agathocle et Sosibios, réussirent à s'emparer du pouvoir et à se faire reconnaître tuteurs du jeune Ptolémée V qui n'avait guère que cinq à six ans. Une ère de malheur s'ensuivit pour l'Égypte. L'indigne Agathocle fut bientôt tué au cours d'une émeute populaire et remplacé par Tlépolème. Mais Anthiochus III et Philippe V de Macédoine, ligués contre l'Égypte, lui enlevèrent toutes ses possessions extérieures. Aussi Tlépolème, destitué, fut-il remplacé par Aristomène et Scopas qui ne se montrèrent pas meilleurs régents : une campagne de Scopas en Syrie se termina par la défaite de Panion (198) qui priva pour toujours l'Égypte de ses marches asiatiques. A l'intérieur même le mécontentement, exploité par les nationalistes égyptiens, aboutit à des rébellions dont la plus dure fut celle qui se termina par le siège et la prise de Lycopolis (Delta) en 197. Beaucoup de rebelles furent mis à mort dans la ville et les chefs exécutés à Memphis lors de la cérémonie égyptienne du sacre du roi. En effet on avait avancé de beaucoup la proclamation de la majorité (*ἀνακλητήρια*) du roi et on l'avait fait couronner à Memphis, en 197, selon les anciens rites, sans doute pour lui ménager au milieu de ces circonstances critiques la fidélité du clergé et en même temps pour donner des gages aux nationalistes. Le décret de Memphis fait allusion à la défense extérieure de l'Égypte, à la rébellion, au châtement des rebelles et au couronnement du roi.

Ce décret a été pris en l'honneur de Ptolémée V Épiphane par un concile de prêtres délégués par le clergé égyptien de toutes les parties de l'Égypte et réuni à Memphis, le 27 mars 196. Mais cette fois le lieu de réunion est le temple de Ptah dans l'ancienne capitale du royaume, un des lieux sacrés

⁽¹⁾ Il est publié par Sethe dans les *Hieroglyphische Urkunden der griechisch-Römischen Zeit*, Leipzig 1904, p. 198-214 et traduit dans Max MÜLLER, *Egyptological Researches*, vol. III, *The bilingual Decrees of Philae*, in-4°, 88 pages, 40 planches, Washington 1920.

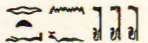
de l'Égypte. La titulature royale pharaonique s'y étale largement et il n'est pas impossible que la minute du document ait été rédigée en démotique ⁽¹⁾.

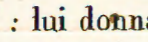
Le contenu du texte concerne les honneurs à attribuer dans les temples au dieu Philopator en récompense des services rendus par lui à l'Égypte tant à l'extérieur qu'à l'intérieur et des nombreux privilèges accordés par lui aux temples d'Égypte, privilèges surtout d'ordre fiscal que le décret énumère longuement et dont il constitue ainsi une sorte de reconnaissance.

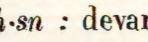
⁽¹⁾ En tout cas, il semble bien qu'il faille admettre une première rédaction démotique, traduite en grec ensuite. Lorsque ce texte grec aura été retouché et approuvé par la chancellerie grecque, on aura retouché encore le démotique d'après lui et composé la version hiéroglyphique. C'est la solution à laquelle s'arrêtent Bevan (*Ptolemaic Dynasty*, 2^e éd. 1927, p. 214) et Max Müller pour le premier décret de Philae (Max MÜLLER, *Egyptological Researches*, vol. III, *The bilingual decrees of Philae*, 1920, p. 4).

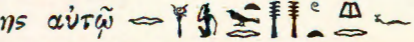
PREMIÈRE PARTIE

LES ÉQUIVALENCES GRAMMATICALES

Memphis, R 5 : δεδώκασιν αὐτῶ οἱ θεοὶ  rdi n-f ntrw ntrwt : les dieux et les déesses lui ont donné.


Memphis, R 6 : διδούς αὐτῶ  rdi n-f : lui donnant.

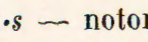
Memphis, R 7 : παρατιθέναι  m-b:h-sn : devant elles.

Memphis, R 5 : τῆς βασιλείας διαμενούσης αὐτῶ  iw i:wt.f wrt dd-ti hr.f (litt. : la grande fonction demeurant sous lui =) tandis qu'il conservera la royauté.

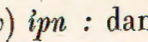
§ 2. a) D'une manière générale le texte de Canope répugne à employer le pronom-suffixe comme équivalent du pronom personnel grec après une préposition.

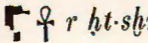
Canope, 7 et 26 : ὑπὲρ αὐτῆς et ὑπ' αὐτῶν n'ont pas été traduits ou ont été rendus d'une manière différente.

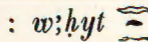
Canope, 24 : πρὸς αὐτόν  hr n-sw-bit.

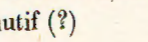
Canope, 34 : εἰς αὐτήν par  n k:s — notons ici peut-être une intention religieuse — bien que cette formule équivalle souvent à n-s simplement.

b) Le décret de Memphis présente des cas plus variés. D'abord, dans un premier groupe d'équivalents, en face du grec : préposition + pronom personnel nous avons en égyptien : préposition + nom ou expression correspondante. On sent, comme dans Canope, le désir d'éviter des confusions dans une langue syntaxiquement moins bien hiérarchisée que la langue grecque.

Memphis, R 11 : ἐν αὐταῖς  m hb(w) ipn : dans ces fêtes.

Memphis, R 4 : εἰς αὐτό  r ht-shn n Hp nh : pour le temple de Hapis vivant⁽¹⁾.

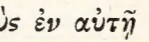
Memphis, N 14 : τὰς δεδομένας εἰς αὐτά : w:hyt  : les céréales données aux temples. — Ici il était nécessaire de reprendre le mot égyptien, car le ἐσθὰ grec précédant n'avait pas été traduit par l'expression égyptienne correspondante.

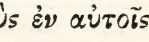
⁽¹⁾ Cette expression est traduite : «le château de l'intronisation d'Apis vivant» par GAUTHIER, Dictionnaire géographique, IV, 130; ce serait une désignation égyptienne de l'Ἀπειθὸν grec; nom du temple d'Apis à Memphis, cf. un terme analogue mais ne contenant pas shn, ibid., V, 83; mais on peut se demander si le groupe  n'est pas fautif (?)

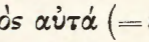
c) Dans un deuxième groupe d'équivalences, le décret de Memphis ne traduit pas l'expression grecque composée de la préposition et du pronom personnel quand ils ne sont pas absolument nécessaires au sens de la phrase.

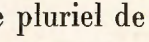
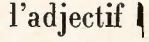
Memphis, R 3 : πρὸ αὐτοῦ n'est pas traduit.

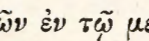
d) Parfois aussi il tente de conserver le pronom personnel qui est normalement alors le pronom-suffixe après préposition ou adjectif dérivé en -y.

Memphis, N 22 : τοὺς ἐν αὐτῇ ἀσεβεῖς  sbiw wn m hnt-s.

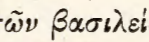
Memphis, N 10 : τοὺς ἐν αὐτοῖς ὄντας  imy(w)-sn nb.

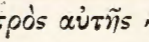
Memphis, R 3 : πρὸς αὐτά (= animaux sacrés)  hr shrw-sn : en ce qui se rapporte à eux.

e) Une fois même, il rend le génitif αὐτῶν après l'expression prépositionnelle ἐν τῷ μέσῳ par le pluriel de l'adjectif  écrit .

Memphis, R 9 : αὐτῶν ἐν τῷ μέσῳ  m-hr-ib irw : litt. : au milieu d'elles⁽¹⁾; démot. : n t; mtj-t (n) n; shn-w : au milieu des couronnes.

§ 3. Le pronom personnel employé avec valeur possessive : a) Dans Canope, la tournure possessive grecque, obtenue en ajoutant au nom le pronom personnel de la 3^e personne au génitif, est volontiers rendue par le pronom suffixe hiéroglyphique. Cette tournure est si souvent employée par le rédacteur de ce décret qu'il l'a utilisée pour rendre le datif du pronom personnel, quand il suit δίδωμι (cf. § 1, note 1).

Canope, 7 : τὴν αὐτῶν βασιλείαν  n hm-sn : de leurs majestés.

Canope, 31 : τῆς μητρὸς αὐτῆς  n mwt-s; démot. : t:j=s mwt.

⁽¹⁾ Cet emploi de iry ou du pluriel figé irw comme substitut du pron. suffixe, 3^e pers. du plur. est courant en M. E., cf. GARDINER, Grammar, § 113, 2 et LEFEBVRE, Gram. ég. class., § 181 b. Il est difficile dans nos textes de voir dans quels cas ce nisbé remplace le suffixe, car il ne semble guère figurer, en ce rôle, que dans le cas que nous citons. Ce doit être un archaïsme caractérisé du décret de Memphis. Il était au contraire, semble-t-il, spécialisé aussi bien dans Canope que dans Memphis, au sens de «aussi», «même» et synonyme de on copte, 'n démotique. Cf. F. DAUMAS, Note sur l'expression égyptienne du démonstratif d'identité, B. I. F. A. O., t. XLVIII, 1949, p. 102-103.

Canope, 4 : ἀδελφὴ αὐτοῦ καὶ γυνή $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ *sn(t) hmt.f* : sa sœur et sa femme.
Autres exemples : 15 et 10.

b) Ici encore, en quelques cas, la tournure égyptienne qui correspond si bien à la tournure grecque a été évitée, soit par nécessité, soit par désir de précision.

Canope, 26 et 28 : ἐκθέωσιν αὐτῆς a été tourné.

Canope, 16 : φύλαρχον αὐτῆς εἶναι. La présence du verbe « être » donne un sens très fort au génitif de possession : l'égyptien traduit par une phrase non verbale $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$; *n s; m hm-ntr hm.f*; litt. : et un grand-de-tribu comme prophète (doit être) en elle.

Il est à noter qu'en deux cas le texte cherche manifestement à préciser :

Canope, 29 : αὐτῆς καὶ ἱερὸν ἄγαλμα $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ *shy-ntr n ntr tn* : la statue de culte de cette déesse.

Canope, 31 : τῆ εἰκόνι αὐτῆς, *shy-ntr pn*. — Le démonstratif remplace ici la tournure comportant le génitif possessif du pronom-suffixe.

c) Dans un seul cas, pour lequel du reste les deux décrets nous fournissent un parallèle fort clair, le pronom grec au génitif possessif est rendu par un pronom dépendant égyptien. Au premier abord en effet un groupe comme $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ pourrait s'interpréter sur le modèle des expressions précédentes et se traduire par : « les créateurs d'eux » (*km;sn*). En réalité, il n'en est rien. Le substantif *km;* est un ancien participe qui a conservé sa valeur verbale et qui prend pour complément le pronom dépendant ⁽¹⁾ (cf. LEBEVRE, *Gram.*, § 447). La 3^e personne masc. sing. 𓂏 employée dans Memphis R 5 ne laisse aucun doute à cet égard.

Canope, 11 : γονεῦσιν αὐτῶν $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ *km; sn* : ceux qui les ont mis au monde.

Memphis, R 5 : τῶν γονέων αὐτοῦ $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ *shpr sw* : ceux qui lui ont donné l'être.

⁽¹⁾ Il est utile de remarquer que ce pronom a presque complètement disparu de nos textes.

d) Le décret de Memphis présente aussi un certain nombre d'exemples où le pronom personnel grec au génitif possessif est rendu par l'équivalent égyptien du pronom-suffixe, comme dans Canope.

Memphis, N 15 : τοῦ πατρὸς αὐτοῦ $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ *it.f šps* : son auguste père ; cf. N 8, N 10, N 28.

Memphis, N 21 : τῆ φυλακῆ αὐτῶν $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ *s;w.sn*.

Memphis, N 13 : ἐν... βασιλείᾳ αὐτοῦ $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ *m-hnt i;wt.f mnht*; litt. : dans sa fonction excellente.

Memphis, N 26 : εἰς τὰς ταφὰς αὐτῶν $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ ⁽¹⁾ *r bš (?) dt.sn* pour ensevelir leur corps; dém. : *wb; t; j-n kjs-t*.

c) Au moins une fois comme dans Canope, le rédacteur a le souci de préciser :

Memphis, R 13 : τὴν ἱερατεῖαν αὐτοῦ $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ *i;wt w'b(t) n hm-ntr pr nb nfrw* : leur fonction sacrée de prêtre du dieu Épiphane, Euchariste.

REMARQUE. — α) L'article grec qui a souvent un sens possessif a été rendu en égyptien par le suffixe possessif.

Memphis, R 1 : τῶ πατρὶ 𓂏 *it.f*.

Memphis, R 5 : τοῖς τέκνοις $\text{𓂏} \text{𓂏}$ *hrdw.f*.

β) L'adjectif grec ἴδια ⁽²⁾, dans l'expression *εἰς τὰ ἴδια ἱερά* (= dans leurs temples particuliers) qui se rapporte aux sanctuaires spéciaux d'Apis

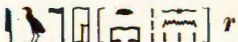
⁽¹⁾ Le mot 𓂏 donné par Sethe, d'après la pierre de Rosette ne présente pas, nous semble-t-il, de sens acceptable. Nous proposons donc, sous réserve, de lire 𓂏 *bs*, qui peut avoir le sens d'ensevelir; cf. *Wb.*, II, 473, 12. Cette référence renvoie à deux passages de *Sinouhé* et à la publication de Mariette sur Abydos mais le verbe *bs* ne présente en aucun de ces cas un complément direct. Ce serait une écriture énigmatique pour une reviviscence archaïsante comme il y en a tant dans notre décret.

⁽²⁾ Dans Memphis N 18 τῶν ἰδίων κτήσεων est traduit par $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$. On peut se demander si κτήσις n'a pas en grec un sens si usé que l'équivalent *ht* suffirait amplement à le traduire. Dans ce cas 𓂏 ajouté au suffixe possessif tenterait de rendre le sens plus fort de possession marqué par *ιδίων*. Il est certain que αὐτός employé ici aurait eu un sens beaucoup plus faible.

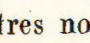
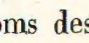

wb I



et de Mnévis dont on vient de parler, est traduit par le pronom-suffixe :

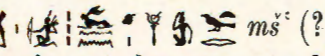
Memphis, N 26 :  r hwt-ntr.sn.

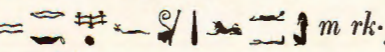
γ) Un passage du décret de Memphis, où le texte hiéroglyphique diffère assez du texte grec et du démotique même, offre un curieux exemple de suffixe possessif hiéroglyphique.

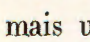
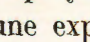
Memphis, R 12 : πρὸς τοῖς ἄλλοις ὀνόμασι τῶν θεῶν ὧν ἱερατεύουσι
« outre les autres noms des dieux dont ils sont prêtres »  
 m-h;w-r⁽¹⁾ i;wt w'bw(t) n.sn = en plus de leur fonction sacrée; dém. : n w;h r n; k;w rn.(w) n w'b.

Le datif suffixal n.sn est étrange ici. Il joue le rôle d'une sorte d'adjectif possessif postposé probablement parce qu'on n'a pas voulu couper i;wt de w'bw(t). Il s'explique sans doute par le fait que le rédacteur a pensé à l'ancienne périphrase n-f-imy, dont le début seul aura subsisté ici⁽²⁾.

§ 4. Possessifs réfléchis. — Dans le décret de Memphis, quatre fois le pronom personnel réfléchi de la troisième personne est employé en grec au génitif possessif. Deux fois il est rendu simplement par le pronom-suffixe égyptien.

Memphis, N 11-12 : ταῖς τε ἑαυτοῦ δυνάμεσιν  ms' (?)
wnn hnt i;wt.f wrt (litt. : les troupes qui sont dans sa grande fonction =) les troupes qui sont sous ses ordres.

Memphis, R 5 : ἐπὶ τῆς ἑαυτοῦ βασιλείας  m rk.f
n md(t)-nb-w' : en son temps de monarchie.

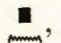

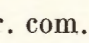
Dans l'un des deux autres cas (R 1 : ἐπὶ τοῦ ἑαυτοῦ πατρός) il n'a pas été rendu en égyptien hiéroglyphique, dans l'autre (R 1 : τῆ ἑαυτοῦ βασιλεία), il est employé dans un passage où le grec et le texte hiéroglyphique divergent, mais une expression équivalente comporte en égyptien le suffixe :   hm.f hn' it.f šps : (à) sa majesté et à son vénérable père.


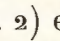
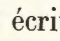
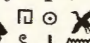
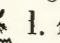

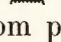
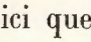
⁽¹⁾ Pour cette graphie de m-h;w-r (n20γo c-), cf. présent travail, p. 35, n. 3.

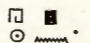
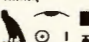
⁽²⁾ Cf. LEFEBVRE, Gram. ég. class., § 196.

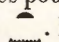
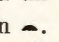
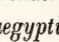
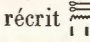
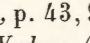
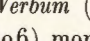
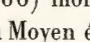
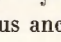
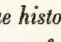
LES DÉMONSTRATIFS

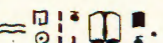


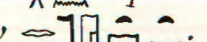
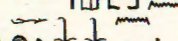
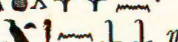
§ 5. a) Lorsqu'il est employé en grec pour préciser le sens d'un substantif, le démonstratif est généralement rendu dans le décret de Canope par le démonstratif égyptien équivalent. La série égyptienne employée est celle que Gardiner dans sa Grammaire, § 110, donne en troisième lieu :


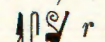
Sg. masc. , Sg. fém. , Plur. com. .

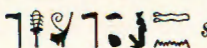
Les variantes d'orthographe sont nombreuses :  (l. 2) est écrit  (l. 28, 33) et aussi  (l. 14) une fois, quand il traduit le démonstratif grec mais le plus souvent quand il est employé par l'égyptien pour traduire d'autres expressions (traduction de νῦν   l. 13,  l. 18... etc.). Le féminin est écrit  (l. 29, équivalence avec le pronom personnel grec, l. 31 et 33)⁽¹⁾. Le pluriel présente la graphie  (l. 33). Voici quelques exemples :

2 : ταυτῆ τῆ ἡμέρα .
28 : ἐν τούτῳ τῷ μηνί .

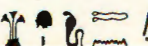
⁽¹⁾ Cette forme que le dictionnaire de Berlin donne comme fréquente à partir du moyen-empire, n'est pas signalée dans les grammaires classiques, sauf celle de M. Lefebvre. Elle est donnée par contre par LORET, Manuel de la langue égyptienne (p. 34, n° 70, 1°). Sans doute est-ce parce que Loret a dépouillé un assez grand nombre de textes ptolémaïques pour la rédaction de son ouvrage. On peut penser que cette graphie est un faux archaïsme pour . En effet ce pronom qui déjà à l'époque d'El-Amarna n'est plus employé (cf. ВЕНН, Grammatik der Texte aus El-Amarna, p. 12, § 16 a) devait donner aux textes un aspect archaïque : d'où un désir de rétablir (à tort) une dentale  qui s'était adoucie en général dans la langue en . L'analogie avec la deuxième personne du pluriel commune du pronom suffixe , devenu  puis récrit , a pu jouer. La forme  est indiquée par Junker dans la Grammatik der Denderatexte, p. 43, § 57, mais il ne donne aucune explication. Sethe, au contraire, dans Das aegyptische Verbum (Leipzig 1899) explique (§ 295 b) que cette écriture est un pseudo-archaïsme et (§ 306) montre qu'on était tellement habitué à rétablir un  ancien là où l'on lisait , à partir du Moyen égyptien, qu'on l'a rétabli même où il ne le fallait pas, en croyant donner une teinte plus ancienne à l'écriture. Cette remarque est confirmée par quelques lignes de J. VERGOTE, Phonétique historique de l'égyptien, p. 36. « D'autre part, sous le Moyen et le Nouvel Empire, d et t s'écrivent parfois au lieu de d et t primitifs... Ces graphies sont des exemples du phénomène appelé hyperurbanisme ou régression phonétique erronée ».


- 33 : τῆ ἑορτῆ ταύτῃ 
- 36 : τοῦτο τὸ ψήφισμα 
- 14 : τὴν φύλιν ταύτην  s: pn.
- 25 : εἰς τοῦτο τὸ ἱερόν 
- 26 : μετὰ δὲ ταῦτα 
- 33 : κατὰ ταῦτα  m stwt n nn : conformément à cela.

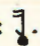
b) 21 Μετὰ ταῦτα dans ἐν τοῖς μετὰ ταῦτα καιροῖς est rendu par :  (1)
 r trw i-sn « dans les temps qui viendront » (2). C'est une façon élégante de traduire sans démonstratif. Cette expression rappelle celle que le copte forme avec le verbe nλ et les très nombreuses locutions hébraïques formées au moyen de כּוּם : Qoh. II, 16 כּוּם יבּוּק : les jours qui viennent et חוּם יבּוּק : l'avenir Is. 41, 22 (3).

c) 34 τῶ ἀγάλματι τῆς θεοῦ  shm-ntr n nrt tn.

Ici l'égyptien a rendu la valeur démonstrative que l'article grec avait à l'origine et qu'il a souvent en partie conservée (4).

d) 31 ταύτης ὀπίσω  h: i'rt tn : derrière cet uraeus.

Dans cet exemple le traducteur devait rendre un démonstratif grec employé comme pronom au singulier. La forme égyptienne qu'il désirait employer  n'ayant au singulier que la valeur d'adjectif, il a dû exprimer le nom auquel elle se rapportait.


(1) Le Texte de Kom-el-Hisn, porte comme équivalent de ce signe : .

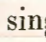
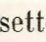
(2) Cf. copte : ΠΕΤΝΗΥ (S) = l'avenir (litt. : « ce qui vient ») ; SPIEGELBERG, Handw., p. 73, où ΝΗΥ est employé comme qualificatif de εἰ : CRUM, Coptic Dict., p. 70 a et 219 b.

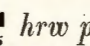
(3) Il serait intéressant, en ce cas, de rechercher dans quelle mesure l'expression hiéroglyphique correspond à un cliché traditionnel dans la langue égyptienne ou, au contraire, si elle trahit l'influence d'une langue étrangère. Mais ces recherches n'étant, à l'heure actuelle, même pas amorcées, il était impossible de les faire pour chaque point curieux de notre enquête.

(4) Cf. CROISSET et PETITJEAN, Grammaire grecque³, 1896, § 385. (La Syntaxe de Madvig pas plus que celle toute récente d'Humbert ne semblent rappeler cet emploi).

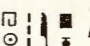
e) Enfin à la ligne 14 un démonstratif grec au génitif possessif a été traduit en égyptien par un suffixe.

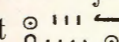
τοὺς τούτων ἐκγόνους  msw-sn.

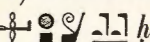
f) Dans le décret de Memphis les formes égyptiennes correspondant aux formes grecques sont peut-être moins variées par leur orthographe. Ce sont pour le singulier masculin  et pour le pluriel . Cette forme de pluriel dans Rosette doit certainement être attribuée à un désir d'archaïsme qui se décèle à d'autres traits encore que nous relèverons au cours de cet exposé (1). (Sur ces pluriels cf. ERMAN, Grammatik⁴, § 157-158). L'emploi du pronom égyptien correspond exactement à celui du pronom grec.

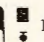
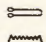
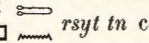
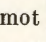
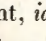
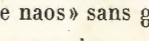
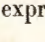
Memphis, N 6 : τῆ ἡμέρα ταύτῃ  hrw pn.

Memphis, R 14 : ψήφισμα τοῦτο  sh:y pn ; cf. dém. : p: wt (ΠΑΙ ΟΥΘΕΙΤ).

Memphis, N 29 : τὰς ἡμέρας ταύτας  hrww ipn.

Dans ce dernier exemple, par un souci de précision dont s'accommode volontiers le style administratif, notre rédacteur a ajouté les jours dont il s'agissait , ssw 17 rky, « le 17^e et le dernier jour du mois », de façon à éviter le moindre doute chez son lecteur.

REMARQUE. — Dans un cas un article grec à valeur démonstrative : καὶ τὰ (2) τῶν γονέων (= les honneurs appartenant à leurs parents) : « et ceux qui appartenaient à leurs parents » est rendu en égyptien par  hn' hpr n ntrwi mr it-w ; hpr est un participe ; on peut traduire par : « ceux qui appartenaient aux deux dieux Philopators ». Il s'agit des honneurs qui leur ont

(1) A côté du véritable archaïsme  nous retrouvons le faux archaïsme  que nous avons rencontré dans Canope : N 21  rsyt tn correspondant à τὴν τε πόλιν signifie « cette ville » et doit se traduire conformément au démotique t: rsj-t n rn-s. Le mot  pour  est encore attesté ligne R 8  g'yt tn : « ce naos » sans grec correspondant, id. R 9, deux fois. Mais on trouve aussi  R 13. La même expression rsyt tn, se lit à la ligne N 27, mais dans un passage où le grec fait défaut.

(2) L'article grec a ici une valeur nettement anaphorique puisqu'il évite seulement de reprendre le τὰ ὑπάρχοντα τ[μια] de la ligne précédente.

de l'article dans ce texte hiéroglyphique archaisant donne une saveur particulièrement démotique à ces trois mots.

§ 8. a) L'adjectif λοιπός, tout à fait comparable pour le sens à άλλος, est tantôt rendu en hiéroglyphes par —, tantôt par l'expression — r-3w-f, tantôt par rien.

Canope, 5 : τῶν λοιπῶν... ἱερῶν ζώων | — w ntr(yw) nb(w) : les autres animaux sacrés.

Canope, 30 : τῶν λοιπῶν θεῶν | — n ntrw r-3w-sn : de tous les dieux.

Canope, 34 : τῶν λοιπῶν θεῶν | — n ntrw : des dieux.

Memphis, N 13 : οἱ ἐν τῇ λοιπῇ βασιλείᾳ αὐτοῦ | — s nb wn m hnt i3wt-f mnh(t) r-3w-s litt. : « tout homme qui est sous son règne tout entier », = tous ses sujets ; dém. : 'rm n3 ntj n t3j = f i3w n Pr-3 dr-w.

b) Parfois même, le simple article grec, employé au pluriel, lorsque le sens le permet, est rendu en égyptien par le mot —, qui est d'un emploi si courant et qui sera conservé en copte.

Canope, 17 : ἐν τοῖς ἱεροῖς | — ; dém. : hn n3 'rpj.

Memphis, N 10 : τοὺς ἐν αὐτοῖς ὄντας | — ; pas de démotique.

§ 9. Deux fois le décret de Canope a dû traduire le mot ἕτερος employé lorsqu'il s'agit de désigner le « second » jour dont le lever de Sothis est déplacé tous les quatre ans, ou d'opposer le groupe des fêtes d'hiver au groupe des fêtes d'été ; le singulier est rendu par — ky, le pluriel par — kt-ht. Le démotique présente également ky et kt-ht ; on voit que l'égyptien ne distingue pas les oppositions de deux groupes ou de deux individus, des oppositions de groupes ou d'individus multiples.

Canope, 21 : ἑτέρας δὲ τῶν νῦν ἀγομένων | — kt-ht hbw : d'autres fêtes.

Canope, 19 : εἰς ἑτέραν ἡμέραν | — r ky hrw : un autre jour.

§ 10. a) Le distributif. Pour trouver un équivalent du grec ἕκαστος, le rédacteur de Canope aussi bien que celui de Rosette ont été gênés. Dans Canope plusieurs fois l'équivalent donné est — nb, ou — r-3w-f en hiéroglyphes, tandis que le démotique ne traduit même pas (1).

Canope, 12 : τοὺς ἐν ἑκάστῳ τῶν... ἱερῶν | — imyw prw-ntr nb : « ceux qui sont dans tous les temples » ; dém. : ntj n n3 'rpj.

Canope, 13 : ἐν ἑκάστῳ ἱερῷ | — m gsw-prw r-3w-sn : « dans tous les temples » ; dém. : n3 'rpj n kmj ; exemple similaire l. 29.

Canope, 35 : ἐν ἑκάστῳ τῶν ἱερῶν | — m r-3w-prw r-3w-sn ; dém. : n n3 'rpj 'rpj sp 2.

Ce dernier exemple est intéressant parce qu'il montre que le démotique s'est préoccupé de rendre ici le sens distributif du ἕκαστος grec. Ne pourrait-on même aller plus loin et, en constatant le timide essai fait par Canope pour rendre le sens distributif au moyen de la répétition du mot, conclure que c'est seulement vers l'époque de la rédaction de ce décret, que la répétition du mot prend, dans la langue de basse-époque, une valeur distributive qui, comme nous le verrons, fera fortune en copte ?

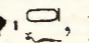
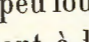
b) Dans un cas, sans doute parce qu'il existait une expression courante correspondante, ou au moins des expressions courantes similaires (cf. tnw rnpt = copte ἡΓΕΝΡΟΜΠ) le texte hiéroglyphique a bien rendu le sens distributif de ἕκαστος, mais il a tout de même ajouté —, comme en démotique, où il remplace le mot tnw ; d'où l'équivalence suivante :

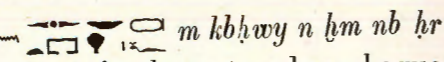
Canope, 17 : καθ' ἕκαστον μῆνα | — tnw ibd nb : « chaque mois » ; le démotique a déjà l'expression qui deviendra normale en copte : hr 'bd nb 3PEBOT (s.) (2).

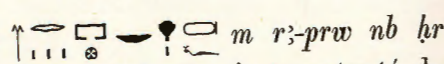
c) Dans le décret de Memphis, par contre, les prêtres ont essayé de rendre le distributif ἕκαστος, aussi exactement que possible. En démotique, ils

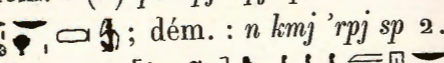
(1) A la ligne 26, se trouve même un exemple où ἕκαστος n'est pas traduit en hiéroglyphes.

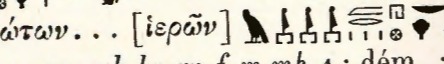
(2) L'expression tnw ibd ne se retrouve plus en copte — au contraire de tnw rnpt, par exemple, qui a survécu. — On a pour κατὰ μῆνα ἕκαστον, 3APLABOT en bohairique, cf. Apocalypse, 22, 2 et 3PEBOT en sahidique.

le traduisent régulièrement par la répétition du mot (Ex. : p; 'rpj 'rpj sp 2), tournure signalée par les grammairiens (1). Quant au texte hiéroglyphique, il répète, autant que possible, deux fois le mot, comme le démotique, mais sous forme différente, et ajoute régulièrement l'expression , précédée de  (2), qu'il ne paraît peut-être pas nécessaire de traduire un peu lourdement avec Spiegelberg « nommément désignés », puisqu'en traduisant à l'aide du distributif français « chaque », nous rendons toute la pensée dont le contenu nous est garanti par le grec et le démotique.

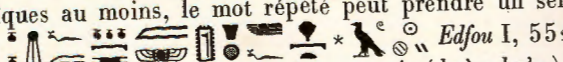
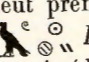
Memphis, R 6 : ἐν ἐκάστῳ ἱερῶ  m kbhwy n hm nb hr rn.f = dém. : n p; 'rpj 'rpj sp 2. = tout simplement : « dans chaque sanctuaire » (3).

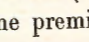
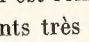
Memphis, R 8 : ἐν ἐκάστῳ τῶν ἱερῶν  m r;prw nb hr rn.f. Ici, le mot temple n'a pas été répété, on s'est contenté de l'adjectif nb, suivi de hr rn.f; dém. : (n) p; 'rpj 'rpj sp 2.

Memphis, R 12 : [ἐν ἱερῶ ἐκάστῳ] ; dém. : n kmj 'rpj sp 2.

Memphis, R 14 : ἐν ἐκάστῳ τῶν τε πρώτων... [ἱερῶν] ; dém. : n n; 'rpj.w mh-1 n; 'rpj.w mh-2... etc. = « dans chaque temple de premier ordre, de deuxième ordre... etc. ».

(1) Cf. SPIEGELBERG, D. G., § 92 et 57. Ce tour est tout à fait vivant en copte. Mallon (Gram., § 181), le signale non seulement pour les nombres (cf. CHAÏNE, Éléments, § 493) mais aussi pour les noms répétés. Voici deux bons exemples de ce tour. Sancti Pachomi vita, C. S. C. O., Scriptores Coptici, series tertia, tomus VII, p. 8, l. 12. ΟΥΟΣ ΠΕΧΕ ΠΗΕΛΛΟ ΛΒΒΑ ΠΑΛΑΜΩΝ ΝΑΥ ΧΕΠΑΙΣΩΒ ΕΚΚΩ† ΝΣΩΥ ΝΟΥΣΩΒ ΝΤΑΙΘΕ ΤΑΙΘΕ ΛΗΠΕ ΛΠΛΩΣ, qui signifie littéralement : « Et le vieillard, l'abbé Palamon lui dit : la chose que tu désires n'est pas une chose qui soit chaque fois de cette manière simplement. » — Autre exemple plus typique encore : ibid., p. 98, l. 9 : ΛΥΝΑΥ ΟΥΟΣ ΣΗΠΠΕ ΟΥ†ΥΧΗ Ν[ΟΥ]ΩΤ ΕΤΘΕΝ †ΩΩ† †ΩΩ†. = « il vit et voici : une seule âme était dans chaque puits ».

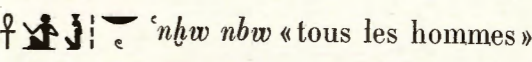
Bien que les Grammairiens ne signalent pas cet emploi pour l'ancienne langue, on doit remarquer que, dans les textes ptolémaïques au moins, le mot répété peut prendre un sens distributif. En voici un exemple très net :  *  Edfou I, 552. « Il s'élève hors du Noun, en soleil ailé divin et monte au ciel lointain, chaque matin (dw'w dw'w) ».

(2) Déjà le néo-égyptien ajoute  à une expression qui comporte une première fois  Erman (Neu-ägypt. Gram., 2° éd., § 236, Anmerk.) note que l'expression est remarquable.

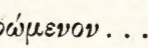
(3) Le contexte exige que l'on prenne kbhwy et hm pour des équivalents très généraux de « temple » (cf. étude sur le vocabulaire), car plus loin il est dit que la statue sera déposée dans le « parvis du temple ».

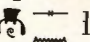
REMARQUE. — A la ligne 7 de Rosette, sans qu'il y ait un correspondant grec, l'idée distributive a été rendue de la même façon en hiéroglyphes et dans la partie démotique également.


§ 11. a) Dans Canope, le mot πᾶς est rendu tantôt par nb, tantôt par l'expression r;w.f qui était tombée en désuétude dans la langue populaire et était remplacée par dr = f (ΤΗΡᾶ). Ici encore, nous constatons le désir qu'eurent les rédacteurs, de différencier le plus possible la langue hiéroglyphique de la langue démotique.

Canope, 14 : πᾶσι ἀνθρώποις  'nhw nbw « tous les hommes »; dém. : rmt nb.

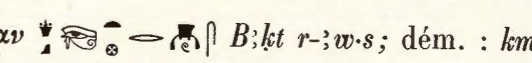
Canope, 22 ἀπαντες  bw-nb « tous »; dém. : rmt nb.

Canope, 30 : . . . ὑπὸ πάντων ὁρώμενον . . .  (r-ntt) m; s(w) bw-nb : « afin que tout le monde la voie »; dém. : rmt nb.

Canope, 26 : τῶν ἐκ τῶν πρώτων ἱερῶν πάντων « tous les prêtres des premiers temples », hiérog. imyw gsw-prw hntt  litt. : « ceux qui sont dans les premiers temples, tous »; dém. : n; 'rpj mh-1 dr = w.

Canope, 27 : ἐν ἅπασι ἱεροῖς  m gsw-prw n t; mri r;w-sn : « dans tous les temples d'Égypte »; dém. : n; 'rpj n kmj dr = w. Exemple similaire 29.

b) A l'adjectif πᾶς rattachons ὅλος que nos textes traduisent de la même manière.

Canope, 18 : καθ' ὅλην τὴν χώραν  B;kt r;w.s; dém. : kmj dr = f : « l'Égypte entière. »

A la ligne 23 du décret de Canope, ὅλην, employé dans une phrase que l'on a eu grand peine à traduire en égyptien, n'est pas rendu.

c) Dans le décret de Memphis, on remarque la même constance dans la version démotique, où πᾶς est très généralement rendu par dr = s et la même variété dans la version hiéroglyphique où r;w.f et mi kd.f alternent.

Memphis, N 10 : και τους... ἅπαντας ... etc. hn^c s nb wn... r-w-sn litt. : «et tout homme qui est... selon leur nombre» — remarquer l'accord *ad sensum*; le démotique a seulement *dr = w* «tous».

Memphis, R 5 : τ'ἄλλα ἀγαθ[ὰ πάντα] ; dém. : n; kj-w md-nfrw *dr = w*.

Memphis, N 11-12 : ταῖς... δυνάμεσιν... πάσαις ... ⁽¹⁾... *mi kd-sn* : «toutes ses troupes»; dém. : *dr = s*.

Memphis, R 5 : τῶν... ἱερῶν... πάντων *itrti šm^c mhw mi kd-sn* : Les sanctuaires du Nord et du Sud en entier; dém. : 'rj-w *dr = w*.

Memphis, R 13 : πάντας τοὺς χρηματισμοὺς. πᾶς n'est pas rendu en hiéroglyphes où l'on a seulement *tp-rd-sn*. Le démotique a *nb*.

d) Enfin *πᾶσιν*, pris substantivement en grec, est rendu, à la ligne N 18 par *n; rmtw* en démotique et en hiéroglyphes par *wmnyw*. A la ligne N 28 *πᾶσιν*, pris aussi au sens de : «tous les hommes», est traduit en démotique par *rmt nb* et en hiéroglyphes par *tryw-t*.

§ 12. a) Les adjectifs de quantité, essentiellement *πολύς* et *μέγας*, ont pour équivalent, en règle générale, dans le texte démotique de Canope, 'š; et 't. A ces termes, le texte hiéroglyphique ajoute le vieil adjectif qui a complètement disparu en copte ⁽²⁾.

Canope, 7 : πολλά ἔθνη *h;swt 'š;w*. Le démotique emploie exactement les mêmes termes.

Canope, 9 : πολλά (pris substantivement) ; dém. : 'š; i (ΛΩΛΙ).

Canope, 9 : οὐκ ὀλίγας... ⁽³⁾ πῶν προσόδων *htrw knw* «de nombreux impôts»; dém. : škr 'š; i (ΩΣΟΡ ΛΩΛΙ).

Canope, 14 : πολλῶν ἀγαθῶν *bw-nfr wrw*; dém. : md-nfrr 'š; i.

⁽¹⁾ Cf. dans le présent travail : *Mots ou expressions qui présentent une équivalence simple, sub voce* : δυνάμεις.

⁽²⁾ Au moins comme adjectif.

⁽³⁾ Tournure négative, familière au grec, à la place du positif.

Canope, 4-5 : πολλά και μεγάλα *mnhw knw wrw* «des bienfaits grands et nombreux»; dém. : *mnhw 'i «i» 'š; i* ('i «i» transcrit le OI du copte). Ici le rédacteur a cherché des mots qui fussent disparus du démotique pour donner une allure plus ancienne au texte hiéroglyphique.

Canope, 5 : μεγάλης δαπάνης *ht wr spd kn* litt. : «de grandes choses et de nombreux préparatifs»; dém. : *hi*, puis *sbdi 'š; i* (COBTE ΛΩΛΙ).

Canope, 24 : μέγα πένθος *prt 't* : une grande fête de deuil; dém. : *hbi* (ΣΗΒΕ, ΣΗΒΙ) 't : une grande tristesse.

b) La façon dont le décret de Memphis rend les adjectifs de quantité ne diffère guère en démotique : c'est 'š; i (ΛΩΛΙ) qui est couramment employé. Le texte hiéroglyphique présente plus souvent le vieux mot *wr* que le texte de Canope, ce qui correspond bien à l'allure plus archaïque qu'il entend se donner. Il manifeste aussi une plus grande liberté, puisque nous relevons l'emploi de deux vieilles expressions : (N 13) litt. : «on ne connaît pas leur nombre» et : (N 21 et R 4) «selon leur quantité».

Memphis, N 9 : πολλά ; dém. : md-nfrrw 'š; i.

Memphis, N 19 : δαπανὰς ἀργυρικὰς τε και σιτικὰς μεγάλας. *hd w; hyt wr* : «argent et céréales en quantité»; dém. : *hj 'š; i n hd pr* : «dépenses nombreuses d'argent et de blé.»

Memphis, N 20 : πολλά κακά *tp-hbsw wrw* : «de grandes violences»; dém. : *gm^c 'š; i* (ΣΩΩΜΕ ΛΩΛΙ) «de grandes injustices».

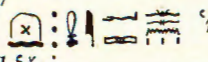
Memphis, N 25 : πολλά ἐδωρήσατο *ir-n-f; hw wrw*; dém. : md-nfrr 'š; i.

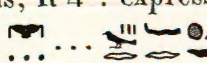
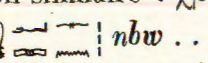
Memphis, N 28 : πολλῶν ἀγαθῶν *ht nb; hw wrw*; dém. : seulement : md-nfrrw.

Memphis, N 13 : ὄντα πολλά *m ipt⁽¹⁾ 't nn rh*

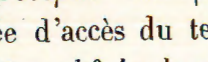
⁽¹⁾ La lecture *p* de n'offre pas de difficulté, du fait que la valeur *b* est attestée (cf. *Wb.*, II, 291) et qu'à cette époque tardive la sourde et la sonore peuvent être figurées par le même signe. On peut ajouter que la valeur *pp* (de *ippt* : boulette) lui a été attribuée par M. Drioton (partie cryptographique du *Livre du jour et de la nuit*, publié par M. PIANKOFF, *Bibliothèque d'Études de l' I. F. A. O.*, t. XIII, p. 104).

tnw-sn, litt. : « en grand nombre, on ne sait pas leur nombre. » Il se peut que cette expression redondante ait été ajoutée ici pour mieux rendre l'idée de quantité exprimée par le contexte : τῶ πλήθει ἀφῆκεν. Le démotique a *ip-t* (ⲙⲡⲓ) 'š:i.

Memphis, N 21 : χρημάτων πλήθος οὐκ ὀλίγον  'rkwr mi 'š-sn « de l'argent en quantité »; dém. : hd 'š:i.

Memphis, R 4 : expression similaire : χρυσίου τε . . . πλήθος οὐκ ὀλίγον  . . .  | nbw . . . wr hn' ht nb mi 'š-sn « beaucoup d'or et toutes choses en quantité. » L'expression est sans doute le fruit d'une maladresse de traduction pour rendre πλήθος, alors que le génitif χρυσίου est déjà rendu. Dans ces deux cas, mi 'š-sn rend l'expression grecque οὐκ ὀλίγον qui ne veut rien dire de plus en réalité que πολύ. Mais le rédacteur a voulu diversifier ses expressions, comme en grec.

§ 13. L'égyptien, ne possédant pas un indéfini pour exprimer la dualité doit employer une périphrase pour rendre le grec ἀμφοτέρος « l'un et l'autre, tous les deux ». C'est évidemment le contexte qui indique ce qu'elle doit être.

Canope, 26 : ἐξ ἀμφοτέρων τῶν μερῶν τοῦ δρόμου⁽¹⁾ : « des deux côtés de l'allée d'accès du temple »  hr wnmy (hr) i;bi m hst-hr ht-ntr tn « à droite et à gauche de la partie antérieure de ce temple ». Le démotique tourne autrement : hr p; 'd 2 n hfti : « sur les deux côtés de la première cour ».

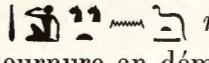
⁽¹⁾ δρόμος, cf. *Vocabulaire des faits de civilisation*, dans le présent travail.

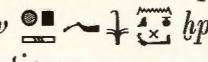
CHAPITRE II

ADJECTIFS ET NOMS DE NOMBRE

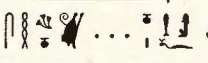
L'ADJECTIF ET LA COMPARAISON

§ 14. a) Il y a très peu de choses à dire de l'adjectif, sinon qu'en grec, il est apte à de multiples emplois pour lesquels l'égyptien, à l'instar des langues sémitiques, préfère l'état construit. Voici quelques exemples :

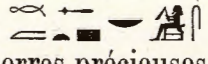
Canope, 27 : τιμὰς αἰδίου |  md-phty n dt « des honneurs d'éternité »; même tournure en démotique.

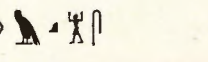
Memphis, R 6 : ὄπλον νικητικόν  hpš nsw n knt « arme royale de victoire »; id. en démotique.

Il est bon de noter en retour que le grec, pour ne point répéter des mots qui eussent pu créer une confusion, a employé parfois un tour équivalent :

Memphis, R 8 : τὰς τοῦ βασιλέως . . . βασιλείας : « les couronnes . . . du roi »  shn n hm.f.

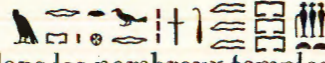
b) D'autres rapports exprimés toujours en grec par l'adjectif, le sont en égyptien par divers compléments. Ce dernier marque ici une tendance très nette à abstraire le moins possible, à rester le plus près possible des choses :

Canope, 29 : (ἀγαλμα) . . . διάλιθον :  mh m 't nb šps : « incrusté de toutes sortes de pierres précieuses »; dém. : mh m 'ne (wne : employé ici au sens de pierre précieuse).

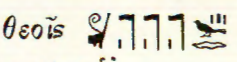
Canope, 31 : σύμμετρον σκῆπτρον : « un sceptre de même hauteur »  m k;·s : « de sa hauteur », ou « avec sa hauteur ».

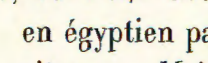
§ 15. a) A ces quelques mots sur l'adjectif, nous rattacherons l'expression de la comparaison.

Pas plus qu'en moyen égyptien, le comparatif n'a, dans nos textes, de forme propre; on tourne par l'adjectif-nisbé *imy*, par exemple :

Canope, 28 : ἐν πλείοσιν ἱεροῖς τῶν πρώτων  *m r;pr(w) wrw imy-t(w) gsw-prw hntt* : « dans les nombreux temples qui sont parmi les temples de premier ordre » = « dans la plupart des temples de premier ordre »; dém. : *n 'rpj 'š;i hn n; 'rpj mh 1*.

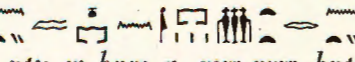
b) Parfois, le superlatif n'est pas traduit, le contexte suffit.

Canope, 17 : τοῖς τε ἄλλοις μεγίστοις θεοῖς  *n ntrw wrw* « aux grands dieux »; dém. : *n; kj·w ntrw i*.

Canope, 10 : τῆς αὐτῶν ἀρετῆς μεγίστον ὑπόμνημα traduit seulement en égyptien par :  *spw·sn knw* : « leurs nombreux mérites. » — Mais le démotique a tenté de rendre mieux ici : *p; sp (COΠ) '3 n p;j = f tsi* « le grand exemple de leur élévation » (*xice* ou *xoce* en copte).

Dans la même ligne *πλειόνων τόπων* et *μειζόνων* sont simplement traduits par les adjectifs « nombreux ».

c) L'égyptien a eu parfois de la peine à reproduire la souplesse de la syntaxe grecque; on le constate, entre autres, à la ligne 25 de Canope, où l'expression d'un superlatif se compliquait du tour : οὐ μόνον... ἀλλὰ καὶ⁽¹⁾. L'égyptien cependant, malgré son embarras, a réussi à se tirer de cette phrase, rendue très simple en grec par le long affinement qu'avaient fait subir à la langue les sophistes et les orateurs.

Canope, 25 : (ἱερῶ) ὃ οὐ μόνον ἐν τοῖς πρώτοις... ἐστίν... ἀλλὰ καὶ... ἐν τοῖς μάλιστα τιμωμένοις ὑπάρχει  *nty m-hnw n gsw-prw hntt r-ntt sw wr imytw-sn sw m hnt dsr(w)*... « (temple) qui est parmi les temples de premier ordre, et comme il est grand parmi eux, il est parmi ceux qui sont honorés... »

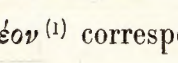
⁽¹⁾ Cf. le chapitre : *Conjonctions de coordination et particules*, dans le présent travail.


En démotique, le rédacteur a même tenté de rendre le οὐ μόνον... ἀλλὰ καὶ. Aussi la phrase démotique, difficile, a-t-elle embarrasé Spiegelberg.

ntj 'w bn 'w(=f) hn n; 'rpj mh I r w'tj p;(=f) 'n p; ntj 'w=f n-'m=f 'w=f hn n; ntj... etc., littéralement : « qui n'est pas parmi les temples de premier rang étant seul (mais) c'est celui aussi qui est parmi ceux que... »

Spiegelberg paraît avoir cherché une correspondance trop littérale entre les deux textes; il semble que les tournures hiéroglyphique et démotique soient tout à fait différentes et chacune s'efforce, selon les ressources des deux états de la langue, de rendre la comparaison grecque. Un tel exemple permet de comprendre la valeur que les Égyptiens eux-mêmes donnaient à de telles constructions puisque nous avons leur équivalent grec. Or les grammaires néo-égyptiennes ou démotiques dont nous disposons actuellement, si elles étudient les outils grammaticaux (prépositions, adverbes ou adjectifs) que l'égyptien emploie pour rendre une comparaison, ces grammaires, disons-nous, ne semblent pas décrire suffisamment les tournures syntaxiques qui rendent la même idée simplement par la structure de la phrase, sans le secours d'aucun outil morphologique spécial.

§ 16. Nos textes présentent un certain nombre d'adverbes correspondant aux adverbes grecs de comparaison.

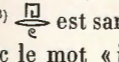
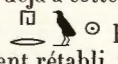
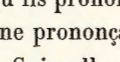
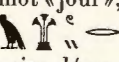
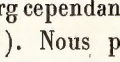
Canope, 5 : ἐπὶ πλέον⁽¹⁾ correspond à  *r-'wr*; dém. : *m-šs = ΕΜΑΦΟ*.

Memphis, N 15 : πλεῖον  *m-h;w-r*; dém. : *(n-) h;w*; cf. copte *ἄζογο (ε-)*⁽²⁾.

Memphis, R 3 : πολὺ κρείσσον  *m-hrw-r* ^(sic)⁽³⁾; dém. : *(m) h;w(r)*

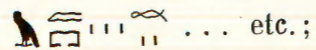
⁽¹⁾ Bevan traduit « de plus en plus » (p. 240 de la traduction française de son *Histoire des Lagides* parue chez Payot). Sans doute faut-il simplement entendre « davantage ».

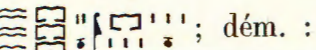
⁽²⁾ SPIEG., *D. G.*, § 395.

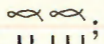
⁽³⁾  est sans doute une graphie faussement étymologique de *h;w*, créée peut-être par analogie avec le mot « jour ». Ce mot, en effet, se prononçait déjà à cette époque 200Y, bien qu'il pût conserver son ancienne orthographe hiéroglyphique  par exemple. On conçoit que, pour un mot qu'ils prononçaient 20Y0, les scribes aient rétabli, par analogie avec le mot « jour », un  qu'on ne prononçait pas. Il y aurait donc équivalence entre les expressions  et . Spiegelberg cependant, sans donner d'explication; lit. : *m prw* (glossaire démotique de *Kanopus*, § 91). Nous préférons de beaucoup, avec M. Malinine, l'explication

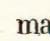

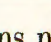
§ 20. a) 2° Dans les expressions autres que les dates.

Canope, 13 ἀέμπλη φυλή ρ¹¹¹ (1); dém. : s; V.

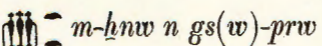
Canope, 29 ἐν ἐκάστῳ τῶν ... δευτέρων ἱερῶν  ... etc.;
dém. : n; 'rpi mh-II.

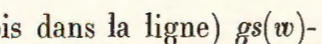
Canope, 37 τῶν δευτέρων καὶ τρίτων (ἱερῶν) ; dém. :
n; 'rpi mh-II n; 'rpi mh-III.



Memphis, R 14 τῶν δευτέρω[ν καὶ τρίτων ἱερῶν] r3-prw ... ;
dém. : n; 'rpi-w mh-II n; 'rpi-w mh-III.

A la ligne 13 de Canope, l'ordinal grec est remplacé, sans que l'on puisse en donner une raison très sûre, par le cardinal égyptien, tant en démotique qu'en hiéroglyphique. Spiegelberg constate aussi le fait sans en proposer d'explication (2). Dans les autres cas, le démotique emploie couramment une forme qui remonte au moyen-égyptien (3), mais qui devient la seule courante en néo-égyptien (4), pour aboutir au copte μεζ, formatif des nombres ordinaux en cette langue (5). Aussi trouvons-nous cette forme même dans le texte hiéroglyphique. Cependant, par un désir visible de dérouter le lecteur et aussi de montrer leur virtuosité, les scribes de Canope ont employé, ligne 37, les formes  et , courantes en moyen-égyptien, mais dont seule  se trouve encore en néo-égyptien.

b) πρώτος. Une place à part doit être accordée dans nos textes au nombre ordinal πρώτος. Voici un relevé de ses formes :

Canope, 25 : ἐν τοῖς πρώτοις ἱεροῖς  m-hnw n gs(w)-prw
hntt; dém. : 'w = f hn n; 'rpi mh-I.

Canope, 26 : τῶν πρώτων ἱερῶν  (2 fois dans la ligne) gs(w)-
prw hntt; dém. : hr n; 'rpi mh-I.

Canope, 28 : ἐν ... ἱεροῖς τῶν πρώτων  ...  m r3-pr(w)
imy-t(w) gsw-prw hntt; dém. : n; 'rpi mh-I.

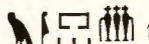
(1) Se trouve aussi deux fois à la ligne 16.

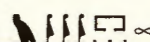
(2) SPIEG., D. G., § 91.


(3) GARDINER, Grammar, § 263.

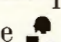
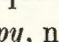
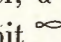
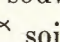
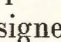
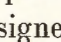
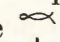
(4) CHAÏNE, Notions, II, § 213.

(5) CHAÏNE, Éléments, § 488 et seq. et STEIN., K. G. 2, § 182 et seq.

Canope, 37 : τῶν τε πρώτων ἱερῶν  m gs(w)-prw hntt; dém. :
n; 'rpi mh-I.

Canope, 29 : ἐν ἐκάστῳ τῶν πρώτων ... ἱερῶν  m gsw-
prw mh w'; dém. : n n; 'rpi mh-I.

Memphis, R 14 : τῶν τε πρώτων ... ἱερῶν  m r3-prw
nb hr rn-f n mh-1; dém. : n n; 'rpi-w mh-I.

Généralement la transcription hiéroglyphique diffère de la transcription démotique. Il est bon toutefois de remarquer que nous ne trouvons pour « premier » en hiéroglyphes ni l'antique  (1) tpy, ni le néo-égyptien  h;wtj (copte ΖΟΥΙΤ), mais hntyt qui, ailleurs aussi, a souvent le sens de premier; lorsque hntyt n'apparaît pas, nous avons soit , soit même . Cette façon d'exprimer l'ordinal de 1 n'est pas normale. Il ne semble pas qu'on la retrouve en copte et elle n'est pas fort courante en démotique. Comment l'expliquer? — d'autant qu'elle forme apparemment un non-sens, puisque littéralement l'expression signifie : « complétant 1 ». On peut compléter 2 ou 3 à l'aide d'une ou de deux unités, mais non 1. Aussi Sethe, dans son ouvrage sur les Nombres et les noms de nombres chez les anciens Égyptiens (2), a-t-il tenté une interprétation. Il pense qu'on ne peut lire, à la place de , hntyt, en ne donnant au signe  qu'une valeur idéographique, puisque dans un cas (Canope, ligne 29) nous avons l'orthographe phonétique . Il propose donc de lire « temples hors de la classe n° 1 », en sous-entendant le mot « classe ». Il est cependant plus simple de constater le fait et d'admettre qu'à un moment, dans des documents assez artificiels, on a écrit cet adjectif numéral bizarre parce que d'ailleurs, comme Sethe le remarque lui-même, on avait perdu conscience de l'étymologie de la particule mh précédant le nombre cardinal pour former un nombre ordinal. Du reste un phénomène analogue se retrouve dans la Chronique démotique. Il nous paraît plus prudent d'admettre un fait un peu aberrant que de faire une hypothèse invérifiable et qui se heurte à l'écriture phonétique de la ligne 29 de Canope.

(1) GARDINER, Grammar, § 263.

(2) SETHE, Von Zahlen und Zahlwörter bei den Alten Ägyptern, Strasbourg 1916, p. 113 et seq.

§ 21 Nombre itératif. — Pour exprimer le nombre de fois qu'une chose est faite, on utilise le mot *sp* « fois », qu'on fait suivre du nom de nombre.

Memphis, R 7 : *Θεραπεύειν τὰς εἰκόνας τρεῖς τῆς ἡμέρας*
 (sic) (lire) *šms hntyt ipn m sp 3 m hrt hrw* ;
 dém. : *sp III hr hrw* « rendre un culte à ces statues trois fois par jour ».

Remarquons que dans le texte hiéroglyphique *sp III* est introduit par *m* que nous retrouvons en copte sous la forme de \bar{n} . Notre texte démotique au contraire ne présente pas cette préposition ⁽¹⁾. En copte, régulièrement, le nombre précède le mot « fois » qui est très souvent introduit par \bar{n} ; ex. : $\Lambda\Upsilon\text{M}\bar{\Lambda}\text{P}\bar{\eta}$ $\text{NCA}\bar{\Lambda}\bar{\eta}$ $\bar{\text{N}}\text{CA}\text{H}$ (A) : « on le jeta dans les liens sept fois » (Lettre de Clément, VII, 9 ⁽²⁾).

§ 22 Mesures. — a) de surface : *ἀρουρα*. Memphis N 24 *st:t* ; dém. non traduit. Cf. *st:t-ht c-τωρε*.

D'après un texte d'Hérodote, antérieur toutefois de deux siècles et demi environ à notre décret, nous savons que l'aroure est un carré de cent coudées égyptiennes de côté : ce qui donne un carré de 52 m. 80 de côté, soit : 2756 m², 25 de surface ⁽³⁾.

b) de capacité : *Ἀρτάση*. Memphis, N 24 :

Ce texte est peu clair. D'après Griffith ⁽⁴⁾, la stèle de Damanhour porte que l'on peut interpréter = *hk:t* 8. Hess rejette, dans son livre, cette interprétation ingénieuse parce que, par des comparaisons avec d'autres textes du musée de Berlin, il pense que l'artabe équivaut à l'hékat.

⁽¹⁾ Voir à ce sujet : ORT-GEUTH., *Gram. dém.*, § 120 ; SPIEG., *D. M.*, § 412 est beaucoup moins complet.

⁽²⁾ Exemple relevé par CHAÏNE, *Éléments*, § 491.

⁽³⁾ Ἡ δὲ ἀρουρα ἑκατὸν πηχέων ἐστὶ αἰγυπλίῳ πάντη, ὃ δὲ αἰγύπτιος πηχὺς τυγχάνει ἴσος ἐὼν τῷ σαμίω (Hérodote II, 168). Pour le calcul et les indications métriques, voir la note de Legrand dans son édition, *Collection Budé*, t. II, p. 184.

⁽⁴⁾ Cité par Hess dans son livre : *Der demotische Teil der dreisprachigen Inschrift von Rosette*, Freiburg (Schweiz), 1902, p. 62.

Cependant Bouché-Leclercq ⁽¹⁾ admet par des calculs faits d'après les mesures grecques, que l'artabe, dont la capacité du reste a varié, équivaut à 36 l. 45, mais peut avoir une valeur supérieure jusqu'à 39 l. 39. On voit que nous sommes loin de l'hékat dont Gardiner ⁽²⁾ fixe la valeur à 4 l. 785. Or avec la lecture de Griffith, nous serions entre les deux capacités indiquées par Bouché-Leclercq $8 \times 4,785 = 38,280$. Nous pensons donc que c'est à cette lecture qu'il faut s'arrêter.

Le texte hiéroglyphique qui n'avait pas de mot correspondant à ce vocable d'origine perse aura donné son équivalent en hékat, tandis que le grec empruntait le mot, comme le démotique qui l'a légué au copte : $\rho\tau\omicron\upsilon\kappa$ ⁽³⁾.

Κεράμιον : Memphis, N 24-25 : l'équivalence n'est pas claire
 ? *m irp-sn* ; dém. : *n p; irp r 1 ; h* « du vin par 1 aroure » : cf. le présent travail (*Vocabulaire, sub voce*).

§ 23 L'expression du temps. — A l'étude du nombre, nous rattacherons celle de l'expression du temps.

a) Voici d'abord les noms des jours :

ρουμενία :

	la nouvelle lune	Canope, 18		dém. : <i>ssw I</i>
	le premier jour du mois	— 19		<i>ssw I</i>
		Memphis, R 12		<i>ssw I</i>

τριακάδα : le trentième (jour du mois). Memphis R 10 : (lire) ;
 dém. : *rkhj* ($\lambda\lambda\kappa\epsilon$). Les autres jours n'ont pas de noms spéciaux :

τετράδι « le quatrième jour ». Memphis N 1 dém. : [*ssw IV*]
 τὴν πέμπτην « le cinquième ». Canope 3 *ssw V*
 ὀκτωκαιδεκάτη « le dix-huitième ». Memphis N 1 *ssw XVIII*

On remarque que, seul, le nom du dernier jour du mois est encore employé : il a même survécu en copte : $\lambda\lambda\kappa\epsilon$. Dès Canope, le vieux mot indiquant le

⁽¹⁾ *Histoire des Lagides*, III, p. 184, n. 2.

⁽²⁾ *Grammar*, p. 198.

⁽³⁾ Sur ce mot, il convient de se reporter aux remarques de Sethe dans : *Nachrichten von der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen. Philolog. Histor. Klasse*, 1916, Heft, 1, p. 112-133 (article intitulé : *Spüren der Perserherrschaft in der späteren ägypt. Sprache*) $\rho\tau\omicron\upsilon\kappa$ est traité p. 112.

premier jour du mois est complètement tombé en désuétude dans la langue courante; aussi, lorsque l'Écriture Sainte sera traduite en copte le mot νομηνία sera rendu (I Rois XX, 24 par exemple) par : 24 ΜΠΕΒΟΥ (S.)

b) Voici les noms des mois contenus dans nos textes :

Mois macédoniens :	Ἀπελλαίος	Canope 1		dém. : 'plis
	Δίου	Canope 3		Tis
	—	13		Tis
		Memphis N 1		(1)
	Ξανδικού	N 1		ksntks

c) mois égyptiens :

Memphis, R 12	τοῦ Θῶου		dém. : tpj ;h ssw I	(ΘΩΟΥΤ)
—	N 28 [παῶφι]		'bd 2 pr ssw XVII	(ΠΑΟΠΙ)
Canope, 26 (2)	χοιάχ		ssw XXIX	(ΧΟΙΑΚ)
—	27, 29 τυβί		n tpj pr-t	(ΤΩΒΙ)
Memphis, N 1	Μεχείρ		II-nw pr-t	(ΜΕΧΙΡ)
Canope, 18, 19	Παῦνι		II-nw šmw	(ΠΑΩΝΙ)
Memphis, R 10 (3)	Μεσωρή		IV-nw šmw r'kj	(ΜΕΣΩΡΗ)

Nous n'avons jamais dans nos documents qui sont officiels la transcription du nom courant des mois; les dates sont données d'une manière analogue à celle qui apparaît dans les documents officiels des Pharaons de l'époque classique. Mais on voit qu'à la notation ancienne « mois deux de... », on préfère : « deuxième de... », etc. Tous les noms de mois transcrits en grec sont d'origine bohaïrique, comme le laissent voir les équivalents coptes que nous avons ajoutés entre parenthèses.

(1) Nous ne donnons pour ce mot mis par erreur au début de la pierre de Nobaireh aucun équivalent grec puisqu'il n'en présente pas. Cf. présent travail, p. 7, l'explication de la date inexacte qui se trouve en tête de cette stèle.
 (2) Et 32 ; dém. : IV-nw ;h-t .
 (3) Et Canope 14 ; dém. : IV-nw šmw ssw I.

§ 24 Expression grammaticale du temps. — a) Génitif simple. Quand un mot au génitif exprime une date précise, il est rendu en égyptien par un substantif à l'état absolu.

Canope, 1	ἔτους ἐνάτου		h;t-sp 9-t	dém. : idem.
Memphis, N 1	—		h;t-sp 9	—

Mais lorsqu'un génitif absolu indique une date par rapport à des personnages (cf. Κικέρωνος ὑπάτου ὄντος), l'égyptien le rend par une subordonnée à valeur circonstancielle commençant par : c'est déjà la forme participiale copte.

Memphis, N 4-6 : Πύρρας ἀθλοφόρου Βερενίκης ... iw Pr; ... f;(t)-šp-n-knt m-b;h (B.) : « tandis que Pyrrha était canéphore devant Bérénice » même tour en démotique — Exemple similaire : Canope 2.

b) Génitif de temps, employé après le multiplicatif τρίς.

Memphis, R 7 : τρίς τῆς ἡμέρας = (lire); dém. : hr hrw : hr n'a un sens distributif en démotique que dans cette expression (2) « = par jour » — cf. le présent travail au § 21. En réalité nous avons ici pour traduire le grec le reste d'une vieille expression désormais figée m hrt-hrw qui signifie : « chaque jour » (cf. Wb., III, 391).

§ 25 Date marquée par ἐπί + génitif. — a) Lorsque la préposition est suivie d'un nom propre, l'ensemble est rendu en égyptien par une phrase non verbale à prédicat substantival, où sujet et prédicat sont simplement juxtaposés, sans qu'il soit fait usage de copule (3).

Memphis, N 3 : ἐφ' ἱερέως Ἀλεξάνδρου... Ἀέτου ... w'b n (A.) ;y;dws; litt. : « Prêtre d'Alexandre... Aétos. »

(1) Dans l'original la femme portée sur la tête une double antenne. Peut-être la corbeille mal gravée (?)
 (2) SPIEG., D. G., § 294; cf. présent travail : prépositions.
 (3) Cf. LEFEBVRE, Gram. ég. class., § 605.

Ici Spiegelberg et Sethe ajoutent w dans la version démotique, mais dans l'exemple similaire de Canope 1, | ne se trouve ni en démotique, ni en hiéroglyphique.

b) Dans les autres cas, ἐπί + génitif marquant le temps, se rend par diverses locutions prépositives : m (dans) devant un nom commun, hr (sous) devant « sa majesté ».

Memphis, N 13 et R 5 : ἐπί τῆς αὐτοῦ βασιλείας ... m rk.f n mdt-nb-w⁽¹⁾. « En son temps de monarchie »; dém. : n p:j = f h:w ntj [Pr^c].

Memphis, N 15 : ἐπί τοῦ πατρὸς αὐτοῦ ... hr hm it.f šps; dém. : r-hr p:j = f jt.

Memphis, N 15-16 : ἕως τοῦ πρώτου ἔτους ἐπί τοῦ πατρὸς αὐτοῦ ... nfryt-r h:t-sp 1.t hm it-f šps « jusqu'à l'an I de la majesté de son auguste père »; dém. : r-hn(r) h:t-sp 1.t r-hr⁽²⁾ p:j = f jt.

Le parallélisme du grec et du démotique avec l'exemple précédent fait que Spiegelberg, note 84, propose de rétablir devant |; Sethe avait déjà proposé la même correction et elle paraît tout à fait justifiée.

c) ἐπί + génitif pour indiquer la durée⁽³⁾.

Canope, 1 : ἐπί ἡμέρας πέντε : « cinq jours durant » ... r hrw 5, litt. : « jusqu'à cinq jours »; dém. : š^c hrw V.

§ 26 Datif exprimant le temps. — Nos textes présentent une double traduction du datif de temps grec : tantôt ils le rendent par l'état absolu, tantôt par la préposition.

⁽¹⁾ Pour ce curieux mot composé, cf. présent travail, chap. : Expression de l'abstraction.

⁽²⁾ Pour cette préposition voir SPIEG., D. G., § 339 et 382.

⁽³⁾ Ce sens paraît légèrement différent du sens courant « sous » que nous venons d'examiner ; comme le suggère l'emploi du égyptien, qui le traduit, il doit provenir de ἐπί + gén. au sens de « vers ». cf. MADVIG, Syntaxe grec., trad. Hamant, § 73 h. D'ailleurs, on passe assez facilement de : « du temps de » à « pendant »; ἐπί τῆς δημοκρατίας « du temps de la démocratie » ou « pendant la démocratie ».

a) Canope, 1 : μηνὸς Ἀπελλαίου ἐσδόμη, Αἰγυπτίων δὲ Τυβί ἐπλακαιδεκάτη ... p:lyws ssw 7 tpy prt ssw 17 n imyw t; mri. « Le 7 d'Apellaios, le 17 du premier mois de Peret pour les Égyptiens »; dém. : plis ssw VII (le reste n'est pas traduit).

Memphis, N 1 : même tour.

Canope, 2 ταύτη τῇ ἡμέρᾳ ... cf. idem. Memphis N 6 ...; dém. : m hrw pn; dém. : n hrw pn.

b) Le m alternant avec le n apparaît même parfois dans le texte hiéroglyphique.

Canope, 13 : τῇ πέμπτῃ τοῦ Δίου ... n Dy:ws ssw 5; le démotique aussi a n⁽¹⁾.

Canope, 18 : τῇ ἑορτῇ ταύτῃ ... m hrw n hb pn; dém. : n n;hrw n p; hb.

Canope, 18 : νομηνία τοῦ Παῦνι μῆνός ... ibd 2 šmw ssw 1. Ici le m fait défaut parce que cette notation suit l'expression m h:t-sp 9 qui en est pourvue; cf. l. 19 où m h:t-sp ne figure pas : ... Le démotique dans ces deux cas est rigoureusement parallèle.

c) Notons deux fois, pour exprimer le temps, d'autres tournures prépositionnelles.

Canope, 3 : εἰς τὴν πέμπτην τοῦ Δίου ... r dy:ws ssw 5; dém. : texte de Kom-el-Hisn n, texte de Tanis r.

Canope, 18 : ἐν τῷ ἐνάτῳ ἔτει ...; dém. : n h:t-sp IX.

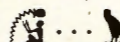
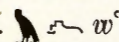
⁽¹⁾ Pour cet emploi, cf. SPIEG., D. G., § 271. Cette construction est courante en copte. Luc xxii, 1, τῇ δὲ μιᾷ τῶν σαββάτων est traduit ΝΟΥΛ ΜΠΚΑΒΑΤΟΝ, cf. CHAÏNE, Éléments, § 819.


CHAPITRE III

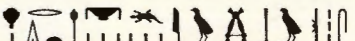
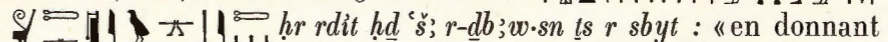
SUBSTANTIF : VALEUR SPÉCIALE DES CAS

§ 27. Pour l'étude des correspondances morphologiques et sémantiques des substantifs grecs et égyptiens, nous renvoyons à la partie de ce travail réservée au vocabulaire. Elle formait, nous a-t-il semblé, un bloc trop important pour interrompre l'étude des équivalences grammaticales et il était difficile de la dissocier. Aussi l'avons-nous groupée à part dans la deuxième moitié de cet ouvrage. Nous n'envisagerons ici que la syntaxe du substantif, c'est-à-dire la manière dont l'égyptien a rendu certains emplois des cas qui ont en grec une valeur très déterminée.

§ 28. a) GÉNITIF PARTITIF. — L'égyptien le rend au moyen du *m* dit « partitif »⁽¹⁾ en hiéroglyphes, mais en démotique il substitue à cette construction une proposition relative.

Canope, 15 : τῶν... ἱερέων τῶν αἰρουμένων « les prêtres... parmi ceux choisis... » ...  *w'b(w)... m stp(w)...* « les prêtres parmi ceux choisis... »; dém. : *w'b... ntj 'w stpw*.

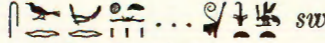
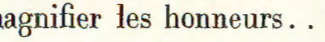
b) GÉNITIF DE PRIX. — L'égyptien, ayant eu de la peine à traduire ce génitif, a employé toute une longue explication : tandis que l'hiéroglyphique offre  + infinitif, au sens du gérondif, le démotique a la tournure participiale qui est si courante en copte.

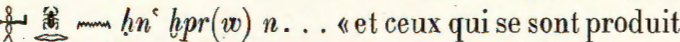
Canope, 10 : τιμῶν μειζόνων « à grands frais »   *hr rdit hd 'š; r-db; w-sn ts r sbyt* : « en donnant

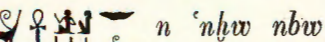
⁽¹⁾ Cf. LEBEVRE, *Gram. ég. class.*, § 200 et 490, 5.

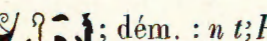
une quantité d'argent en échange de ces (céréales, argent) montant à leur valeur»; en démot. correspond seulement : *n s' r 'w = f tsj n hd* : «pour un prix qui était élevé en argent» — pour *s' r* cf. copte *ⲱⲗⲗⲁⲣ* : prix.

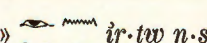
§ 29. LE DATIF. — a) Son emploi le plus fréquent est celui que l'on appelle *dativus ethicus* ou «datif d'intérêt», indiquant que l'action s'accomplit «pour» telle ou telle personne ou à son profit :

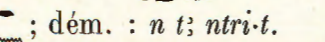
Canope, 11 : *αύξειν... τὰς τιμὰς... βασιλεῖ* | ...  *swr dsr ht... n n-sw-bit* : «augmenter et magnifier les honneurs... pour le roi»; dém. : *r dj-t hpr-f n md-ph-t-w ntj mtw Pr-^s; 'w.s.*

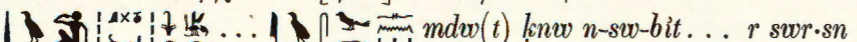
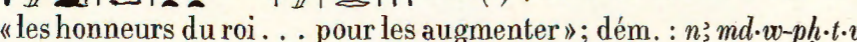
Dans la même phrase *καὶ τοῖς γονεῦσιν* : «et ceux qui sont pour leurs pères»  *hn' hpr(w) n...* «et ceux qui se sont produits pour...» — même exemple l. 17.

Canope, 14 : *πᾶσιν ἀνθρώποις* «pour tous»  *n 'nhw nbw*; dém. : *n rmt nb.*

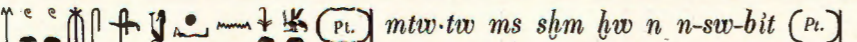
Canope, 27 : *τῇ βασιλίσση* ; dém. : *n t; Pr-^s; t*; même exemple 28, *in fine.*

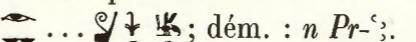

Canope, 28 : *καὶ ἄγουσιν αὐτῇ*... «on fait pour elle...»  *ir-tw n.s.*

Canope, 33 : *τῇ θεῷ* «pour la déesse» ; dém. : *n t; ntri-t.*

Memphis, R 5 : *τὰ ὑπάρχοντα τ[ίμια]... τῷ... βασιλεῖ... ἐπαύξειν.* | ... |  *mdw(t) hnw n-sw-bit... r swr-sn* : «les honneurs du roi... pour les augmenter»; dém. : *n; md-w-ph-t-w ntj mtw Pr-^s;... r dj-t 'zi-w.*

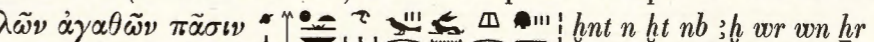
Nous constatons ici que l'égyptien a tourné autrement que le grec et qu'au lieu d'écrire : «les honneurs pour le roi», il a mis : «les honneurs du roi.» Le texte est très compréhensible ainsi, mais devant l'ensemble des autres exemples et surtout devant celui qui suit immédiatement, on peut se demander, s'il ne faudrait pas rajouter un *n* qui serait tombé devant *n-sw-bit*.

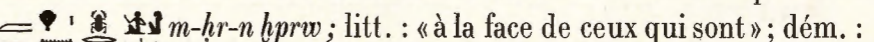
A la ligne R 7, en effet, *ιδρύσασθαι... βασιλεῖ... ξόανον* est traduit :  *mtw-tw ms shm hw n n-sw-bit (Pr.)* : «et l'on façonnera une statue sacrée pour le roi Ptolémée»; dém. : *mtw-w dj-t h' shm-ntr n Pr-^s.*

Exemple similaire l. R 11-12. *ἀγειν ἐορτὴν... τῷ βασιλεῖ* : ... ; dém. : *n Pr-^s.*

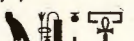
Comme ces nombreux exemples le prouvent, l'équivalent du «datif d'intérêt» grec est couramment dans les deux versions égyptiennes la préposition *n* suivie du substantif.

b) Dans deux cas toutefois, on a eu recours à d'autres tournures : il semble que ce soit dans le but de donner une nuance plus emphatique aux éloges décernés au roi, d'où l'emploi d'expressions ou de prépositions plus rares que le simple *n* égyptien. Le démotique ici suit de près l'hieroglyphique.

Memphis, N 28 : «(La cause initiale) de beaucoup de biens pour tous» : *πολλῶν ἀγαθῶν πᾶσιν*  *hnt n ht nb ; h wr wn hr tpyw-t* : «le commencement de toutes choses utiles et grandes (litt. : qui sont sous =) entre les mains de ceux qui sont sur la terre»; dém. : *t; h; t n; md-nfr-w 'r hpr n rmt nb* : «le commencement des biens qui sont arrivés à tout homme.»

Canope, 10 : *καταλείποντες ἀθάνατον εὐεργεσίαν ταῖς τε νῦν οὔσιν* : «laissant derrière eux un bienfait immortel aux contemporains»  *m-hr-n hprw*; litt. : «à la face de ceux qui sont»; dém. : *'r-hr⁽¹⁾ n; 'r hpr*; litt. : «devant, face à ceux qui sont.»

c) *Datif de moyen* (= instrumental). L'égyptien emploie dans ce cas le *m* instrumental⁽²⁾, fréquent à l'époque classique, auquel correspond en démotique un *n* que l'on trouve couramment en copte.

Canope, 37 : *ἀναγραψάτωσαν... εἰς στήλην... ἱεροῖς γράμμασιν* : «qu'ils écrivent sur une stèle au moyen de lettres sacrées»  *m sš n pr-nh* «avec des lettres de la maison de vie»; dém. : *n sh pr-nh*. — Cf. *Ⲙⲫⲣⲁⲛⲱ* (B.) sage, magicien.

⁽¹⁾ Pour cette préposition, cf. SPIEG., *D. G.*, § 339 et 382.
⁽²⁾ Cf. LEBEVRE, *Gram. ég. class.*, § 490, 3; SPIEG., *D. G.*, § 372 e; MALLON, *Gram.*, § 316, 3.

§ 30. ACCUSATIF DE RELATION. — Nous n'en possédons que deux exemples de sens à peu près semblable, aussi la tournure correspondante en égyptien est-elle la même.

Memphis, N 2 : και τὰ πρὸς τοὺς θεοὺς εὐσεβοῦς; litt. : « pieux en ce qui concerne ce qui regarde les dieux » ↑ ↓ ⊙ 7 7 7 mnḥ-ib ḥr ntrw : « d'un cœur bienveillant envers les dieux » — mnḥ-ib qui, à lui tout seul, traduit εὐσεβής est une tournure tout à fait analogue à l'accusatif de relation grec; elle peut se traduire littéralement : « excellent en ce qui concerne le cœur »; dém. : ntj n; mnḥ ḥ;tj = f 'r n; ntr.w : « dont le cœur est excellent envers les dieux. »

Memphis, N 11 : τὰ πρὸς θεοὺς εὐεργετικῶς διακειμενος : « dans des dispositions bienveillantes en ce qui concerne les dieux » (sw ḥm-f) A ↓ ⊙ / | = A A A m ib n ntr mnḥ ḥr ntrw : « Or, Sa Majesté avait les dispositions (ib) d'un dieu bienveillant envers les dieux »; dém. : r ḥ;tj = f mnḥ ḥr n; ntr.w. « Comme son cœur était bienveillant envers les dieux ».

§ 31. Avant de passer à l'étude du verbe, rattachons à ces quelques remarques sur l'emploi des cas l'examen du complément de matière. Le grec a deux tournures : il emploie le nom de la matière précédé de la préposition ἐκ, ou un adjectif dérivé de ce nom. Dans ces deux cas, l'égyptien hiéroglyphique de nos textes a recours à m devant le nom, selon l'exemple ancien de Westcar (X, 12) | — — — | — « un lit de briques ».

Memphis, R 4 : [στήλην ἐκ σ]τερεοῦ λίθου | — — — | — ḥ'w n 't rwdt « une stèle en pierre dure »; dém. : wjt (n) 'nj drj.

Canope, 36-37 : στήλην λιθίνην : | | | | — — — — wd n inr : « une stèle de pierre »; dém. : wit n 'ni. La correspondance du démotique et des hiéroglyphes est si grande ici qu'il paraît indigné de supposer que l'orthographe | | | | — est simplement la transcription du vocable démotique wit.

Canope, 29 : ἄγαλμα χρυσοῦν | — — — — shm-ntr m nb : « une statue divine en or »; dém. : w' shm-ntr n nb.

Memphis, R 7 : ναὸν χρυ[σοῦν] | — — — — k;r šps m d'm⁽¹⁾ « un naos précieux d'or-djam »; dém. : t; g; n nb.

Memphis, N 17 : ὀθονίων βυσσίνων : « toiles de Byssus » ⊙ = — — — — tr m P;kt : de la toile de « Paquet »; le démotique ici a une expression toute différente.

A la ligne N 24 se trouve une variante intéressante de ce dernier exemple : au lieu de ⊙, m, nous avons n, — — — —. Il semble ressortir de ceci que, si par un souci d'archaïsme on essayait encore d'écrire m comme en moyen-égyptien⁽²⁾, on prononçait déjà n, comme en démotique et en copte; d'où les échanges instructifs que nous constatons entre ces deux prépositions dès le néo-égyptien.

En copte : κκοϥρ ἡνοϥβ : un anneau d'or. — ραναρσρ ἡνοϥβ 21 ραρ : des trésors d'or et d'argent (Prov. III. 14)⁽³⁾.

⁽¹⁾ Pour cette graphie de d'm, cf. Edfou, III, 119, 8 — — — —. Il nous a paru très difficile d'adopter pour le signe | — — — — une lecture certaine : Hd et k;r peuvent faire l'affaire tous deux. Ce n'est en tous cas pas le terme plus récent g'yt, puisque les adjectifs qui qualifient le mot qui nous occupe ne sont pas au féminin.

⁽²⁾ Cf. LEFEBVRE, Gram. ég. class., § 490, 5.

⁽³⁾ Cf. CHAÏNE, Éléments, § 209.

CHAPITRE IV

LE VERBE ET LES PROPOSITIONS

§ 32. Avant d'en arriver à l'examen des prépositions et des particules, nous étudierons comment ont été rendues les formes verbales grecques dans les propositions. Nous réservons une place spéciale au participe dans ce chapitre, car il joue en grec un rôle très important, puisqu'il peut remplir, à peu d'exceptions près, la fonction de n'importe quelle autre proposition subordonnée.

Comme nos textes sont d'ordre administratif et ne contiennent pour ainsi dire que des propositions subordonnées, c'est à l'étude de celles-ci que nous nous appliquerons uniquement.

A. — LES PROPOSITIONS COMPLÉTIVES

§ 33. PROPOSITION INFINITIVE. — Parmi les propositions complétives, ce sont certainement celles qui ont le plus gêné les traducteurs du texte grec en égyptien hiéroglyphique. La structure de certaines phrases, tant dans le décret de Canope que dans celui de Memphis, montre à l'évidence que c'est sur le grec que ces parties des versions égyptiennes ont été faites. Ce qui a surtout embarrassé les interprètes, c'est l'expression du sujet. Après un certain nombre d'hésitations, ils se sont servis, en beaucoup d'endroits du décret de Memphis, du très commode conjonctif, dont le seul inconvénient qu'il présentât était de n'être pas classique. Nous traiterons donc à part Canope et Memphis et nous constaterons ainsi qu'il y a dans le premier de ces documents des tournures tout à fait étranges qui doivent provenir du manque d'habileté des traducteurs.

§ 34. a) Un moyen assez élégant de rendre la proposition infinitive est de la supprimer. C'est ce qui a lieu à la ligne 13 de Canope.

ἐπει καὶ... συμβέβηκεν καὶ τὴν γένεσιν βασιλέως... γενέσθαι... « puisqu'il s'est produit que la naissance du roi... a eu lieu... » — ... (Pl.) : r-ntt hpr shn nfr... mswt n-sw-bit (Pl.) : « puisqu'il s'est produit un événement heureux... (litt. =) à savoir : la naissance du roi de la Haute et de la Basse Égypte Ptolémée ». mswt, très habilement, remplace le verbe « naître » et est en apposition au sujet de la proposition qui introduirait la complétive : shn nfr; dém. : n d-t hpr = f'w.r = s shn nfr... 'w.r = w msj; litt. : = « puisqu'il est arrivé qu'il y a eu un bon événement... (qu)'on a mis au monde... » À la proposition qui introduit la complétive, le démotique a juxtaposé une proposition introduite par 'w qui a un sens nettement subordonné (1).

b) Dans d'autres cas, cette tournure, courante en démotique et en copte après hpr (ωωπε), a été employée en égyptien hiéroglyphique.

Canope, 21 : καὶ μὴ συμβαίη τινὰς τῶν... ἐορτῶν... ἄγεσθαι... ἐν τῷ θερεί ... iw bn-s shn hpr iw wn hbw... iw ir-tw-w m smw; litt. : « et (pour que) l'événement ne se produise pas qu'il y ait des fêtes... qui soient célébrées en été... »

Le parallélisme de la suite nous paraît résulter d'une tentative de l'égyptien pour rendre le balancement antithétique que le grec rend ici par δέ... : ἐτέρας

δέ... ἄγεσθαι « et que les autres... soient célébrées » — ... iw wn kt-ht hbw... ir-tw-w m prt; litt. : « et qu'il y ait d'autres fêtes... qui soient célébrées en hiver. »

Le démotique est parallèle à l'hiéroglyphique : r bn 'w = s shni hpr r wn, hin (20E1NE) n n; hb-w... etc. « pour qu'il ne se produise pas que des fêtes... »

(1) Pour ces propositions après hpr, on trouve une indication dans SPIEG., D. G., § 523. Pour les propositions parallèles en copte : cf. CHAÏNE, Éléments, § 852. (Nous y reviendrons un peu plus bas.) En hiéroglyphes ne paraît guère devoir être interprété comme un passif, à cause du contexte et de l'équivalent grec.

Dans les dialectes coptes la construction ε + infinitif causatif après ωωπε se trouve en sahidique mais jamais en bohairique, ce dernier se servant du conjonctif : ΛCΩΩΠΕ ΔΕ ΕΤΡΕ ΠΗΚΕ ΜΟΥ (Luc : XVI, 22) : « il arriva que le pauvre mourut. » Spiegelberg (1) renvoie pour la construction de ωωπε avec ε à l'Apocalypse d'Élias rédigée en sahidique et en achmimique. Pourrions-nous ainsi déceler, chez les rédacteurs du décret de Canope, une tournure qui indique un dialecte?

c) Dans un autre passage de Canope, où συνέβη est également suivi d'une proposition infinitive, les deux textes égyptiens ont tourné la difficulté de la même façon :

Canope, 24 : συνέβη ταύτην... μετέλθειν : « il arriva que cette (princesse)... partit (au ciel) » — ... iw shn is nirt tn... 'k-s r pt. « Il arriva donc que cette déesse... alla au ciel ». Noter l'anticipation du sujet du verbe 'k-s; dém. : r shn = s t;i ' = s (n) rn-t sm r t; p-t. « Il arriva que celle-ci, alors qu'elle était vierge, partit pour le ciel ».

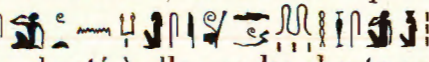
d) Deux autres propositions infinitives grecques dont — il est important de le noter — le verbe précède le sujet à l'accusatif, ont été traduites par des infinitifs égyptiens, dont le sujet est introduit par in (2).

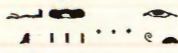

Canope, 33 : (ὅταν ὁ... σπόρος παρασῆ) ἀναφέρειν τὰς ἱεράς παρθένους σλάχυς « (chaque fois que la moisson aura lieu) les vierges sacrées porteront des épis » f; hmsw in sm'wt « apporter des épis par les chanteuses »; dém. : mtw n; sm'i-w fi hms.

Canope, 32 : κατασκευάσαι τὰς παρθένους... ἀλλοῦ ἀγαλμα rdit in rnnwt-hmwt... ir-tw kt rpt; litt. : « faire par les jeunes filles que soit faite une autre statue féminine. » Le démotique a le conjonctif également.

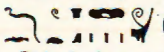
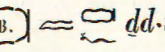
Il est à remarquer qu'ainsi construit l'infinitif revêt à nos yeux un sens passif. Du reste nous trouvons plusieurs fois cette construction mais avec le passif en tw.

(1) SPIEG., K. H., p. 203, n. 1. — (2) LEFEBVRE, Gram. ég. class., § 400.

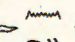
Canope, 34 : ἄδειν δ'εἰς αὐτήν... ἀνδρας καὶ γυναῖκας... οὓς ἀν ὑμ-
 νους... «des hommes et des femmes... chanteront pour
 elle... des hymnes que...» 
 ḥs-tw n k; s in dm;w ḥswt : «il sera chanté à elle par les chanteurs
 et chanteuses⁽¹⁾»; dém. : mtw n; ḥsw 'h;wj... dd = s n-ss.

Canope, 35-36 : Construction analogue : καὶ τὸν... ἄρτον... ἔχειν ἴδιον
 τύπον. Remarquons que le sujet précède le verbe)  ...
 'kw... ἱr-tw-f wp m kfn : «le pain... sera
 fait distingué (des autres) en pain kefen⁽²⁾»; dém. : 'k... mtw-w
 dj-t hpr n = f w' kfn.

L'égyptien a tenu à conserver l'ordre du grec en mettant le sujet «pain»
 (οεικ) en anticipation et en le reprenant, comme il est de règle, après
 le verbe par le pronom suffixe. Après le dernier exemple, vient une nouvelle
 complétive au passif en -tw, qui est au conjonctif en démotique.

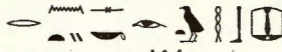

καὶ καλεῖσθαι βερενίκης ἄρτον : «et qui sera appelé pain de
 Bérénice».  (B.) =  dd-tw 'kw n (v.) m rn-f : «Et l'on
 dira pain de Bérénice pour son nom»; dém. : mtw-w dd n-f... etc.

Autres exemples de passif en -tw aux lignes 14 (καταλεχθῆναι
 τοὺς ἱερεῖς...), 16 (μετέχειν δὲ καὶ τοὺς ἐκ τῆς πέμπτης
 φύλης) et 33 (ὑμνεῖσθαι δ' αὐτήν). Comme ils ne nous apportent
 aucun élément nouveau nous nous contentons de les signaler sans
 les citer entièrement.


e) Le conjonctif est employé, même en égyptien hiéroglyphique, d'une
 manière remarquable, pour rendre la proposition complétive infinitive, chaque
 fois que celle-ci suit l'énoncé d'une nouvelle raison introduite en égyptien
 par  r-ntt.

⁽¹⁾ Pour l'emploi du passif en -tw dans les complétives, voir : LEFEBVRE, *Gram. ég. class.*, § 304 ;
 cf. dans le présent travail, d'autres exemples au § 35 c.

⁽²⁾ Dans cet exemple, c'est à peine si ἱr a son sens plein de «faire». Il est presque employé
 comme l'auxiliaire dans le parfait copte par exemple. Mais on peut se demander si ce n'est pas
 une construction un peu artificielle joignant à un passif en -tw un tour semblable à la conjugaison
 analytique du copte.


Canope, 16-17 : καὶ ἐπειδὴ ἄγονται... ἄγεσθαι κατ' ἐνιαυτὸν πανήγυριν
 ...  r-ntt sk ἱr-tw ḥb...
 mtw-tw ἱr ḥ' : «puisqu'aussi une fête est célébrée... qu'on
 célèbre une panégyrie...» — Le démotique a le même tour,
 que nous retrouvons en hiéroglyphes et dans le démotique cor-
 respondant aux passages suivants du grec : ἀπὸ τοῦ νῦν... μίαν
 ἡμέραν... ἐπάγεσθαι : 22, et καὶ ἐπεὶ... μετῆλθεν... συντε-
 λεῖν... συντελεῖσαι δ' αὐτῆς... καὶ καθιδρῦσαι : 28-29. — Dans
 ce dernier cas, du reste, nous n'avons pas une proposition infi-
 nitive, mais une complétive à l'infinitif qui en est proche.

De ces exemples nous pouvons conclure que l'égyptien n'a pas tenté de
 subordonner toutes les propositions, comme le grec. Il considère chaque
 ensemble séparément, comme si les infinitifs, même employés en grec après
 ces causales commençant par ἐπεὶ, ne dépendaient pas en réalité du δέδοχθαι,
 qui se trouve tout au début. On voit que s'il est extrêmement concret et
 précis dans l'emploi des mots, ou des tours qui visent des notions, il est
 beaucoup moins exigeant que le grec dans la structure des rapports syntaxiques,
 des relations établies entre les éléments de la pensée.

f) Mais les essais les plus intéressants, tentés par l'égyptien, pour rendre
 cette proposition si étrangère, au fond, à sa syntaxe, se trouvent aux lignes 12
 et 13 du même décret. Pour conserver le sujet devant le verbe (cf. la remarque
 faite page 55 à propos de l'exemple de la ligne 33), il a tenté un tour
 de force et s'est servi de l'ancien démonstratif-copule  dans des
 conditions qui nous paraissent tout à fait insolites. Spiegelberg a voulu
 rendre ce tour dans sa traduction : «Die Priester, welche in den sämtlichen
 Tempeln Ägyptens sind, sind es, welche⁽¹⁾ Priester der beiden wohlthätigen
 Götter mit ihrem Namen genannt werden sollen.» Il ne paraît pas nécessaire
 d'alourdir ainsi la traduction; l'égyptien certainement ne veut pas dire plus
 que le grec, mais pour conserver en anticipation ce long sujet, comme le grec
 le fait tout naturellement, il a introduit ce pw qui donne au sujet anticipé
 une allure de proposition nominale.

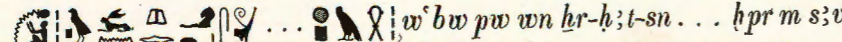
⁽¹⁾ C'est nous qui soulignons.

Canope, 12 : καὶ τοὺς ἱερεῖς τοὺς ἐν ἐκάστῳ τῶν . . . ἱερῶν προσονομά-
ζεσθαι ἱερεῖς καὶ τῶν εὐεργετῶν θεῶν : « et les prêtres qui sont
dans chaque temple seront appelés en outre prêtres des dieux
évergètes. »

 w'bw pw imyw prw-ntrw...
dd-tw w'bw n ntrw mhwi hr rn-sn ; litt. : « les prêtres qui sont dans
les temples, on appellera : prêtres des dieux évergètes, pour leur
nom » = Les prêtres qui sont dans les temples, on les appellera
prêtres des dieux évergètes ; cf. dém. : n ; w'bw nij n n ; 'rpj . . .
mtw-w dd n-w : « Les prêtres qui sont dans les temples, on leur
dira . . . »

On voit que la tournure démotique est beaucoup plus naturelle, beaucoup
moins forcée que la tournure hiéroglyphique ; celle-ci est embarrassée, ici,
pour avoir voulu suivre le grec de trop près.


Canope, 14 : τοὺς δὲ προὔπαρχοντας ἱερεῖς . . . εἶναι ὡσαύτως ἐν ταῖς
αὐταῖς φύλαις : « quant à ceux qui auparavant ont été prêtres,
ils resteront dans les mêmes tribus. »

 w'bw pw wn hr-h;t-sn . . . hpr m s;w
« Les prêtres qui étaient avant eux . . . resteront dans les tribus. »

La tournure n'est pas plus naturelle qu'à la ligne 12. Le dé-
motique, grâce au conjonctif, lui, s'est bien tiré d'affaires ; dém. : n ;
w'bw r wn-n ; -w hpr r hn . . . etc . . . mtw-w hpr n n ; s;w.

La phrase suivante a embarrassé aussi le traducteur pour les mêmes raisons :


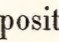
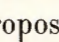
ὁμοίως δὲ καὶ τοὺς ἐκγόρους . . . καταχωρίζεσθαι εἰς τὰς αὐτὰς
φύλας : « pareillement aussi, leurs descendants . . . seront inscrits
dans les mêmes tribus. »

 . . . mitt irw n msw-sn . . .
m ss-w r s;w nty . . . « De même pour leurs enfants . . . en les
inscrivant dans les tribus que . . . »⁽¹⁾ ; dém. : p;j = s smd 'n n

⁽¹⁾ Pour m devant ss dans ce tour, cf. JUNKER, G. D. T., § 176.

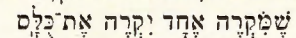
n;j = w hrw . . . 'r = w sh-w r n;j = w s;w : « de même pour
leurs enfants . . . , on les inscrira dans leurs tribus . . . »

Nous avons cru utile d'étudier plus longuement ces deux derniers exemples
pour montrer que l'on ne pouvait ici interpréter l'égyptien que par rapport à
l'original grec, sous peine de traduire d'une manière purement artificielle et
sans doute grammaticalement peu satisfaisante, puisque le sens serait très
forcé ⁽¹⁾.

§ 35. a) Le texte du décret de Memphis montre, dans l'ensemble, une
souplesse plus grande pour traduire les propositions infinitives. Après le
verbe « ordonner »  wd, grec : προσέταξε, la proposition infinitive
grecque est traduite par une proposition verbale égyptienne introduite par
, si elle est positive, et par , si elle est négative. Après
l'expression « il vint à l'esprit des prêtres » : 'k-s m ib n w'bw, grec : ἔδοξεν,
l'égyptien rend la proposition infinitive par une proposition verbale introduite
par le conjonctif. Comme on le voit nettement, c'est une intrusion de la

⁽¹⁾ En ce qui concerne les textes traduits qui ne sont compréhensibles que lorsqu'on se réfère
à l'original, il y aurait toute une étude à faire sur la traduction aux temps ptolémaïques.
Une des plus célèbres est la Bible des LXX faite en Égypte à peu près à l'époque de nos
décrets : cf. LAGRANGE, *Le Judaïsme avant Jésus-Christ*, 1931, p. 525 ; cf. dans *Qohelet*, des
textes sous lesquels on sent l'hébreu et qu'on ne peut traduire correctement du grec qu'en
tenant compte de l'hébreu sous-jacent.

II. 14 : ὅτι συνάντημα ἐν συναντήσεται τοῖς πᾶσι αὐτοῖς.



« (je sais moi) qu'un sort unique les atteindra tous deux », trad. Podechard, *L'Éclésiaste*, 1908.

II. 17 : Passages constituant même, en grec, des non-sens, si on ne lit pas en filigrane
l'original.

καὶ ἐμίσησα σὺν τῇ ζωῇ,

ὅτι πονηρὸν ἐπ' ἐμὲ τὸ ποίημα . . .

18 καὶ ἐμίσησα ἐγὼ σὺν πάντα μόχθῳ μου . . .

17 וְשָׂנְאֵתִי אֶת־חַיִּים כִּי רַע עָלַי הַמַּעֲשֶׂה

18 וְשָׂנְאֵתִי אֲנִי אֶת־כָּל־עֲמָלִי

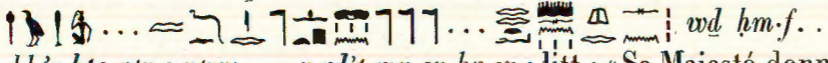
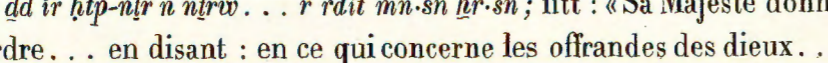
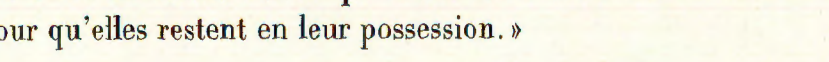
Et j'ai haï la vie, parce que mauvaise est pour moi l'œuvre . . .


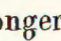
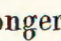
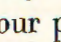
18 Et j'ai haï tout mon travail etc . . .

Nous ne tenons pas compte ici bien sûr de la version d'Aquila qui garde, pour des raisons
purement religieuses, une littéralité vraiment déconcertante.

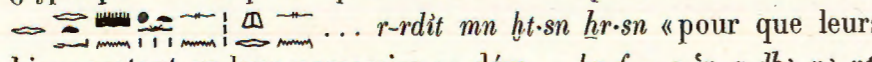
grammaire néo-égyptienne dans les documents officiels hiéroglyphiques, d'où on tentait de l'écartier le plus possible ⁽¹⁾.

Memphis, N 14-15 : προσέταξε... και τὰς προσόδους τῶν ἱερῶν... μένειν ἐπὶ χώρας « Il ordonna que les revenus des temples demeurassent sur le même pied ».

... ... ; *wd hm.f...*
m dd ir htp-ntr n ntrw... r rdit mn-sn hr-sn; litt : « Sa Majesté donna ordre... en disant : en ce qui concerne les offrandes des dieux... pour qu'elles restent en leur possession. »

On voit ici que la langue égyptienne ne distingue pas la proposition infinitive de la proposition finale également introduite par . Remarquons aussi que, pour laisser le sujet de l'infinitive à la place qu'il occupe en grec, elle a une tournure un peu gauche qui consiste, en quelque sorte, à introduire deux fois la proposition complétive : une fois, devant le sujet mis en anticipation au moyen de , par  qui fait songer au *xe* copte, et une seconde fois par  ⁽²⁾. Le démotique a un tour plus souple :

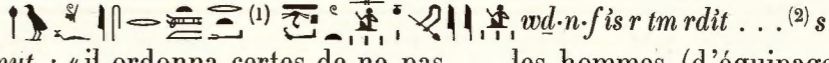
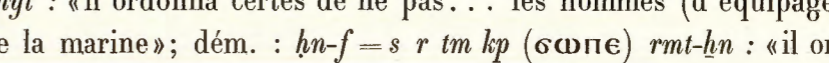
dém. : *hn.f = s r-db; n; htp-ntrw...* r-dj-t mn-w hr-w « il ordonna cela, au sujet des offrandes... (pour) qu'elles demeurent en leur possession. »

Memphis, N 18 : Exemple analogue : προσέταξεν δὲ... τοὺς... μένειν ἐπὶ τῶν ἰδίων κτήσεων : « il ordonna en outre que ceux qui... demeurassent en possession de leurs biens. » — Le texte hiéroglyphique est en partie perdu, mais la complétive subsiste : ... ... r-rdit mn ht-sn hr-sn « pour que leurs biens restent en leur possession »; dém. : *hn.f = s 'n r-db; n; ntj 'w-w...* mtw n; j-w nkt-w hpr hr-w.

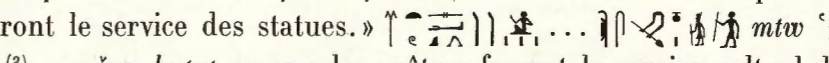
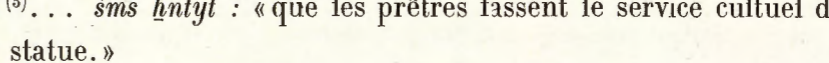
⁽¹⁾ Il y aurait à ce sujet une recherche historique intéressante à faire : Quand le néo-égyptien pénètre-t-il nettement dans les documents de la langue officielle? On aurait ainsi un indice du moment où la langue ancienne qui n'était plus employée, était moins bien comprise, si bien que pour rendre certaines pensées on devait emprunter des tours à la langue vivante.

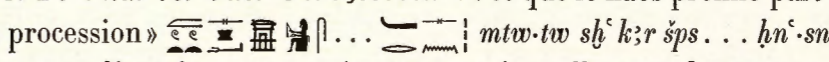
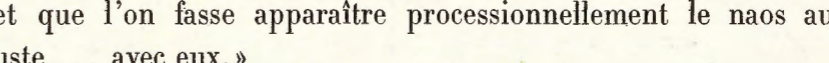
⁽²⁾ Sur cette particule courante en néo-égyptien, voir ERMAN, *N. G.*², § 290 et 425; CHAÏNE, *Notions II*, § 438 c. Elle s'est bien conservée en démotique : cf. SPIEG., *Kanopus*, Vocabulaire, § 399, 6 et SPIEG., *D. G.*, § 520.

b) Proposition infinitive négative — Memphis, N 16 : προσέταξεν δὲ καὶ τὴν σύλληψιν τῶν εἰς τὴν ναυτείαν μὴ ποιῆσθαι « il ordonna aussi de ne plus faire la levée pour la marine ».

 ⁽¹⁾ ; *wd-n-fis r tm rdit...* ⁽²⁾ *sn hnyt* : « il ordonna certes de ne pas... les hommes (d'équipage) de la marine »; dém. : *hn-f = s r tm kp* (σωπε) *rmt-hn* : « il ordonna qu'on ne recrute pas les équipages. »

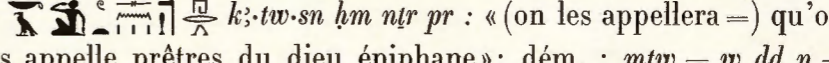
c) Toutes les autres propositions infinitives dépendant de ἔδοξεν sont au conjonctif, sauf une qui est à la forme *sdm-tw.f*.

Memphis, R 7 : ... καὶ τοὺς ἱερεῖς θεραπεύειν τὰς εἰκόνας : « et les prêtres feront le service des statues. » ...  *mtw 'k* ⁽³⁾... *šms hntyt* : « que les prêtres fassent le service cultuel de la statue. »

Memphis, N 26 : καὶ τὸν ναὸν συνεξοδεύειν : « et que le naos prenne part à la procession » ...  *mtw-tw sh' k;r šps...* *hn'-sn* : « et que l'on fasse apparaître processionnellement le naos auguste... avec eux. »

Le démotique a des tours correspondants. Autre exemple semblable à la ligne R 9.

Memphis, R 12 : προσαγορεύεσθαι δὲ [τοὺς ἱερεῖς...] καὶ τοῦ Θεοῦ ἐπιφανοῦς ἱερεῖς : « et que l'on appelle aussi les prêtres, ... prêtres du dieu épiphane. »

 *k;tw-sn hm ntr pr* : « (on les appellera =) qu'on les appelle prêtres du dieu épiphane »; dém. : *mtw = w dd n = w...* etc.

⁽¹⁾ L'origine de la forme *r-tm-rdit* est en moyen égyptien très claire. Cf. LEFEBVRE, *Gram. ég. class.*, § 407 et 691, 3.

⁽²⁾ Spiegelberg lit ici le verbe *it*. Qu'on y voie *kf'* avec Sethe ou *nhm* avec A. Kamal, c'est un mot tout à fait différent du texte certainement fautif, qu'il faut introduire pour donner un sens à la phrase.

⁽³⁾ Pour cette transcription, voir dans les équivalences simples du Vocabulaire l'article *iepeis*; dans le chapitre du présent travail : *Mots ou expressions qui présentent une équivalence simple*.

§ 36. COMPLÉTIVES À L'INFINITIF. — a) Ici encore quelques différences dans le traitement de ces complétives nous invitent à séparer l'étude de l'inscription de Canope de celle de Rosette. Ces propositions sont évidemment très nombreuses dans les documents administratifs que nous avons à examiner. Nous ne citerons que quelques exemples de chaque espèce et renverrons seulement aux autres.

b) Dans Canope, un certain nombre de complétives à l'infinitif sont introduites par , qui sont équivalents et correspondent au copte ε-.

Canope, 11 : δεδόχθαι... αύξειν τὰς... τιμάς... : « il a paru bon d'augmenter les honneurs... » r swr dsr ht; litt. : « pour augmenter et magnifier les honneurs... »; dém. : r dj-t hpr = f : « pour qu'il arrive. » C'est déjà l'infinitif causatif copte⁽¹⁾.

Canope, 24-25 : τὸν βασιλέα ἐπεισαν καθιδρῦσαι τὴν θεάν : « ils persuadèrent le roi... de consacrer la déesse. »

hr dit s(t) m ib.sn r dit htp nrt tn hn Wsir; litt. : « pour mettre ceci dans leur cœur de faire que cette déesse repose avec Osiris »; dém. : 'w = w dj-t ph = s n h:tj = w r dj-t htp n = s t; ntri-t 'rm Wsir.

Canope, 19 : μὴ μετατίθεσθαι τὴν πανήγυριν ἀλλ' ἄγεσθαι ὁμοίως : « qu'on ne change pas la fête, mais qu'on la célèbre pareillement. » iw nn sn-tw hrw... iw ir-tw-f r-mitt-f : « On ne changera pas le jour... on la célébrera de même »; dém. : r bn 'w = w sb p; hrw... 'r = w 'r = f n p; smd.

Ici, on peut constater que les deux propositions rigoureusement parallèles tentent de rendre par leur parallélisme l'opposition si bien balancée du grec, mais, en somme, elles sont considérées en égyptien comme indépendantes.

c) La proposition complétive à l'infinitif est traduite par le passif sdm-tw-f.

Canope, 12 : προσονομάζεσθαι ἱερεῖς : « on (les) appellera prêtres (des dieux évergètes). » dd-tw w'bw n... hr rn-sn w;h-tw... « on dira prêtres de... pour leur nom et on ajoutera... »; dém. : mtw-w dd n = w n; w' b.w.

(1) Cf. CHAINE, *Éléments*, § 852.

L'égyptien continue à traduire ἐνγράφεσθαι... καὶ προσεγκολάπτεσθαι (« qu'ils soient inscrits... et que soient gravés... ») par des formes que leur correspondance avec les passifs en -tw, invite à comprendre comme des sdm-f passifs⁽¹⁾.

Canope, 12 : ss r(n).sn... ht i;wt... « Leurs noms seront inscrits... leurs fonctions seront gravées... » Le démotique a le conjonctif.

Canope, 20 : καὶ συντελεῖν αὐτήν : « et de célébrer cette (fête) » ir-tw hb pn : « Cette fête sera célébrée »; dém. : conjonctif.

On ne s'étonnera pas de voir sdm-tw-f employé dans des propositions complétives avec sens futur. Des exemples très précis de mêmes emplois sont donnés au § 304 de la *Grammaire de l'égyptien classique*.

d) Dans certains cas, quand la complétive à l'infinitif suit la proposition principale de près, elle est introduite par , comme une proposition finale du néo-égyptien.

Canope, 27 : δεδόχθαι συντελεῖν τῇ... βασιλίσση... τιμάς : « il a paru bon de rendre... à la reine... des honneurs » ir-sn shrw n rdit hpr mdt-phity... n hkt : « ils décidèrent de faire que soient rendus des honneurs à la reine... » Le tour démotique est semblable⁽²⁾.

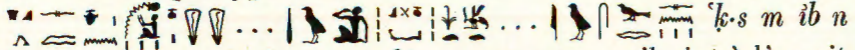
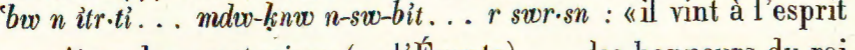
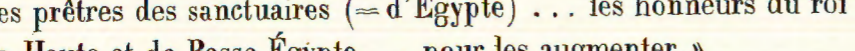
§ 37. a) Dans le décret de Memphis, le traitement des complétives à l'infinitif diffère assez de celui qu'elles ont dans Canope. Une seule est introduite par (= r).

(1) Le fait est notable car les sdm-f passifs sont rares dans nos textes. Sans doute saisissons-nous là un effort des scribes pour faire ressortir leur habileté à jongler avec les formes grammaticales.

(2) Nous pensons qu'il faut ici lire à la place de r, avec Brugsch (*Thesaurus inscriptionum Aegyptiacarum*, 6 vol., Leipzig 1883-1891, p. 1560, l. 7) qui donne . Mais le de Brugsch est une correction du texte de Tanis qui, vérifié sur l'original, porte nettement un . Le texte de Kom-el-Hisn est malheureusement brisé à cet endroit. On doit donc s'en tenir au texte de Sethe qui ne nous paraît pas susceptible d'une interprétation grammaticale sans la correction de Brugsch que nous acceptons.

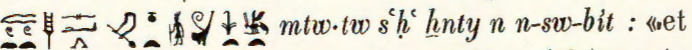
(3) SPIEG., *D. G.*, § 520, 7.

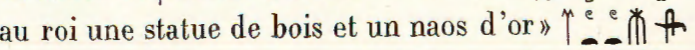
Memphis, R 5 : ἔδοξεν τοῖς ἱερεῦσιν . . . τὰ ὑπάρχοντα τίμια . . . τῷ βασι-
λειῇ ἐπαύξειν : « il a paru bon aux prêtres . . . d'augmenter les
honneurs . . . qui appartenait au roi. »

 . . .  . . .  k·s m ib n
w'bw n itr-ti . . . mdw-knw n-sw-bit . . . r swr·sn : « il vint à l'esprit
des prêtres des sanctuaires (= d'Égypte) . . . les honneurs du roi
de Haute et de Basse Égypte . . . pour les augmenter. »

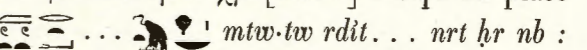
Le démotique a un tour analogue.

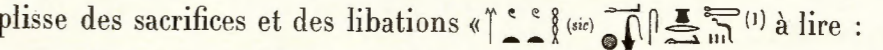
b) Ce tour nous paraît en égyptien un peu forcé — moins certes que ceux
que nous avons déjà signalés dans le décret de Canope — et il nous semble
percevoir ici très nettement l'influence du grec. Comme nous l'avons déjà
constaté pour le sujet de la proposition infinitive, l'égyptien a voulu conserver
le complément de ἐπαύξειν à la place qu'il occupait en grec; aussi la tournure
de la proposition subordonnée égyptienne est-elle insolite! Cette impression
est encore soulignée par la manière dont est traitée la proposition suivante;
bien qu'elle soit tout à fait sur le même plan que celle que nous
venons d'étudier, elle est traduite par un conjonctif. Disons tout de suite
que, contrairement à ce qui se passe dans Canope, le conjonctif complétif
est abondant dans le décret de Memphis.

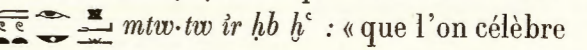
Memphis, R 6 : στῆσαι δὲ τοῦ . . . βασιλέως . . . εἰκόνα « qu'on élève une
image au roi »  mtw·tw s'h' hnty n n-sw-bit : « et
que l'on dresse une statue du roi »; dém. : mtw·w dj = t' h' (ΓΛΖΘ).

Memphis, R 7-8 : ιδρύσασθαι δὲ βασιλεῖ ξόανον . . . καὶ ναὸν χρυ[σοῦν] :
« qu'on élève au roi une statue de bois et un naos d'or »  mtw·tw ms shm hw n n-sw-bit . . . hn' k;r
šps m d'm : « que l'on façonne une statue de culte du roi . . . et un
naos auguste en or-djam⁽¹⁾. »

⁽¹⁾ Nous croyons remarquer ici en égyptien un *zeugma* qui n'existe pas en grec. ιδρύσασθαι
peut aussi bien s'employer pour l'érection d'une statue que pour la confection d'un naos. Mais
nous n'avons pas vu d'exemple de msi (μισε) (= proprement : « mettre au monde »,
puis « façonner » une statue, car la statue est vivante) employé pour dire « façonner » (bilden)
un naos.

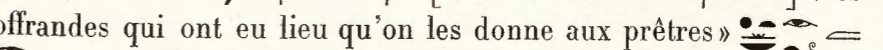
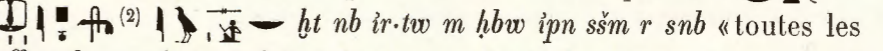
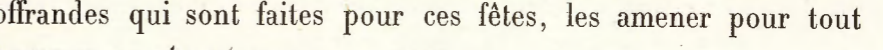
Memphis, R 9 : ἐπιθεῖναι δὲ . . . φυλακτήρια χρυ[σᾶ . . .] : « qu'on place
des phylactères d'or »  mtw·tw rdit . . . nrt hr nb :
« que l'on place un vautour sur une corbeille. »

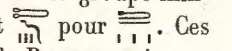
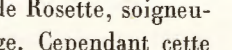
Memphis, R 11 : καὶ συντελεῖν . . . θυσίας καὶ σπονδάς : « qu'on accom-
plisse des sacrifices et des libations »  à lire :
mtw·tw wzh' h' skr wdnw « que l'on place des autels à sacrifice, que
l'on offre des libations ».


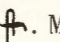
Memphis, R 11 : ἄγειν δὲ ἑορτὴν καὶ πανήγυριν : « que l'on célèbre une
fête et une panégyrie »  mtw·tw ir hb h' : « que l'on célèbre
une fête et une panégyrie. »

Dans tous ces cas, le démotique présente le conjonctif *mtw = w* (ΠΤΟΥ) à
sujet vague, à la troisième personne du pluriel, ce qui correspond très bien
aux infinitifs grecs dont le sujet est si vague qu'il est inexprimé.

c) Ajoutons que le traducteur du décret de Memphis paraît avoir un sens
plus aigu de la dépendance de ces infinitifs, et il essaye de la marquer. Ainsi
après avoir traduit le premier d'entre eux par un conjonctif, il emploie d'autres
infinitifs qui dépendent de ce conjonctif; parfois même, il les relie au moyen
de *hn'*, revenant ainsi à une antique forme de subordination qu'il est
intéressant de retrouver dans nos textes :

Memphis, R 11 : τὰς τε γινόμενας προθ[έσεις διδόναι τοῖς ἱερεῦσιν] « les
offrandes qui ont eu lieu qu'on les donne aux prêtres »  =
 ⁽²⁾  ht nb ir-tw m hbw ipn šsm r snb « toutes les
offrandes qui sont faites pour ces fêtes, les amener pour tout
homme . . . etc. ».

⁽¹⁾ SETHE, *Urk.* II, p. 195, note a, propose la lecture ingénieuse *wdnw* pour ce groupe inin-
telligible qui résulterait d'une confusion du lapicide : celui-ci aurait écrit  pour . Ces
erreurs sont fréquentes dans la pierre de Nobaireh, mais non dans celle de Rosette, soigneu-
sement gravée et généralement correcte, à laquelle est emprunté ce passage. Cependant cette
correction appuyée sur le parallèle de la ligne 12 du même décret, paraît extrêmement pro-
bable.

⁽²⁾ Lire  comme s'il y avait . Mais peut-être serait-il bon de revoir l'original.

Même s'il n'était pas naturel ici de considérer *ssm* comme un infinitif dépendant du conjonctif précédent — infinitif qui lui-même serait au conjonctif sans doute, si l'on n'avait voulu conserver le complément d'objet en anticipation — le conjonctif démotique correspondant, montrerait que c'est ainsi qu'il faut comprendre.

Ailleurs l'infinitif qui dépend du conjonctif, lui est rattaché au moyen de *hn^c*.

Memphis, R 7 : *καὶ παρατιθέναι αὐταῖς ἱερὸν κόσμον* : «et qu'ils placent devant elles la parure sacrée» *hn^c ir rdit dbhw m-b;h-sn* : «et qu'on place les objets de culte devant elles.»

καὶ τὰλλα τὰ νομιζόμενα συντελεῖν : «et qu'ils exécutent les autres cérémonies prescrites» *ir-sn tp-rd nb twt n k;sn* : «et qu'ils accomplissent toute prescription rituelle qui leur convient (aux statues).»

Chaque fois un conjonctif démotique correspond à l'infinitif ou au *sdm.f* et en assure l'interprétation. La construction de l'infinitif avec *hn^c* est décrite au § 405 de la *Grammaire de l'égyptien classique* ⁽¹⁾.

d) A la fin du décret surtout, pour éviter, semble-t-il, la cascade de conjonctifs qu'on trouve en démotique, les rédacteurs se sont plu à varier les tours du texte hiéroglyphique : nous avons plusieurs exemples de passif en *.tw*.

Memphis, R 13 : *καὶ εἰς τοὺς δ[ακτυλίου] ἐνκολάψαι τὴν ἱερατείαν αὐτοῦ* : «et que l'on grave sur leurs anneaux leur charge de prêtre du roi» *ht-tw i;wt w'b n ntr pr* : «que la fonction de prêtre du dieu épiphane soit gravée»; dém. : *mtw.w sh t; ;w*.

⁽¹⁾ Cf. aussi ERMAN, A. G., § 414. Ces tournures sont employées dans le Papyrus Ebers (cf. 13, 21) et dans une stèle de Coptos, citée par LEFEBVRE, *Gram. ég. class.*, § 403 (cf. SETHE, *Lesestücke*, p. 98, l. 21 et 22) — qui montre que cette construction était courante anciennement dans les prescriptions. Elle est un témoignage, parmi bien d'autres, du soin que les rédacteurs ont mis à rechercher l'archaïsme.

Memphis, R 14 : *τὸ δὲ ψήφισμα τοῦτο ἀναγράψαι εἰς στήλην* : ... «que l'on grave ce décret sur une stèle» *ht-tw sh;w pn hr 'h^c.w* : «que l'on grave ce décret sur une stèle»; le démotique emploie le conjonctif.

REMARQUES.— 1° La phrase qui suit celle que nous venons de citer : *καὶ στῆσαι... ἐν ἐκάστῳ... τῶν ἱερῶν* : «et qu'on (la) dresse dans chacun des temples...», est traduite en démotique par un conjonctif, tandis qu'en hiéroglyphes nous avons un infinitif.

rdit 'h^c.f m gsw-prw.

Il faut expliquer cet infinitif; le scribe aura peut-être pensé à un conjonctif qui aurait précédé (cf. exemple de ce tour, *supra* § 37, c); mais ici c'est un passif en *.tw* et grammaticalement on ne peut lui substituer un infinitif dans la phrase suivante. On pourrait aussi penser qu'un \leftarrow serait tombé; on aurait ainsi une sorte de finale : «pour le faire dresser dans les temples...».

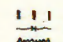
2° Nous avons un mot plus obscur encore à la ligne R. 8.

καὶ καθιδρύσαι ἐν τοῖς ἀδύτοις : «qu'ils les (les naos) placent dans le sanctuaire» *htp m bw-dsr*.


Qu'est le mot *htp*? On pourrait songer à le rattacher au conjonctif qui précède, puisque nous avons vu des exemples de ce tour plus haut. Mais dans ce cas on est fort étonné qu'il n'ait pas de sujet, et la proposition grammaticalement serait peu explicable. Sans doute le mieux est de voir en cette forme un participe imperfectif passif qui se rapporte au mot *k;r* : «naos», de la proposition précédente; on traduirait dans ce cas : «un naos qui doit reposer dans le saint des saints.» Ce participe aurait alors un sens d'obligation.

e) Entre deux équivalences d'infinitifs et de passifs en *.tw*, l'aoriste *καταχωρίσαι* a été rendu par un simple *sdm.f* suivi d'un pronom complément. C'est l'emploi classique de cette forme dans une proposition complétive, mais ici on n'a pas tenu grand compte du verbe déjà lointain de la proposition principale.

Memphis, R 13 : *καὶ καταχωρίσαι εἰς πάντας τοὺς χρηματισμούς* : «et les consigner sur tous les actes publics»

 sphr·sn sw hr tp·rd·sn : « qu'ils écrivent le (nouveau titre) sur leurs documents »; le démotique ici présente le conjonctif : mtw = w sh = f . . .

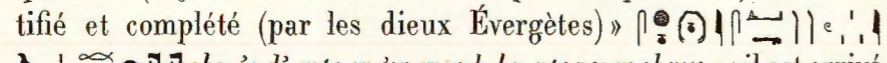
§ 38. L'infinitif ou la proposition infinitive employés après les verbes impersonnels ⁽¹⁾. — a) Leur traitement aussi varié que le précédent montre que la langue égyptienne n'avait pas, même dans ce cas, la conscience très claire d'une dépendance organique.

Canope, 33 : ἐξεῖναι δὲ καὶ ταῖς ἄλλαις παρθέναις κατὰ ταῦτά συντελεῖν : « et que l'on permette aussi aux autres jeunes filles d'accomplir de pareils rites »  r·ntt ⁽²⁾ wn·s is m·^c kt·ht rnnwt ir m stwt n nn : « et qu'il soit permis aux autres jeunes filles d'agir conformément à cela. »

Après l'expression hiéroglyphique « être aux mains de » (= être permis), on emploie seulement un infinitif complétif. La tournure du démotique, plus compliquée, comporte aussi un infinitif dépendant de l'expression impersonnelle.

mtw = s hpr 'n r 'w = s 'w d·t n n; kj rnt n; ntj 'w = w mr 'r n; ntj 'w (n) hp n 'r = w n t; ntrj·t.

« Et il doit être permis aussi aux autres jeunes filles qui le désirent de faire ce qu'il est habituel de faire pour cette déesse ».

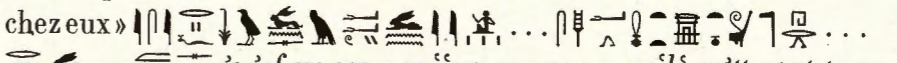
Canope, 23 : συμβέβηκεν διωρθῶσθαι καὶ ἀναπεπληρῶσθαι : « il est arrivé que cela (sujet τὸ ἐλλεῖπον . . . : ce qui manquait . . .) a été rectifié et complété (par les dieux Évergètes) »  shn is di·mtr·w iw·w mh hr ntrwy mnhwy : « il est arrivé certes qu'ils ont été remis en ordre et qu'ils ont été complétés grâce aux deux dieux évergètes »; dém. : 'r = s shni r·dj·t mti = w 'w = w mh.

⁽¹⁾ Pour simplifier et grouper davantage les faits analogues, nous n'avons pas distingué dans ce paragraphe les propositions infinitives des propositions complétives à l'infinitif. Le morcellement eût été préjudiciable à la clarté de l'exposé.

⁽²⁾ Pour cet emploi de r·ntt au sens de « et en outre », cf. ERMAN, N. G.², § 680.

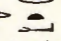
Alors qu'après shn employé absolument, l'hiéroglyphique n'a que la forme sdm·f, le démotique grâce à r·dj·t (cf. copte CTRC-) traite sa complétive en proposition nettement subordonnée. La tournure du démotique, que l'on retrouvera en copte après CWC par exemple, est beaucoup moins insolite que celle de la langue hiéroglyphique.

b) Le décret de Memphis ne montre pas plus de fixité dans sa construction de l'infinitif après les verbes impersonnels.

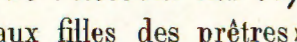
Memphis, R 13 : ἐξεῖναι δὲ καὶ τοῖς ἄλλοις ιδιώταις . . . τὸν προειρημένον ναὸν ἰδρῦεσθαι . . . καὶ ἔχειν παρ' αὐτοῖς : « que l'on permette aux autres particuliers . . . d'élever le naos susdit . . . et de l'avoir chez eux »  is irf sw wn·s m 'wy wnyw . . . sh' mitt g;yt tn n ntr pr . . . r dit wnn·s m pr·sn : « or, qu'il soit permis aux hommes . . . d'élever une réplique de ce naos du dieu épiphane . . . pour l'avoir dans leur maison. »

Il est remarquable de voir qu'ici, comme dans certains passages de Canope, ἐξεῖναι, infinitif complétif lui-même, est traduit en égyptien comme une proposition indépendante, à moins que le sw qui suit irf n'ait valeur subordonnante. Ce qui est certain, c'est que wn·s m 'wy (litt. : il est aux mains de) équivalent à l'impersonnel grec, est construit d'abord avec un infinitif comme en grec; puis, peut-être pour varier la tournure ou parce que ce tour était plus aisé, avec une proposition introduite par r rdit, qui rend l'infinitif dépendant ἔχειν. Le démotique offre la même construction :

mtw = s hpr 'w = s 'wj d·t n; rmt·w . . . dj·t h' p; smt n t; g; . . . rdj·t ⁽¹⁾ hpr = s n n; j = w m; 'w (cf. MA au sens de « maison » en copte).

⁽¹⁾ Pour  introduisant les finales voir ERMAN, N. G.², § 290 et 425; CHAÏNE, Notions II, § 438 c. En copte, l'infinitif complément des verbes impersonnels est souvent introduit par e- + infinitif causatif (cf. CHAÏNE, Éléments, § 699). Ex. : CMOṬṆ ETPE OYCAMOYX EI EBOX ZITṆ TOYATPE NOYZAMNTWP « il est facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille ». Math. 19, 24. On pourrait donc penser faire de cette deuxième proposition une proposition complétive dépendant de l'expression impersonnelle précédente — mais comme dj·t h' du démotique, pas plus que sh' du hiéroglyphique, ne sont précédés de quoi que ce soit, il est plus prudent de la considérer comme une finale à la suite de Spiegelberg.

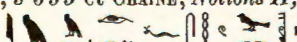
§ 39. Propositions complétives à l'infinitif et propositions infinitives traduites par le prototype de l'optatif copte. — L'infinitif dépendant du δεδύχθαι initial a très souvent une valeur injonctive que l'égyptien a tenu de temps en temps à dégager. Sans qu'on puisse dire pourquoi d'une façon sûre, nous trouvons, aussi bien dans Canope que dans Memphis, quelques complétives à l'infinitif et même une proposition infinitive rendues par une forme qui est en néo-égyptien le prototype de l'optatif copte. Nous avons cru devoir séparer ces exemples des autres, parce qu'ils présentent des cas étranges : le démotique, en effet, n'offre pas dans sa traduction du grec une constance telle qu'elle prouverait une intrusion de la langue usuelle dans la langue officielle. Il est donc difficile d'aboutir à une solution claire.

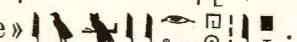
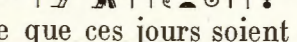
Canope, 35 : δίδοσθαι ταῖς θυγάτρῃσιν τῶν ἱερέων... : « que l'on donne aux filles des prêtres »  imi di-tw hrt n msw-hmwt n w'bw : « qu'on donne le nécessaire (en nourriture) aux filles des prêtres. »

Le démotique a un tour tout semblable : mj⁽¹⁾ dj = w t; hr.(t) n n; hrdw...

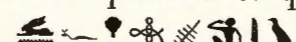
La forme copte correspondante est μα-. Dans certains cas, suivie de l'auxiliaire 'r elle constitue le prototype de l'optatif copte μαρεϥ-. Le sens impératif s'est du reste conservé pour ce temps en copte : μαρε πικασι ινι εβολ νζανσμεζ ἦσιμ (Gen. I, 11) : litt. : « que la terre produise de l'herbe de foin » (cf. grec : βλαστησάτω ἡ γῆ βοτάνην χόρτου). Le néo-égyptien connaît également cette forme impérative⁽²⁾; ces emplois expliqueraient peut-être qu'elle ait été utilisée ici pour un privilège important auquel les prêtres devaient particulièrement tenir. Mais cette nuance de sens est loin d'être sûre, car Rosette emploie deux fois ce tour, lignes R 11 et R 13, sans paraître lui donner un sens comportant une nuance d'insistance spéciale. Ces formes semblent alors n'avoir d'autre but que celui de varier les formules.

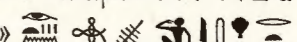
⁽¹⁾ Cf. SPIEG., D. G., § 184.

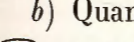
⁽²⁾ Cf. ERMAN, N. G.², § 355 et CHAÏNE, Notions II, § 351. Voici un exemple tiré des Enseignements d'Amenemopé (XXVI, 3)  que nous traduirions volontiers : « laisse-toi injurier, en gardant le silence. »

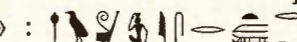
Memphis, R 11-N 29 : ἄγειν τὰς ἡμέρας ταῦτας ἑορ[τήν...] : « qu'ils célèbrent ces jours par une fête »  ... ↑  imi ir-tw hrw-w ipn... m hb : « faire que ces jours soient célébrés... en fête »; dém. : 'r n;j hrw-w... (n) hb — 'r est ici un infinitif à valeur impérative.

§ 40. COMPLÉTIVES INTRODUITES PAR UNE CONJONCTION. — a) 1° Complétives introduites par ὅπως, construites avec le subjonctif, et différant peu des propositions finales; quand elles sont positives, leur construction dépend du verbe qui est employé dans la principale; ainsi mh « prendre soin de » se construit avec hr.


Memphis N 17-18 : φροντίζων ὅπως τὰ εἰθισμένα συντελήται : « veillant à ce que tout ce que l'on faisait habituellement fût accompli »  wnn-f hr mh r-'-wr hr ir ht nb twt n ir : « il se soucia beaucoup de faire tout ce qu'on a coutume de faire »; dém. : 'w-f 'r nhw nb r dj-t 'r = w n; ntj... etc.

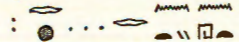
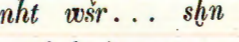
Memphis, N 18 : προενοήθη... ὅπως ἐξαποσταλῶσιν δυνάμεις... : « il a pourvu à ce que des forces fussent envoyées »  ir-n-f mh is hr rdit m:' mš'... « Il prit soin aussi d'envoyer des fantassins... » (pour m:' cf. Wb., II, 23); dém. : 'r = f nbw nb r dj-t šm mš'...

b) Quand ces propositions sont négatives, elles sont introduites par , comme les propositions infinitives négatives.

Memphis, N 15 : προσέταξε δὲ καὶ... ὅπως μηδὲν διδῶσιν εἰς τὸ τελεστικόν : « il a ordonné en outre qu'ils ne donnent rien à la caisse téléstique » :  wd-n-f is r-tm-rdit mh-tw dn : « il ordonna aussi que l'on ne lève pas l'impôt... »; dém. : hn = f (zwn) s'n r-db; n; w'bw r-tm-dj-t dj-w p;j-w dn n' r w'b.

§ 41. 2° Complétives introduite par ὅτι ou διότι, gouvernant l'indicatif. — L'une est rendue par l'ancienne formule qui introduit une explication : sdm-f pw. Les autres sont introduites par les particules employées dès l'ancien égyptien pour introduire les complétives après des verbes comme « savoir », « connaître ».

Memphis, R 10 : [σημαίνοντα] ὅτι ἐστὶν τοῦ βασιλέως : «signifiant que c'est celui du roi...» :  wh' = f pw nbtj shd... «cela signifie : le roi illuminant...».

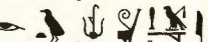
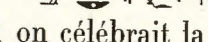
Canope, 22-23 : εἰδῶσι διότι τὸ ἐλλείπον πρότερον... διωρθῶσθαι... συμβέβηκεν : «(afin qu)'ils sachent que ce qui restait auparavant... il est arrivé que cela a été redressé» : ...  rh... r-ntt⁽¹⁾ nht wsr... shn is di-mtr.w «(que les gens) sachent... que ce qui était manquant et défectueux... il est arrivé certes que cela a été remis en ordre»; dém. : rh = s dd p; hm r wn-n; w n ws... 'r = s shnj r dj-t mtj = w : ... «sachent ceci que le peu qui manquait... il est arrivé qu'on l'a remis en place»; dd est le xε copte.


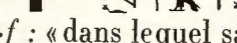
B. — LES PROPOSITIONS RELATIVES


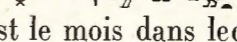
§ 42. Comme les propositions relatives grecques sont très abondantes dans les deux décrets, nous allons examiner à part la façon dont elles sont rendues dans chacun d'eux. Ainsi nous conserverons mieux la possibilité d'étudier les procédés stylistiques de l'un et de l'autre.

a) LE DÉCRET DE CANOPE. Dans ce texte, un certain nombre de relatives grecques sont rendues par ces formes, spéciales à la langue égyptienne, auxquelles les grammairiens ont donné le nom de : formes verbales relatives. Parmi les exemples que nous allons citer, il n'est pas absolument sûr que quelques-uns ne soient pas des sdm.f, employés dans des propositions virtuellement relatives; il est certain qu'en ce cas, l'absence de la vocalisation qui seule devait permettre de distinguer ces thèmes, peut nous induire à quelques erreurs. De toutes façons, comme le sens et même la construction de ces propositions ne change pas, les inconvenients sont minimes de les classer dans l'une ou l'autre de ces catégories.

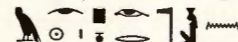
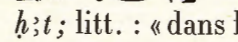
⁽¹⁾ Construction parfaitement classique décrite dans : LEFEBVRE, Gram. ég. class., § 706 c.

Canope 3 : (ἡ ἡμέρα)... ἐν ἣ ἄγεται τὰ γενέθλια... : «le jour dans lequel on célébrait la fête de la naissance...»   ir-tw hb wp-rnpt n hm.f im.f : «dans lequel on célébrait la fête de l'ouverture de l'année (= de la naissance) de sa majesté»; dém. : ntj 'w = w 'r p; hrw ms... n-'m = f.

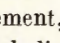
Canope, 3-4 : ἐν ἣ παρέλαβεν τὴν βασιλείαν παρὰ τοῦ πατρός (l'antécédent est aussi ἡμέρα compris dans ce qui précède) : «dans lequel il a reçu la royauté de son père»   ssp hm.f i; wt.f wrt m- it.f im.f : «dans lequel sa Majesté a reçu sa grande fonction de son père»; dém. : r (copte ε-) šp = f t; 'w-t n hrj n-d-t p; j = f jt n-'m = f.

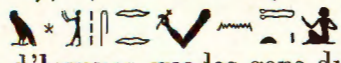
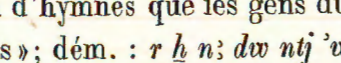
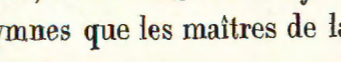
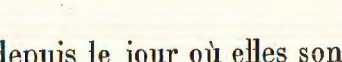
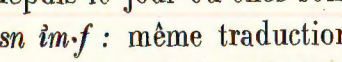
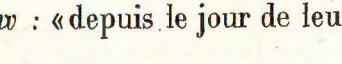
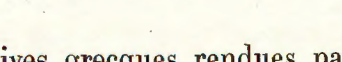
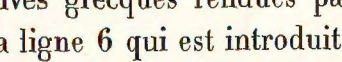
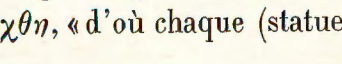
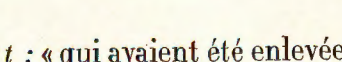
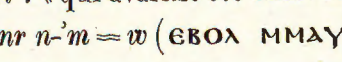
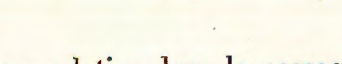
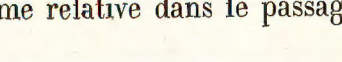
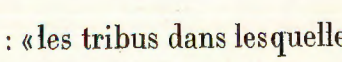
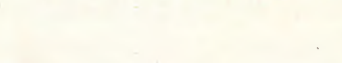
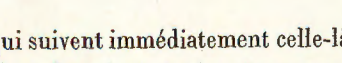
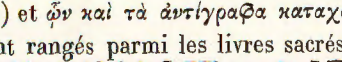
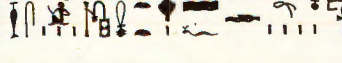
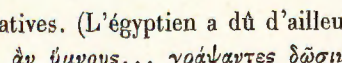
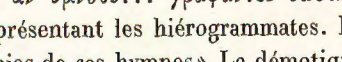
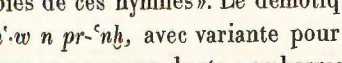
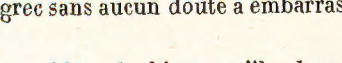
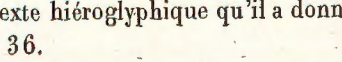






Canope, 27-28 : (μηνί) ἐν ᾗπερ καὶ ἡ τοῦ Ἡλίου θυγάτηρ... μετέλλαξεν τὸν βίον : «(mois) dans lequel la fille du soleil... passa de vie à trépas»   ibd pw 'k s; t R' r pt im.f. «C'est le mois dans lequel la fille de Rê est entrée au ciel».


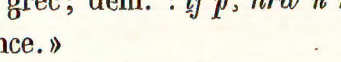
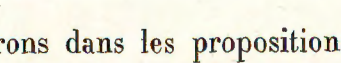
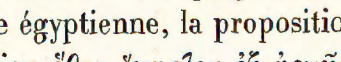
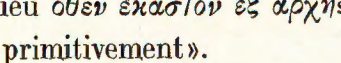
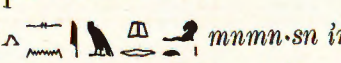
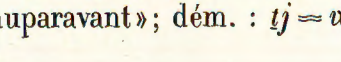
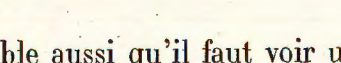
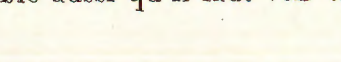
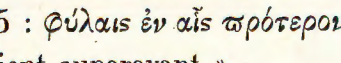
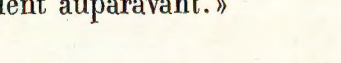
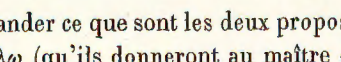
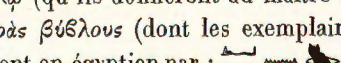
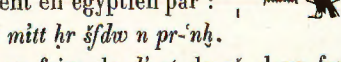
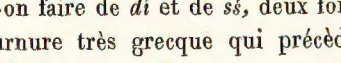
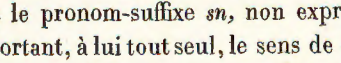
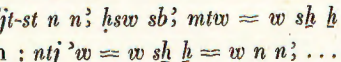
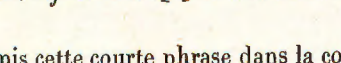
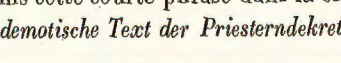


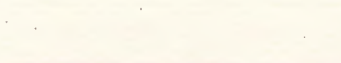



L'emploi de la formule ibd pw «c'est le mois» est sans doute provoqué ici par le désir de rendre le relatif grec de précision ὅσπερ : «c'est précisément le mois dans lequel.» Ajoutons d'ailleurs que la date égyptienne précédemment donnée ne dégagait pas, comme la grecque, le mot «mois» qui est antécédent; dém. : ntj 'w p; 'bd r hpr n t; w' b-t n-'m = f (MMOQ) : «qui est précisément le mois dans lequel l'embaumement... a eu lieu.»

Canope, 28 : (μηνί) ἐν ᾗ ἡ ἀποθέωσις αὐτῆς ἐν ἀρχῇ ἐγενήθη : «le mois dans lequel l'apothéose de celle-ci a eu lieu au commencement»   m ibd pn ir ntr n hm.s im.f hr-h; t; litt. : «dans le mois que la déification de sa majesté a eu lieu en lui originairement»⁽¹⁾; dém. : r hpr p; j = s 'r-ntr n-'m = f t; h; t : «qu'il s'est produit sa déification en lui originairement.»

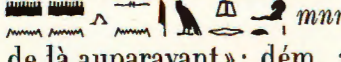
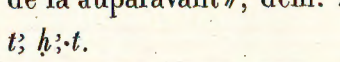
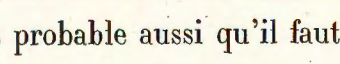
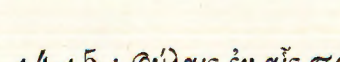
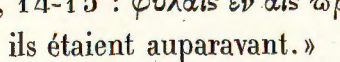
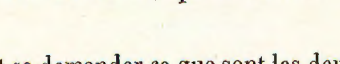
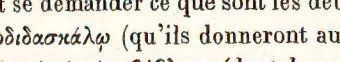
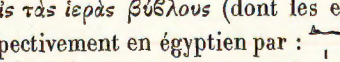
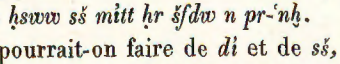
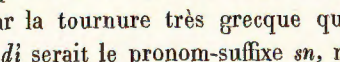
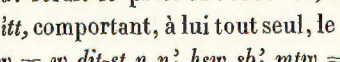
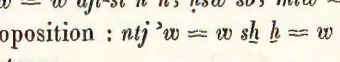
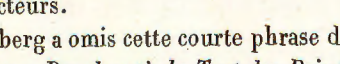
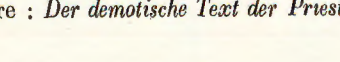





Canope, 29 : tour absolument équivalent pour traduire : ἐν ἣ ὁ περίπλους ἐγενήθη αὐτῇ.

⁽¹⁾ Cette traduction paraît s'imposer grammaticalement, bien que l'équivalence  ἀποθέωσις ne figure pas au Wörterbuch. Le parallèle fourni par la ligne 26 appuie cette interprétation. Cf. l'essai d'explication que nous donnons dans le chapitre intitulé : L'expression de l'abstraction.

Canope, 34 : οὐς ἄν ὑμνοὺς οἱ ἱερογραμματεῖς γράψαντες⁽¹⁾ : «hymnes qu'auront écrits les hiérogammates»  *                             *m dw;wt sphr-n tt pr-nh*, «au moyen d'hymnes que les gens du collège de la maison de vie auront écrits»; dém. : *r h n; dw ntj 'w 'r n; sh-w pr-nh r sh = w* : «selon les hymnes que les maîtres de la maison de vie écriront.»

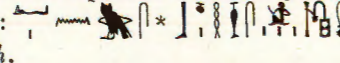
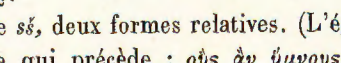
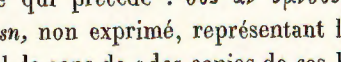
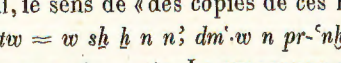
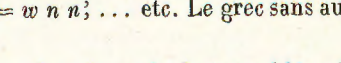
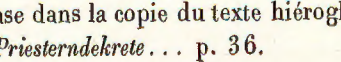






Canope, 35 : ἀφ' ἧς ἄν ἡμέρας γένωνται : «depuis le jour où elles sont nées»                          *dr hrw ms-sn im-f* : même traduction que le grec; dém. : *tj p; hrw n mstj = w* : «depuis le jour de leur naissance.»

b) Nous rangerons dans les propositions relatives grecques rendues par une forme relative égyptienne, la proposition de la ligne 6 qui est introduite par un relatif de lieu ὅθεν ἕκαστον ἐξ ἀρχῆς ἐξενήχθη, «d'où chaque (statue) avait été enlevée primitivement».

                   *mnmn-sn im hr h;t* : «qui avaient été enlevées de là auparavant»; dém. : *tj = w st r-bnr n-'m = w* (ΕΒΟΛ ΜΜΛΥ) *t; h;t.*


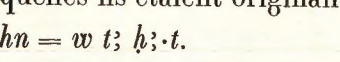
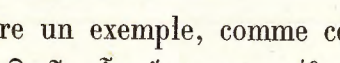
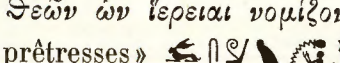
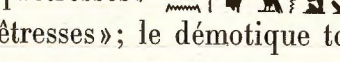
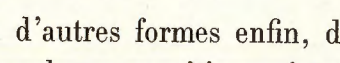
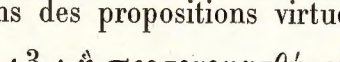
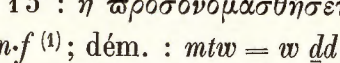
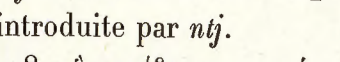
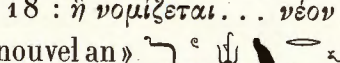
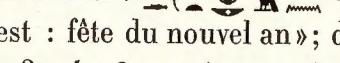
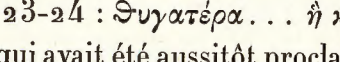
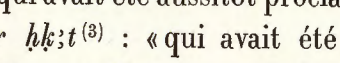
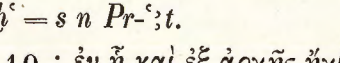
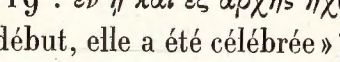
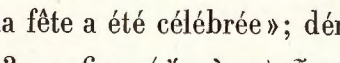
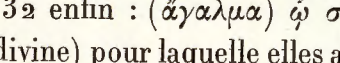
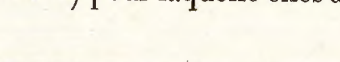
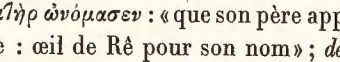
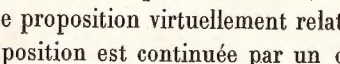

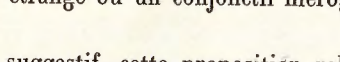
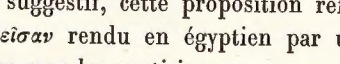
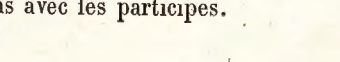





c) Il est probable aussi qu'il faut voir une forme relative dans le passage suivant.


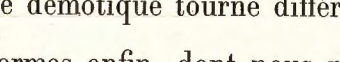
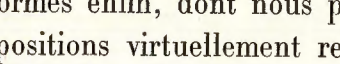
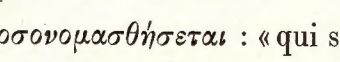
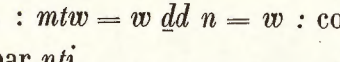
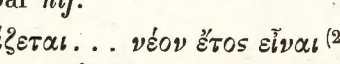
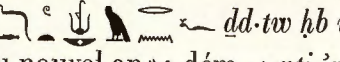
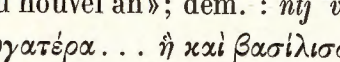
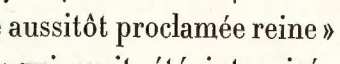
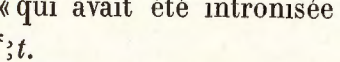
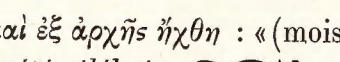
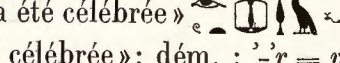
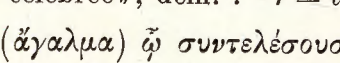
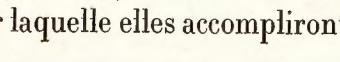
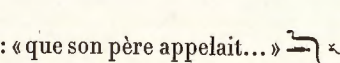
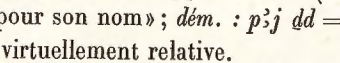
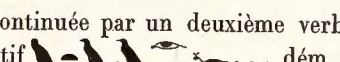
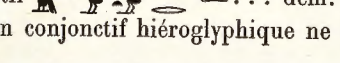
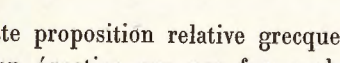
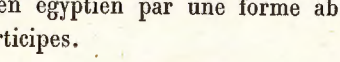
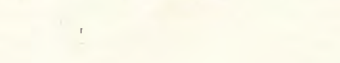

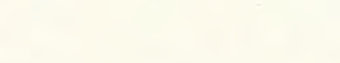
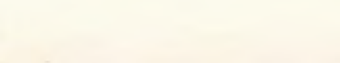
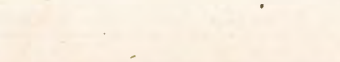
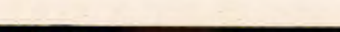
Canope, 14-15 : φύλαις ἐν αἷς πρότερον ἦσαν : «les tribus dans lesquelles ils étaient auparavant.»

⁽¹⁾ On peut se demander ce que sont les deux propositions qui suivent immédiatement celle-là : δῶσω τῷ ᾄδοδιδασκάλῳ (qu'ils donneront au maître de chant) et ὅν και τὰ ἀντιγραφα καταχωρισθήσεται εἰς τὰς ἱερὰς βύβλους (dont les exemplaires seront rangés parmi les livres sacrés), traduites respectivement en égyptien par :             *di n mr sb; n hsww sš mitt hr sfdw n pr-nh.*

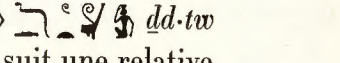
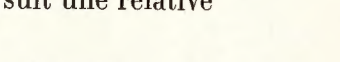
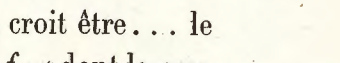
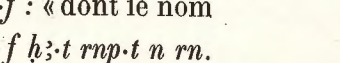
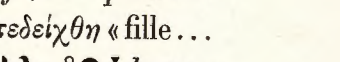
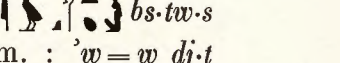
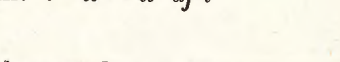
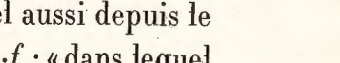
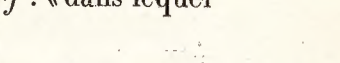
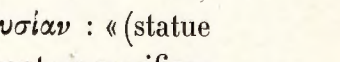
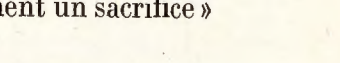
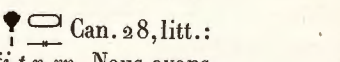
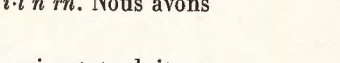
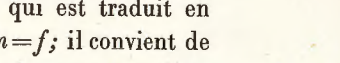
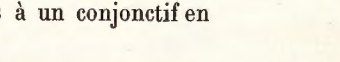
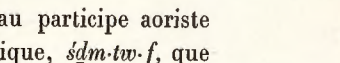
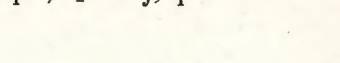


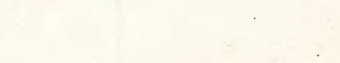



Peut-être pourrait-on faire de *di* et de *sš*, deux formes relatives. (L'égyptien a dû d'ailleurs être gêné par la tournure très grecque qui précède : οὐς ἄν ὑμνοὺς... γράψαντες δῶσω). Le sujet de *di* serait le pronom-suffixe *sn*, non exprimé, représentant les hiérogammates. Le sujet de *sš*, *mitt*, comportant, à lui tout seul, le sens de «des copies de ces hymnes». Le démotique traduit : *mtw = w djt-st n n; hsw sb; mtw = w sh h n n; dm'w n pr-nh*, avec variante pour la deuxième proposition : *ntj 'w = w sh h = w n n; ... etc.* Le grec sans aucun doute a embarrassé ici les traducteurs.

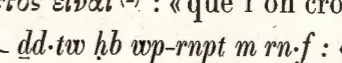
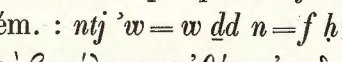
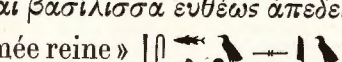
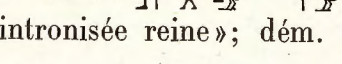
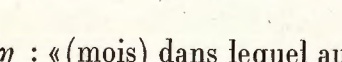
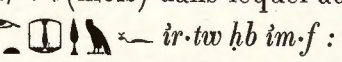
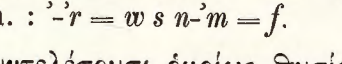
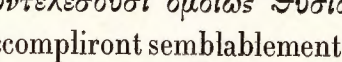

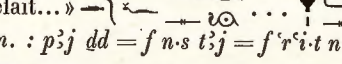
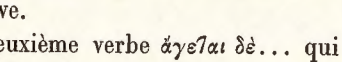
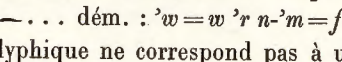
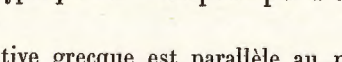
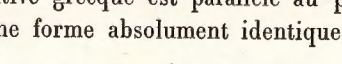


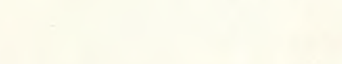

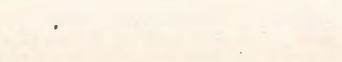

⁽²⁾ Spiegelberg a omis cette courte phrase dans la copie du texte hiéroglyphique qu'il a donnée dans son livre : *Der demotische Text der Priesterdekrete*... p. 36.

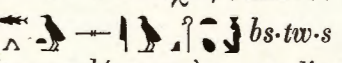
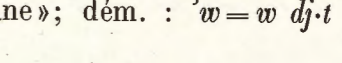
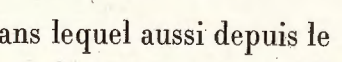
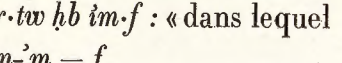
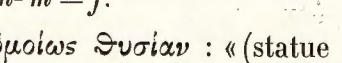
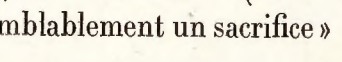
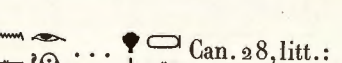
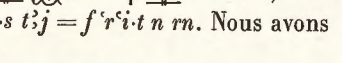
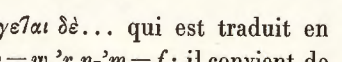
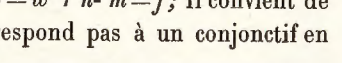
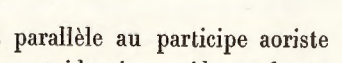
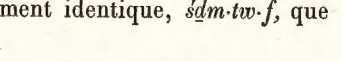
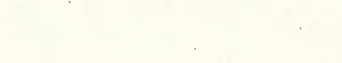




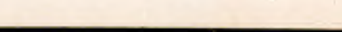
                             *s;w wn-sn im-sn hr h;t* : «les tribus dans lesquelles ils étaient originaires»; dém. : *n; s;w r wn-n;w-'w = w hn = w t; h;t.*

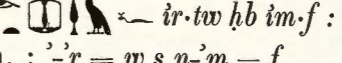
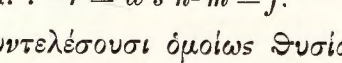
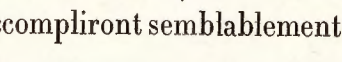
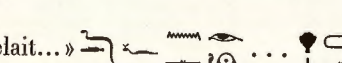
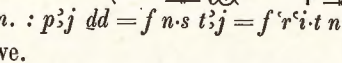
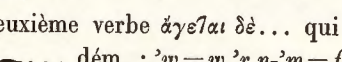
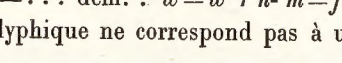
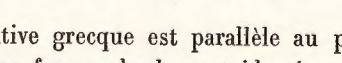
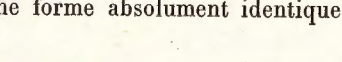
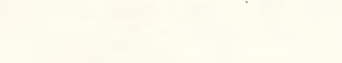
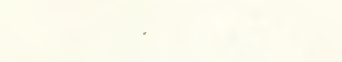
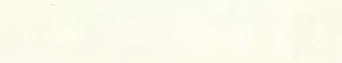

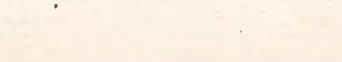
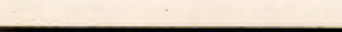
Par contre un exemple, comme celui de la ligne 33 est beaucoup plus douteux : θεῶν ὧν ἱερεῖαι νομίζονται εἶναι : «des dieux dont elles sont reconnues prêtresses»                           *wn-sn m w'bw-sn* : «dont elles sont les prêtresses»; le démotique tourne différemment.

d) Il y a d'autres formes enfin, dont nous penserions faire des *sdm-tw-f* entrant dans des propositions virtuellement relatives.

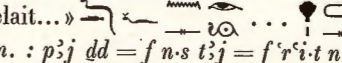
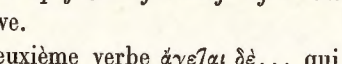
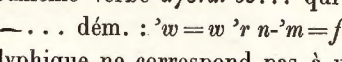
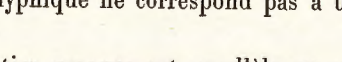
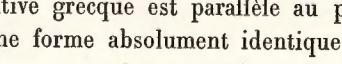

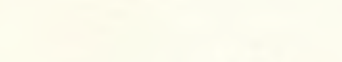
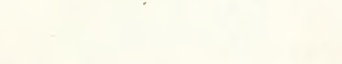



Canope, 13 : ἡ προσονομασθήσεται : «qui sera appelée»                        *dd-tw n-f*⁽¹⁾; dém. : *mtw = w dd n = w* : conjonctif qui suit une relative introduite par *ntj*.

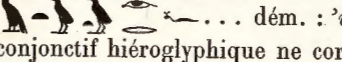
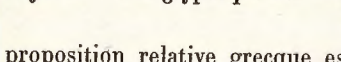
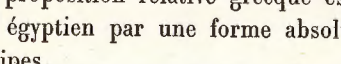

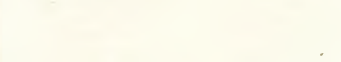
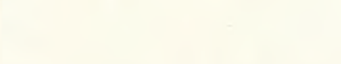
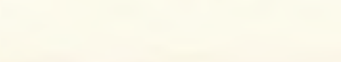
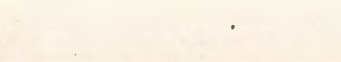

Canope, 18 : ἡ νομίζεται... νέον ἔτος εἶναι⁽²⁾ : «que l'on croit être... le nouvel an»                     *dd-tw hb wp-rnpt m rn-f* : «dont le nom est : fête du nouvel an»; dém. : *ntj 'w = w dd n = f h;t rnp-t n rn.*

Canope, 23-24 : θυγατέρα... ἡ καὶ βασίλισσα εὐθέως ἀπεδείχθη «fille... qui avait été aussitôt proclamée reine»                   *bs-tw-s r hk;t*⁽³⁾ : «qui avait été intronisée reine»; dém. : *'w = w dj-t h' = s n Pr-'t.*

Canope, 19 : ἐν ἧ καὶ ἐξ ἀρχῆς ἦχθη : «(mois) dans lequel aussi depuis le début, elle a été célébrée»                *ir-tw hb im-f* : «dans lequel la fête a été célébrée»; dém. : *'r = w s n-'m = f.*

Canope, 32 enfin : (ἄγαλμα) ᾧ συντελέσουσι ὁμοίως θυσίαν : «(statue divine) pour laquelle elles accompliront semblablement un sacrifice»

⁽¹⁾ Cf. ἡ ὁ πατήρ ὠνόμασεν : «que son père appelait...»            *Can. 28, litt.* : «il disait à elle : œil de Rê pour son nom»; dém. : *p;j dd = f n-s t;j = f 'r'i-t n rn.* Nous avons affaire ici à une proposition virtuellement relative.

⁽²⁾ Cette proposition est continuée par un deuxième verbe ἀγεῖται δὲ... qui est traduit en hiéroglyphes par un conjonctif          *dem. : 'w = w 'r n-'m = f*; il convient de signaler ce cas étrange où un conjonctif hiéroglyphique ne correspond pas à un conjonctif en démotique.

⁽³⁾ Fait très suggestif, cette proposition relative grecque est parallèle au participe aoriste passif ὀνομασθεῖσαν rendu en égyptien par une forme absolument identique, *sdm-tw-f*, que nous étudierons avec les participes.

ir.tw n.s krr (SIAI cf. לִיָּק) hn' ht : « et on lui fera (= à laquelle on fera) des sacrifices et les cérémonies... »; dém. : mtw = w'r n = ss grr 'rm p; sp... etc. Ce conjonctif est sur le même plan que les conjonctifs complétifs déjà examinés aux paragraphes consacrés aux complétives.

e) Même parmi les propositions relatives dont l'antécédent est déterminé, il faut remarquer qu'il y en a très peu qui utilisent le relatif

Canope, 15 : eis tās autās φύλας ἐν αἰς οἱ πατέρες εἰσίν : « dans les mêmes tribus dans lesquelles sont leurs pères » χ i s;w ntj iw (1) it.sn m-hnt.sn; litt. : les « tribus que leurs pères sont en elles »; dém. : ntj 'w n;j = w jt.w hn.w.

Remarquons que l'antécédent du relatif est surabondamment déterminé.

Canope, 25 : ἐν τῷ ἐν Κανώπῳ ἱερῷ ὃ οὐ μόνον ἐν τοῖς πρώτοις ἱεροῖς ἐστίν : « dans le temple de Canope qui est non-seulement parmi les premiers temples... » ht-ntr n Pgwnt nty m-hnw n gs-prw hntt : « dans le temple de Canope qui est au nombre des temples de 1^{er} ordre »; dém. : n h-t-ntr n Pr-gwtj ntj 'w bn 'w (= f) hn n; 'rpi... etc.

f) Nous relevons par contre de nombreux exemples de relatives égyptiennes introduites par χ , (= ε-), subordonnées relatives virtuelles, du moyen-égyptien, qui ont connu en copte une grande fortune.

Canope, 8 : τινῶν (indéfini) pour antécédent ἐφ' ὧν συνέβη : « certains (des rois antérieurs) sous lesquels il est arrivé... » m rk nsyw tpyw- χ iw hpr shn : « au temps des rois antérieurs, tandis qu'un événement se produisit »; la version démotique est tout à fait différente.

L'on a affaire ici à la proposition relative à antécédent indéterminé que le copte introduit par ε- ou par ερε- (2).

(1) Cet emploi de iw dans une proposition relative commençant par ntj est conforme à la syntaxe du néo-égyptien, mais non à celle de la langue classique.

(2) Sur ces propositions voir les grammaires coptes nouvelles. MALLON, Gram.2, § 378 et sq. expose clairement les faits.

Canope, 10-11 : ἀνθ' ὧν οἱ θεοὶ δεδώκασι... καὶ δώσουσι... : « en retour de quoi les dieux leur ont donné... et leur donneront... »

iw rdit-n ntrw smn i;wt-sn m-isw-n nn hn' fl;w-sn : « tandis que les dieux leur ont donné d'affermir leur royauté en échange de cela, et ils récompenseront... » Le démotique est analogue : r dj n = w n; ntrw r smn t;j = w 'w-t n hrj n t;j = w sb.t.

Canope, 13-14 : τῇ πέμπτῃ τοῦ Διὸς ἢ καὶ πολλῶν ἀγαθῶν ἀρχὴ γέγονεν : « le cinquième jour de Dios qui est devenu aussi l'origine de beaucoup de biens » n Dy;ws ssw 5 iw irf hrw pn hntt pw n ir bw nfr : « le mois de Dios, le 5^e jour, ce jour étant celui du commencement de faire du bien »; dém. : Tis ssw V ntj 'w p; hrw r rn = fp; 'r etc...

L'antécédent est ici déterminé et on ne voit pas pourquoi le texte hiéroglyphique présente la construction, étrange en grammaire classique (1), d'une proposition nominale à prédicat et sujet substantivaux introduits par iw. Mais ce tour n'est pas rare en néo-égyptien (2) et nous avons des exemples qui le rappellent tout à fait en copte. La copule χ d'où le ε- copte est issu donne à la proposition un sens nettement participial. Le copte comporte aussi la copule πε qui n'a pas de correspondant, semble-t-il, en néo-égyptien. Ex. λϰωωπι ἦχε οὐρῶμι επεφραν πε ἰωαννης (Joh. I, 6) : « il y eut un homme, dont le nom était Jean. » φετσαθητ ντπολις ετε πινωτ- ἠερφει πε ντε πιπολλων (3) : « celui qui était au nord de la ville, qui était un grand temple d'Apollon (4). »

Canope, 18 : (le mois) ἐν ᾧ καὶ τὰ μικρὰ βουβάστεια... ἀγεται... καὶ ἡ συναγωγὴ... γίνεται : « dans lequel on célèbre les petites


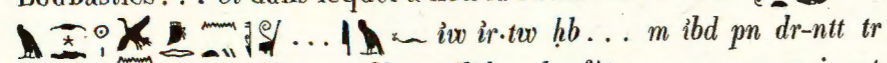
(1) Cf. LEFEBVRE, Gram. ég. class., § 310.

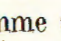
(2) CHAÏNE, Notions II, § 563.

(3) HYVERNAT, Actes des martyrs d'Égypte, p. 74, l. 11.


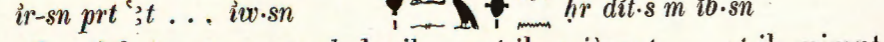
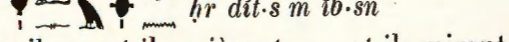
(4) Pour ces propositions en démotique, cf. SPIEG., D. G., § 548.

On a l'impression que la proposition relative du texte hiéroglyphique essaye de calquer la tournure vivante employée en démotique, en supprimant l'adjectif relatif et en employant la copule pw. Curieux exemple de la gêne qu'éprouvaient au point de vue syntaxique les égyptiens de cette époque pour écrire dans une langue irrémédiablement morte.


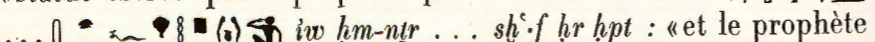
Boubasties . . . et dans lequel a lieu la cueillette . . . »  . . .
 . . . *iw ir-tw hb . . . m ibd pn dr-ntt tr*
n . . . im-f : « tandis que l'on célèbre la fête . . . en ce mois et
 puisque la saison . . . est en lui »; dém. : *ntj 'w = w 'r p; hb . . .*
hn = f ntj 'w = w twt . . . n-m = f.

Le démotique a préféré employer les deux fois le relatif *ntj* si commode dans ce cas avec le pronom de rappel. Mais comme *iw*, écrit , est mis en hiéroglyphes sur le même plan que *dr-ntt*, ils étaient sentis à cette époque comme équivalents pour donner à une phrase un sens subordonné.

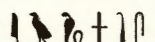
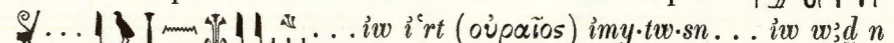
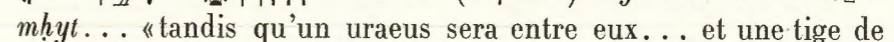
Canope, 24 : *ιερέων οἱ μέγα μὲν πένθος . . . συνετέλεσαν*
ἀξιώσαντες δὲ . . . ἐπεισαν; litt. : « les prêtres qui
 célébrèrent un grand deuil . . . et l'ayant jugé bon persuadèrent . . . »
 C'est une phrase dont la syntaxe en grec est délicate et dont il convient d'étudier la traduction égyptienne pour voir comment les interprètes s'en sont tirés.

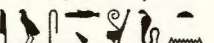
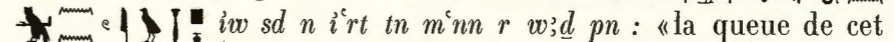
 *hr nht*
 *ir-sn prt ;t . . . iw-sn*  *hr dit-s m ib-sn*
 « ils célébrèrent un grand deuil . . . et ils prièrent . . . et ils mirent dans leur cœur »; dém. : *'w = w 'r hbi ;t . . . 'w = w dbh = s . . .*
'w = w dj-t ph = s n h;tj-sn.

Comme on le voit, les deux textes égyptiens font de ces propositions des propositions principales, rattachées, si l'on veut, très librement au *r-ntt* du début. Or le *οἱ* grec est certainement un relatif. Nous avons ici un exemple assez extraordinaire où la syntaxe égyptienne est plus claire que la syntaxe grecque.

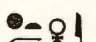
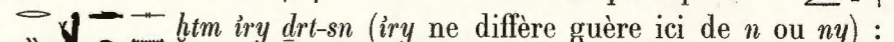
Canope, 30 : *ἄγαλμα . . . ὃ ὁ προφήτης . . . οἴσει ἐν ταῖς ἀγκάλαις* :
 « statue divine que le prophète portera dans ses bras » 
 . . .  *iw hm-ntr . . . sh-f hr hpt* : « et le prophète
 la portera solennellement dans ses bras »; dém. : *r p; hm-ntr . . .*
p; ntj 'w = f dj-t h' = f hr kntj = f : « tandis que le prophète la fera paraître solennellement sur son sein. »

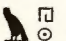
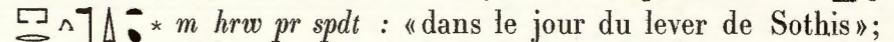
L'antécédent, ici encore, est indéterminé grammaticalement : il s'agit d'« une » statue de la petite princesse Bérénice.

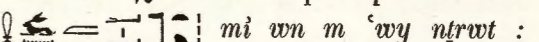
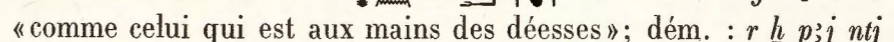
Canope, 31 : *σλαχύνων ὧν ἀνὰ μέσον ἔσται ἡ ἀσπιδοειδῆς βασιλεία ταύτης δ' ὀπίσω . . . σκηπτρον* : « épis, au milieu desquels sera la couronne aspidoïde et derrière celle-ci . . . un sceptre » 
 . . .  *iw i'rt (ούραῖος) imy-tw-sn . . . iw w;d n*
mhyt . . . « tandis qu'un uraeus sera entre eux . . . et une tige de papyrus . . . »; dém. : *r wn w't 'r'i n t;j = w mti-t r w' wd . . .*


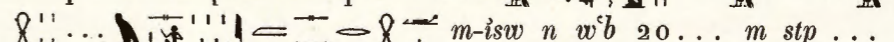
Canope, 31-32 : *περὶ ὃ (οὐ οὖ) καὶ ἡ οὐρά τῆς βασιλείας ἔσται περιειλημένη*
 « autour duquel la queue de l'uraeus sera enroulée » 
 *iw sd n i'rt tn m'nn r w;d pn* : « la queue de cet uraeus étant enroulée autour de cette tige »; le démotique a le conjonctif.

Quatre fois l'égyptien a évité la proposition relative :

Canope, 12 : *δακτυλοῖς οἷς φοροῦσιν* : « les anneaux qu'ils portent » 
 *htm iry drt-sn (iry ne diffère guère ici de n ou ny) :*
 « les anneaux de leur main »; dém. : *grtj-w (σλτε)⁽¹⁾ ntj 'w = w*
fi = w : « les anneaux qu'ils portent. »

Canope, 18 : *τῇ ἡμέρᾳ ἐν ἣ ἐπιτέλλει* : « le jour dans lequel il se lève » 
 *m hrw pr spdt* : « dans le jour du lever de Sothis »;
 dém. : *n p; hrw ntj 'w spd-t h'.*

Canope, 31 : *σκηπτρον ὃ εἰώθασιν αἱ θεαὶ ἔχειν* : « le sceptre que tiennent d'habitude les déesses » 
 *mi wn m 'wy ntrwt* :
 « comme celui qui est aux mains des déesses »; dém. : *r h p;j ntj*
hpr n d-t n n; ntri-w.

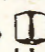
La ligne 15 enfin nous fournit un tour notable : *ἀντὶ τῶν εἴκοσι . . . ἱερέων τῶν αἰρουμένων . . . ἐκ τῶν . . . τεσσαρῶν φυλῶν, ἐξ ὧν πέντε ἀφ' ἐκάστης φύλης λαμβάνονται* : « à la place des vingt . . . prêtres choisis . . . parmi les quatre tribus de chacune desquelles on prend cinq hommes » 
 *m-isw n w'b 20 . . . m stp . . .*

(1) Pour cette équivalence cf. présente étude, p. 221.


m s; 4 . . . m s 5 im-sn r s; w' : « en place des vingt prêtres parmi les choisis dans les quatre classes, en tant que cinq hommes d'entre eux pour une tribu »; dém. : n t; sb-t n p; XX n w'b . . . ntj 'w = w stp = w . . . hn p; IV n s; w r wn-n; w hpr r wn-n; w' w = w tj s' V hn = w r w' s;.

C'est un emploi étendu du m d'équivalence (1) qui permet cette souple traduction de la proposition relative grecque.


§ 43. a) LE DÉCRET DE MEMPHIS. Les propositions relatives sont traitées différemment dans ce décret. Tout d'abord, les formes relatives sont très rares.

Memphis, R 8 : (πανηγύρεσι) ἐν αἷς ἐξοδεῖται τῶν ναῶν γίνονται : « les panégyries dans lesquelles les processions des naos ont lieu »  hbw wrw pr ntr m kbht šps r-rwt pr-f im-sn : « de grandes fêtes dans lesquelles le dieu sort dans sa chasse auguste de sa maison »; dém. : hbw . . . ntj 'w = w dj-t h' n; ntr-w im = w.

b) Les passifs sdm-tw.f ne sont pas moins exceptionnels.

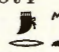
Memphis, R 6 : εἰκόνα ἢ προσονομασθήσεται : « statue qu'on appellera . . . »  k.tw rn.f : « on appellera son nom. » C'est une proposition virtuellement relative à antécédent grammaticalement indéterminé; dém. : mtw = w dd n = f. Le conjonctif est mis sur le plan des autres conjonctifs complétifs.


c) Beaucoup plus fréquemment que dans Canope, les relatives grecques sont traduites par des subordinées conjonctives diverses. Le grec est souvent ainsi rendu d'une façon très juste.

Memphis, N 20 : τοῖς ἀσεβέσιν οἱ ἦσαν εἰς τε τὰ ἱερά . . . πολλὰ κακὰ συντετελέσμενοι : « les impies qui avaient commis beaucoup de méfaits envers les temples »  dr-ntt ir-sn

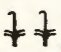
(1) LEFEBVRE, Gram. ég. class., § 490, 6.

tp-hbsw wrw m B;kt : « parce qu'ils commettaient de nombreuses violences en Égypte »; dém. : r-wn = w w;h = w 'r . . . : C'est l'imparfait relatif marquant la durée qui est employé; il correspond au copte ενλαϣ (1). Cette forme équivaut parfaitement à ἦσαν . . . συντετελεσμένοι qui exprime bien que les conséquences de l'action durent encore.

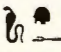
Memphis, R 9 : ἦν περιθήμενος εἰσηλθεν; litt. : « de laquelle ceint, il était entré . . . » L'égyptien a fort bien tiré l'idée de l'hellénisme qu'il avait à traduire  dr-ntt psd hm-f im-f : « parce que sa majesté brillait au moyen d'elle (la couronne) »; dém. : hpr mtw = f r-h' Pr-; im = f.

Memphis, N 28 : (Le jour) ἐν ἣ παρέλαβεν τὴν βασιλείαν παρὰ τοῦ πατρὸς : « dans lequel il a reçu la royauté de son père »  m šsp-n.f nsyw m- it-f : « lorsqu'il reçut la royauté de la part de son père »; le démotique introduit sa proposition par l'adjectif relatif ntj.

On peut traiter comme une proposition introduite par une conjonction la proposition suivante :

Memphis, R 5 : ἀνθ' ὧν δεδώκασι αὐτῶ οἱ θεοὶ ὑγίαιαν : « en retour de quoi les dieux lui ont donné la santé »  isw nn rdi n-f ntrw ntrwt knw : « en échange de cela, les dieux et les déesses lui ont donné la victoire . . . » etc.; dém. : dj n = f n; ntr-w t; sb-t n n; j p; dr; . . .

d) Quelques propositions relatives sont introduites par iw quand leur antécédent est indéterminé grammaticalement.

Memphis, R 8-N 26 : (τὰς βασιλείας) αἷς προσκείσεται ἀσπίς : « les couronnes sur lesquelles sera placé un aspic »  iw i'rt tp- sn m w' nb im : « un uraeus étant sur elles pour chacune »; dém. : r w' t r' j im = w r w'.

(1) SPIEG., D. G., § 554 et CHAÏNE, Éléments, § 578.

Memphis, R 9 : ἔσται δ' αὐτῶν ἐν τῷ μέτρῳ ἡ καλουμένη βασιλεία Ψχέντ : « il y aura au milieu d'elles la couronne nommée Pschent. »

Cette phrase grecque a le sens d'une proposition relative, mais n'en a pas la forme — elle constitue une véritable parataxe. Ne devrait-on pas supposer ici une influence de l'égyptien qui aurait provoqué en grec cette construction singulière à cette époque et dans ce tour (1)?

iw shmti m-hr-ib irw : « le pschent étant au milieu d'elles »; dém. : mtw p; shmt hpr...

Peut-être peut-on ranger parmi ces propositions commençant par iw celle de la ligne Memphis, N 28-29 : αἱ δὴ πολλῶν ἀγαθῶν ἀρχηγὰ πᾶτων εἰσίν : « (jours) qui sont le commencement de beaucoup de bien pour tous » ... is(t) rf hnt m ht nb ;h wr wn hr tpyw-t ms ntr nfr : « or, le commencement de beaucoup de biens appartenant aux humains fut la naissance du dieu parfait. »

Phrase à prédicat et à sujet nominaux introduite par ist rf(2). Mais on peut se demander si le I qui est de trop au début ne serait pas le résidu d'un I dont le se serait perdu (cf. Canope 13-14 et supra, p. 77). Le tour démotique aussi ne s'expliquerait guère sans un ε- que Spiegelberg restitue; dém. : (r)t; h;t n; md-nfr-w 'r hpr (n) rmt nb p; ms Pr-3.

e) Comme dans Canope, mais beaucoup plus souvent, l'égyptien essaie d'esquiver la relative.

(1) Rien n'empêche que, pour certaines parties techniques se rapportant à la monarchie égyptienne, nos décrets ne contiennent quelques phrases qui aient d'abord été écrites en égyptien. Nous ajouterons qu'un travail complémentaire de celui-ci, étudiant, dans le texte de Memphis en particulier, les différences de rédaction entre les versions, donnerait des résultats singulièrement instructifs.

(2) Sur ist rf qui introduit une remarque supplémentaire pour expliquer et compléter ce que l'on expose, cf. LEFEBVRE, Gram. ég. class., § 564, GARDINER, Grammar, § 231 et 119, 2 et ERMAN, A. G.4, § 464, a.

Memphis, R 6 : « Une image que l'on appellera... et auprès de laquelle sera placé le dieu principal. » La deuxième proposition est en grec ἡ παρεστήξεται ὁ κυριώτατος Θεός : « auprès de laquelle le dieu principal sera placé. » L'égyptien va répéter le mot « image » et supprimer ainsi la relative de lieu hntyt n ntr nwtg : « ainsi qu'une statue du dieu local »; dém. : 'rm w' twtw n p; ntr t; nw-t.

Memphis, R 6 : ἃ ἔσται κατασκευασμέν[α τῶν Αἰγυπτίων] τρόπον (antécédent, à la fois : statue et naos) « qui seront disposés à la manière des Égyptiens » m k;t gnwtgw(1) n B;kt : « en travail des sculpteurs d'Égypte »; dém. : 'w = w r r-h jp rmt n kmj.

Memphis, N 28 : τὴν τριακάδα τοῦ Μεσορή, ἐν ἣ τὰ γενέθλια τοῦ βασιλέως ἄγεται : « le trentième jour de Mesoré dans lequel la fête de la naissance du roi est célébrée » ibd 4 smw rky hrw ms ntr nfr 'nh dt : « Le quatrième mois de l'été, le dernier jour du mois, jour de naissance du dieu parfait éternellement vivant ! »

Ici hrw ms est une véritable apposition à rky; dém. : ntj 'w = w 'r p; hrw ms Pr-3; im = f(2).

Memphis, ligne R 12, la relative grecque : (fêtes) ἐν αἷς καὶ στεφανοφορήσουσιν : « dans lesquelles elles porteront des couronnes », est rendue par une proposition non-verbale mh r tp-sn : « une couronne (étant) sur leur tête »; dém. : 'w = w t;j klm (κλoM) « tandis qu'elles porteront des couronnes ».


f) Enfin nous avons plusieurs exemples où la relative grecque est traduite en hiéroglyphes par un participe.

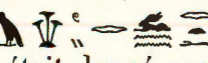
Memphis, N 2 : ὃν Ἡφαίστος ἐδοκίμασεν : « qu'a choisi Hephaïstos » stp Pth : « choisi de Ptah »; dém. : r stp Pth : « étant choisi de Ptah. »

(1) Pour cette lecture voir : MONTET, Les scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'ancien empire, Strasbourg 1925, p. 291-294 et GARDINER, Grammar, p. 499.

(2) On peut ajouter à cette série, R 13, τοὺς ἀκτυλίους οὐς φοροῦσιν] dont la partie hiéroglyphique est légèrement détériorée. Mais nous pouvons restituer presque à coup sûr le de Canope 12, cité supra, § 43, e.

(3) Ce signe n'est pas tout à fait conforme à l'original.

Memphis, N 13 : τὰ ὀφειλήματα ἀ προσώφειλον οἱ ἐν Αἰγύπτῳ : « les impôts que doivent les Égyptiens » *grhw iryw*  *wn hr hnmmt n B3kt* : « les impôts (litt. qui sont sous =) qui se trouvent à la charge des habitants de l'Égypte »; dém. : *n; sp·w n Pr·; r·wn = w·wj n; rmt·w . . .*

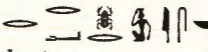
Memphis, N 15 : πλεῖον οὐ ἐτάσσοντο : « plus que ce dont ils avaient été imposés »  *m·h;w·r wnn rdi im·(sn)* : « en surplus de ce qui était donné par eux »; dém. : *(n)h;w p; wn = w'w = w dj·t s.*

Ce chapitre est un des plus probants pour montrer que, du point de vue stylistique, nos décrets sont très différents l'un de l'autre et méritaient une étude bien séparée. Comme chronologiquement, ils ne sont pas même éloignés d'un siècle l'un de l'autre, si une explication par l'évolution de la langue semble devoir être écartée, il faudrait penser peut-être à des rédactions en dialectes différents. Malheureusement au point de vue syntaxique les dialectes n'ont jamais été étudiés. Du moment qu'ils présentent tous les mêmes possibilités de construction, les grammairiens les ont considérés comme non différenciés sur ce terrain. Cependant l'étude des parlars locaux montre bien, dans beaucoup d'autres langues, qu'une foule de constructions très particulières sont tout à fait habituelles dans un parler et très rares dans le reste du domaine. Que l'on songe, en français, aux provincialismes grâce auxquels on peut repérer l'origine d'un sujet parlant. On devine l'intérêt qu'il y aurait à entrevoir seulement des faits semblables en ancien égyptien.

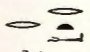
C. — LES PROPOSITIONS CIRCONSTANCIELLES.

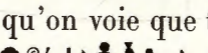
§ 44. Ce sont les propositions définies et étudiées au chapitre xxix de la *Grammaire de l'égyptien classique*. Nos décrets qui ne forment pourtant qu'un ensemble assez court, nous fournissent des propositions finales, consécutives, temporelles, causales, conditionnelles et comparatives.

§ 45. a) *Propositions finales*. — Dans le décret de Canope plusieurs propositions finales sont introduites par le composé *r-dit*.

Canope, 20 : ὅπως δὲ καὶ αἱ ὥραι τὸ καθήκον ποιῶσιν; litt. : « afin que les saisons aussi suivent leur devoir (c'est-à-dire : une règle fixe) »  *r·rdit*⁽¹⁾ *hpr·f isk iw trw hr ir iry·sn* : « pour faire qu'il arrive aussi que les saisons continuent à faire leur fonction »; dém. : *r dj·t hpr = f'n . . .* (nous ne donnons pas la suite du texte dont la lecture n'est pas sûre; cf. SPIEGELBERG, *op. laud*, scolie 25).

iw trw hr ir est la forme de la conjugaison nominale du Présent II en néo-égyptien. Ce temps marque un état, une manière d'être⁽²⁾ (valeur aspective). Une différence très nette se dessine ici entre le grec et l'égyptien. Tandis que celui-ci, une fois qu'il a introduit sa proposition par une expression qui lui donne sa valeur circonstancielle, se préoccupe toujours de la modalité de l'action envisagée, le grec par le mode employé qui a eu à l'origine aussi une valeur propre, tend de plus en plus à marquer seulement la subordination, c'est-à-dire, à établir une hiérarchie logique dans les relations plutôt qu'à tenter d'exprimer la valeur concrète du procès⁽³⁾.

 pour exprimer le but est courant en néo-égyptien. Employée souvent en démotique⁽⁴⁾, suivie de l'auxiliaire *ir*, cette forme devait aboutir à l'infinitif causatif copte *εΤΡΕϢ*.

Canope, 35 : ὅπως οἱ κατὰ τὴν χώραν ἱερεῖς φαίνωνται τιμῶντες : « pour qu'on voie que tous les prêtres du pays honorent . . . »  *r·rdit wb;·hr n bw·nb m dsrw ir·n w'bw n gsw·prw* : « pour faire que s'ouvre le visage de tous (= que

⁽¹⁾ ERMAN, *N. G.*², § 425; CHAÏNE, *Notions II*, § 691, 259 et 438 c.

⁽²⁾ CHAÏNE, *Notions II*, § 236, 18.

⁽³⁾ Nous touchons là au très intéressant problème de la manière dont les langues saisissent le réel. La tendance de la langue grecque conduit semble-t-il à une expression abstraite du monde, conçue à la manière d'Aristote. La langue latine avec sa subordination poussée à l'extrême (cf. l'emploi du subjonctif) et le manque de souplesse et de sens spéculatif de ceux qui la parlaient, conduisait à une hiérarchie sociale et politique très développée. En d'autres termes, il y a un rapport très étroit — nous semble-t-il — entre la structure d'une langue et les réalisations obtenues dans tous les domaines par ceux qui la parlent.

⁽⁴⁾ Cf. pour le néo-égyptien : ERMAN, *N. G.*², § 425 et pour le démotique : SPIEG., *D. G.*, § 526 et ORT.-GEUTH., *Gram. dém.*, § 438.

tous comprennent) aux honneurs qu'ont rendus les prêtres des temples»; dém. : *hpr = f* suivi du conjonctif.

b) Nous avons aussi un exemple de finale négative :

Canope, 21 : *καὶ μὴ συμβαίῃ* (dépendant d'un *ὅπως* qui précède) : « et pour (qu')il ne se produise pas... » \leftarrow *iw bn-s shn hpr* : « pour que l'évènement ne se produise pas »; dém. : *r bn 'w = s shni hpr...*

Pour Spiegelberg ⁽¹⁾, c'est de cette forme que proviendrait le futur négatif $\bar{\eta}\bar{\nu}\bar{\epsilon}\bar{\chi}\bar{\omega}\bar{\tau}\bar{\epsilon}\bar{M}$. Steindorff, suivi par Ort-Geuthner, propose seulement une forme : *n-iw-f r sdm* ⁽²⁾.

c) Parfois la proposition finale est rendue par *hpr-f* même en hiéroglyphes :

Canope, 22 : *ὅπως ἅπαντες εἰδῶσι...* : « pour que tous sachent... » *hpr-frh-n bw-nb* : « afin que tous sachent... »; dém. : *hpr = f mtw rmt nb rh = s*.

Le tour *hpr = f* : « pour qu'il arrive... », suivi du conjonctif ou d'autres formes, est courant en démotique pour exprimer le but ⁽³⁾; il semble être ici en hiéroglyphes une intrusion de la langue populaire. Dans le texte hiéroglyphique *rh-n* est à la forme *sdm-n-f*, normale pour ce verbe, mais intéressante à signaler parce qu'elle est aussi rare dans Canope que courante dans Memphis.

d) Une fois, la finale est introduite par \leftarrow

Canope, 30 : *ὅπως ὑπὸ πάντων ὀρομένων τιμᾶται* : « afin qu'elle soit honorée de tous ceux qui la voient... » \leftarrow *r-ntt m; s(y) bw-nb sn-t;...* : « afin que tout le monde la voie, flaire le sol... etc. »; dém. : *hpr = f* (variante : *mtw* seulement) *mtw rmt nb nw r-r = f...*

Il ne semble pas que \leftarrow se rencontre avec un sens final en langue classique.

⁽¹⁾ SPIEG., *D. G.*, § 195; cf. CHAÏNE, *Notions II*, qui donne § 236, 33 et 37 de sa grammaire néo-égyptienne, les deux équivalences ou \leftarrow $\bar{\eta}\bar{\nu}\bar{\epsilon}\bar{\chi}\bar{\omega}\bar{\tau}\bar{\epsilon}\bar{M}$.

⁽²⁾ STEIN., *K. G.*², § 311 et ORT.-GEUTH., *Gram. dém.*, § 234.

⁽³⁾ SPIEG., *D. G.*, § 518-519.

e) Un cas embarrassant reste à examiner : 26 *πρὸς τὴν ἐκθέωσιν αὐτῆς* : « pour son apothéose », est traduit dans la stèle de Tanis par ⁽¹⁾. L'exemplaire de Kom el Hisn étant endommagé sur le bord où se trouve ce texte, nous n'avons point de variante. L'état actuel des hiéroglyphes exige qu'on transcrive et qu'on traduise : *dr ir n-s ntrt* « depuis que (à la rigueur : quand) fut faite pour elle la déification ». Le sens final du grec est bien meilleur, puisqu'il s'agit ici des cérémonies qui avaient pour but d'obtenir la déification puis la cessation ⁽²⁾ du deuil. D'autant plus que le démotique porte : *n; ntj n hp n 'r = w hr p; j = s 'r ntr* : « ce qui était prescrit pour sa divinisation. » Spiegelberg transcrit nos hiéroglyphes : *dr ir-n-s ntrt*, traduit : « depuis qu'elle était déesse » (?) et renvoie pour *dr + sdm-n-f* à JUNKER, *Grammatik der Denderatexte*, § 137. Mais cette traduction de *ir* paraît, de toutes façons, très forcée et le sens n'en est guère meilleur. Le texte semble devoir être corrigé, mais comme le désir de varier les tours du démotique à l'hiéroglyphique a pu jouer aussi, il paraît oiseux de proposer quelque chose.

§ 46. Dans le décret de Memphis, il y a beaucoup plus d'unité dans la traduction des finales. On a l'impression, comme nous l'avons déjà signalé pour d'autres propositions subordonnées, que la syntaxe s'est systématisée. Serait-ce dû à une influence de la syntaxe grecque?

a) Finales introduites par \leftarrow

Memphis, N 12 : *ὅπως ὁ τε λαὸς ⁽³⁾ καὶ οἱ ἄλλοι πάντες ἐν εὐθηνίᾳ ὦσι* : « pour que le peuple et tous les autres fussent dans l'abondance » $\langle r \rangle$ *rdit wnn mnsyt hn' wnnjw*

⁽¹⁾ Nous remercions nos collègues MM. P. Barguet et L. Christophe qui ont bien voulu revoir une fois de plus ce passage pour qu'il ne reste aucun doute.

⁽²⁾ Pour *hr* exprimant le but en démotique, voir SPIEG., *D. G.*, § 296. Pour expliquer le on aurait pu penser à une confusion, due au hiératique, entre et ; elle eût tout arrangé. Mais les signes sont assez différents pour qu'elle paraisse bien peu probable.

⁽³⁾ Les deux textes égyptiens exigent que l'on donne ici à *λαος* son sens ancien d'armée. Cette valeur est courante dans les poèmes homériques. Cette solution semble plus simple que celle qu'adopte Letronne par exemple, cf. MÜLLER, *Fragmenta Historicorum Graecorum*, Didot, Paris, t. I, p. (16).

b:kw (pseudo-participe) ⁽¹⁾ « pour faire que les soldats et le peuple soient heureux »; dém. : r-dj-t hpr p; ms' rm n; kj-w rmt dr = w 'w = w nfr. Il convient de noter l'emploi de qui s'il n'implique pas un sens futur, implique du moins la continuité.

Memphis, R 8 : ὅπως δ' εὔσημος ἦ : « pour qu'il soit reconnaissable » r-rdit si; tw g; ytn : « pour faire qu'on reconnaisse ce naos »; dém. : r-dj-t hpr = f'w = w sw n (COOYN) t; g'.

Memphis, R 14 : ὅπως γνώριμον ἦ... « pour que l'on sache... » r-rdit si; tw wnn... « pour faire que l'on connaisse que ceux qui sont... »; dém. : mtw = f hpr 'w = s sw n dd (XE).

b) Finales introduites par .

Memphis, N 21 : πρὸς τῇ φυλακῇ αὐτῶν : « pour leur garde » est traduit par un infinitif précédé de (cf. moyen-égyptien) r s; w-sn r swd; sn : « pour les garder et les conserver en bon état »; dém. : r hrh r = w r dj-t wd; = w (cf. copte : zarpe2 et arpe2, touγxo) : « pour les protéger et conserver. »

Memphis, N 19 : ὅπως τὰ θεῶν ἱερά... ἐν ἀσφαλείᾳ ᾧσιν : « pour que les sanctuaires soient en sûreté » (r) sgrh idbw Hr hn' t; mri. Nous pensons qu'il faut rétablir un r devant l'infinitif, à cause du parallélisme de l'égyptien démotique et du grec : « pour pacifier les rives d'Horus et l'Égypte »; dém. : r-dj-t hpr n; irpj-w... 'w = w sgrh.

c) Enfin nous avons un cas douteux à examiner : à la ligne R 9, en face de : ... et de 'w = w 'r n = f n n; nj n hp n 'r = w..., Sethe restitue pour le grec détérioré sur le bord de la stèle de Rosette [ὅπως ἐν αὐτῶν συν]τελεσθῆ τὰ νομιζόμενα. On est tenté de traduire ce texte par une finale, ὅπως suivi du subjonctif ayant le plus souvent ce sens. On aurait alors : « (lorsqu'il est entré dans le temple de Memphis), [pour y accomplir] les cérémonies prescrites » (Letronne). Mais ce n'est pas le sens du texte égyptien qui a ici une proposition temporelle. On ne peut d'ailleurs

⁽¹⁾ Pour cet emploi du Pseudo-participe, cf. GARDINER, Grammar, § 326.

donner à ὅπως suivi du subjonctif un sens temporel qu'il présente seulement avec l'indicatif ou l'optatif dans Homère et dans Hérodote. Il reste à conclure que l'égyptien a complètement tourné la phrase grecque pour la traduire ou que la restitution du grec n'est pas satisfaisante.

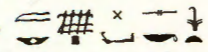
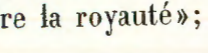

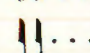
§ 47. Propositions consécutives. — Nous n'en avons relevé qu'une dans nos textes. Elle est introduite par qui ne paraît pas employé à cette fin en moyen-égyptien.

Canope, 32 : ὥστε καὶ ἐκ τῆς διαθέσεως... διασαφεῖσθαι τὸ Βερενίκης ὄνομα : « de sorte aussi que de la disposition de la couronne... ressorte le nom de Bérénice » (B) r-ntt wn shr n shn pn 's hr rn n (B) : « de telle sorte que la disposition de cette couronne soit lue au nom de Bérénice », c'est-à-dire : « de telle sorte que cette couronne soit disposée pour qu'on lise le nom de Bérénice ⁽¹⁾ »; dém. : mtw = f hpr n p; smd n p; shn n nb (NOYB) n-rn = f 's n p; rn (B). ... ; du texte hiéroglyphique, est une forme d'imparfait néo-égyptien qui marque la durée.

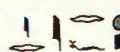

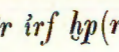
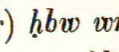
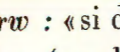
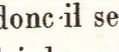
§ 48. a) Propositions temporelles. — Elles ont des formes très variées en égyptien. Tantôt le texte hiéroglyphique traduit une temporelle par une expression adverbiale de temps :

Canope, 30 : ὅταν αἱ ἐξοδεῖαι... γίνωνται : « lorsqu'ont lieu les processions » m hrw n h' : « au jour de la procession »; dém. : 'w = w 'j 'w 'r n; h'w : « tandis qu'ils viennent pour accomplir les processions. »

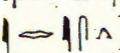

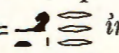
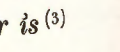
⁽¹⁾ A la manière cryptographique, comme en usent si souvent les Ptolémaïques. Voir sur ces procédés les beaux travaux de celui qui a fait faire au déchiffrement les pas les plus décisifs, M. Étienne Drioton. Celui-ci a résumé l'histoire de l'interprétation progressive de cette écriture dans : La cryptographie Égyptienne. Revue Lorraine d'anthropologie, VI, 1933-1934, p. 5-28. L'auteur y définit en même temps les principaux genres de cryptographie. Cet essai est complété et développé par : Essai de cryptographie monumentale, A. S. A., t. XL, 123 pages. On trouvera une liste des publications de l'auteur sur le sujet aux pages 3 et 4 du tiré à part. Une explication de ce rébus de Bérénice, à la vérité assez peu satisfaisante, figure dans SPIEGELBERG, Das Diadem der Prinzessin Berenike, Z. Ä. S., t. XLIII, 1906, p. 156-157. Pour lui, par acrophonie : (wd) = w = b; (Rnnwt-t) = rn, (hms) = h apparenté à k (??). Et le tout se lit : Brng.


Memphis, N 23 : καθ' ὃν καιρὸν παρεγενήθη πρὸς τὸ συντελεσθῆναι... «à l'occasion de sa présence pour accomplir...»   
 ... m hb ssp sk nsy⁽¹⁾ : «dans la fête de prendre la royauté»;
 dém. : hnw p; hb n p; sp...

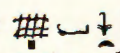

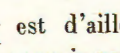
Tantôt c'est une expression temporelle grecque qui est traduite en égyptien par une proposition subordonnée de même espèce.

Memphis, R 8 : καὶ ἐν ταῖς μεγάλαις πανηγύρεσιν : «et dans les grandes panégyries»       ir irf hp(r) hbw wrw : «si donc il se produit de grandes fêtes»; dém. : 'w 'r n; hb.w (emploi du ε-participial copte).


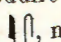

b) La particule ir est employée une fois dans le texte de Canope pour introduire une temporelle.


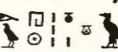

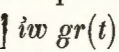
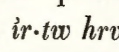
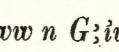
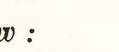
Canope, 33 : καὶ ὅταν ὁ πρῶτος⁽²⁾ σπόρος παρασῆ «et chaque fois qu'a lieu la première moisson»     ir is⁽³⁾
 iw rd m-h;t irw : «et quand viendra la première moisson»;
 dém. : 'w 'r p; hrp (ωΟΡΠ) n p; rd (ΡΩΤ : moisson, récolte).

c) Le ε-participial du copte, sous la forme  introduit même parfois la temporelle dans les hiéroglyphes.

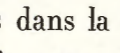


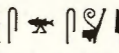
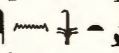


⁽¹⁾    est d'ailleurs une expression consacrée à l'époque ptolémaïque pour indiquer la prise de pouvoir par le nouveau roi. Elle accompagne à maintes reprises les protocoles royaux, au moins à partir de Ptolémée III (cf. GAUTHIER, *Livre des rois*, IV, p. 254, 256, 257). On la retrouve sous Ptolémée V et Ptolémée VII (cf. *op. cit.*, IV, p. 323). Elle revient également à plusieurs reprises dans les inscriptions des temples d'époque grecque.


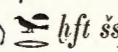
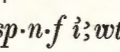
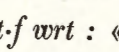
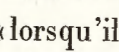
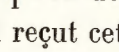
⁽²⁾ SETHE donne πρῶτος dans *Urkunden*, II; BEVAN, *Histoire*, p. 244, n. 3, prétend que nos deux textes donnent προωρισμος (que ne mentionne pas le dictionnaire de Bailly) et πρωιμος aucun de ces deux mots n'est celui de Sethe! Nous ne voyons pas d'où Sethe a tiré sa lecture. La variante qu'il donne προωριμος vient d'une interprétation de προωρισμος où le M, assez semblable au H de notre inscription, a été pris pour celui-ci. C'est du reste le texte ancien de Tanis. La bonne lecture a été donnée par le texte de Kom-el-Hisn. Cf. MILLER, dans *Journal des Savants*, 1883, p. 221, n. 14 et LIDDEL et SCOTT, *A greek-english lexicon*, s. v. πρῶτος. Voir V. DITTENBERGER, *O. G. I. S.*, 1903, t. I, p. 109, note 125.

⁽³⁾ La séquence  pour introduire une temporelle ne paraît pas notée dans les grammaires et n'est indiquée au *Wb.* ni à , ni à .

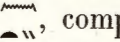
Canope, 32 : ὅταν τὰ Κικήλλια ἄγηται : «chaque fois qu'on célèbre les Kikellies»        iw gr(t) ir.tw hrww n G; iw :
 quand on célèbre les jours de Geliou (= Les Kikellies); dém. : 'w 'r = w 'j 'w 'r n; hrw n n; g; w : cf. exemple de la ligne 30 cité p. 89 du présent travail.

d) Deux de ces propositions sont construites au moyen de hft. Cette particule était employée avec la forme sdm.f dès le moyen égyptien⁽¹⁾. Un exemple tiré de Canope est conforme à la construction classique, un autre tiré de Memphis est construit avec la forme sdm.n.f.

Canope, 34-35 : ἐπὶ ἐπαχθῶσιν εἰς τὸ πλῆθος : «chaque fois qu'ils ont été introduits dans la corporation»        hft bs-sn in nsw r ht-nir : «lorsqu'ils ont été intronisés par le roi dans le temple»; dém. : 'w 'r = w 'r = w n w'b — bs-sn dans la version hiéroglyphique a la valeur d'un sdm.f passif.

Memphis, R 9 : τῇ παραλήψει τῆς βασιλείας : «lors de la réception de la royauté»       hft ssp.n.f i; wt.f wrt : «lorsqu'il reçut cette grande fonction»; dém. : n p; sp t; 'w hrj, qui suit tout à fait le grec.

Enfin il nous faut signaler une proposition certainement temporelle en égyptien, dont le début, perdu en grec, a dû être restitué. Elle est à la ligne R 9 de Memphis; nous l'avons étudiée § 46, c.

§ 49. Propositions Causales. — Dans le décret de Canope, cette catégorie est fort bien représentée, car nos textes s'offrent à nous comme des suites de propositions qui indiquent les causes pour lesquelles telles ou telles décisions ont été prises par les prêtres. Parfois du reste, la causale, introduite en grec invariablement par ἐπειδή et en égyptien par , comprend plusieurs verbes qui sont plus ou moins étroitement reliés à la conjonction, sans que celle-ci soit répétée.

Canope, 4-5 : ἐπειδὴ βασιλεὺς... καὶ βασίλισσα... διατελοῦσιν εὐεργετοῦντες... καὶ τὰς τιμὰς αὐξοντες... τὴν ἐπιμέλειαν ποιοῦνται... : «étant donné que le roi et... la reine... passent leur

⁽¹⁾ LEFEBVRE, *Gram. ég. class.*, § 720.

temps à faire du bien... et que, augmentant les honneurs... ils mettent leur soin à...

... r-ntt wn n-sw-bit ... hn' hkt; t hr ir mnhw hr dsr mdwt-phty wn-sn isk hr mh r

«étant donné que le roi de la Haute et de la Basse Égypte... et que la reine... font des bienfaits... magnifient les honneurs... et aussi qu'ils mettent leur soin à...»; dém. : n-d-t hpr=f r Pr-; ... 'rm ;rsn;... hr 'r=w mnhw mtw=w s;s n; mdw-ph.w... mtw=w rws 'n n...

La tournure, comme on voit, est la même qu'en hiéroglyphes; toutefois, dans les propositions dépendant de la première introduite par n-d-t hpr=f, on emploie le temps de substitution qui est le conjonctif.

Canope, 7 : και την εὐνομίαν παρέχουσιν : «et (parce qu)'ils procurent la justice.»

Cette proposition dépend toujours du premier επειδή. Le démotique le marque par le conjonctif employé, mais les hiéroglyphes, comme cela a déjà eu lieu pour la troisième proposition qui dépendait de ... , reprennent forme verbale au complet : wn-sn hr wd' : «ils rendent la justice.»

C'est toujours l'imparfait marquant la durée et la continuité de l'action qui est employé. Ici encore, dans le texte hiéroglyphique, les liens syntaxiques sont plus lâches même qu'en démotique où le conjonctif marque la continuité de la subordination d'une manière plus précise. En somme en égyptien hiéroglyphique, la subordination se fait pour le sens, mais elle n'est pas encore arrivée à trouver son expression grammaticale.

Canope, 13 : επει και... συμβεβηκεν : r-ntt hpr shn : «puisque'il s'est produit»; dém. : n-d-t hpr=f 'w-'r=s shn nfr...

Canope, 16 : και επειδη... αγωνται εορται : «et puisque'on célèbre des fêtes...»; r-ntt sk ir-tw hb : «puisque'aussi une fête est célébrée.»

Canope, 17 : τοις τε ἄλλοις μεγίστοις θεοῖς εορταὶ συντέλονται : «et que pour les autres très grands dieux, des fêtes sont célébrées» iw gr(t) ir-tw hb... «tandis qu'une fête est célébrée...»; le démotique correspondant à ces deux propositions est : n-d-t hpr=f 'n hr r=w hb... 'w-'r=w n=w hb...

Canope, 23-24 : και επειδη... συνεση ταυτην παρθενον ουσαν... μετελθειν : «et puisqu'il est arrivé que... celle-ci, étant vierge, est partie...» iw shn is ntrt tn iw-s m rnnt 'k-s pt : «étant donné aussi qu'il arriva que cette déesse, alors qu'elle était encore vierge, entra au ciel»; dém. : construction absolument similaire : n-d-t hpr=f 'n ... r shn=s t;i 's n rn-t sm r t; pt.


Canope, 26 : μετα δε ταυτα... τα... νομιμα... απεδωκαν : «et (qu') après cela ils ont fourni le nécessaire pour les cérémonies légales» m-ht nn ht nb twt n ir(r)t ... ir-sn dsr : «après cela, toutes les cérémonies qu'on a coutume de faire, ... ils (les) firent magnifiquement»; dém. : m-s; n;i (n;) ntj n hp n 'r=w ... r 'r=w-s.

La proposition grecque est rattachée très librement au dernier επειδη. L'égyptien semble avoir un peu perdu de vue cette dépendance et traite sa proposition presque comme une indépendante. Il faut remarquer toutefois qu'en démotique un r (=e-) précède 'r=w-s. Le complément ht nb twt n irrt reste en anticipation pour suivre l'ordre du grec; mais ici la phrase égyptienne ne semble pas du tout avoir un tour forcé (1).

Nous avons deux autres exemples absolument semblables : ligne 27 και

(1) Nous n'avons provisoirement pas utilisé la phrase précédente qui est parallèle à celle-ci : η αναγωγή... γίνεται parce que l'égyptien présente de réelles difficultés. Le texte de Sethe est parfaitement conforme à l'original et les stèles de Tanis et de Kom el Hisn, à part quelques variantes graphiques, sont parallèles : ... Dans l'état actuel, la grammaire ne permet guère, semble-t-il, de traduire autrement que : «Si on entre vers Osiris à l'intérieur de la barque-Sektet, en direction de ce temple, chaque année.» On ne voit guère comment faire correspondre cette phrase dont le sens en lui-même n'est pas satisfaisant, avec le texte grec, même si l'on tient compte des différences d'expressions inhérentes aux actes religieux.

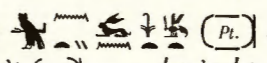

ἐπεὶ εἰς θεοὺς μετῆλθεν « puisqu'elle a passé chez les dieux », proposition continuée ligne 28, par une deuxième καὶ ἄγουσιν... αὐτῇ ἑορτὴν « et qu'on célèbre... pour elle une fête », rattachée sans trop de rigueur à la causale précédente — et ligne 34 καὶ ἐπειδὴ τοῖς ἱερεῦσιν δίδονται αἱ τροφαὶ « puisqu'on donne la nourriture aux prêtres ». Les transcriptions hiéroglyphiques et démotiques reproduisant les mêmes tours que nous venons d'étudier, nous croyons qu'il est inutile de les reproduire.

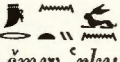
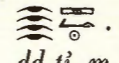
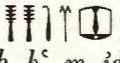
Pour conclure l'étude de ces propositions, remarquons que l'égyptien montre la même constance que le grec dans l'emploi de ses tours. Les propositions causales introduites par  sont déjà fréquentes dans la correspondance en néo-égyptien pour énoncer des séries de motifs. Elles ne sont pas rares en moyen-égyptien et chez ce peuple où l'administration s'est développée de très bonne heure, ces sortes de subordonnées durent avoir de bonne heure aussi une construction bien déterminée. Nous le constatons en voyant combien dans la traduction des décrets grecs la conscience linguistique égyptienne coïncide ici avec la conscience linguistique hellénistique.

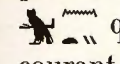
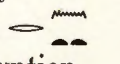
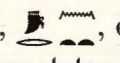
§ 50. a) Le décret de Memphis présente pour l'équivalence de ces mêmes causales un tout autre aspect. D'abord le grec ne contient que deux conjonctions de cette nature; l'une à la ligne R 9, l'autre à la ligne R 10. Toutes les autres propositions causales qui introduisent l'énoncé des motifs sont présentées comme des propositions indépendantes. Par une étrange opposition, la situation est renversée et nous constatons pour le grec, ce que nous constatons pour l'égyptien dans plusieurs passages du décret de Canope. Bien entendu, l'expression des deux langues est parallèle et nous n'avons que deux conjonctions causales en égyptien également, toutes les autres phrases du même type étant traitées aussi comme des indépendantes. En démotique c'est généralement la forme *sḏm.f*, encore bien vivante à cette époque, qui est employée. En hiéroglyphique les formes sont variables, nous allons les examiner. Nous ne donnerons pas toutefois tous les exemples, car beaucoup sont absolument semblables.

b) Voici les deux propositions introduites par la conjonction :

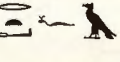
Memphis, N 9-10 : ἐπειδὴ βασιλεὺς Πτολεμαῖος... κατὰ πολλὰ εὐεργέτηκεν τὰ θεῖα : « puisque le roi Ptolémée a comblé de bienfaits

les temples... » ... 
m'-ntt wn n-sw-bit (Pl.) ... hr ir ht nb nfr wr m idbw hr : « étant donné que le roi de Haute et Basse Égypte Ptolémée... comble de nombreux bienfaits les temples »; dém. : *n-d-t hpr = f r hr ir Pr-*; ... *md-nfrw-t š; i n n; 'rj-w*.

Memphis, R 10-N 28 : καὶ ἐπεὶ τὴν τριακάδα τοῦ Μεσορή... ἐπωνύμους νενομίκασιν ἐν τοῖς ἱεροῖς : « et puisque le 30 de Mésoré... ils les ont reconnus comme éponymes dans les temples » 
...  *dr-ntt wn ibd IV šmw 'rky*
dd-ti m hb h' m idbw Hr hr-h;t : « puisque le dernier jour du quatrième mois de la saison šemou... a été établi en fête d'apparition dans les temples auparavant... »; dém. : *n-d-t hpr = f 'w 'bd IV šmw 'rkj... hpr 'w = f smn n hb h' n n; 'rj-w n t; h;t*.

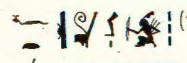
Nous constatons la fidélité de la langue vivante, le démotique, aux mots qui introduisent les causales : *n-d-t hpr=f*; nous avons trouvé dans Canope les mêmes équivalences. Par contre, le texte hiéroglyphique cherche à varier par tous les moyens. Dans la première phrase, la conjonction employée est  qui date du moyen-égyptien⁽¹⁾ et est beaucoup plus rare que  courant en néo-égyptien. Dans la seconde, , également moyen-égyptien, permet une nouvelle variation. L'on constate donc un volontaire souci d'archaïsme et de variété dans le style, un jeu de savants désœuvrés, en quelque sorte. En une centaine d'années, ou même moins, les scribes ont fait subir à la langue et à l'écriture une transformation purement artificielle que nos deux décrets, transcrits en grec et dans l'égyptien vivant de l'époque, nous permettent parfaitement de contrôler. L'examen de la série de propositions qui dépendent de la première des deux causales que nous avons citées, ne fera que confirmer cette première impression :

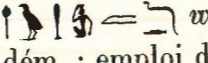
c) Parmi ces propositions, très peu sont à la forme *sḏm.f*, comme cela est constant en démotique :

Memphis, N 11 : ταῖς τε ἑαυτοῦ δυνάμεσιν πεφιλανθρώπηκε⁽²⁾ 

⁽¹⁾ Cf. LEBEVRE, *Gram. ég. class.*, § 737.

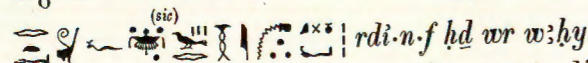
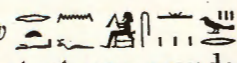
⁽²⁾ La version qui nous paraît la plus obvie est : « il usa de bonté envers ses troupes. » La traduction française de cette malheureuse phrase n'a pas eu un sort plus heureux que la traduction

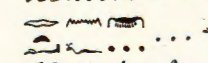
 (1) à lire sans doute : rdi-f flk;w n ms^c « et il donna des récompenses aux troupes »; dém. : r w;h = f dj-t šp n t; mtg^c.

Memphis, N 14 : προσέταξε δέ... : « et il ordonna... »  wd hm-f m dd... : « Sa majesté ordonna que... »; dém. : emploi de sdm-f avec hn (ΣΩΝ).

d) Par contre un grand nombre de ces propositions présente la forme sdm-n-f, déjà rare en néo-égyptien. (Nous ne l'avons rencontrée dans Canope que pour des verbes qui la comportent, en quelque sorte, obligatoirement : cf. rh-n-f, du verbe « savoir » — le sentiment linguistique de cette forme étant commun en chamito-sémitique : cf. שָׁרַ, employé au parfait en hébreu, et même en indo-européen : cf. latin novi). Son emploi constitue donc ici un archaïsme.

Memphis, N 11 : ἀνατέθεικεν... ἀργυρικός τε καὶ σιτικός προσόδους... καὶ δαπάνας πολλὰς ὑπομεμένηκεν : « il a consacré des revenus en argent et en céréales... et il a supporté de grandes dépenses... »

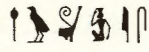
 (sic) rdi-n-f hd wr w;hyt knw  rdi-n-f špsw wrw : « il donna beaucoup d'argent et une grande quantité de céréales... et il donna beaucoup de richesses... »; dém. : r w;h = f dj-t hd 'š; i... etc. un des rares cas, où le démotique est introduit par un e- participial.


Memphis, R 4 : tour analogue. Καὶ τὸ Ἀπείσιον ἐργοῖς πολυτελέσι κατεσκεύασεν : « et il a embelli l'Apieion d'œuvres merveilleuses... »  rdi-n-f nb... hn^c shk^r in hm-f m k;t mnht n m;wt : « il a donné de l'or... avec (litt. =) »


égyptienne. Celle de Letronne, généralement excellente, nous semble ici dans l'erreur : « il a manifesté de toutes ses forces ses sentiments d'humanité » (cf. *Fragmenta Historicorum graecorum*, éd. Didot, t. I, appendice, p. 2). Comme BAILLET, *B.É.*, XV, p. 270, l'avait remarqué, δύναις a certainement ici le sens de : « forces militaires, troupes », qu'il a souvent dès Hérodote et en particulier chez Polybe. L'édition française de l'*Histoire des Lagides* de Bevan, p. 297, sans doute par suite d'une coquille, donne un non-sens : « et a été libéral dans l'emploi et tous ses propres moyens »! BOUCHÉ-LECLERCQ, *Histoire des Lagides*, I, p. 372 donne simplement la traduction de Letronne.

(1) Passage très corrompu sans doute cf. *Vocab.* sub voce : δυνάμεσιν et περιλανθρώπηκε.

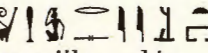
le faire orner par sa majesté en œuvres nouvelles excellentes... »; dém. : dj = f nb (ΝΟΥΒ)... dj = f mnk-w.

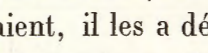
Memphis, N 15 : προσέταξε δὲ καὶ... « il enjoignit en outre »  wd-n-f is...; dém. : hn = f s 'n... (1)


Memphis, N 16 : ἀπέλυσε δὲ καὶ... « il affranchit en outre... »  rwi-n (copte λΟ) hm-f...; dém. : w;j = f r n;...

Memphis, N 18 : προενοήθη δὲ καὶ ὄπως... « il a pourvu aussi à ce que... »  ir-n-f mh is hr djt : « il prit soin de faire que... »; dém. : 'w = f 'r nbw nb r dj-t...

Il convient ici de remarquer la construction de mh employé avec l'auxiliaire ir. Cette forme ressemblerait tout à fait au parfait copte ΛΑΥΩΤΕΜ, si un souci d'archaïsme, d'autant plus bizarre ici que nous avons une forme de la conjugaison avec auxiliaire, n'avait amené le rédacteur à employer la forme sdm-n-f⁽²⁾. On trouvera une construction beaucoup plus normale de ce verbe à la ligne 5 de Canope par exemple.

Memphis, N 21 : τὴν τε πόλιν κατὰ κράτος εἶλεν : « il a pris la ville de vive force »  hk; n hm-f rsyt tn : « Sa majesté s'empara de cette ville »; dém. : t;j Pr-; t; rs-t (ΡΣΩ : parc, enclos).

Memphis, N 22 : καὶ τοὺς ἐν αὐτῇ ἀσεβεῖς... διέφθειρεν : « et les impies qui s'y trouvaient, il les a détruits »  hb-n-f inw m sbiw wn m hnt-s : « il domina⁽³⁾ les impies qui étaient dans son enceinte »; dém. : 'r = f 'r shj n n; sb; w r-wn = w n p;j = s hnw.

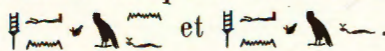

Memphis, N 25 : τῷ τε Ἄπει... πολλὰ ἐδώρησατο : « il fit à l'Apis... beaucoup de dons »  ir-n-f; hw wrw n Hp : « il fit de nombreux bienfaits à Apis »; dém. : 'r = f md-nf rt 'š;j n Hp.


(1) Même correspondance N 16 προσέταξεν δὲ καὶ et N 18.

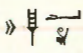
(2) On pourrait expliquer cette construction en apparence d'une manière très satisfaisante, en faisant de mh un substantif, « souci » (*Wb.*, II, 120). Mais alors, il faudrait donner à l'ensemble un sens pronominal et la construction du verbe mh avec hr est courante dans nos textes, cf. Memphis N 18 un peu avant notre passage.

(3) Pour la traduction de l'expression hbi inw par « domina », cf. le présent travail, *Vocabulaire*, chapitre II, sub voce : διέφθειρεν et ἐπόλασε.

(4) L'original porte un socle sous le taureau et on voit un uraeus autour du disque qui est entre les cornes.

e) Deux exemples de l'ancienne forme composée tombée en désuétude, doivent retenir notre attention :  et .

Memphis, N 17 : τῶν τ' ὀθονίων... ἀπέλυσε τὰ δύο μέρη : « des toiles, ... il a remis les deux tiers »  : les débris subsistants du texte montrent sans aucun doute possible quelle était la forme composée employée; dém. : $w_3j = f r t_3$.

Memphis, N 24 : ἀπέλυσεν δὲ τὰ ἱερά : « et il a affranchi les temples »  que l'on peut lire, semble-t-il : $h'n w_3 \langle f \rangle$ $w_3 h_3 t h_3 k_3 t 8$: « alors il remit huit hékats de céréales... »

Le démotique qui traduit d'une manière toute différente a une forme *sdm-f*.

f) Une partie, malheureusement mal conservée, du texte égyptien présente une traduction bien intéressante de deux causales; nous pouvons apercevoir, malgré les mutilations, comment on a tenté de rendre l'opposition des particules grecques μέν et δέ.

Memphis, N 17-18 : τὰ τε ἐγλελειμένα... ἀποκατέστρεψεν... ὁμοίως δὲ καὶ τὸ δίκαιον πᾶσιν ἀπένειμεν... : « ce qui avait été négligé il le rétablit... et pareillement distribua le droit à tous. »

 $mitt irw ht nb$... $dd st hm.f$
 $r tp.sn nfr$

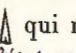
 $mitt irw rdit tp-nfr n wnyw$.

« De même tout ce qui était... sa majesté le remplaça constamment⁽¹⁾ en son premier état... de même (litt. : rendre la justice aux hommes =) il rendit la justice aux hommes ».

On constate aussi bien en démotique qu'en hiéroglyphique un essai pour rendre l'opposition du grec par le mot *wn*.

Une autre de ces phrases introduisant les motifs présente un intérêt spécial.

Memphis, N 12 : καὶ ἀπὸ τῶν ὑπαρχουσῶν προσόδων... τινὰς μὲν εἰς τέλος ἀφῆκεν ἄλλας δὲ κεκούρικεν : « et des impôts existants... il supprima les uns complètement et allégea les autres. »



⁽¹⁾ Nous essayons ainsi de rendre le *sdm-f* imperfectif  qui marque sans doute, à la fois, l'effort renouvelé du roi en chaque ordre pour rétablir l'état antérieur et la permanence du résultat acquis.

 $htrw irw hn' b_3 k n ity$... $wnn irf hb-n.f im.sn$

 $wnn rdi-n.f r t_3 r-iry.sn$ (?).

« Les impôts et les contributions du souverain... les uns il les diminua, les autres, il les supprima intégralement »; dém. : $p_3 htr p_3 skr$... $wn.w k_3 s = f hnw = w wn.w w_3 j = f r = w r d_3 d_3$.

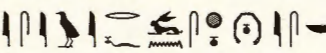
La tournure *mitt irw* + infinitif est analogue à celle que nous avons dans Westcar VII, 3, en moyen-égyptien, où un infinitif introduit par *hn'* continue une proposition qui précède⁽¹⁾.

REMARQUE. — Une autre de ces phrases grecques a été traduite par un infinitif précédé de . Sans doute cette particule a-t-elle ici le sens final plutôt que le sens participial. Mais en tout ce passage le texte est altéré et les correspondances peu sûres. R 5 ἀνανεοῦτο (le compl. τὰ τῶν ἱερῶν τιμιώτατα précède) ... ὡς καθήκει : « il les renouvela comme il convient. »  $r sm_3 w.sn$: « pour les renouveler (?) ».

§ 51. Propositions conditionnelles. — Il n'y a qu'un exemple dans nos textes, mais il mérite un examen particulier. Le grec présente une conditionnelle éventuelle avec ἐάν suivi du subjonctif : « au cas où... »

Canope, 19 : ἐάν δὲ καὶ συμβαίῃη... « et au cas où il se produirait... »

Le démotique porte : $wn-n_3.w-r = s shnj 'n$... $bn'w = w sbj$... : « s'il arrive aussi... ne pas changer⁽²⁾... » — La forme qui introduit cette proposition ressemble bien au copte ενε- qui introduit les propositions conditionnelles⁽³⁾. L'égyptien hiéroglyphique, lui, est moins clair :

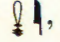
 $is iw irf wn shn isk$... « si donc, il arrive aussi que... »


⁽¹⁾ Cf. des exemples du tour avec *hn'* dans le présent travail, § 37 e, p. 65.

⁽²⁾ Cf. SPIEG., D. G., § 496. La phrase est citée, mais Spiegelberg met un point d'interrogation sur l'équivalence : $wn-n_3.w-r = s = ενεε$.

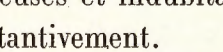
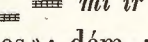
⁽³⁾ Cf. STEIN., K. G.², § 483.

Mais *is* se laisse difficilement interpréter. Aucune grammaire, à notre connaissance, n'indique que *is* peut introduire une conditionnelle. Par contre cette particule est employée couramment dans l'interrogation ⁽¹⁾. D'autre part Erman dans la deuxième édition de sa *Neuägyptische grammatik* (§ 815) cite un exemple de proposition conditionnelle commençant par *is* ⁽²⁾, mais il pense que ce mot placé devant la proposition n'a rien à faire avec elle (?). Comme il note aussi (§ 816) que *iw + sdm.f* peut signifier « s'il arrive », ne pourrait-on pas penser que *||* serait l'interrogatif, suivi de *iw . . . wn shn* signifiant déjà l'éventualité? Le rédacteur aurait voulu rendre, d'une manière d'ailleurs assez artificielle, la valeur éventuelle du tour grec. Mais pour appuyer cette hypothèse, il faudrait trouver en égyptien d'autres exemples que celui que nous citons en note d'après Erman, où une interrogation servirait à rendre la condition. Au point de vue linguistique, ce tour existe dans beaucoup de langues, même en français.


§ 52. *Les Propositions Comparatives.* — a) Dans le décret de Canope, plusieurs de ces propositions sont introduites par *mi* , bien connu déjà en moyen-égyptien.

Canope, 16 : *καθὰ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων τεσσάρων φυλῶν ὑπάρχει* : « comme il y en a aussi pour les quatre autres tribus. »  *mi hpr m ky s; 4* : « comme ce qui se passe dans les autres tribus »; dém. : *r h p; ntj hpr n p; IV s; w*.


En hiéroglyphes, nous n'avons pas après *mi* de phrase verbale, ce qui est d'ailleurs normal quand il s'agit de traduire *ὑπάρχει* qui n'est en grec qu'un des multiples équivalents de *εἰμί*.

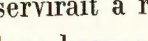
Canope, 27 : *καθὰπερ καὶ ἐπὶ τῷ Ἄπει . . . εἰθισμένον ἐστὶν γίνεσθαι* : « comme aussi on a coutume de faire pour Apis. »  *mi snt n ir(t) hr Hp* : « comme la coutume est de le faire pour Apis »; dém. : *r h n; ntj n sntj n 'r = w*. *Snt* est certainement dans l'hiéroglyphique comme dans le démotique le mot  *snty* « organisation fondamentale » puis « coutume », *cn̄te*.

⁽¹⁾ ERMAN, *N. G.*², § 736-737.


⁽²⁾  : Papyrus du Caire *Z. Ä. S.* 1881, 169 : « Wenn du aber schickst, so gebe ich ihm nicht her. »

Canope, 21-22 : *καθὰπερ προτερόν τε συμβέβηκεν γενέσθαι* : « comme précisément il est aussi arrivé que cela s'est produit auparavant. »


 *mi shn hpr m trw tpyw^c* : « comme l'événement s'est produit dans les temps précédents »; dém. : *p; ntj 'w = f w; h = f shni n hpr (w; h = 2λ- auxiliaire du passé)* : « comme ce qui s'est passé. . . »

b) En grec cette phrase est continuée par une *comparative conditionnelle*, pour laquelle la conjonction n'est pas répétée : *καὶ νῦν· ἂν ἐγίνετο*. Le démotique n'a aucun équivalent : il rend donc cette proposition par une conditionnelle irréaliste (copte *ene*) : *wn-n; w'w = f hpr 'n* : « s'il se produisait de nouveau que. . . » L'égyptien hiéroglyphique, encore plus embarrassé, a recouru à une sorte de causale introduite par *r-ntt*.  *r-ntt hpr isk* : « car cela se reproduira de nouveau. . . (sic). »

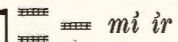
c) Enfin nous avons un exemple dans lequel *mi* est écrit *m* ⁽¹⁾.

Canope, 37 :  *m stwt n irrt* : « conformément à ce qui doit être fait »; traduit *καθὰπερ δίκαιόν ἐστιν* : « comme il est juste »; dém. : *r-h n; ntj ph n 'r = w*.


d) Dans le décret de Memphis, le traitement des comparatives ne diffère guère.

Memphis, N 18 : *καθὰπερ Ἑρμοῦς ὁ μέγας καὶ μέγας* : « comme Hermès deux fois grand »  *mi ir-n Dhwtj ';* : « comme a fait Thoth deux fois grand »; dém. : *r-h p; 'r Dhwtj p; ';* *p; ';*

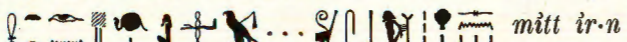
La comparaison avec le démotique fait qu'on se demande si l'on doit interpréter *iri* comme une forme *sdm.n.f* — ce qui n'est pas impossible puisque nous en avons de nombreuses et indubitables dans Memphis — ou comme un infinitif employé substantivement.

Memphis, R 7 : *καθὰ καὶ τοῖς ἄλλοις θεοῖς* : « comme on fait aussi aux autres dieux »  *mi ir n ntrw spwt* : « comme ce qu'on fait aux dieux des nomes »; dém. : *r h p; ntj 'w = w 'r = f n n; kj-w ntr-w*.


⁽¹⁾ ERMAN, *N. G.*², § 621.


Memphis, R 14 : καθάπερ νόμιμόν ἐστίν : « comme il est légal »  *mi nty r tp-nfr* : « comme il est de règle »; dém. : r-h p; ntj n hp
n 'r = f.

e) Reste un bel exemple avec une proposition verbale de la forme *sdm.n-f* — ou peut-être infinitif — introduit cette fois par *mitt*.

Memphis, N 22 : καθάπερ Ἑρμῆς καὶ Ὡρος... ἐχειρώσαντο τοὺς... ἀποσίαντας : « comme Hermès et Horus soumirent ceux qui s'étaient révoltés »  *mitt ir-n* (ou *ir in*). R^c hn^c Hr ... n sbiw hr-sn : « comme firent Rê et Horus à l'égard de ceux qui s'étaient rebellés contre eux »; dém. : r h p; 'r p; R^c 'rm Hr ... n n; 'r 'r sb; r = w.

§ 53. Citons, seulement pour mémoire, des comparaisons composées d'une conjonction et d'un nom, dont le verbe n'est pas exprimé.

Memphis, N 2 : καθάπερ ὁ Ἡρακλῆος  *mi Pth-Tnn*; dém. : m-kd
Pth-Tn.

Memphis, N 2 : καθάπερ ὁ ἥλιος  *mi R^c*; dém. : m-kd p; R^c.

Memphis, N 10 : καθάπερ Ὡρος  *iw-f m stwt r Hr* : « tandis qu'il ressemble à Horus. »

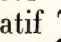
Ici la comparaison a été rendue par une proposition commençant par *iw* (ε-); dém. : 'w = f m hj r Hr.

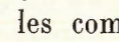
D. — LES PARTICIPES GRECS

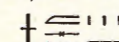
§ 54. INTRODUCTION À L'ÉTUDE DU PARTICIPE. — Cette partie est sans doute l'une des plus longues de notre étude. On sait l'importance du participe grec et les fonctions multiples qu'il est appelé à assumer dans une phrase : tantôt complétif, tantôt circonstanciel, il tient, simplement juxtaposé à un substantif, la place de toute une proposition verbale. Il peut en outre, employé absolument, avoir un rôle aussi capital au point de vue sémantique et encore plus indépendant au point de vue grammatical. Enfin, en grec, comme dans

les langues où cette forme existe, sa fonction normale est d'être épithète verbale du nom ou parfois de devenir lui-même un nom, c'est-à-dire, d'être substantivé. Le champ énorme de cet emploi ne pouvait évidemment pas être couvert par le participe égyptien qui est strictement épithète en cette langue⁽¹⁾, et ne peut en aucune manière équivaloir à une subordonnée circonstancielle.

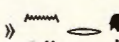
Aussi les propositions qui traduisent les différents participes circonstanciels grecs, sont-elles extrêmement variées en égyptien. Chaque fois celui-ci dégage le sens particulier du participe grec, et l'on peut dire qu'on ne trouve pas dans cette série, au contraire des autres, l'unité qui dans une certaine mesure régnait pour rendre une même tournure syntaxique grecque. Il vaut donc la peine d'examiner en détail les correspondances de ces propositions qui peuvent nous aider à mieux pénétrer par l'intérieur le sens de certaines constructions égyptiennes.

§ 55. *Participe substantivé.* — a) Il peut être rendu en égyptien soit par un adjectif nisbé, soit par une locution formée avec le relatif , sur le modèle de laquelle le copte créera si facilement des noms, soit enfin (et c'est le plus grand nombre de cas) par un participe.


b) *Adjectifs nisbés* — Canope, 7 : τοὺς ἐν αὐτοῖς δυναστεύοντας : « ceux qui les commandaient »  *tpyw-sn hrp-sn* : « leurs chefs les conduisant »; dém. : n; rmtw ntj 'r shi (ερωιωι) hn = w.

Memphis, N 10 : τοὺς ἐν αὐτοῖς ὄντας : « ceux qui étaient parmi eux »  *imyw-sn nb* : « tous ceux qui sont en eux. »


c) *Substantifs formés à l'aide de nty* :



Memphis, N 18 : τὸ προσῆκον : « ce qui convient »  *nty r tp-mtr* : « ce qui est juste »; dém. : g;j 'w = f mtr.w (cf. noms d'action en $\chi\iota\text{N}$ du copte).

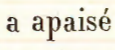
d) *Participes égyptiens* :

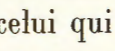
Canope, 10 : τοῖς τε νῦν οὖσιν : « aux contemporains »  *hprw* : « ceux qui sont (maintenant) »; dém. : n; ntj hpr.

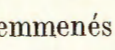
⁽¹⁾ LEFEBVRE, *Gram. ég. class.*, § 425.

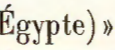
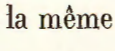
Canope, 10 : τοῖς ἐπιγιγνομένοις : « ceux qui viendront ensuite »  ;
i hr-s;sn : « ceux qui viendront derrière eux »; dém. : *n; ntj 'w = w*
r hpr.

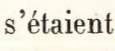
Canope, 8 : ἐπὶ τῷ συμβεβηκότι : « à cause de ce qui était arrivé »  ;
 *hr hpr isk m shn*; litt. : « sur ce qui s'était produit en
fait d'événement »; dém. : *r-db; n; 'r shni n hpr*.

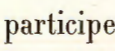
Memphis, N 1 : τοῦ τὴν Αἴγυπτον κατασῆσαμένου : « celui qui a apaisé
l'Égypte »  ;
smn t;wi; litt. : « l'affermissant le double pays »;
dém. : *'r smn kmj*.

Memphis, N 2 : τοῦ τὸν βίον τῶν ἀνθρώπων ἐπανορθώσαντος : « celui qui
a rétabli la vie des hommes »  ;
w;d 'nh n hnmmt : « qui
fait épanouir la vie des hommes »; dém. : *'r dj-t n; nfr p; 'nh n n;*
rmt-w.

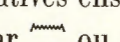
Memphis, N 14 : τοὺς . . . ἀπηγεμένους : « ceux qui avaient été emmenés
(en prison) »  ;
špyw : « ceux qui ont été pris »; dém. :
n; rmt-w r-wn-w ddh (ddh : être enfermé, être prisonnier).

Memphis, N 18 : τοὺς ἐπέλθοντας : « ceux qui marchaient contre (l'Égypte) »
 ;
iyw : « ceux qui venaient »; dém. : *n; 'r 'j* (cf. à la même
ligne ).

Memphis, R 1 : τοὺς ἀφῆγησαμένους τῶν ἀποστάτων : « ceux qui s'étaient
mis à la tête des rebelles »  ;
sbw isk
ddbw mš' wn-sn m tp-sn : « les rebelles aussi ayant rassemblé des
troupes tandis qu'ils étaient à leur tête »; dém. : *n; sb;w 'r twtw*
mš' w = w hpr h; t = w.

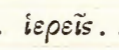
Ici ἀποστάτων, participe substantivé grec est rendu par ; participe
substantivé égyptien, tandis que τοὺς ἀφῆγησαμένους a pour équivalent une
proposition *wn-sn m tp-sn* : « qui sont à leur tête »; cf. dém. : *'w = w hpr h; t = w*.

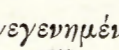
§ 56. *Le Participe épithète.* — Les participes épithètes qui ont une valeur
pure et simple d'adjectifs, sont traduits en égyptien de plusieurs manières
différentes. Par des participes d'abord, puisque leur fonction essentielle et
unique en égyptien est justement d'être employés « comme épithètes pour
qualifier un substantif qui les précède et avec lequel ils s'accordent en genre et

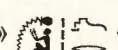
en nombre »⁽¹⁾. Par des formes relatives ensuite et même par des propositions
relatives, reliées à la principale par  ou non reliées à elle.

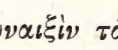
Le texte de Canope et celui de Memphis seront examinés séparément.
Nous ne citerons que quelques exemples de chaque cas et référerons aux autres.

§ 57. *Participes épithètes grecs rendus par des participes épithètes égyptiens :*

Canope, 3 : οἱ . . . ἱερεῖς . . . οἱ συναντήσαντες ἐκ τῶν κατὰ τὴν χώραν
ἱερῶν : « les prêtres qui s'étaient rassemblés de tous les temples
du pays »  ;
i m itrw t;wi : « venus des sanctuaires du
double pays »; dém. : *'r 'j n n; 'rpj* (forme participe avec *i* pros-
thétique).

Canope, 8 : τὴν γεγενημένην καταφθοράν : « la ruine qui s'était produite »
 ;
hryt hp(r) hntt : « la catastrophe qui s'était produite
auparavant ». Remarquer ici l'emploi de l'adverbe de temps pour
rendre mieux le sens si précis du parfait grec; dém. : *hr'i 'r*
hpr . . .

Canope, 30 : τῶν ἡρημένων⁽²⁾ ἱερέων : « les prêtres choisis »  ;
w'bw
stp r : « les prêtres choisis pour . . . »; dém. : *w'bw ntj 'w = w*
stp . . .


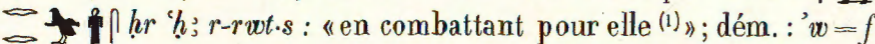
Canope, 36 : καὶ τὸν διδόμενον ἄρτον ταῖς γυναῖξιν τῶν ἱερέων : « et le
pain donné aux femmes des prêtres »  ;
kw
rdi n hmwt n w'bw : « les pains donnés aux femmes des prêtres »;
dém. : *'k ntj 'w = w dj-t = st n n; s-t-hjm-t-w n n; w'bw*.

Autres exemples similaires : ὑπαρχούσαις. Can. 13, *προυπάρχοντας*.
Can. 14, *γεγενημένην*. Can. 23, *ἐπιλεγομένων*. Can. 33, *παρατεθησομέ-*
νους, 38.


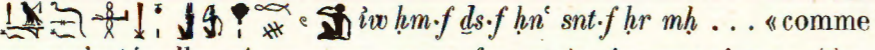
Ajoutons ici un exemple unique dans Canope, où un participe parfait
grec est rendu, d'ailleurs assez mal, par un adjectif nisbé. Le fait s'explique

⁽¹⁾ LEFEBVRE, *Gram. ég. clas.*, § 425.



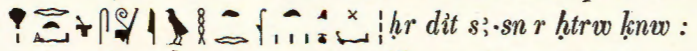
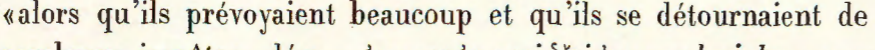
⁽²⁾ Nous avons été arrêté par la forme jusqu'ici attestée *ειρημένων* qui paraissait venir de
εἶρημαι, ce qui est impossible pour le sens. Dittemberger n'expliquait pas grand'chose en mettant
« *ειρημένων* pro *ἡρημένων* » dans *O. G. I. S.*, p. 107, n. 109. Dorénavant la forme correcte
ἡρημένων est attestée par un fragment très court du même décret publié par O. GUÉRAUD, *A. S. A.*,
t. XLVI, p. 375.

Canope, 7 : *προπολεμῶν ὑπὲρ αὐτῆς* : « en combattant pour elle » 
 *hr h; r-rwt-s* : « en combattant pour elle ⁽¹⁾ »; dém. : 'w=f
r mlh r bnr . . . wb; : « pendant qu'il combattait . . . contre. »


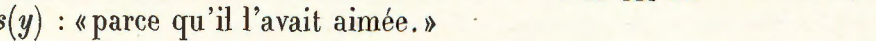
e) Le plus souvent toutefois nous avons affaire à la phrase pseudo-verbale virtuellement subordonnée se distinguant à peine de la principale qui l'accompagne.

Canope, 9 : *προσίσταντες (κηδεμονικῶς)* : « montrant (de la sollicitude) » 
 *hw hm-f ds-f hn' snt-f hr mh . . .* « comme sa majesté elle-même et sa sœur furent à s'en soucier . . . ⁽²⁾ »;
dém. : 'w r = w p; rws' rm p; hnm n h;tj.

A la même ligne sans doute pour marquer la durée, c'est *wn* qui est employé. Remarquons que, dans cette phrase, *μέν* et *δέ* sont rendus seulement par les formes infinitives précédées de *hr* qui sont sur le même plan. Que l'on se souvienne de la tentative faite dans le décret de Memphis pour rendre ces particules au moyen de *wnn* répété deux fois.

πολλά μὲν . . . προνοηθέντες : « en prenant de nombreuses mesures de prévoyance » 
 *wn-sn hr m;wi*
(mεεγε) 's; sp 2.
οὐκ ὀλίγας δὲ . . . ὑπεριδόντες : « et en abandonnant une part importante . . . » 
 *hr dit s; sn r htrw knw* :
« alors qu'ils prévoyaient beaucoup et qu'ils se détournèrent de nombreux impôts »; dém. : 'w = w' r mwi 's; i' w = w hwi dw = w r
h; = w (r) shk' s; i.


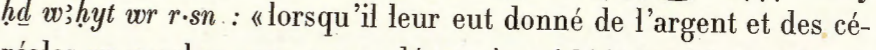
f) En un cas nous avons un participe à valeur causale. Il a été rendu comme tel en égyptien.

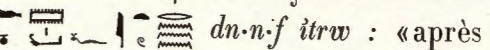
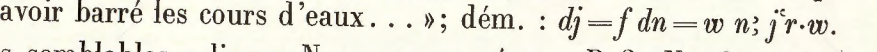
Canope, 28 : *σέρξας* : « parce qu'il l'avait aimée » 
 *hr mr-n-f*
s(y) : « parce qu'il l'avait aimée. »

⁽¹⁾ Exemple semblable 10 : *καταλείποντες*. — ⁽²⁾ Exemple semblable 9 : *μεταπεψήμενοι*.

L'emploi de *sdm-n-f* après *hr* n'est pas signalé dans les grammaires. Il trahit une fois de plus combien cette langue hiéroglyphique demeure artificielle; dém. : *hr mr = s* (*hr* + infinitif).

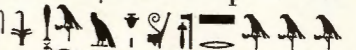
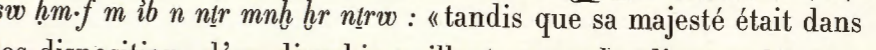
§ 62. a) *Le décret de Memphis* présente plus de variété peut-être encore dans les constructions et plus d'archaïsmes. D'abord nous rencontrons un emploi constant de la forme *sdm-n-f* à sens d'antériorité pour traduire les participes aoristes. Il en résulte une confusion qui serait très difficile à dissiper, si nous n'avions pas le grec correspondant, car le même *sdm-n-f* est employé couramment pour traduire l'énoncé des motifs (cf. *supra*, § 50 d, p. 96).

Memphis, N 19 : *ὑπομείνας δαπάνας ἀργυρικᾶς . . .* « après avoir supporté de grandes dépenses en argent . . . » 
 *rdi-n-f*
hd w;hyt wr r-sn : « lorsqu'il leur eut donné de l'argent et des céréales en nombre pour eux »; dém. : 'r = f hj 's; i n hd pr-t wb n; i.

Memphis, N 21 : *ὀχυρώσας τὰ στώματα τῶν ποταμῶν* : « ayant fortifié les embouchures des fleuves » 
 *dn-n-f itrw* : « après avoir barré les cours d'eaux . . . »; dém. : dj = f dn = w n; j' r-w.

Exemples semblables : lignes N 21 : *χορηγήσας*; R 3, N 26 : *διδούς*; N 26, R 4 : *χορηγήσας*.

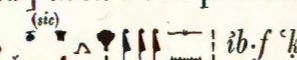
b) Mais nous trouvons dans le même texte deux archaïsmes plus considérables encore. Ce sont des propositions nominales introduites par *sw* ⁽¹⁾.

Memphis, N 11 : *τὰ πρὸς Θεοῦς εὐεργετικῶς διακείμενος* : « plein de bonnes dispositions envers les dieux » 
 *sw hm-f m ib n ntr mnh hr ntrw* : « tandis que sa majesté était dans les dispositions d'un dieu bienveillant envers les dieux »; dém. : r
h;tj = f mnh-w hr n; ntr-w.

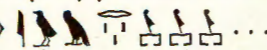
Exemple similaire : R 4.

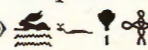
c) A la ligne R 3, pour rendre un présent marquant la durée, apparaît un pseudo-participe, d'autant plus remarquable que ces formes sont peu fréquentes dans nos textes.

⁽¹⁾ Sur cette particule archaïque voir : ERMAN, *A. G.*, § 467 et LEFEBVRE, *Gram. ég. class.*, §§ 572, 588, 589, 618.

Memphis, R 3 : φροντίζων ὑπὲρ τῶν ἀνηκόων[των eis] αὐτά : « en prenant grand soin de ce qui concerne ces animaux »  *ib.f k hr shrw.sn* : « son cœur entra dans ce qui se rapporte à eux »; dém. : (r) *h:lj = f hr p:j = w 's-shn* : « tandis que son cœur était à leur désir (?) ».

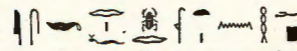
d) On rencontre bien aussi, mais rarement, les formes composées de la conjugaison suffixale qui étaient les plus fréquentes dans Canope, *iw + sdm.f, wnn.f hr + inf.*

Memphis, N 7, N 9 : οἱ ἀρχιερεῖς . . . συναχθέντες ἐν τῷ ἱερῷ : « les chefs des prêtres, ayant été réunis dans le temple »  *iw mrw gsw prw . . . 'b.sn r shdyt* : « comme les chefs des temples . . . s'étaient réunis dans le temple de Memphis »; dém. : *n; mr-shn . . . 'r twt n h-t-ntr n Mn-nfr.*

Memphis, N 17 : φροντίζων ὅπως τὰ εἰθισμένα συντελεῖται : « en prenant soin que les cérémonies d'usage fussent accomplies . . . »  *wnn.f hr mh . . . hr ir ht nb* : « tandis qu'il veillait à faire toute chose »; dém. : *'w = f 'r nbw nb r dj.t 'r = w . . .*

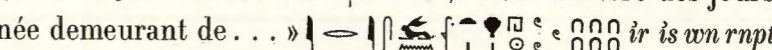
Bien entendu, jamais un de ces participes circonstanciels n'est traduit en égyptien par un participe — comme il découle de la nature même de cette forme en égyptien.

§ 63. Participes au génitif absolu. — a) C'est dans le décret de Canope que les génitifs absolus sont les plus nombreux et traduits des façons les plus diverses. Il est difficile même de les classer, car chaque exemple — tant le sens de ces propositions en grec est varié — a un traitement particulier. Voici une proposition temporelle introduite par *isk rf*, avec la forme *sdm.f*; elle ne s'éloigne guère de l'usage classique ⁽¹⁾ :

Canope, 7 : τοῦ ποταμοῦ ποτε ἐλλιπέστερον ἀνάβαντος : « comme la crue du fleuve, une fois, avait été trop faible »  *isk rf hpr rnpt n H'py nds* : « comme donc, il était arrivé une année de petit Nil »; dém. : *n d-t hpr w' mw hm (ΩΗΜ).*

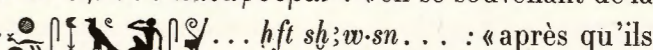
⁽¹⁾ Cf. LEBEVRE, *Gram. ég. class.*, § 566.

b) Mais nous avons aussi des propositions à forme conditionnelle introduites par *ir*, suivi lui-même de *sdm.f*.

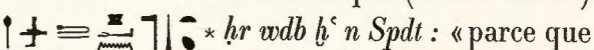
Canope, 22 : τῆς συντάξεως τοῦ ἐνιαυτοῦ μενούσης : « le nombre des jours de l'année demeurant de . . . »  *ir is wn rnpt hr hrw 360* : « si donc l'année est de 360 jours »; dém. : (Kom el Hisn) *wn-n; w'w = f hpr 'n n t; rnpt hr 360 n hrw*; (Tanis) *wn-n; w'w = f hpr 'n n t; rnpt ntj 'r hrw 360 n(?) hrw.*

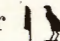

On voit que le premier de ces textes a eu de la peine à garder une série de subordonnées successives comme en grec. Il a placé directement le contenu de la proposition au participe absolu sous la dépendance de la principale qui précède *καὶ νῦν ἂν ἐγένετο* traduite par *wn-n; w'w = f hpr 'n*.


c) Parfois c'est une proposition temporelle d'antériorité ou une causale qui traduisent le génitif absolu du grec.

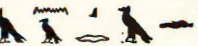
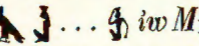
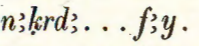
Canope, 8 *καὶ ἐνθυμούμενων τὴν . . . καταθροάν* : « en se souvenant de la catastrophe . . . »  *hft sh;w.sn . . .* : « après qu'ils se furent souvenus (de la catastrophe) »; dém. : *'w = w 'p (ΩΠ) r n; hr'i* : « tandis qu'ils pensaient à la catastrophe. »

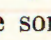
Comme l'égyptien, pour traduire, dégage chaque fois le sens circonstanciel du participe absolu, l'on trouve aussi des propositions causales :

Canope, 21 : τοῦ ἀστροῦ μεταβαίνοντος : « étant donné que (la marche de) l'astre avance . . . »  *hr wdb h' n Spdt* : « parce que le lever de Sothis se déplace »; dém. : (Tanis) *hr wdb n;j = f h'w.*

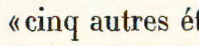
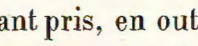
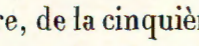
d) La série de propositions égyptiennes la plus nombreuse est constituée par des subordonnées introduites par  ou  et dont le prédicat est pseudo-verbal.

iw + sujet + prédicat adverbial :
 Canope, 24 : ἐπὶ ἐνδημούντων παρὰ τῷ βασιλεῖ . . . ἱερεῶν : « comme les prêtres demeuraient encore auprès du roi »  *iw w'bw . . . m bw hr hm.f* : « tandis que les prêtres étaient (encore) . . . à l'endroit où est le roi »; dém. : *n; w'b.w . . . r p; m; ntj 'w = f n-m = f.*

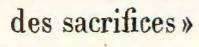

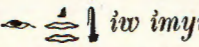
Canope, 2 : Μενεκρατείας κανηφόρου : « tandis que Ménécrateia était canéphore »  ...  ...  ...  ... *iw Mzn:krd: ... f:zy ...* : « tandis que Ménécrateia était porteuse. . . »; dém. : *r Mzn:krtn ... (n) fi(-t)? dn.*

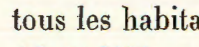
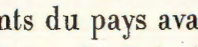
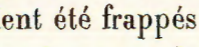
L'absence du *m* d'équivalence devant *f:zy* est tout à fait inattendue. Peut-être peut-on l'expliquer par l'analogie avec la phrase précédente où sujet et prédicat nominaux ne sont liés par aucune copule; mais ici le  qui précède le sujet exige en grammaire classique l'emploi du *m* d'équivalence devant le prédicat. Le fragment inédit de Dendara ne présente pas non plus cet *m*.


iw + sujet + proposition prédicat.

Canope, 16 : προσλαμβανομένων εκ τῆς πέμπτης φύλης άλλων πέντε : « cinq autres étant pris, en outre, de la cinquième tribu »  ...  ...  ... *iw s 5 in-tw m w;h m-hnt s; 5* : « tandis qu'il y a cinq hommes qu'on prend en outre dans la cinquième tribu »; dém. : *'w 'r w p; tj V ntj 'w = w w;h r-r = w hn p; s; V.*

iw + hr + infinitif et wn + sujet + proposition au pseudo-participe.

Canope, 26 : τῶν εκ τῶν πρώτων ἱερῶν . . . θυσίας συντελούντων . . . : « ceux qui sont dans les temples de 1^{er} ordre . . . accomplissant des sacrifices »  ...  ...  ... *iw imyw (gsw-prw hntt) . . . hr ir hll* : « tandis que ceux qui sont dans les temples du premier ordre . . . font des sacrifices »; dém. : *r hr hpr n; ntj n n; 'rpj-w . . . 'w = w 'r grr.*



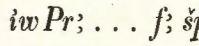
Canope, 8 : καὶ πάντων τῶν ἐν τῇ χωρᾷ καταπεπληγμένων : « comme tous les habitants du pays avaient été frappés. . . »  ...  ...  ... *wn 'nhw nb n B;kt ib-sn ksn* : « tandis que le cœur de tous les habitants de l'Égypte était consterné »; dém. : *'w = f hpr r rmt nb ntj (n) kmj hphr . . . (2012π)⁽¹⁾.*

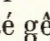
Il faut signaler pour terminer que βασιλεύοντος Πολεμαίου est très élégamment traduit par la vieille formule  : Canope 1, cf. Memphis N 1.

⁽¹⁾ Cf. présent travail, chapitre : *Mots ou expressions dont l'équivalence grammaticale présente des difficultés*. La construction hiéroglyphique constitue ici une véritable parataxe.

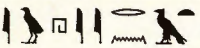
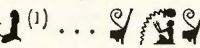
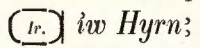
§ 64. Le décret de Memphis n'apporte à ces variétés remarquables de construction aucune grande nouveauté. D'ailleurs, à ce point de vue, il est moins riche, et de beaucoup, que le décret de Canope.

La série de génitifs absolus qui se trouve aux lignes N 4, 5, 6, est tout à fait analogue à celle de Canope et rendue de la même façon.


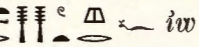
Πύρρας . . . ἀθλοφόρου Βερενίκης : « tandis que Pyrrha était athlophore de Bérénice »  ...  ...  ... *iw Pr; ... f; šp n knw* : « Pyrrha étant porteuse de présents de victoire. »

Le *m* d'équivalence fait également défaut et sans doute pour la raison que nous avons donnée plus haut (§ 64 d). Mais après deux propositions de ce genre l'égyptien a été gêné et a introduit cet *m* sous la forme de ; le passage de l'une à l'autre de ces consonnes est courant au moins dès l'époque éthiopienne.

dém. : *r Pr; . . . (n) fi šp.*

Εἰρήνης . . . ἱερείας Ἀρσινοῆς : « Irène étant prêtresse d'Arsinoé »  ...  ...  ... *iw Hyrn; . . . n w' b(t) (r).*

Pour rendre un génitif absolu grec, nous avons même une construction pseudo-verbale composée d'un *sujet + pseudo-participe* précédés de *iw*.

Memphis, R 5 : τῆς βασιλείας διαμενούσης αὐτῷ : « la royauté demeurant à lui » —  ...  ... *iw i;wt-f wrt dd.(ti) hr.f* : « tandis que sa grande fonction lui demeure. » — C'est le présent I copte à la conjugaison nominale avec le qualificatif et précédé du *e-* participial; dém. : *iw t:j = f'; w n Pr-'; smn hr.f.*

⁽¹⁾ Dans l'original cette femme porte sur la tête deux lignes courbes inclinées vers l'extérieur.

CHAPITRE V

LES MOTS INVARIABLES

§ 65. Nous classerons dans ce chapitre non seulement les adverbes, les conjonctions de coordination et les prépositions mais aussi toutes les expressions adverbiales qui sont intimement liées aux adverbes et jouent syntaxiquement le même rôle, ainsi que les particules qui assument la fonction si importante d'indiquer le chemin que va suivre la pensée. On sait quel admirable parti le grec a tiré de ces petits mots auxquels il doit beaucoup de sa finesse et qui lui assurent cette précision unique peut-être dans l'histoire du langage humain. Or l'égyptien, s'il n'a pas une pareille richesse, a connu néanmoins une assez grande floraison de ces mots et le copte avait si bien l'habitude de leur emploi qu'il en a emprunté directement quelques-uns au grec pour les ajouter à ceux qu'il a gardés de la langue ancienne. Nous allons essayer de voir dans quelle mesure nos textes vont nous permettre de préciser le sens de certains d'entre eux et de mieux pénétrer ainsi dans les nuances de la vieille langue.

A. — ADVERBES ET EXPRESSIONS ADVERBIALES

§ 66. a) Bien que le traitement des adverbes dans Canope et dans Memphis ne diffère qu'assez peu, comme ces mots sont abondants dans nos stèles et employés dans des formules semblables, nous exposons séparément la façon dont ils ont été traités dans chaque décret de sorte que les différences, même minimes, peuvent apparaître très rapidement.

b) Adverbes de temps. — Adverbes proprement dits :

- Canope, 15 : *πρότερον*, « auparavant, d'abord » *hr h;t*; dém. : *t; h;t* : « auparavant. »
- Canope, 17 : *πρότερον*, ; dém. : *t; h;t*.
- Canope, 22 : *πρότερόν τε* *m trw tpyw^c* : « dans les temps précédents »; dém. : *n n; ssw h;tj.w* : « dans les jours d'au paravant. »
- Canope, 21 : *νῦν* : « maintenant » *m 3t tn* : « en ce moment »; dém. : *n t; wnw-t* : « à cette heure » *ΠΤΕΥΝΟΥ* (S.) et aussi *ΤΕΝΟΥ, †ΝΟΥ*.
- Canope, 20-21 : *νῦν* *m hrw pn* « en ce jour »; dém. : *n p; hrw, ἄφροου* (B.) et *ἄπροου* (S. F.).
- Canope, 21 : *ποτέ* : « une fois » *m tr w^c*; litt. : « dans un temps »; dém. : *n p;j = w tj;*, « en leur temps »; var. *w^c tj;* : « une fois. »

Seule la deuxième expression démotique rend bien le sens du grec. Mais l'équivalent ici est sans doute créé artificiellement, d'où la variante démotique et l'absence semble-t-il, d'une expression parallèle en copte.

- Canope, 24 : *ἐξαίφνης* : « tout-à-coup, sur-le-champ » *m sb;h* : « aussitôt, soudain »; dém. : (n) *hp*, cf. copte *ἄνογωπε* ⁽¹⁾ et *νωωπ* ⁽²⁾ « aussitôt, soudain ».
- Canope, 24 : *εὐθέως* : « aussitôt » *hr^c* « immédiatement »; dém. : *n t;j (?) hitj (N†20†)*.
- Canope, 22 : *ὑστερον* : « finalement, à la fin » *m phwy* ⁽³⁾ : « à la fin »; dém. : *r r phw* : « pour compléter », var. *r (?) p;j = w (?) phw* : « pour leur fin. »

§ 67. a) Expressions temporelles : Un assez grand nombre est composé au moyen du mot *ἀρχή*, cf. plus haut la façon dont a été traduit *πρότερον*.

- Canope, 6 : *ἐξ ἀρχῆς* : « dès le début » *hr h;t*; dém. : *t; h;t*.
- Canope, 19 : *ἐξ ἀρχῆς* : *hntt; t; h;t* en démotique.

⁽¹⁾ CRUM, *Dic.*, 576 b.

⁽²⁾ I. CORINTH., xv, 52, dans : *The coptic version of the New Testament in the southern dialect*, t. IV, p. 426.

⁽³⁾ *Wb.*, I, 536; sans l'équivalent grec.

- Canope, 28 : *ἐν ἀρχῇ* : « au début » *hr h;t*; à la même ligne la même expression est rendue par ; mais dans les deux cas le démotique porte *t; h;t*.
- Canope, 29 : *τὴν ἀρχὴν* : employé comme accusatif adverbial au sens de : « au début » *m sp tpy* : « la première fois »; dém. : *n p; sp tp*.

Il est piquant de s'apercevoir qu'ici l'égyptien est d'une précision plus grande que le grec.

b) Les manières d'indiquer à quelle époque se reproduira régulièrement tel ou tel fait, marquées en grec par la préposition distributive *κατά*, sont en égyptien hiéroglyphique très variées, tandis que le démotique a toujours la préposition *hr* au sens distributif.

- Canope, 34 : *καθ' ἡμέραν* : « chaque jour » *m hrt hrw* : « chaque jour »; dém. : *hr hrw*.
- Canope, 24 : *κατ' ἐνιαυτόν* : « chaque année » *hrt rnp;t*; dém. : *hr rnp-t*.
- Canope, 17 : *κατ' ἐνιαυτόν* : « chaque année »; deux fois dans cette ligne *r tr f n rnp;t*; litt. : « en son temps de l'année »; dém., dans les deux cas, *hr rnp-t*.
- Canope, 25 : *κατ' ἐνιαυτόν* : « chaque année » *r tr n rnp;t* « au temps (fixé) de l'année » (cf. aussi l. 15); dém., dans les deux cas, *hr rnp-t*.

Comme on le voit, tantôt on trouve en hiéroglyphes *hrt* ou *m hrt* (*Wb.*, III, 391) du néo-égyptien, tantôt une expression toute faite plus ancienne encore qui remonte à l'Ancien Empire sous la forme *m tr nb n rnp-t* : « au temps voulu de l'année » litt. : « à chaque temps de l'année » (où la fête est célébrée). En démotique, on a uniquement la préposition *hr* dont le sens distributif n'est attesté dans la grammaire de Spiegelberg que par nos textes ⁽¹⁾. En tous cas, le copte *ἡλ-*, *ἡλπο* = (B) ne paraît pas avoir conservé ce sens. Cette langue rend le plus souvent l'idée du distributif par la simple répétition du mot ⁽²⁾. Il a toutefois conservé une forme *ἄνπρομπε*,

⁽¹⁾ SPIEG., *D. G.*, § 294 f. — ⁽²⁾ Cf. présent travail, p. 28, note 1.

§ 69. a) Le décret de Memphis nous fournit aussi quelques adverbess dont le traitement ne diffère guère de ceux de Canope :

Adverbes de temps et expressions temporelles :

Memphis, N 22 : *πρότερον* : « auparavant » $\text{𓂏} \text{hntt}$; dém. : *t; h; t.*

Memphis, N 14, R 12, N 30 : *κατ' ἐνιαυτόν* : « chaque année » $\text{𓂏} \text{tp rnp}$; dém. : *hr rnp-t.*

Memphis, N 16 : *κατ' ἐνιαυτόν* $\text{𓂏} \text{m trw n rnp}$ (*nb* a été omis après *trw*, cf. *supra* § 67 b) « à (chaque) temps de l'année = chaque année »; dém. : *hr rnp-t.*

Memphis, R 11, N 29 : *κατὰ μῆνα* : « chaque mois » $\text{𓂏} \text{m ibd nb}$ « à chaque mois »; dém. : *hr 'bd nb.*

Memphis, N 30 : *κατὰ μῆνα* $\text{𓂏} \text{tp ibd}$ « chaque mois ». Non traduit en démotique.

Memphis, R 3 : *διὰ παντός* : « tout le temps, constamment » $\text{𓂏} \text{m ; t nb}$ (lire : 𓂏) « en tout temps »; dém. : *n tj; nb.*

Memphis, R 5 : *εἰς τὸν ἅπαντα χρόνον* : « pour toujours » $\text{𓂏} \text{dt}$ « éternellement »; dém. : *š; dt* « jusqu'à l'éternité ».

Memphis, N 26 : *νῦν τε καὶ εἰς τὸν ἔπειτα χρόνον* : « maintenant et pour le temps qui suivra » $\text{𓂏} \text{m hrw pn r hntj rnpwt}$: « aujourd'hui et jusqu'à la fin des années »; dém. : *p; hrw 'rm p; sp tj ntj 'n-w* que l'on pourrait transcrire littéralement en Sahidique : **ἡποου λγω πσεεπε ἡτετη ετηνη*.

b) *Adverbes de manière.*

Memphis, N 28 : *ὁμοίως δὲ καὶ* : « pareillement, de même » $\text{𓂏} \text{mitt irw}$, « de même »; dém. : *p; j = s smt μπεσμοτ.*

Même équivalence aux lignes N 24 et N 18.

Par contre, il faut signaler qu'à la ligne R 5, *ὁμοίως δὲ καὶ* est simplement traduit par *hnc* dans une simple énumération, tandis que 𓂏 figure à la ligne N 17 en un passage où ni le grec ni le démotique n'ont *ὁμοίως*. Le grec porte seulement *τε*.

Memphis, R 2 *ὡσαύτως* : « de même » 𓂏 ; dém. : *p; j = s sm-t.*

Enfin on doit remarquer deux adverbess qui revêtent une forme digne de retenir l'attention : leur terminaison est en 𓂏 . Il ne serait pas étonnant que cette graphie soit une graphie néo-égyptienne des terminaisons adverbialess en *-w* signalées par les grammairss. Mais elle ne paraît pas figurer dans la grammaire néo-égyptienne d'Erman.

Memphis, N 26 : *δαψιλῶς* : « abondamment » et *ἐνδόξως* « magnifiquement » sont traduits par 𓂏 et 𓂏 : « grandement » et « magnifiquement. »

Bien qu'on puisse poser la question de savoir quel rôle exact ce mot joue dans la phrase, nous rangerons *ἀκολούθως* dans ce paragraphe à cause de sa forme même.

Memphis, N 26 : *ἀκολούθως τοῖς νόμοις* : « conformément aux lois » $\text{𓂏} \text{mi nty iw hp}$: « comme ce qui est légal »; dém. : *r h p; hp (2λπ).*

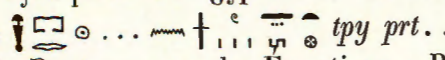
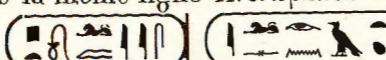
B. — CONJONCTIONS DE COORDINATION ET PARTICULES

§ 70. a) L'examen de nos textes ici peut être d'autant plus intéressant que le sens des particules grecques est bien connu, alors que celui des particules égyptiennes est encore, semble-t-il, trop peu précisé. Malheureusement nos décrets dont le style est assez figé contiennent peu de mots de cette nature et l'on ne pourrait en tirer une étude aussi poussée que celle que MM. Bodin et Mazon ont annexée à leur excellent choix d'Aristophane⁽¹⁾. C'est en effet dans le langage parlé que des particules sont sans cesse employées pour attirer l'attention de l'auditeur précisément dans la direction où l'interlocuteur veut diriger sa pensée. On connaît l'emploi si nuancé qu'ont fait de ces mots les comiques grecs et surtout Platon, dont les dialogues ont si souvent le reflet de la vie. Si nous avions la bonne fortune de posséder

⁽¹⁾ BODIN et MAZON, *Morceaux choisis d'Aristophane*, édition Hachette, Paris, appendice. Il est remarquable que cette étude pourtant destinée seulement dans la pensée des auteurs à l'enseignement secondaire ait cependant une valeur de travail grammatical comparable à celles des meilleures grammaires grecques que nous possédons, en ce qui regarde les particules.


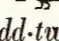
la traduction grecque d'un des contes dont nous lisons le texte égyptien, d'un coup nous fixerions le sens d'un grand nombre de particules égyptiennes. Celles que nos textes nous fournissent ne sont pas pour autant négligeables.

b) *La coordination.* Le grec ne manque jamais de coordonner soigneusement deux mots ou deux propositions, soit par *δέ* quand il marque simplement que la suite du discours est normale, soit par *καί* quand il veut lier deux substantifs, deux adjectifs, ou insister un peu plus sur la liaison de deux propositions, soit par le jeu d'opposition de *μέν* et de *δέ*. Très souvent l'égyptien hiéroglyphique ne rend pas ces nuances, à la vérité très fines, que rien ne semble marquer dans l'ancienne langue.

Canope, 1 : Αἰγυπτίων δὲ Τυβί : «et Tybi pour les Égyptiens», sera seulement rendu en hiéroglyphes  *tpy prt...* *n imyw t;-mri* : «le premier de *Peret...* pour les Égyptiens.» Pas de démotique correspondant. Dans la même ligne Πτολεμαίου καὶ Ἀρσιωῆς est seulement rendu par  conformément à l'ancien usage. Mais le démotique ici qui rappelle le copte rend le *καί* par 'rm.

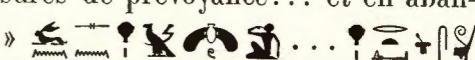
De même aux lignes 2 et 3 les différents sujets de la longue proposition qui énumère les diverses sortes de prêtres ayant pris part à la délibération, sont liés en grec par *καί*, par 'rm en démotique tandis qu'ils sont simplement juxtaposés en égyptien hiéroglyphique.

A la fin de la ligne 23 du décret de Canope *καί* n'est pas rendu à plusieurs reprises, soit qu'il ait son sens de conjonction de coordination soit qu'il ait celui plus fort d'adverbe d'insistance :

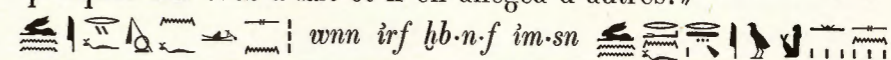
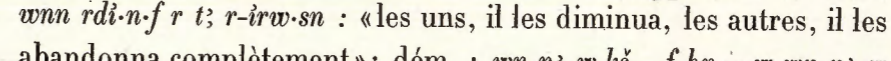
τήν... γεγεννημένην θυγατέρα... καὶ ὀνομασθεῖσαν Βερενίκην ἢ καὶ βασίλισσα... ἀπεδείχθη : «la fille... qu'ils avaient eue... et qu'on appelait Bérénice, qui fut aussi... déclarée reine»   *s;t hpr(t) n...* *dd-tw B. hr rn-s...* *bs-tw-s r hk;t* : «la fille née à... appelée Bérénice (qui) avait été proclamée reine»; le démotique est tout semblable : *t; šrj-t 'r hpr n...* 'w = w *dd n = s B. n rn 'w = w* (dj-t) *h' = s n Pr. ;t*

Peut-être le parallélisme des deux passifs *sdm-tw.f* suivant le participe *hprt* a-t-il été jugé suffisant pour rendre la coordination. Ce tour en tous cas est normal dans l'ancienne langue ⁽¹⁾.

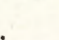
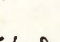
Ailleurs c'est *μέν... δέ...* qui n'est pas rendu sinon par le parallélisme syntaxique des deux propositions. Canope 9 :

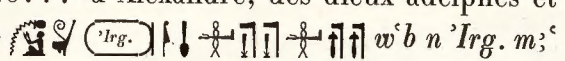
πολλὰ μὲν προνοηθέντες... οὐκ ὀλίγας δὲ... ὑπεριδόντες... : «en prenant beaucoup de mesures de prévoyance... et en abandonnant une grande part...»  *wn-sn hr m;w... hr rdit s;sn r...* : «Ils furent à se soucier et à tourner le dos à...»

Dans le décret de Memphis, ligne N 12, le balancement de *μέν* et de *δέ* est traduit par l'opposition de *wnn* dans les hiéroglyphes et de *wn-n;w* en démotique; il faut noter que l'égyptien a ici une gradation inverse du grec et mentionne d'abord les diminutions d'impôts, puis les suppressions; cela fait comprendre que l'ordre du grec soit renversé :

τινάς μὲν εἰς τέλος ἀφῆκεν ἄλλας δὲ κεκούριεν : «il en supprima quelques-uns tout à fait et il en alléga d'autres.»  *wnn irf hb-n-f im-sn*  *wnn rdi-n-f r t; r-irw-sn* : «les uns, il les diminua, les autres, il les abandonna complètement»; dém. : *wn-n;w kš = f hn = w wn-n;w wi = f r-r = w n d;d;*

Le parallélisme du démotique et du texte hiéroglyphique souligne l'intention qu'avaient les auteurs de rendre la nuance marquée en grec par *μέν* et *δέ*.

c) Assez souvent cependant le texte hiéroglyphique lui-même a rendu le *καί* grec par  écrit surtout .

Canope, 1 : ἐφ' ἱερέως... Ἀλεξάνδρου καὶ Θεῶν ἀδελφῶν καὶ Θεῶν ἐργετῶν : «sous le prêtre... d'Alexandre, des dieux adelpes et des dieux évergètes...»  *w'b n 'Irg. m;*

(1) Cf. LEFEBVRE, *Gram. ég. class.*, § 597.

hrw hn' ntrw snw hn' ntrw mnhw ; « le prêtre d'Alexandre juste de voix, et des dieux frères et des dieux excellents . . . »; dém. : w' b (3rg . . .) 'rm n; ntr-w sn-w n; ntr-w mnh-w . . .

d) Parmi d'autres exemples nombreux que nous ne pouvons tous citer, voici un passage intéressant parce que le contexte exigeait ici en quelque sorte une conjonction de coordination :

Canope, 34 : καθ' ἡμέραν καὶ ἐν ταῖς ἐορταῖς καὶ πανηγύρεσιν : Bouché-Leclercq traduit : «chaque jour même dans les fêtes et panégyries des autres dieux.»

L'égyptien n'a pas rendu le sens de «même» que semble comporter le premier καὶ du texte grec; il se contente d'un hn' en hiéroglyphes et d'un 'rm en démotique : m-hrt hrw hn' hbw h'w n ntrw : «chaque jour et dans les fêtes et les panégyries des autres dieux»; dém. : hr hrw 'rm n; h'w n; hb-w n n; kj-w ntr-w.

Il faut rapprocher de ce fait, bizarre en apparence, l'exemple du décret de Memphis où à la ligne N 14 ὁμοίως δὲ καὶ . . . est seulement traduit par hn'. Par contre il semble bien qu'un δὲ dont le sens d'opposition en grec est nettement accentué, ait été rendu en égyptien par l'enclitique is.

Canope, 21 : (Pour qu'il ne se produise pas que certaines fêtes d'hiver soient célébrées l'été) . . . ἐτέρας δὲ τῶν νῦν ἀγομένων ἐν τῷ θερεί ἀγεσθαι ἐν τῷ χειμῶνι : «tandis que d'autres fêtes, parmi celles qui maintenant sont célébrées en été, le soient en hiver . . . » etc. iw wn kt-ht hb-w is ir-tw-w m šmw m 3t tn . . . «et comme il y a d'autres fêtes par contre qu'on célèbre actuellement en été . . . »; dém. : r wn kt-t-h 'n (n) n; hb-w ntj 'w hr 'r = w st n šmw n t; wnw-t . . .

Ici la correspondance de is hiéroglyphique et de 'n démotique servant à rendre la particule δὲ qui marque à la fois opposition et insistance, nous conduira à examiner la valeur de et de ses composés, assez abondants dans nos textes pour nous fournir une moisson d'exemples dignes d'être étudiés à part; nous allons y revenir à la fin de cette section.

Le décret de Memphis, en un cas, pour rendre une union étroite entre deux mots marquée en grec par τέ . . . καὶ, emploie mitt.

Memphis, N 19 : κατὰ τε τὴν θάλασσαν καὶ τὴν ἥπειρον : «sur terre et sur mer» m dmi mitt m w;d-wr «sur terre comme sur mer»; dém. : n p; 'd p; jm.

e) La particule disjonctive ἢ «ou bien». La stèle de Canope nous en fournit deux exemples :

Canope, 30 : ὁ προφήτης ἢ τις τῶν . . . ἱερέων : «le prophète ou bien quelqu'un . . . des prêtres» hm-ntr r-pw w' imy-tw w'bw : «le prophète ou bien un parmi les prêtres.»

Ce mot s'emploie déjà en moyen et en néo-égyptien ⁽¹⁾. Il a ici une place conforme à sa syntaxe en néo-égyptien. Tandis qu'en grammaire classique il se place après le dernier mot à disjoindre, en néo-égyptien, il se place entre les deux termes à séparer ⁽²⁾.

dém. : p; hm-ntr g; w' w'b.

Canope, 36-37 : στήλην λιθίνην ἢ χαλκῆν : «une stèle de pierre ou de bronze» wd n inr r-pw hmt : «une stèle en pierre ou en bronze»; dém. : wit n 'ni ge hm-t.

f) Nous avons consacré tout ce paragraphe à la tentative de traduction de deux tournures spécifiquement grecques : l'opposition des particules μέν . . . δέ et celle de οὐ μόνον . . . ἀλλὰ καὶ.

En ce qui concerne μέν . . . δέ . . . nous avons examiné dans les propositions causales du décret de Memphis (p. 99 et 125 du présent travail) un exemple tiré de la ligne N 12; nous ne le transcrivons pas ici de nouveau, mais du point de vue qui nous intéresse maintenant, nous devons noter que l'on ne voit pas exactement pourquoi les Égyptiens ont traduit ces deux particules grecques par wnn. Si nous avons d'autres textes bilingues et d'autres exemples,

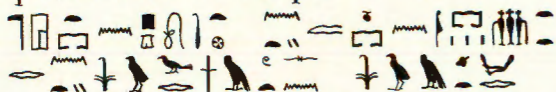
⁽¹⁾ LEFEBVRE, Gram. ég. class., § 139. ERMAN, Ä. G.⁴, § 212 et GARDINER, Grammar, § 91, 2.

⁽²⁾ Cf. ERMAN, N. G.², § 198 et CHAÏNE, Notions II, § 528.

peut-être arriverions-nous à saisir la raison de cet emploi visant à rendre deux particules si étrangères à la langue égyptienne.

Le second exemple non moins intéressant est celui de Canope, ligne 25.

τῶ ἐν Κανώπῳ ἱερῶ ὁ οὐ μόνον ἐν τοῖς πρώτοις ἱεροῖς ἐστὶν ἀλλὰ καὶ . . . ἐν τοῖς μάλιστα τιμωμένοις ὑπάρχει : «le temple de Canope qui est non seulement un des premiers temples, mais qui est aussi un des plus honorés.»



Ht-ntr n Pgwat nty m hnw n gs-prw hntt
r-ntt sw wr imy-tw-sn sw m hntt dsrw

«le temple de Canope qui est au nombre des temples de premier ordre, et comme il est grand parmi eux, il est à la tête de ceux qui sont honorés...»

La traduction hiéroglyphique du texte grec est, on le voit, intéressante; elle rend, d'une manière habile, le tour, si apte à exprimer cette notion de renchérissement qui était chère aux Grecs depuis les travaux stylistiques des rhéteurs et des sophistes. Mais le traducteur démotique a tenté davantage encore; il a cru possible de traduire littéralement le grec⁽¹⁾ :

ht-ntr n Pn-gwtj ntj 'w bn 'w(=f) hn n; 'rpj mh-I r w'tj p; (?) 'n p; ntj 'w=f n-'m=f 'w=f hn n; ntj...

«le temple de Canope qui n'est pas parmi les temples de premier ordre seulement mais aussi celui qui est parmi ceux...»

Un essai si heureux ne devait pas rester sans postérité en copte. Celui-ci a souvent adopté les mots grecs eux-mêmes et emprunté ΟΥ ΜΟΝΟΝ . . . ΑΛΛΑ . . .⁽²⁾

⁽¹⁾ Voici une courte bibliographie et quelques références à ce tour syntaxique. SOTTAS, « Non solum . . . sed etiam » en égyptien. Biblioth. de l'École des Hautes-Études, 1921, p. 9-24, cf. SPIEGELBERG, *Der aegyptische Mythos vom Sonnenauge* (Papyrus démotique de Leyde, I, 384) Strasbourg 1917, § 149. SPIEGELBERG, *Kanopus . . .*, Glossaire n° 74; SETHE, *Burgschaftsurkunden*, p. 273; SPIEG., *D. G.*, § 76 Anmerkung.

⁽²⁾ Cf. HYVERNAT, *Les actes des Martyrs de l'Égypte*, Paris 1886, p. 253; cf. SOTTAS, *op. laud.*, p. 15.

Mais il a aussi tenté de rendre cette construction au moyen de mots égyptiens comme le démotique, en se contentant de conserver le très commode ΑΛΛΑ.

ΝΑΙ ΔΕ ΜΜΑΥΑΤΟΥ ΑΝ ΕΘΡΑΩΙ ΑΛΛΑ ΝΙΚΕΧΩΟΥΝΙ ΝΣΙ-
ΝΩΟΥΙ. « Il n'y a pas que ceux-là qui se réjouissent, mais encore les autres voleurs ». (*Dormitio Mariae*, éd. Revillout, p. 77)⁽¹⁾.

Il faut cependant bien remarquer que si le grec a eu une influence ici — et cela semble certain — c'est bien avant l'époque du copte écrit, dès l'époque ptolémaïque. On lit en effet dans la *légende de l'œil du soleil* :

bn 'w-r=s hpr n n; ntr.w n; rmt.w w';te=w (ΟΥΛΑΤΟΥ) ;n
nt=f (conjunctif) hpr=s n nt nb.

« Cela n'arrivera pas aux dieux et aux hommes seuls, (mais) cela arrive à tout homme⁽²⁾ . . . » (*Sonnenmythus V*, 18).

Ces divers exemples aident à fixer un point intéressant d'histoire de la langue. Nous pouvons induire que pour avoir été employé dans un papyrus strictement égyptien d'époque ptolémaïque, il fallait que ce tour fût de longue date familier aux prêtres qui l'ont rédigé. Il fallait enfin que les rédacteurs de nos décrets aient été très au fait des finesses de la langue grecque pour avoir tenté de rendre cette expression — et si heureusement — dans la langue ancienne. On peut en conclure sans hésiter que les textes d'Hérodote qui font remonter les interprètes officiels à l'époque de Psammétique, au VII^e siècle avant Jésus-Christ, ont toutes chances d'être parfaitement exacts.

⁽¹⁾ Cf. autres exemples I *Thessaloniciens . . .* I, 5; PLEYTE et BOESER, *Manuscrits coptes de Leyde*, p. 423. Le texte de Revillout est tiré de : *Apocryphes coptes du Nouveau Testament, Études égyptologiques*, VI, Paris 1876 (autographié). Paul de LAGARDE, *Aegyptiaca*, Goettingen 1883, donne, p. 38-63, le même texte et, semble-t-il, d'après le même manuscrit. Mais il ne compare pas son édition à celle de Revillout qu'il paraît ignorer. Or il présente une variante importante au point de vue grammatical ΑΛΛΑ ΝΕΜ ΝΙΚΕΧΩΟΥΝΙ, etc. Il semble que le ΝΕΜ est destiné à rendre le καὶ grec, dont il serait ici un décalque un peu trop servile, car il ne nous semble pas que la conjonction de coordination ΝΕΜ ait jamais en copte une autre valeur que celle de liaison, l'insistance étant dévolue à ΟΝ ou à ΡΩ.

⁽²⁾ SPIEGELBERG, *Der aegyptische Mythos vom Sonnenauge . . .*, Strasbourg 1917, p. 20-21.

§ 76. από.

Canope, 15 : από τοῦ νῦν : «à partir de maintenant» ... dr hrw pn : «depuis ce jour.» Par un tour d'esprit bien égyptien, le texte hiéroglyphique ajoute ici ... r r r : «jusqu'à l'éternité»; dém. : (n) t; j (n) p; hrw r hrj : «à partir d'aujourd'hui et dorénavant», cf. copte : N XIN, XIN.

Canope, 35 : ἀφ' ἧς ἀν ἡμέρας γένωνται : «depuis le jour où elles sont nées» ... dr hrw ms.sn im.f; dém. : (n) t; j (n) p; hrw n msj = w ntj 'w = w 'r = f. . .

Dans les autres exemples, le από grec est rendu par la préposition ... employée surtout en néo-égyptien.

Canope, 14 : ἀπό τοῦ πρώτου ἔτους . . . ἕως μηνός . . . «depuis la première année . . . jusqu'au mois . . .» ... s; -n rnpt w't . . . r-mn . . . (même trad.); dém. : n t; j (n) h;t-sp I-t . . . r-hn-r «jusqu'à ce que».

Canope, 29 : ἀπό ἑπτακαιδεκάτης . . . ἐφ' ἡμέρας τέσσαρας : «depuis le dix-septième jour jusqu'à quatre jours (après)» ... s; -n hrw 17 . . . nfryt-r hrw 4; dém. : n tj ssw XVII . . . s' (ωλ) hrw IV.

Memphis, R 12 : ἀπό τῆς νομηνίας τοῦ Θῶθ ἐφ' ἡμέρας πέντε : «depuis la néoménie de Thoth jusqu'au cinquième jour» ... s; -m tpy ;ht nfryt-r hrw 5 «depuis le premier jour de la saison Akhet jusqu'au cinquième jour».

Le démotique a profité du hr rnpt, «chaque année», qui précède pour ne point mettre de préposition et employer une notation de temps qui n'est introduite par aucun mot : tpy ;h-t ssw I s; hrw V.

Une dernière phrase nous fournit un από qui n'a pas été traduit en égyptien. Le grec, très précis ici dans ses termes, porte, dans une énumération d'impôts qui ne doivent pas être augmentés :

Memphis, N 14-15 : τὰς καθηκούσας ἀπόμοιρας τοῖς θεοῖς ἀπό τε τῆς

ἀμπελιτίδος γῆς καὶ τῶν παραδείσων : «l'apomoira⁽¹⁾ équitable pour les dieux provenant des vignobles et des vergers» ... ht nb(t) ntrw (m) ;ht n i;rrt m sht n hsp : «toute propriété des dieux (consistant) en vignobles et en vergers.»

Il est infiniment probable qu'il faut rétablir un devant ; des deux oiseaux qui peuvent être très ressemblants surtout dans un document aussi médiocrement gravé que celui de Nobaïreh, l'un a pu tomber; dém. : n; dnj-w ntj hpr n n; ntr-w n n; ;h-w ;llj n; ;h-w dgj.

Le démotique dont le texte a été fort bien gravé sur la pierre de Rosette porte le n équivalent à l'm que nous avons rétabli dans le texte hiéroglyphique transmis pour ce passage seulement par la copie très fautive de Nobaïreh.

§ 77. διά.

Les seuls exemples de διά que nos textes contiennent entrent dans des expressions temporelles et ont été étudiés comme tels § 67 b et c ainsi que 69 a. Nous n'y reviendrons pas.


§ 78. εις.

a) Fort souvent le εις grec a pour correspondant égyptien ... On sait qu'à l'époque de la langue où ont été rédigés les décrets ptolémaïques, depuis longtemps déjà, les deux mots anciennement distincts (qui introduit des propositions non-verbales et qui joue le rôle de préposition) étaient devenus semblables et se prononçaient régulièrement ě-. L'aboutissement de cette évolution en copte est ě-⁽³⁾.

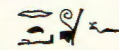
Canope, 3 : οἱ συναντήσαντες . . . εις τὴν πέμπτην τοῦ Διός : «ceux qui s'étaient réunis . . . pour le cinquième jour de Dios» ... r Dy;ws ssw 5 : «ceux qui étaient venus . . . pour le jour 5 de Dios»; dém. : n; kj-w w'b-w 'r 'zj . . . n (var. r) Tis ssw V.



⁽¹⁾ Pour l'ἀπόμοιρα, voir le présent travail, § 102 b. — ⁽²⁾ Dans l'original le signe repose sur un sol. — ⁽³⁾ Cf. JUNKER, G.D.T., § 21.


Le démotique hésite entre l'expression purement temporelle avec *n* (cf. SPIEG., *D. G.*, § 271 et STEIN., *K. G.*², § 379, *e*) et l'expression qui indique le temps à atteindre. Il faudrait traduire avec *n* « les autres prêtres qui étaient venus... le cinquième jour de Dios » et avec *r* « pour le cinquième jour... ».

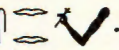
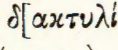
Canope, 14 : *eis* δὲ τὴν φύλιν ταύτην καταλεχθῆναι : « inscrire dans cette tribu » —  *r s; pn* : « dans cette tribu »; dém. : *r p'i s;*; pour *p'i* cf. πει- démonstratif.

Le grec et l'égyptien indiquent tous deux par la préposition employée la direction du mouvement, alors que le français emploie « dans » beaucoup moins concret et coloré.

Memphis, N 11 : ἀνατέθεικεν εἰς τὰ ἱερά : « il a consacré aux temples... » —  *rdi-n.f. . . r gsw-prw* : « il a donné pour les temples »; dém. : *r n; 'rpj-w*.

Exemples semblables : N 26 : *eis* τὰ ἴδια ἱερά ; dém. : *r n; j=w 'rpj-w* — R 4 : *eis* αὐτό — N 16 : *eis* Ἀλεξάνδρειαν — N 8 : *eis* Μέμφω — R 8 : *eis* τὸν ἔπειτα χρόνον : « pour le temps à venir » —  *r hnty rnpwt* : « jusqu'à la fin des années »; ici le démotique tourne par une expression qui deviendra familière au copte pour désigner le futur : *'rm p; sp tj; ntj 'n.'w* : « et le reste du temps à venir ⁽¹⁾. »

b) A la ligne R 13 du décret de Memphis *eis* est traduit par  *hr* « sur ».

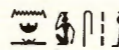
καταχωρίσαι εἰς... τοὺς χρηματισμούς : « inscrire... sur les documents » —  *hr tp-rd-sn* : « écrire... sur leurs documents »; dém. : *mtw = w sh = f n g; j-n-db^c-md nb* : « qu'on l'écrive dans toutes les collections d'écrits (= archives) », même ligne : *eis* τοὺς δ[ακτυλίους] : « sur les anneaux » :  *hr htm*; dém. : *r glt-w* (σλτε).


c) Dans un cas, le texte grec a un sens nettement prégnant. Le français pour traduire est obligé de développer. C'est aussi ce qui a lieu en égyptien.


⁽¹⁾ Cf. présent travail, § 5 b. — ⁽²⁾ Le signe original présente aussi une partie de l'épaule.

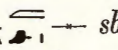
Canope, 6 : ἀνέσωσεν εἰς Αἴγυπτον : « il les sauva et les ramena en Égypte » (litt. : il les sauva en direction de l'Égypte).

L'égyptien a dû pour traduire développer aussi. La très vieille préposition *r* était trop usée sans doute, elle était devenue ce que les linguistes appellent un « mot vide ».


 *nhm-f sn in-f sn r t; mry* : « il les sauva et les ramena en Égypte. »


Enfin *eis* est traduit par .

Canope, 27 : *eis* Θεοῦς μετῆλθεν : « elle passa chez les dieux » —  *k-s m-m ntrw* : « elle entra parmi les dieux »; dém. : *'w-'r = s sm hn n; ntr-w*.

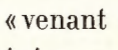
REMARQUE. — A la ligne N 20, l'égyptien ayant remplacé la tournure dynamique du grec par une tournure statique, on ne peut tenir compte de ce texte pour la traduction de la préposition *eis* : τοῖς ἐπισυναχθεῖσιν εἰς αὐτὴν ἀσεβέσιν : « les impies qui s'étaient rassemblés en elle » —  *sbiw wn m-hnt-s* : « les impies qui étaient en elle »; dém. : *n; sb; w r-wn = w (n) p; j = s hnw*.

§ 79. ἐκ.

a) Dans toute une série de passages cette préposition est traduite par .

Canope, 3 : οἱ συναντήσαντες ἐκ τῶν... ἱερῶν : « qui s'étaient rassemblés à partir des sanctuaires... » —  *i m itrti* : « qui étaient venus (litt. :) hors des sanctuaires »; dém. : *w'b-w 'r 'zj n n; 'rpj*⁽¹⁾.

La même équivalence se retrouve exactement à la ligne 24 du décret de Canope pour traduire ἐκ τῆς χώρας et à la ligne N 8 de Rosette : ἐκ τῶν... ἱερῶν.

Canope, 25 : ἐκ τοῦ... ἱεροῦ : « venant du temple » —  *m ht-ntr* : « hors du temple »; dém. : *r hrj n*; cette expression démotique que

⁽¹⁾ Pour cet emploi de *n*, cf. SPIEGELBERG, *D. G.*, § 270, 8.

Spiegelberg relève au § 247 de son lexique démotique ne semble pas avoir été reprise dans sa grammaire lorsqu'il énumère les prépositions.

Canope, 9-10 : ἐκ τε Συρίας... καὶ... καὶ... καὶ ἐξ... : « de Syrie, de..., de... et de... » m Rtnw i;bt m... m... hn' : « du Retenou oriental, de..., de... et (de)... »; dém. : n⁽¹⁾ p; ts' n p; 'sr p; ts'... t;... 'rm...

On voit ici, au point de vue de la coordination, une différence notable entre les hiéroglyphes et le démotique. Tandis que le démotique met la préposition au début de son énumération puis ne la répète pas et ajoute seulement 'rm devant le terme final, la langue ancienne répète soigneusement la préposition qu'elle remplace devant le dernier terme par hn'. En hiéroglyphes la répétition de la préposition pour préciser la coordination est courante dès le Moyen-égyptien ⁽¹⁾.

Canope, 34 : ἐκ τῶν ἱερῶν : « provenant des temples » m-hnt gs-prw; litt. : « hors de l'intérieur des temples »; dém. : hn n; 'rpj.
Canope, 35 : ἐκ τῶν ἱερῶν προσόδων : « pris sur les revenu sacrés » m-hnt htp-ntr nw ntrw : « pris des offrandes aux dieux »; dém. : hn p; htp-ntr n n; ntr.w⁽²⁾.

Ici le rédacteur a employé m-hnt en hiéroglyphes et hn (zn-) en démotique pour traduire le sens partitif du ἐκ grec. est rare en moyen-égyptien mais a aussi ce sens de « hors de ».

b) ἐκ à sens partitif.

Canope, 26 : τῶν ἐκ τῶν πρώτων ἱερῶν : « ceux qui sont parmi les premiers temples » imyw gsw-prw hntt (trad. semblable); dém. : n; ntj n n; 'rpj mh-I.

A la ligne R 8 de Rosette, le grec ἐξ soudé au mot avec lequel il forme corps dans ἐξοδεῖται est traduit, dans une proposition verbale, par la pré-

⁽¹⁾ Cf. GARDINER, *Grammar*, § 91.

⁽²⁾ Sur le sens partitif de hn en démotique, cf. SPIEG., *D. G.*, § 318. Erman ne paraît pas citer la préposition dans sa grammaire du néo-égyptien.

position composée égyptienne r-rwt. r-rwt pr.f : « hors de sa maison. » Cette préposition qui ne figure pas, autant qu'il nous semble, dans les grammaires de la langue classique ou du Moyen-égyptien est probablement une création tardive abondante dans les textes ptolémaïques. Elle est étudiée par Junker dans sa *Grammaire des textes de Dendera*, p. 167-168. Le démotique qui est beaucoup moins précis que l'hiéroglyphique dans l'expression des actes religieux (cf. présent travail, § 96 d, note 3) a une tournure absolument différente.

Canope, 6 : ἐξελεγχθέντα ἐκ τῆς χώρας : « qui avaient été enlevées du pays. » Les deux ἐκ, celui du préverbe et la préposition sont traduits à la fois en égyptien par la même préposition tardive r-rwt; litt. : « au dehors de » it... r-rwt B;kt : « emportées hors d'Égypte. » On trouve déjà r-rwt dans la stèle de Bentresch, puis à Edfou et à Dendéra ⁽¹⁾.

c) Dans deux exemples enfin, le sens prégnant du ἐκ grec a été traduit par des expressions appropriées : au sens de « composé de », il a été rendu par le m égyptien qui le recouvre exactement au point de vue sémantique.

Canope, 31 : εἶναι δὲ... τὴν βασιλείαν... ἐκ σλαχύων δυῶν : « et la couronne... sera composée de deux épis » iw ir.tw.f m hms snw : « elle sera faite de deux épis »; dém. : 'w-r = w 'w 'r = f n hms II.

Au sens de « issu de », l'égyptien a employé pour le traduire une périphrase.

Memphis, N 10 : Θεός ἐκ Θεοῦ καὶ Θεᾶς : « dieu, issu d'un dieu et d'une déesse » ntr s; ntr rdi n ntrt r t; : « dieu, fils de dieu, mis au monde par une déesse ⁽²⁾ »; dém. : 'srj (n) ntr ntr-t.

⁽¹⁾ Pour la stèle de Bentresch, voir l. 24. Cf. JUNKER, *G.D.T.*, p. 167.

⁽²⁾ Voir BRUGSCH, *Wörterbuch*, IV, 1610 et SPIEGELBERG, *Archiv für Religionwissenschaft*, IX, 1906, p. 144-145. On trouve souvent cette expression à l'époque ptolémaïque dans les protocoles royaux. En voici un emploi très semblable dans un protocole du dieu Ihy, assimilé à Trajan, sur une des colonnes du mur extérieur sud, au mammisi romain de Dendara : : « mis au monde en seigneur du ciel » (inédit).

§ 80. ἐν.

a) L'équivalent normal du ἐν grec étant le m égyptien, comme cette préposition est employée un nombre très grand de fois, nous ne donnerons qu'un ou deux exemples et nous renverrons seulement aux autres.

Canope, 4: τῶ ἐν Κανώπῳ ἱερῶν: «le temple de Canope» ht-ntr... = | nty m Pgw; litt.: «le temple qui est à Canope»; dém.: ntj n Pr-gwtj.

Ici, le fait est digne de remarque, pour rendre le tour très concret du grec qui constitue un véritable hellénisme, l'égyptien doit avoir recours au mot relatif dont il usait avec tant de parcimonie dans la traduction des propositions relatives.

Cf. Canope, 5 : ἐν τῇ χώρᾳ, 25 ἐν τῶ ἱερῶ, 27 ἐν ἱεροῖς — ici l'équivalent démotique est hn (cf. copte 𐩧𐩨-), 31 ἐν ταῖς χερσίν, 37 ἐν τῶ ἐπιφανείῳ τόπῳ; Memphis, N 22 : ἐν τοῖς αὐτοῖς τόποις, R 6 : ἐν ἐκάστῳ ἱερῶ (id. R. 8), R 7 : ἐν ἑορταῖς, R 8 : ἐν τοῖς ἀδύτοις, R 11-N 29 : ἐν τοῖς ἱεροῖς (dém., ici : hnw); R 14 : ἐν ἐκάστῳ τῶν... ἱερῶν... etc...

Deux orthographes sont remarquables : aux lignes 9-10 du document de Nobaïreh, on lit τῶ ἐν Μέμφει ἱερῶ : «le temple de Memphis.» Les hiéroglyphes correspondants sont : . Faut-il transcrire : Shdyt n mh;t t;wi et traduire simplement : «le temple de Memphis», comme nous avons vu de simples génitifs indirects rendre des prépositions grecques employées dans de pareils contextes ? Ou bien faudrait-il restituer un m tombé et lire, comme dans Canope, l. 4, cité plus haut, ntj <m> mh;t t;wi : «qui est à Memphis»?

A la ligne R 12, pour rendre ἐν τοῖς ἱεροῖς nous avons n gsw-prw où , traduit en démotique par n, n'est qu'une écriture de la basse-époque pour le courant en moyen-égyptien. On pourrait en citer beaucoup d'exemples à cette période de la langue.

REMARQUE. — Devant suffixes, nos textes soucieux d'observer le plus possible les règles de la grammaire ancienne, conservent la forme développée (1).

(1) Cf. GARDINER, Grammar, § 162.

Canope, 15 ἐν αἰς im-sn : «en elles»; dém. : hn = w.

b) Au sens de «à l'intérieur de» ἐν est souvent rendu par .

Canope, 15 ἐν αἰς «dans lesquelles (leurs pères étaient)» m hnt-sn litt. : «à l'intérieur d'elles»; dém. : hn = w.

Canope, 11 : ἐν τοῖς ἱεροῖς : «dans les temples» m-hnt gsw-prw; dém. : hn n; 'rpj.

Memphis, N 22 : τοῖς ἐν αὐτῇ : «qui étaient en elle» wn m hnt-s : (même traduction); dém. : r·wn = w (n) p;j = s hnw : «qui étaient en son intérieur.»

Cf. Memphis, N 13 : ἐν τῇ λοιπῇ βασιλείᾳ : hiérog. ; dém. : n.

c) Parfois où le grec emploie ἐν «dans», par un phénomène que l'on retrouve fréquemment si on compare des constructions semblables dans différentes langues, l'égyptien emploie hr «sur».

Canope, 12 : ἐνγράφεσθαι ἐν : «écrire dans» ... sš... hr, «écrire sur»; dém. : n. Ibid. προσεγκολάπτεσθαι ἐν, litt. : «graver dans» ... ht hr «graver sur»; dém. : r.

On trouve des constructions absolument parallèles aux lignes R 12 et 13 du document de Rosette. Mais là, en grec, la préposition employée est εἰς.

Canope, 30 : οἴσει ἐν ταῖς ἀγκάλαις : «il la portera dans ses bras» sh'·f hr hpt·f; litt. : «il la fera paraître en gloire sur ses bras»; dém. : 'w = f dj·t h' = f hr kntj = f.

d) A la ligne 4 de Canope, c'est qui est construit avec «rassembler». συνεδρεύσαντες ἐν τῶ... ἱερῶ : «qui s'étaient rassemblés dans le temple» ... iw... twt-sn r ht-ntr : «ils s'étaient réunis dans le temple»; dém. : 'w = w twtw r h·t-ntr.

On voit que le verbe twt se construit en égyptien de préférence avec qui indique le lieu du rassemblement, de la réunion.

e) ἐν τῶ μέσῳ a pour équivalent la vieille préposition composée m-hr-ib.

Memphis, R 9 : *αὐτῶν ἐν τῷ μέσῳ* : « au milieu d'elles » *m-hr-ib*
irw : « au milieu d'elles »; dém. : *n t; mtj-t (n) n; shn-w* (ΝΤΜΗΤΕ;
cf. *ἀνὰ μέσον*, p. 137)

f) Emploi particulier de *ἐν*.

Memphis, N 23 : *τὰ ἐν τοῖς ἱεροῖς ὀφειλόμενα* : « ce qui dans les temples
était dû (au trésor royal). »

L'examen de la manière dont est rendue cette préposition nous conduit à
étudier une expression employée ailleurs dans le même décret ; à la ligne N 13
par exemple : *τὰ... ὀφειλήματα ἃ προσώφειλον οἱ ἐν Αἰγύπτῳ* : « les
impôts que devaient encore les Égyptiens » est traduit par *grhw wn hr hnmmt* : « les impôts qui incombaient aux hommes. »
Le sens de l'expression *wn hr*, littéralement : « qui étaient à », nous est
garanti non seulement par le grec, mais par le démotique qui use de *·wj* :
« les deux bras », avec la valeur prépositionnelle de : « à la charge de » ;
dém. : *r·wn = w ·wj n; rmtw*.

A la ligne 23, le grec que nous avons cité est traduit par *grhw... wn hr gsw-prw* : « les impôts qui sont à la charge des temples » ;
dém. : *n; sp-w... ntj ·wj n; 'rpy-w*.

On trouve une locution semblable à la ligne N 24 *τῶν μὴ συντετελε-*
σμένων : « qui n'avaient point été fournies au trésor » *tr n P;kt... wn hr gsw-prw* : « la toile de byssus... qui était à la charge des
temples » ; dém. : *n; šns-w ntj ·wj n; 'rpy-w*.

g) Ces correspondances sont intéressantes parce qu'une même série
démotique et hiéroglyphique est rendue par des constructions grecques
variées. Les sens sont équivalents chaque fois, mais on ne constate pas
cette servilité du démotique et de l'hiéroglyphique au grec qui est de règle
dans Canope. Des remarques de ce genre induiraient à penser que des
parties au moins du décret de Memphis ont été rédigées en démotique puis
en égyptien ancien et ensuite seulement adaptées en grec, ce qui, au point
de vue historique, n'est point dépourvu d'intérêt.

REMARQUE. — A la ligne R 8, *ἐν ταῖς μεγάλας πανηγύρεσσιν* est traduit
par une véritable proposition temporelle. Nous l'avons étudiée au § 48 a.
Nous n'y reviendrons pas sinon pour remarquer que l'égyptien a introduit
la proposition circonstancielle ici sans doute uniquement afin de garder l'ordre
du grec. En effet jamais un complément circonstanciel n'aurait pu en égyptien
précéder le verbe et son sujet, tandis que la proposition temporelle pouvait
parfaitement précéder la principale. Toutefois on ne peut conclure de cette
remarque, comme de certaines faites au sujet de Canope, à une certitude en
ce qui concerne la priorité de la version grecque, car l'égyptien est aussi
aisé que s'il avait été conçu indépendamment.

§ 81. *ἔνεκα*.

Canope, 9 : *ἔνεκα τῆς τῶν ἀνθρώπων σωτηρίας* : « pour le salut des
hommes » *n-ib-n s'nh rhyt* : « pour faire vivre les
hommes. »

L'égyptien hiéroglyphique avec l'emploi, après *n-ib-n* de l'infinitif causatif
s'nh, correspond exactement au français ; dém. : *r-db; 'p dj-t 'nh n; rmt-w*
(*p* cf. *ωπ* ; sens de : « avoir en vue ») « en vue de faire vivre les hommes. »

Le décret de Memphis rend aussi *ἔνεκα* par une préposition indiquant le
but :

Memphis, N 11 : *ἔνεκα τοῦ τὴν Αἴγυπτον εἰς εὐdiam ἀγαγεῖν καὶ τὰ ἱερά*
καταστήσασθαι : « pour ramener la sérénité en Égypte et pour
rétablir l'ordre des temples. » Le grec, selon son habitude, ne
répète pas la préposition après la conjonction de coordination.

sgrh hnw kmj r smn n; 'rpy-w : « pour apaiser
l'Égypte et pour rendre durables les temples ⁽¹⁾ » ; dém. : *r dj-t hpr*

Le grec par l'emploi après *ἔνεκα* de l'infinitif précédé de l'article nous
met aux confins de l'emploi des prépositions devant un nom et des conjonctions

⁽¹⁾ Le mot *kbhwi* est traduit d'après le grec et le démotique. Ce sens à proprement parler
n'est pas indiqué dans le *Wb.*, V, 29. Cf. présent travail, s. v. *ἱερά* dans le chapitre, *Mots*
ou expressions qui présentent une équivalence simple.

devant un verbe. Nous passons du complément circonstanciel de temps à la proposition circonstancielle temporelle.

§ 82. a) ἐπί + génitif au sens de «sur». Généralement cette préposition est rendue par ἥρ, ou des composés de cette dernière.

Canope, 26 : ἐπί τῶν... βωμῶν : «sur les autels» ἥρ ἥρ (même traduction); dém. : ἥρ (var. r) n; ἥwi-w.

Memphis, R 8-N 26 : ἐπικεῖσθαι τῷ ναῷ : «qu'on place sur le naos» ἥρ... ἥρ-tp g;yt tn : «mettre au-dessus de ce naos»; dém. : dj-t... r d;d; n t; g; (r d;d;), comme préposition composée, ne semble pas avoir survécu en copte, bien que le substantif ⲭⲟⲩⲭ soit employé). Même ligne, même équivalence pour ἐπί τῶν ἄλλων ναῶν.

Memphis, R 9 : ἐπί τοῦ τετραγώνου : «sur le tétragone» ἥρ... m gs ἥry n ἥpt, litt. : «au côté supérieur du tétragone»; dém. : n t; r(.t) ἥrj-t ift (r.t «côté», c'est le néo-égyptien et peut-être le copte ρι : «cellule»).

ἐπί + génitif au sens temporel est rendu par la périphrase «au temps de» à plusieurs reprises.

Canope, 8 : ἐπί τινων τῶν πρότερον βασιλευκότων : «sous quelques-uns des rois antérieurs» ἥρ... m rk nsww tpyw- : «au temps des rois antérieurs»; dém. : r-hr hin (20EINE) Pr-; w r-hr t; ἥ;t : «sous certains rois ayant vécu auparavant.»

Memphis, N 12 : ἐπί τῆς αὐτοῦ βασιλείας : «sous son règne» ἥρ... m rk-f n mdt-nb-w «dans son temps de monarchie»; dém. : n p;j=f ἥ;w ntj Pr-;.

b) ἐπί + accusatif avec sens agressif est diversement tourné par des périphrases.

Memphis, N 18-19 : ἐπί τοὺς ἐπελθόντας ἐπί τὴν Αἴγυπτον : «contre ceux qui feraient des incursions contre l'Égypte» ἥρ... ἥρ

(1) Sur r-hr au sens de «au temps de», cf. SPIEG., D. G., § 342.

ἥρ m ἥsf n iyw ;r ἥr Kmt : «en punissant ceux qui venaient opprimer l'Égypte»; dém. : wb; n; r' j... r' r ;h wb; kmj. Cf. οΥΒΕ «contre».

c) ἐπί + datif, au sens de «à cause de» est rendu par ἥρ qui a ce sens en moyen-égyptien.

Canope, 8 : ἐπί τῷ συμβεβηκότι : «à cause de ce qui s'était produit» ἥρ ἥρ ἥr ἥpr isk m shn; litt. : «à cause de ce qui s'était justement produit en fait d'événement»; dém. : r-db; (εΤΒΕ) n; r' shni n ἥpr.

Au sens de «en outre, en plus de», c'est n w;h qui est l'équivalent égyptien.

Canope, 22 : ἐπί ταῖς πέντε ταῖς ἐπαγομέναις : «en plus des cinq jours épagomènes» ἥρ ἥr n w;h r ἥrw 5 : «en addition aux cinq jours»; dém. : n w;h r p; V ἥrw-w.

§ 83. ἕως «jusqu'à» est rendu régulièrement en hiéroglyphes par r-mn dans Canope et par nfryt r dans Memphis. Dans Canope, il y a deux exemples.

Canope, 14 : ἕως μηνὸς Μεσορή τοῦ ἐν τῷ ἐνάτῳ ἔτει : «jusqu'au mois de Mésoré dans la neuvième année» ἥρ... r-mn (1) ἥ;t-sp 9 .t ;bd 4 šmw; «jusqu'à la neuvième année, au quatrième mois de chemou»; dém. : r hn r ἥ;t-sp IX-t IV-nw šm.

Canope, 14 : ἕως τοῦ πρώτου ἔτους (cf. N 15), «jusqu'à leur première année» ἥρ... r-mn ἥ;t-sp w't; dém. : r hn r ἥ;t-sp I .t.

Nfryt-r est attesté trois fois dans Memphis.

Memphis, N 15 : ἕως τοῦ πρώτου ἔτους : «jusqu'à la première année» nfryt-r ἥ;t-sp 1 .t; dém. : r-hn (r) ἥ;t-sp I-t.

Memphis, N 23 : ἕως τοῦ ὀγδόου ἔτους : «jusqu'à la VIII^e année» nfryt-r ἥ;t-sp 9; litt. : «jusqu'à l'an 9»; dém. : r-hn r ἥ;t-sp IX .t.

Memphis, N 24 : ἕως τῶν αὐτῶν χρόνων : «jusqu'aux mêmes temps» nfryt-r tr pn; dém. : r-hn (r) p; tj n rn=f.

(1) Pour r-mn... (m), cf. Wb., II, 64.

§ 84. κατά. AVEC L'ACCUSATIF. — a) 1° Au sens local de «à travers», «sur l'étendue de», il n'est jamais rendu par une préposition, ni dans le décret de Canope, ni dans celui de Memphis, lorsqu'il figure dans le groupe τὰ κατὰ τὴν χώραν ἱερά; litt. : «les temples qui se trouvent sur l'étendue du pays.» Souvent cette expression est accompagnée de l'adjectif «tout». Il n'y a pas à s'étonner que ce soit un complément de nom qui rende cette préposition, car son emploi en grec dans ce tour constitue nettement un idiotisme. Nous ne séparons pas ici les deux décrets puisqu'ils obéissent tous deux à la même règle dans ce cas.

b) génitif direct :

Canope, 3 : οἱ συναντήσαντες ἐκ τῶν κατὰ τὴν χώραν ἱερῶν : «les prêtres qui s'étaient réunis venant des temples de toute l'étendue du pays» i m itrti t;wi : «venus des sanctuaires du double pays»; dém. : (w' b · w) 'r 'j n n; 'rj n kmj.

Memphis, N 8 : texte parallèle : οἱ ἀπαντήσαντες ἐκ τῶν κατὰ τὴν χώραν ἱερῶν : «(les prêtres) qui s'étaient rencontrés venant des temples de toute l'étendue du pays.» Même équivalent hiéroglyphique que dans Canope; dém. : 'r 'j n n; 'rj · w (n) kmj.

Memphis, R 5 τοῖς ἱερεῦσι τῶν κατὰ τὴν χώραν ἱερῶν πάντων : «(aux prêtres) de tous les temples qui sont sur l'étendue du pays» w'bw nw itrti t;wi mi kd · sn : «les prêtres de tous les sanctuaires du double pays»; dém. : n; w'bw n n; 'rpi · w (n) kmj dr = w.

c) génitif indirect : dans tous les autres cas, c'est un génitif indirect qui est employé, aussi bien dans un décret que dans l'autre.

Canope, 5 : τὰ κατὰ τὴν χώραν ἱερά : «les temples de l'Égypte» gs · prw nw t; mri; dém. : n; 'rj n kmj.

Les lignes 12, 27, 29, 37 du même décret ainsi que les lignes R 5, N 29 et R 12 du décret de Memphis contiennent des expressions absolument parallèles qu'il est inutile de recopier ici.

d) Par contre κατά est rendu par m dans une expression toute faite, unique dans nos décrets.

Memphis, N 19 : κατὰ τε τὴν θάλασσαν καὶ τὴν ἥπειρον : «sur mer et sur terre» m dmī mitt m w; d · wr; litt. : «sur le continent comme sur la mer»; dém. : n p; 'd p; jm.

e) 2° Au sens de «selon», «d'après». Dans le décret de Canope, une fois, c'est mi qui est employé.

Canope, 20 : κατὰ τὴν νῦν οὖσαν κατάσλασι τοῦ κόσμου : «selon l'état actuel du ciel» mi shrw wn pt smn(-ti) hr · s(n) m hrw pn : «de la même manière que le ciel est ordonné en elles (les saisons) aujourd'hui»; dém. : r · h t; h · t (ze, he) nj 'w t; p · t smn hr · t = w n p; hrw. (La préposition r · h = signifie : «d'après, selon», cf. le copte ἡτρε, ηθε); litt. : «selon la manière que le ciel est placé selon elles aujourd'hui» (hr · t = w; litt. : «sur le dos d'elles» zi · wt · oy).

f) Dans un autre cas, grâce à l'expression égyptienne toute faite iri m : «agir conformément à», κατά, somme toute, n'est pas traduit.

Canope, 33 : κατὰ ταῦτα . . . συντελεῖν τὰ νόμιμα : «selon les mêmes indications . . . qu'elles accomplissent les rites accoutumés» ir(t) m stwt n nn : «agir conformément à cela»; dém. : 'r n; ntj 'w n hp : «faire ce qui est légal.»

g) Enfin un tour qui paraît bien insolite au premier abord se trouve à la ligne :

Canope, 17 : κατὰ τὸ πρότερον γραφέν ψήφισμα : «selon le décret écrit auparavant» m(i) ⁽¹⁾ ir sh; w sphr hr · h; t «comme fait (au sens de prescrire) le décret rédigé auparavant»; dém. : r · h p; wt.

⁽¹⁾ Pour mi écrit voir ERMAN, N. G. 2, § 621.

L'analogie d'autres expressions assez nombreuses suggère cette interprétation. En particulier le texte de Rosette, ligne R 9, *mī ir tp-nfr*, et R 14. Il y a du reste ici échange entre propositions comparatives et conjonctions de comparaison suivies de substantif ⁽¹⁾.

h) Dans le décret de Memphis, il y a moins de variété, puisque *mī* y apparaît deux fois dans cette fonction.

Memphis, N 18 : *κατὰ τὸ προσήκον*, «selon le rite convenable» *mī nty iw tp-mtr* : «selon ce qui est le juste rite»; dém. : *n gi 'w = f mtr-w*.

Memphis, R 9 : grec restitué mais très probable : [*κατὰ τὸν ἐθισμόν*] : «selon la coutume» *mī ir tp-nfr n shn nb* : «comme la loi prescrit pour toute couronne»; dém. : *r-h p; ntj hp n 'r = f r n; shn = w n nb* : «selon ce qu'il est légal de faire pour les couronnes d'or.»

i) 3° Au sens distributif de «chaque» ⁽²⁾.

Canope, 15 : les prêtres *τῶν αἰρουμένων κατ' ἐνιαυτόν*... «qui sont pris chaque année» *m stp(w) r tr n rnpt* : «parmi ceux qui sont choisis chaque année»; dém. : *ntj 'w = w stp = w hr rnp-t*.

Canope, 17 : *κατ' ἐνιαυτόν* qui se trouve deux fois dans la même ligne : *r tr-f n rnpt*; litt. : «à son époque de l'année»; dém. : *hr rnpt*.

Canope, 17 : *καθ' ἕκαστον μῆνα* : «chaque mois» *tnw ibd nb*, où le texte hiéroglyphique a voulu rendre à la fois *κατὰ* par *tnw* et *ἕκαστον* par *nb*; dém. : *hr 'bd nb*.

j) Dans le décret de Memphis on constate la même fantaisie pour traduire en hiéroglyphes et la même régularité pour traduire en démotique.

Memphis, R 11-N 29 : *κατὰ μῆνα* : «chaque mois» *m ibd nb*; litt. : «dans chaque mois»; dém. : *hr 'bd nb*.

⁽¹⁾ Cf. dans le présent travail § 52 et 53. — ⁽²⁾ Cf. dans le présent travail pages 27-29.

Memphis, N 30 : *κατὰ μῆνα καὶ... κατ' ἐνιαυτόν* : «chaque mois et chaque année» *tp ibd tp rnpt* : «chaque mois, chaque année ⁽¹⁾»; dém. : *hr rnpt* «seulement».

k) 4° Nous mettons à part deux cas où *κατὰ* a bien en grec le sens de «selon» mais est interprété dans la traduction hiéroglyphique plutôt qu'il n'est traduit.

Canope, 32 : de sorte qu'à la disposition de la couronne on reconnaisse le nom de Bérénice *κατὰ τὰ ἐπίσημα τῆς ἱερᾶς γραμματικῆς* : «selon les caractères de l'écriture sacrée» *hr ttwi-f m ss nw pr-nh* : «au moyen de ses caractères en écriture de la maison de vie.» Les sens, comme on le voit, sont équivalents, mais le grec a été traduit plus librement par l'égyptien; dém. : *r-h n; tj; w*.

Canope, 35 : *κατὰ λόγον τῶν ἱερῶν προσόδων* : «selon le calcul des revenus sacrés» *mī r; n htpw-ntr* : «selon la proportion des offrandes»; dém. : *r-h p; r; n p; htp-ntr* : «selon la part des offrandes.»

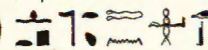
l) Il y a dans le décret de Memphis un exemple intéressant N 21 *κατὰ κράτος εἶλεν*. Malheureusement cette expression dont nous eussions aimé connaître l'équivalent égyptien n'est plus lisible pour nous sur la pierre si défectueuse de Nobaireh.


§ 85. a) *Μετά*. 1° AVEC L'ACCUSATIF. — Au sens de «après», cette préposition est rendue par l'hiéroglyphique *m-ht* et le démotique *m-s*; (NCA-).

Canope, 26 : *μετὰ δὲ ταῦτα* : «après cela» *m-ht nn*; dém. : *m-s; n; i* (B. HCA HAI).

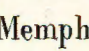
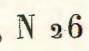
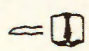


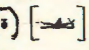
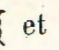
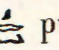
b) 2° AVEC LE GÉNITIF. — Le grec qui a alors le sens de «avec» est rendu plusieurs fois par la préposition *hn'* .

⁽¹⁾ Le sens distributif de *tp* est indiqué au *Wörterbuch*, V, 276. Mais notre texte même est cité avec son équivalent grec à la référence 6 de la même page. Pour d'autres exemples de cette interprétation, voir : *Les expressions temporelles*, § 69 a.

Canope, 25 : καθιδρῦσαι τὴν θεὰν μετὰ τοῦ Ὄσιριος : « consacrer cette déesse avec Osiris » (r-dit)  htp nrt tn hn' Wsir : « (pour faire que) cette déesse se repose avec Osiris »; dém. : r dj-t htp n = s t; ntri-t 'rm Wsjr.

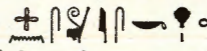
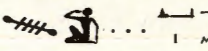
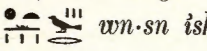
Memphis, R 8 : καὶ καθιδρῦσαι ἐν τοῖς ἀδύτοις μετὰ τῶν ἄλλων ναῶν : « qu'ils les placent dans les sanctuaires avec les autres naos »  htp m bw dsr hn' g; ywt nw ntrw spwt « (un naos) qui doit reposer dans le sanctuaire avec les naos des dieux des nomes »; dém. : mtw = w dj-t htp = s (n) p; ntj w'b 'rm n; kj-w g; w : « et qu'on le place dans le sanctuaire avec les autres naos. »

c) Dans deux autres cas l'égyptien tourne sa phrase différemment. Le décret de Memphis, dans un passage dont le sens n'est malheureusement pas très sûr, énumère les bienfaits rendus aux animaux sacrés par le roi qui a donné « les offrandes rituelles pour leurs temples particuliers μετὰ θυσιῶν καὶ πανηγύρεων . . . y compris les sacrifices et panégories ».

Memphis, N 26 :      m hb ; w;h 'h skr wdnt. « consistant à faire de grandes fêtes, à offrir des sacrifices, à répandre des libations ». Les infinitifs w;h et skr nous paraissent être sur le même plan que le substantif hb et développer au moyen de m le mot plus général de la proposition précédente (⊙)  « leur installations » (dans leurs temples). Le démotique présente des formes participiales ('w = w 'r hb 'w = w 'r gll. . .) qui ne sauraient nous être utiles ici pour interpréter les formes hiéroglyphiques  et  puisque jamais ces formes ne pourraient ici syntaxiquement avoir une valeur de participes circonstanciels ⁽¹⁾.

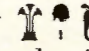

d) Dans un passage de Canope, c'est une véritable proposition circonstancielle qui rend, d'ailleurs parfaitement ici, le sens très pregnant de μετὰ.

⁽¹⁾ Dans sa traduction Spiegelberg paraît faire de w;h et de skr des formes relatives se rattachant à hb. Cela nous paraît impossible du fait qu'aucune préposition suivie du suffixe ne les accompagne, ce qui grammaticalement ici est de rigueur. La valeur nominale de l'infinitif au contraire en sémitique comme en égyptien a été bien étudiée, cf. LEFEBVRE, Gram. ég. class., § 383-396.

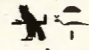
Canope, 5 : τὴν ἐπιμέλειαν . . . ποιοῦνται μετὰ μεγάλης δαπάνης : « (attendu qu')ils ont pris soin (d'Apis, de Mnévis . . .) avec de grandes dépenses »    wn-sn isk hr mhi . . . (r)di-sn ht wrt : « ils se sont aussi souciés . . . tandis qu'ils donnaient de fortes sommes . . . »; dém. : mtw = w rws . . . mtw = w 'r hi . . . « tandis qu'ils ont pris soin . . . , tandis qu'ils ont donné de fortes sommes . . . ».

Dans les deux cas on emploie le conjonctif qui continue à exprimer les considérants du décret.

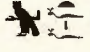
§ 86. ὀπίσω. Ce mot adverbial s'emploie prépositionnellement en grec pour dire : « derrière. »

Canope, 31 : ταύτης δ'ὀπίσω : « derrière elle »  h; i'rt tn : « derrière cette uraeus »; dém. : n-h; = s : « derrière elle », cf. copte 2E- dans CAMEN2E-. Le vieux mot égyptien  est très probablement le même que celui qui désigne la partie postérieure de la tête, la nuque. Il est devenu préposition, mot vidé, après avoir été mot plein selon une règle dont mainte langue nous fournit des exemples.

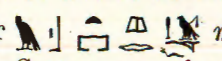
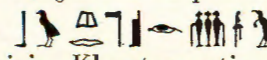
§ 87. παρά. 1° AVEC LE GÉNITIF. — Sens : « d'auprès », « de la part de ».

Canope, 4 : Il reçut la royauté παρά τοῦ πατρός; litt. : « de la part de son père »  m' it.f : « de la main de son père »; dém. : (n)-d-t p;j = f jt : « de la main de son père », cf. copte NṬN-, NṬOOT".

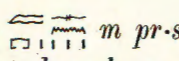
La préposition composée égyptienne, de sens moins précis que la grecque, peut indiquer aussi bien la direction et le lieu où l'on est que le lieu d'où l'on vient.

Memphis, N 8 : παρά τοῦ πατρός αὐτοῦ ; dém. : n-d-t p;j = f jt.

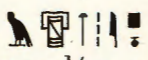
Il y a une expression semblable sans équivalent démotique à la ligne N 28.

2° AVEC LE DATIF. — Ici la préposition a été traduite par deux tours qui sont chacun idiomatiques. Dans le décret de Canope 24, *παρὰ τῷ βασιλεῖ* : « auprès du roi » est rendu par  *m bw hr(y) hm.f*; litt. : « dans le lieu qui est sous sa majesté. » Cette expression *bw hry* « le lieu qui se trouve sous » était courante dans l'ancienne langue, cf.  ⁽¹⁾ *bw hry Wsir Hnty-Imntyw* : « le lieu où est Osiris Khentamentiou. » Le démotique porte : *r p; m; ntj 'w=f n'm=f*; litt. : « au lieu lequel il était dedans. »


On voit par cette double traduction que les Égyptiens ont eu quelque peine à exprimer le sens exact de la préposition grecque.

Memphis, R 13 : *παρ' αὐτοῖς* : « chez eux »  *m pr-sn* : « dans leur maison »; dém. : *(n) n; j=w m; -w* : « dans leurs maisons. »

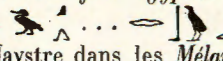
§ 88. *περί*. Cette préposition n'est employée dans nos textes qu'avec l'accusatif.

Memphis, R 9 : *περί τὰς βασιλείας* : « autour des couronnes »  *m-rwt hrw ipn* : « à la partie extérieure de ces couronnes »; dém. : *(n) p; bl (n) n; shn.w* : « à l'extérieur des couronnes. »

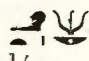
Dans deux passages de Canope, cette préposition est traduite différemment; mais le contexte était si difficile à rendre en égyptien que les prêtres s'en sont tirés en transformant le texte sans garder le mot-à-mot.

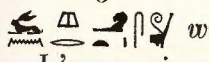
Canope, 22 : *τὸ ἐλλείπον πρότερον περὶ τὴν σύνταξιν τῶν ὥρων* : « ce qui manquait antérieurement à l'égard de l'ordre des saisons »  *nht wsr imy.tw smn n trw* : « ce qui était manquant et défectueux dans l'ordonnance des saisons »; dém. : *hn p; smn n n; tj.w (TH)*, cf. copte 2N-, 2EN- : « dans. »

L'autre exemple, ligne 23, est si différent en grec et en égyptien que la préposition disparaît complètement.

⁽¹⁾ *Hieroglyphic Texts from Egyptian stelae... in the British Museum*, Part II, 1912, n° [574], l. 15, pl. 9. Cf.  : « celui qui pénètre dans le lieu où se trouve le roi », cité par Maspero dans les *Mélanges Maspero*, M. I. F. A. O., t. LXVI, 1935-1938, *Orient ancien*, t. I, p. 662.

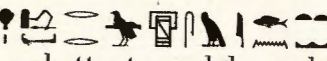
§ 89. *πρό* + génitif, au sens temporel de « avant ».

Canope, 22 : *πρό τοῦ νέου ἔτους* : « avant la nouvelle année »  *(m)-h;t hb wp-rnpt* : « avant la fête du premier de l'an »; dém. : *n h;t n h;t-rnp-t* : « avant le commencement de l'année. »

La nuance de *πρό*, employé comme préverbe, est également bien rendue à la ligne 14 *προϋπάρχοντας* : « (les prêtres) qui existaient auparavant »  *wn hr-h;t-sn* : « qui étaient avant eux. »

L'expression *hr-h;t* a plutôt en égyptien un sens de préséance : « devant », « à la tête de », mais le *Dictionnaire* cite un autre exemple à côté même de notre texte, prouvant que cette expression a aussi un sens temporel; dém. : *n; w'b.w r wn-n; w hpr r hn* : « les prêtres qui existaient au commencement. »

Ici l'emploi de *hpr* (*ωωνε*) est très caractéristique dans sa correspondance avec le *wn* hiéroglyphique qui n'a plus dans la langue vivante qu'un emploi d'auxiliaire.

A la ligne 7 de Canope, nous avons un exemple de traduction très intéressante du préverbe *πρό*. Le texte grec porte : « il conserva le pays en paix » *προπολεμῶν ὑπὲρ αὐτῆς*, litt. : « en combattant au devant de lui dans son intérêt. »  *hr 'h; r-rwt-s m int hry(t)* : « en combattant au dehors de lui dans une vallée lointaine » *r-rwt* ne semble pas du tout avoir en égyptien le sens de : « pour », « en faveur de »⁽¹⁾. Il traduit donc d'une manière très concrète *προ-* par « au dehors de » et précise encore par la suite « dans une vallée lointaine ». L'exemple est intéressant non parce que c'est une traduction littérale mais il montre combien, à cette époque encore, le préverbe grec, bien qu'il soit soudé depuis plusieurs siècles à son verbe, était bien senti par la conscience du sujet parlant. Il illustre aussi le désir qu'avaient les traducteurs égyptiens d'être précis dans leurs traductions; dém. : *'w=f mlh (MLΛΔ) r bnr n n; m; -w ntj wwi.w* : « tandis qu'il se battait à l'extérieur, dans les lieux éloignés. »

⁽¹⁾ *Wb.*, II, 404.

Memphis, R 3 : τῶν πρὸ αὐτοῦ βασιλέων : « les rois qui l'avaient précédé » : « ceux qui l'ont précédé »; dém. : n;w wn-n;w h;=f r=w : « ceux qui étaient avant eux. »

§ 90. Πρὸς. Nous n'avons pas trouvé d'exemple où cette préposition soit employée avec le génitif. Mais elle figure suivie du datif, de l'accusatif et également comme préverbe.

1° AVEC LE DATIF. — a) Au sens de : « auprès de. »

Memphis, R 14 : πρὸς τῆ... εἰκόνη : « auprès de... la statue » : « à côté de la statue. » Mais de la préposition r-gs qui se trouve déjà aux Textes des Pyramides, la composition n'était sans doute plus perçue depuis longtemps.

b) Au sens de : « en outre. »

Canope, 13 : πρὸς ταῖς... τέσσαρσι φύλαις : « outre les quatre tribus » : « en l'ajoutant aux quatre tribus. »

L'expression ici employée est spéciale au langage des mathématiques ⁽¹⁾; dém. : n w;h r p; IV s;w. Une solution différente de la même difficulté est présentée par le décret de Memphis. R 12, où πρὸς τοῖς ἄλλοις ὀνόμασιν : « outre les autres noms » est rendu par : « en plus des dignités de prêtre... »; dém. : n w;h r n; kj.w rn.(w) : « en plus des autres noms. »

Il faut remarquer que la langue vivante est constante dans sa traduction tandis que les procédés employés dans la langue morte et conventionnelle varient.

c) Au sens de : « pour ⁽²⁾. »

Memphis, N 21 : πρὸς τῆ φυλακῆ αὐτῶν : « pour leur garde »

⁽¹⁾ Wb., I, 254; exemple : 12.

⁽²⁾ πρὸς + dat., au sens final, ne paraît pas attesté dans les grammaires classiques. Mais malgré la discussion de Mayser (*Grammatik der griechischen Papyri aus der Ptolemäerzeit*, t. II, fasc. 2, 1934, p. 497, remarque) des exemples assez nets peuvent être tirés des papyrus Ptolémaïques. Sans doute, après καθίστημι par exemple, le sens a d'abord été, si l'on peut dire, « attributif » (ce que Mayser appelle « amtlich »). Ἀπολελοιπάμεν Θεόδωρον τὸν ὑπαρχιτέκτονα πρὸς τῆ φυλακῆ τῶν χωμάτων : « nous avons laissé Théodore, le commis délégué aux travaux,

r s;w-sn r swd;sn : « pour leur garde et leur salut »; dém. : r hrh (2AP62) r=w r dj-t wd;w : « pour les garder et les assurer. »

2° AVEC L'ACCUSATIF. — d) Au sens de : « auprès de. »

Canope, 24 : πρὸς αὐτόν (= τὸν βασιλέα) : « auprès du roi » hr n-sw-bit : « auprès du roi de Haute et Basse Égypte »; dém. : 'r Pr-; 'w.s : « auprès du roi v. s. f. »

e) Au sens de : « contre. »

Canope, 7 : combattant πρὸς πολλὰ ἔθνη : « contre de nombreux peuples » hr h;swt 's;w : « avec de nombreuses nations étrangères. »

Ici l'expression employée en égyptien est toute faite et ne correspond pas exactement à l'expression grecque. Du reste h; r existait aussi dans la langue ancienne et nos traducteurs auraient pu l'employer; dém. : r-wb (OYBE) h;s-t-w 's;i : « contre beaucoup de pays. »

f) Au sens de : « pour », « envers. »


Memphis, N 1 : τὰ πρὸς τοὺς θεοὺς εὐσεβοῦς : « pieux en ce qui concerne les dieux » mnh ib hr ntrw : « d'un cœur bienveillant envers les dieux »; dém. : mnh h;tj-f-'r n; ntr.w : « d'un cœur bienveillant envers les dieux. »

Memphis, N 11 : τὰ πρὸς θεοῦς : hr ntrw ⁽¹⁾; dém. : hr (21-) n; ntrw.

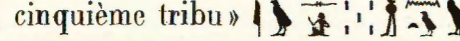
à la garde des digues. » (MAHAFFY, *The... Petrie papyri*, II, 42 (a) 5). Mayser commente ainsi cet exemple : « bei der Bewachung », schwerlich final. Mais il est aisé de voir que l'on peut traduire par « pour garder les digues » sans fausser le sens et sans méconnaître l'origine de cette tournure. La preuve que les anciens comprenaient bien ainsi, c'est l'équivalent égyptien (démotique et hiéroglyphique) de notre texte, qui sans aucun doute exprime le but. On voit par cet exemple que nos trilingues permettent même de trancher de menues questions de grammaire grecque sur lesquelles les spécialistes discutent encore. On peut donc traduire ainsi sans chance d'erreur, semble-t-il, les exemples que discute Mayser dans sa remarque.

⁽¹⁾ Pour la graphie de voir : VERGOTE, *Phonétique historique de l'égyptien*, p. 66.

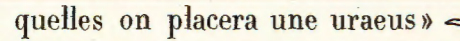
Ici, chose curieuse, c'est le démotique qui donne des équivalents différents tandis que la langue morte artificielle présente d'un décret à l'autre une continuité due certainement à la fixité de certaines formules dans ce style figé.

Memphis, N 7 : *πρὸς τὸν στολισμὸν τῶν Θεῶν* : « pour l'habillement des dieux »  *r sm'r ntrw m stt-sn* : « pour revêtir les dieux de leurs habits »; dém. : *r (ε-) 'r-mnh n n; ntr-w* : « pour habiller les dieux. »

3° EMPLOYÉ COMME PRÉVERBE. — Le premier exemple se trouve dans Canope. Le préverbe ayant ici la valeur de la préposition « en outre », la traduction est la même que celle qui a été donnée plus haut pour la ligne 13 (p. 158).

Canope, 16 : *προσλαμβανομένων ἐκ τῆς πέμπτης φύλης... ἄλλων πέντε* : « tandis que cinq autres sont pris en outre... de la cinquième tribu »  *iw s 5 in-tw m w;h m-hnt s; 5* : « alors que cinq hommes sont pris en plus de la cinquième tribu » *p; V ntj 'w=w w;h r-r=w* : « les cinq qu'on leur ajoute. »

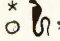
Dans le décret de Memphis, le verbe *πρόσκειμαι* auquel son préverbe donne le sens assez général de « être situé *auprès de* » est traduit en égyptien, d'une manière plus conforme à la réalité exprimée, par « être au-dessus de »⁽¹⁾. Il s'agit en effet d'une description de couronnes et, la valeur symbolique de chaque détail composant ces objets revêtant une grande importance aux yeux des Égyptiens, la plus grande précision dans l'énoncé est nécessaire.

Memphis, N 26 : couronnes *αἰς προσκείσεται ἀσπίς*; litt. : « auprès desquelles on placera une uraeus »  *iw wnw⁽²⁾ tp-.sn* : « tandis qu'une uraeus est sur elles »; dém. : *r w'-t 'r'j n-'m=w*.


§ 91. Ὑπέρ signifiant d'abord « au-dessus de », puis « en faveur de ».

Canope 7 *προπολεμῶν ὑπὲρ αὐτῆς* : « en combattant pour elle. »

⁽¹⁾ Letronne traduit : « devant lesquelles sera placé » ce qui correspond bien à la réalité mais constitue une précision ajoutée au texte grec dont le sens est plus vague.

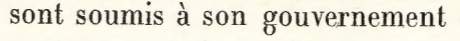
⁽²⁾ Pour la lecture du groupe , voir *Wb.*, I, 317.

L'interprète a bien senti la redondance du grec avec le préverbe et la préposition si bien qu'il traduit par une longue phrase mais qui, chose curieuse, rend l'accumulation abstraite du grec par une accumulation concrète d'où nous sommes chargés de tirer le sens abstrait, car, à notre connaissance *r-rwt* n'a pas la valeur de « en faveur de »⁽¹⁾.

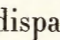
 *hr 'h; r-rwt-s m int hr(t)* : « en combattant à l'extérieur de son territoire dans une vallée lointaine. »

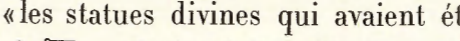
Le démotique présente une équivalence identique à celle du texte hiéroglyphique; dém. : *'w=f mlh r bnr n n; m; 'w ntj wwi-w* : « tandis qu'il faisait la guerre au dehors dans des lieux éloignés. »

§ 92. Ὑπό. a) au sens de « sous ».

Memphis, N 10 : *τοὺς ὑπὸ τὴν ἑαυτοῦ βασιλείαν τασσομένους* : « ceux qui sont soumis à son gouvernement royal »  *s nb wn m-hnt i;wt-f mnht*; litt. : « tout homme qui est à l'intérieur de sa fonction bienfaisante = tout sujet de son royaume. »

Le démotique emploie aussi un équivalent de « dans »; dém. : *n; ntj hn t; j=f'we (n) Pr-'*; litt. : « ceux qui sont dans sa fonction de roi. »

b) Comme complément du verbe passif, *ὑπό* qui serait rendu normalement par  disparaît dans la traduction par le fait que le participe aoriste passif grec devient en égyptien une forme relative.

Canope, 6 : *καὶ τὰ ἐξενεγχθέντα... ἱερὰ ἀγάλματα ὑπὸ τῶν περσῶν* : « les statues divines qui avaient été enlevées par les Perses »  *shmw-ntr it-n lsy n Prst* : « les statues divines qu'avaient emportées les misérables Perses »; dém. : *n; shm-(n)-ntr r tj n; rmt-w n Prs.*


⁽¹⁾ Cf. § 89 du présent travail.

DEUXIÈME PARTIE

LE VOCABULAIRE

§ 93. L'étude du vocabulaire qui consiste à examiner les équivalences de sens entre les deux langues, ne nous paraît pas devoir comporter la séparation des substantifs et des verbes, puisqu'il faut d'abord se placer au point de vue sémantique et non au point de vue morphologique ou syntaxique (qui peuvent intervenir, mais seulement subsidiairement).

Il a paru pratique de diviser cette deuxième partie d'après la manière dont les correspondances étaient obtenues.

Un certain nombre de mots — en particulier les mots spéciaux de civilisation — n'ont pu être traduits d'une langue dans l'autre que par des périphrases ou même, parfois, que par tout un contexte : tel est le cas du mot *χορηγία*, Canope 5. Nous les examinerons dans un *premier chapitre*. Dans un *deuxième*, nous verrons les traductions qui présentent quelques difficultés au point de vue simplement linguistique, sans qu'interviennent des notions de civilisation : comment l'égyptien a-t-il rendu le grec *συμβαίνει* ? Dans un *troisième chapitre*, nous passerons en revue le cas, malheureusement trop rare dans nos textes, où l'égyptien a été nettement embarrassé pour rendre le tour abstrait du grec et nous esquisserons une étude sur la manière égyptienne d'exprimer soit l'abstraction grammaticale, soit l'abstraction tout court. Pour un grand nombre de mots enfin, il y a équivalence simple entre le grec et l'égyptien : ainsi *τὰ ἀγαθὰ* répond exactement à la vieille expression  et au démotique *md-nfrw* (ΜΕΤΝΟΦΡΙ). Nous avons réuni ces termes sous la forme d'un *lexique alphabétique grec* qui sera ainsi plus facile à consulter.

CHAPITRE PREMIER

VOCABULAIRE DES FAITS DE CIVILISATION

§ 94. Les Macédoniens installés en Égypte ont été inévitablement mêlés au peuple égyptien. Bien qu'ils aient gardé une certaine indépendance et que les agglomérations grecques aient été distinctes des villes indigènes, un peu à la manière dont, en Orient, les quartiers européens actuels le sont des vieilles villes, ils ont dû se plier à un certain nombre de coutumes imposées par le pays. Ils ont eu à nommer un certain nombre de monuments, d'objets ou de phénomènes sociaux qui avaient pour eux quelque importance. Précédés d'ailleurs, de longue date, par les voyageurs et les colons grecs en Égypte, ils héritaient d'un vocabulaire déjà, sans doute, en partie constitué dont nos textes nous donnent une connaissance précise. Il convient donc d'examiner les équivalences sémantiques spéciales qui se rapportent aux faits sociaux. La civilisation égyptienne, extrêmement originale, présente dans son dictionnaire religieux, administratif ou géographique, un certain nombre de notions qui ne pouvaient pas passer directement d'une langue dans l'autre sinon au prix de certaines modifications de sens qu'il faut étudier. Nous verrons les mots qui ont trait aux édifices culturels, au culte égyptien, aux fêtes, au personnel et à l'administration des temples. Puis nous examinerons ceux qui se rapportent à la royauté pour terminer par les quelques termes, trop rares dans nos textes, qui ont trait au Nil et à l'astronomie égyptienne ⁽¹⁾.

§ 95. Lorsque les Égyptiens de l'époque ptolémaïque faisaient de l'archaïsme, ils pouvaient obtenir dans la variété de leur choix un luxe incomparable, car ils puisaient dans les trésors d'une civilisation déjà quatre fois

⁽¹⁾ Chacun des termes que nous étudions eût pu faire l'objet à soi seul d'une petite étude. Force nous a été de nous borner et de ne donner que quelques notions qui permettront d'amorcer une étude particulière à partir des traductions que nous fournissons nos textes parallèles.

millénaire. Dans le lexique qui termine la présente étude, un certain nombre d'exemples sont donnés de cette exubérance dans les traductions hiéroglyphiques des termes usuels : cf. *ισρά*. Il est inutile d'y revenir ici; nous les étudions dans les équivalences simples, parce que ce sont au fond jeux de scribes. Le seul langage compris des Égyptiens, à l'époque où ces « mandarins » écrivaient, eût exigé pour traduire en hiéroglyphes le mot : *ισρά*, l'emploi de l'ancien vocable ; le démotique le prouve qui oppose à la diversité artificielle des hiéroglyphes, la constance vivante du simple *'rj-w*, devenu en copte *ῤῢᲢᲚᲚᲚ*.

§ 96. *Vocabulaire des édifices sacrés*. — Nous allons étudier les mots caractéristiques du vocabulaire religieux pour lesquels, depuis longtemps sans doute, les Grecs avaient trouvé des équivalents. Il vaut la peine de voir, dans les rares textes bilingues que nous possédons, comment ils se tiraient de ces difficultés.

a) NOM GÉNÉRAL DU TEMPLE. — Dans le décret de Memphis, N 8, *in fine*, pour désigner le palais dans lequel se réunirent les prêtres qui constituaient le synode, le grec donne : *ἐν τῷ ἐν Μέμφει ἱερῷ* : « dans le temple de Memphis »; l'égyptien hiéroglyphique a *r shdyt n mh;t t;wi* : « dans le temple de la Balance des deux pays ⁽¹⁾. » Le mot *shdyt* semble bien apparenté à la racine *hd* : « être blanc, lumineux, éclairé »; le causatif en *s*-préformant est passé en copte sous la forme *CAZTE* : « allumer »; le démotique offre ici : *n ht-ntr n mn-nfr*, qui prouve que ce mot n'est pas un des multiples équivalents hiéroglyphiques du *'rj* démotique, comme le grec eût pu le faire croire; le mot *ht-ntr* suivi de *mn-nfr* est rendu, ligne R 9, par

⁽¹⁾ Sur ce mot traduit ainsi par Gauthier, mais avec le sens : « point de démarcation entre les deux moitiés de l'Égypte », voir : GAUTHIER-SOTTAS, *Un décret trilingue*, p. 24-25 et GAUTHIER, *Dict. géogr.*, t. III, p. 9. L'équivalence démotique et grecque montre qu'il ne faut guère séparer cette localité de Memphis : c'était tout au plus un faubourg dans lequel se trouvait le temple. Pour *shdyt*, voir GAUTHIER, *Dict. géogr.*, t. V, p. 44. Nous ne croyons pas qu'il puisse s'agir dans notre texte de Meidoum, dont on ne voit pas ce qu'il viendrait faire ici. D'ailleurs les équivalences sont nettes. L'explication malheureusement trop brève de Daressy (*R. T.*, XXXIII, p. 4) qui y voit un quartier de Memphis où était le palais royal paraît plus simple.

Pour notre part nous verrions volontiers dans le mot de la pierre de Nobaireh le

Ht-Pth, grec : *τὸ ἐν Μέμφ[ει ἱερὸν]*. Il s'agit, dans ce dernier cas, du sanctuaire de Ptah à Memphis dans lequel les rois Lagides furent couronnés au moins depuis Ptolémée V Épiphane, peut-être même depuis Ptolémée IV Philopator ⁽¹⁾. Ligne, R 4, *ισρά*, dans un sens très général, est rendu par : et *ht-ntr* en démotique.

b) LE PARVIS. — Pour désigner le lieu où devait être affiché un décret ou bien où l'on voulait placer une statue d'apparat, à l'intérieur de l'enceinte sacrée, le grec possédait une expression à la fois vague et claire. En effet depuis le second siècle au moins les inscriptions de Delphes l'appellent : « l'endroit le plus en vue » *ὁ ἐπιφανέστατος τόπος*. Voici le texte de l'un de ces décrets qui se situe sur « l'aire » de Delphes et qui date de 139 environ av. J.-C. : *Ἀναγράψαι δὲ τοὺς ἄρχοντας τὸ ψάφισμα ἐν τε τῷ ἱερῷ τοῦ Ἀπόλλωνος ἐν τῷ ἐπιφανέστατῳ τόπῳ* : « Que les archontes fassent graver le décret dans le temple d'Apollon, dans l'endroit le plus en vue ⁽²⁾. » Ailleurs c'est dans « l'endroit le plus en vue » que l'on fait placer une statue ⁽³⁾. Mais cette fois l'expression désigne non plus « l'aire », mais la partie antérieure du temple entre le monument des Messéniens et la base de Prusias. Enfin le même terme apparaît à Délos ⁽⁴⁾ sans aucune indication


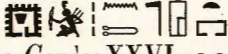
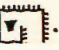
nom même du temple de Ptah à Memphis. On sait en effet que Ptah était assimilé à Sokar. Or ce dieu est appelé dans l'inscription de Piankhi (l. 81 = *Urk.*, III, p. 25) . Comme un des principaux épisodes de la fête de Sokar, au mois de Khoiak se célébrait à l'aube, exactement « quand la terre s'éclaire, au matin divin » (MARIETTE, *Dendérah*, IV, 85; cf. BRUGSCH, *Études de Géographie, Revue égyptologique*, I, 1880, p. 45) on peut penser que ce dieu, assimilé dans sa résurrection au soleil levant, avait un sanctuaire qui portait le nom de *shdyt*, équivalant à peu près à « l'illumination ». C'est le nom de ce sanctuaire que nous aurions ici. L'identification de Ptah, Sokar, et Osiris expliquerait que le nom ait été donné au temple de Ptah à Memphis où se célébra le couronnement selon les rites égyptiens du cinquième Lagide.

⁽¹⁾ Cf. BEVAN, *Histoire des Lagides* (trad. p. 292).

⁽²⁾ *Delphes*, III; *Épigraphie*, III, 84 = n° 118, l. 16-17; cf. *ibid.*, n° 120, l. 19-20.

⁽³⁾ *Delphes*, III, *Épigraphie*, IV, n° 77, l. 32 : *ἐν τῷ ἱερῷ τοῦ Ἀπόλλωνος τοῦ Πυθίου ἐν ἐπιφανέστατῳ τόπῳ*. C'est le cas de la statue de Ptolémée V Épiphane du décret de Memphis; cf. pour un décret, au même endroit du sanctuaire, *ibid.*, n° 52, l. 16-17.

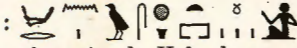
⁽⁴⁾ DURRBACH, *Choix d'inscriptions de Délos*, Paris, Leroux, 1921, t. II, n° 92, p. 155 : *ἐνα καὶ ἐν Δήλῳ κατὰ τὸ ὅμοιον ἐπιφανέστατος ἀποδειχθῆι τόπος* « à leur désigner également un lieu bien en évidence à Délos ». Il s'agit d'y placer une statue. La date est entre 158 et 150.

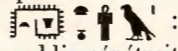
de lieu puisqu'il s'agit de désigner cet ἐπιφανέστατος τόπος. Aussi pouvons-nous conclure qu'il ne désigne aucun lieu particulier, précis, dans le sanctuaire ou ailleurs. Cette locution tout à fait commune dans les décrets du II^e siècle a été traduite en égyptien par un mot indiquant une partie précise du temple : la cour dans laquelle le peuple pouvait entrer pour y apercevoir la partie visible des cérémonies religieuses. C'est sans doute cette cour qui correspondait au « parvis des gentils » du temple de Jérusalem. On sait en effet que la première cour du temple postexilique, comme celle du temple d'Hérode, était accessible aux gentils ⁽¹⁾. Quoi qu'il en soit ἐν τῷ ἐπιφανέστατῳ τόπῳ est rendu en démotique, Canope 37, par : n p; m; ntj wnh n p; 'rpj : « le lieu qui est ouvert dans le temple. » Mais l'ancien égyptien possédait un mot spécial pour la large place à laquelle le public avait accès  wsht-mš^c : « la cour du peuple. » L'expression parallèle de Memphis, R 6, conserve la même équivalence mais avec une écriture différente  wsht-mš^c nt ht-ntr ⁽²⁾. En copte ΟΥΕΩCΙ traduit εὐρυχωρία de Genèse XXVI, 22 et au wnh du démotique correspond le ΟΥΩΝῆ copte. Nous pensons que wsht-mš^c, attesté dans les termes techniques de l'architecture religieuse bien avant nos textes ⁽³⁾, désigne cette partie de l'édifice qui précède, à Edfou par exemple, la salle hypostyle et est entouré d'un péristyle. Elle porte le nom de wsht . Mais ce mot est caractérisé, dans les inscriptions, par les différents rites qui s'y rattachent ou par la place que cette cour occupait dans le temple et non par le public qui était admis à la fréquenter ⁽⁴⁾.

Nous avons ici un bel exemple de réalités du culte dans lesquelles la correspondance entre égyptien et grec n'est pas tout à fait exacte. D'un côté


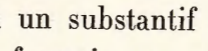
⁽¹⁾ Cf. BENZINGER, *Hebräische Archeologie*³, Leipzig 1927, p. 335 et 337.

⁽²⁾ Ce mot se retrouve dans le II^e décret de Philæ, ligne 16 (= *Urk.*, II, p. 230). Malheureusement nous y avons le même emploi que dans Canope et cela ne nous apprend pas grand'chose de nouveau.

⁽³⁾ En voici un bel exemple tiré de la statue A 88 du Louvre :  : « j'ai embelli le parvis du peuple près de Hebesbeget. » Voir sur ce texte le commentaire de J. VERCOUTTER, *B.I.F.A.O.*, XLIX, 1950, p. 89; on se rend bien compte, grâce au plan donné, de quelle partie du temple il s'agit.

⁽⁴⁾ Cf. DÜMICHEN, *Baugeschichte des Denderatempels*, Strasbourg 1877, p. 11 et planche correspondante. Il est bon de remarquer toutefois qu'une appellation comme  : « l'espace de l'apparition de l'enceinte d'Horus » semble bien impliquer que le public pénétrait là pour voir apparaître le dieu.

une expression consacrée de décrets honorifiques, de l'autre la désignation d'une partie spéciale du temple. C'est que les faits religieux ne se recouvraient pas et étaient même opposés. Entrait qui voulait dans l'enceinte sacrée d'un sanctuaire hellénique, au moins jusqu'à la *cella* du dieu, à condition de se soumettre aux purifications rituelles. Chaque citoyen libre, accède librement, dans le *temenos*, jusqu'au seuil divin. En Égypte, au contraire, l'accès au ht-ntr est certainement très difficile et, dans une société très hiérarchisée, tant au point de vue civil que religieux, seules sans doute certaines personnes peuvent pénétrer dans le domaine sacré et seulement à certains moments déterminés; et encore, à moins qu'elles n'appartiennent aux degrés les plus élevés du personnel sacerdotal, n'ont-elles accès qu'à cette partie visible du temple où l'on plaçait décrets et statues comme d'apparentes archives que protégeait la sainteté du lieu. Les vocables ne pouvaient prétendre qu'à une équivalence générale et non littérale. Nous verrons que pour le cas des noms de prêtres, le grec, s'il veut arriver à la précision, sera obligé de forger des mots ou d'adapter les siens à d'autres objets.

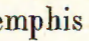
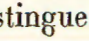
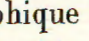
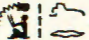
c) LE DROMOS. — Le mot δρόμος ⁽¹⁾, Canope, ligne 26, est traduit par  qu'il faut sans doute considérer comme un nom désignant, dès le Nouvel Empire, la partie antérieure d'un bâtiment (cf. *Wb.*, III, p. 275, notes 9 et 10). Nous sommes d'autant plus invités à le faire que le démotique, comme le grec, porte ici un substantif : hftb (). Il est inexact de rendre ce terme en français par : « route »; il convient de lui conserver une physionomie spéciale; le plus simple paraît de transcrire le grec « dromos ».


d) LE SANCTUAIRE. — Nos textes présentent plusieurs fois le mot ἄδυτον : sanctuaire, partie sainte de l'édifice, où ne pénétraient que les prêtres de


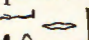
⁽¹⁾ Dans la description qu'il donne du temple égyptien, Strabon décrit avec précision le « dromos »; cf. *Géographie*, livre XVII, chap. 1 (p. 445 du tome III de l'éd. Tauchnitz, 1829) : τῆς δὲ κατασκευῆς τῶν ἱερῶν ἡ διάθεσις τοιαύτη. κατὰ τὴν εἰσβολὴν τὴν εἰς τὸ τέμενος λιθόστρωτόν ἐστιν ἑδαφος, πλάτος μὲν ὅσον πλεθριαίου, ἢ καὶ ἑλαττον, μῆκος δὲ καὶ τριπλάσιον καὶ τετραπλάσιον. ἐστὶν ὅπου καὶ μείζον. καλεῖται δὲ δρόμος τοῦτο, καθάπερ Καλλίμαχος εἴρηκεν

Ὁ δρόμος ἱερὸς οὗτος Ἀνούβιδος

Διὰ δὲ τοῦ μῆκους παντὸς ἐξῆς ἐφ' ἐκάτερα τοῦ πλάτους σφίγγες ἰδρύνται λίθιναι. . . etc.

rang élevé. Canope, 2-3, τὸ ἅδυτον n'est pas rendu en hiéroglyphes⁽¹⁾. Mais en démotique nous avons *p; nḥ w'b* : « ce qui est pur », « le lieu pur », pour : « le Saint des Saints », cf. ΠΕΤΟΥΛΛΑΒ. Mais Memphis N 7 donne  : *bw dsr*⁽²⁾, pour la même équivalence démotique et grecque. Même parallélisme dans Memphis, R 8, qui nous apprend que les « naos » reposaient dans le *bw dsr*, écrit ici . Un autre mot qui se distingue certainement du précédent — mais dont nos textes ne nous permettent guère de préciser le sens par rapport à celui-ci — est τῶ ἀγίῳ (Canope 30) que le démotique traduit toujours par : *p; nḥ w'b*⁽³⁾ mais que l'hiéroglyphique rend par  *pr-nḥr*. Dans la même ligne une expression grecque assez bizarre : ἡ τις τῶν εἰς τὸ ἅδυτον ἠιερωμένων⁽⁴⁾ ἱερέων est rendue par  *w'bw stp(w)* *r'bw wr* : « les prêtres choisis pour les grandes purifications. » La correspondance n'est pas littérale, mais il est évident que ces grandes purifications avaient lieu dans le Saint des Saints.

§ 97. a) LES ACTES DU CULTE. — Les vocables qui se rapportent au culte ne sont pas moins dignes d'intérêt. En étudiant le sens de *συντελεῖν*, dans le vocabulaire grec (IV^e partie), nous avons dû nécessairement voir les correspondants des mots *θυσίας καὶ σπονδάς* dont l'expression était mêlée intimement à celle du verbe. Nous renvoyons à cette étude. Ajoutons seulement ici *προθέ[σεις]*, Memphis R 11-N 29, « offrandes » traduit en hiéroglyphes par *ht*, mot vague qui revêt sa signification culturelle en particulier près du verbe *ir* :  *ht nb ir-tw m hbw ipn* : « toutes les offrandes

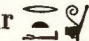
⁽¹⁾ Nous inclinons beaucoup à penser que d'après le grec et le démotique après  il faudrait restituer en ce passage , d'après Memphis N 7.

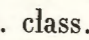
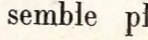
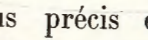
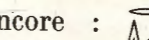
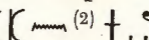

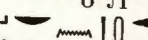
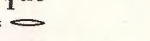
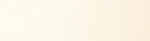

⁽²⁾ Ce mot figure au *Wörterbuch*, I, 452 avec une définition trop vague : « heiliger Raum im Tempel. » L'orthographe que nous avons ici est courante à Dendara, mais elle figure déjà sur une paroi du naos de Nectanébo I^{er} provenant de Saft el-Henné. Musée du Caire n° 70021 ; cf. ROEDER, *Naos*, dans : *Catalogue général du Musée du Caire*, 1914, § 308. On la trouve également dans les deux décrets de Philae ; I, l. 3 et II, l. 2 = *Urk.*, II, p. 201 et 216. Le sens de « Saint des Saints » est attesté à la XXII^e dynastie par un texte d'une statue de Karnak ; cf. LEGRAIN, *Statues et statuettes de rois et de particuliers* (du *Catalogue général du Musée du Caire*), t. III, p. 73, l. 11.

⁽³⁾ Il y a probablement ici quelque chose d'analogue à ce qui se passe chez nous pour le vocabulaire technique religieux : où le langage sacerdotal distingue conopée, manuterge, purificatoire, le langage populaire dit seulement rideaux et linge d'autel.

⁽⁴⁾ Cf. présent travail, p. 105, note 2, pour la forme *ἠιερωμένων*.

qui sont présentées dans ces fêtes » ; dém. : *n; nḥ w'w = w'r = w n'bj* « ce qui est présenté comme offrande ».

Le verbe *ἀνατίθεικεν* « consacrer » est rendu, Memphis N 11, par  ; dém. : *r w;h = f dj-t* ; litt. : « il donna. »

b) L'INTRONISATION. — Dans Canope 16, un passage fort intéressant nous apprend comment sera instituée une cinquième classe de prêtres en l'honneur des dieux Évergètes. Le texte grec nous dit que ces prêtres de la cinquième tribu : *μετέχουσιν... τῶν ἀγνείων καὶ τῶν ἄλλων ἀπάντων τῶν ἐν τοῖς ἱεροῖς*, ce que Bevan traduit : « prendront part aux lustrations et à toutes les autres cérémonies qui ont lieu dans les temples. » Le texte démotique donne pour *μετέχουσιν... τῶν ἀγνείων* : *mtw dnj hpr n* (aux prêtres) *n n; gi-n-thb*, ce que Spiegelberg traduit : « Es soll ein Anteil sein denen... an den Reinigungsoffern (14) und allen übrigen Dingen... etc. » Dans la scholie 14, il explique qu'il traduit d'après le grec « offrandes de purification »⁽¹⁾, car littéralement le mot composé en *gi-* (σιν- ou χιν-) signifie « les aspersiones » ; *thb* (ég. class. , copte τωϑβ) signifie en effet « mouiller, tremper, asperger ». Nous ne voyons pas pourquoi Spiegelberg introduit ici l'idée de « dons », d'« offrandes » que ni le grec, ni le démotique n'imposent, la suite de la phrase faisant nettement allusion à des coutumes rituelles, comme le montrent ses nombreux parallèles. Le texte hiéroglyphique semble plus précis encore :         

aux rites d'intronisation grâce auxquels les prêtres de rang élevé acquéraient le pouvoir de pénétrer dans le Saint des Saints pour y accomplir les purifications rituelles. C'est donc dans la version hiéroglyphique seulement qu'est précisée la manière dont les nouveaux prêtres seront admis à ce haut rang, grâce aux cérémonies (*nt-w*) d'intronisation (*n bs*). Sur ces cérémonies, une statue du Caire, n° 42230, nous renseigne par une inscription pleine de détails. Citée et traduite par Erman ⁽¹⁾, elle lui permet de donner quelques précisions sur cette intronisation.

c) LES CHANTS. — Nous savons de même par un passage de Canope, 33, que l'on chantait des hymnes, *ὑμνεῖσθαι*, aux dieux. A ce mot correspond l'hiéroglyphique **dw*; le mot démotique est le même. A la ligne 34, le substantif «hymnes» correspond exactement : **dw*;w. Certains de ces chants étaient seulement des chants de louange (*ἄδειν* = *ḥsi*, Canope 34) alors que le mot *dw*; paraît marquer une nuance d'adoration.

§ 98. a) LES NAOS. — Quelques termes se rapportent au matériel du culte. Au seul nom grec *naos* répondent trois mots égyptiens dont chacun a une signification très précise. Il est d'abord traduit en hiéroglyphes, Memphis R 4, par *hmw*, au pluriel, qui date de l'ancien empire et est devenu *sh̄m*, probablement par confusion graphique entre les signes — et —, à partir du nouvel empire; dém. : *knhj* (κνηε). Ce mot désigne plus probablement une partie de l'édifice, comme semble le prouver l'équivalence copte qui traduit «le Saint des Saints» ou désigne «l'angle» d'une construction dans les versions de l'Ancien Testament ⁽²⁾. Au contraire *g:yt* *g:yt*, dém. : *g:(t)*, Memphis R 8, désigne nettement une chapelle portative, comme il résulte de R 8-N 27. *g:yt* est employé plusieurs fois de la ligne R 8, à la ligne R 12. A la ligne R 8 *g:yt šps(t)* : «le

⁽¹⁾ ERMAN, *La Religion des Égyptiens*, trad. Wild, Paris 1937, p. 223. On trouvera le texte très intéressant de cette statue dans le tome III des *Statues et statuettes de rois et de particuliers* de Legrain (*Catalogue général... du Musée du Caire*), p. 72-74.

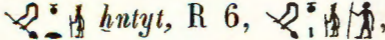
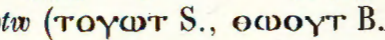
⁽²⁾ Il n'est pas impossible qu'il ait peut-être désigné les grands «naos» de pierre intransportables, tels que celui du petit temple de Thoutmès III à Médinet Habou, celui qui est encore en place à Edfou, ou celui de Nectanébo qui gît brisé à son ancien emplacement à Éléphantine.


naos auguste», est à noter. Dans le décret de Memphis, *ναῶν* est traduit par *kbht*, R 8, qui désigne une «châsse» dans laquelle on transportait le dieu lorsqu'il sortait de chez lui : c'est ainsi que Maspero traduisait *kbhwi* employé pour désigner l'endroit d'où sortait le Nil à Éléphantine ⁽¹⁾. Il n'y a pas de correspondance démotique. Ce mot qui ne paraît pas figurer dans le Dictionnaire de Berlin muni de ce déterminatif et avec le sens précis de «châsse» (cf. *Wb.*, V, 30), a peut-être désigné primitivement le «refrigerium» dans lequel le dieu se tient volontiers, puis, par évolution sémantique, le naos qui servait à transporter l'image divine lors des processions.

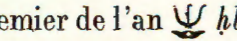
b) LES STATUES DANS CANOPE. — Comme les Grecs distinguaient eux-mêmes, au point de vue religieux, plusieurs sortes de statues, ils ont été plus à l'aise pour traduire les divers mots égyptiens. Le grec *εἰκών* rend l'égyptien *sh̄m-ntr* *sh̄m-ntr*, Canope 31, quand il désigne une statue de culte que le contexte précédent montre bien comme telle. Canope 29, en effet, dans la phrase : «qu'on lui élève une statue de culte», a l'équivalence, *ιερόν ἀγαλμα*, *sh̄m-ntr*; dém. : *sh̄m-ntr* (*idem*. Canope 6), tandis que dans Canope 34, l'expression *sh̄m-ntr n nrt tn* montre bien que le mot composé était saisi seulement comme un tout dont on ne décomposait plus les différentes parties (dém. : *idem*). Mais dans Canope 31 nous avons *εἰκών rpt*; dém. : *rpi*, tandis que, ligne 32, on trouve *ἀγαλμα rpt*; dém. : *rpi*. Le flottement dans l'équivalence montre qu'ici le grec ne peut pas rendre exactement le très ancien mot *rpt*, qui désigne, au moins à l'origine, une statue de femme de haut rang.

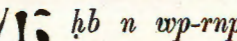
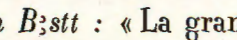
c) LES STATUES DANS MEMPHIS. — Le décret de Memphis est, à cet égard, assez différent. Une seule fois il nous présente *ξόανον* «statue de culte en bois» de l'époque primitive, pour rendre, R 7, *sh̄m hw* : statue sacrée; dém. : *sh̄m-ntr*. Il est question, à coup sûr, d'une statue de culte qui repose sans doute dans le naos (*kr*) qu'on doit élever en même temps qu'elle. Il faut la distinguer soigneusement de celle que le grec appelle simplement

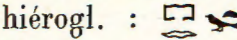
⁽¹⁾ Cf. une image de la «châsse» du Nil, MASPERO, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient Classique* (1895-1899), I, 39. C'est la reproduction du bas-relief célèbre du portique d'Hadrien à l'ouest du grand temple d'Isis dans l'île de Philæ.

εικόνα, rendu en égyptien hiéroglyphique par  hntyt, R 6,  R 14, « statue d'apparat »; dém. : twtw (ΤΟΥΤ S., ΘΟΥΤ B. et féminin ΤΟΥΟΤΕ). C'est une statue commémorative de la victoire remportée par le jeune roi. Elle aura bien une valeur religieuse, puisque, trois fois le jour (R 7), les prêtres accompliront un service religieux devant elle, mais elle est certainement de grandes dimensions, intransportable et constamment visible, au contraire du *sh̄m h̄w* qui repose dans le naos et ne sort qu'aux fêtes.

§ 99. a) LES KIKELLIES. — Quelques noms de fêtes sont à noter. Canope 32, τὰ κικήλλια, « les kikellies » ; dém. : n; gi·w n 's-t (le mot gi : « manière », « façon » a ici le sens de « rite ») « les cérémonies d'Isis ». Nous savons que cette fête correspondait, à Alexandrie, aux Saturnales de Rome ⁽¹⁾.

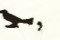
b) LE PREMIER DE L'AN. — Le premier de l'an ; dém. : h; t-rnp-t, Canope 22, est indiqué seulement comme date à cet endroit; grec : τοῦ νέου έτους; même équivalence Canope 18. Cette fête était marquée par un rituel très curieux à l'époque ptolémaïque ⁽²⁾.

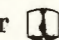
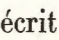
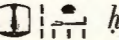
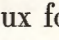
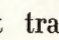
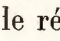
c) LES BOUBASTIES. — A la ligne 18 de Canope, la même expression entre dans la composition égyptienne du nom de la fête que le grec nomme τὰ μικρὰ βουβάστια ; dém. : t; hb n t; wp-t Bst-t. « La fête de l'ouverture de l'année de Bastet ». Τὰ μεγάλα βουβάστια ; dém. : p; h'·j ' ; n Bst-t. Ces fêtes sont décrites par Hérodote au Livre II de ses *Histoires* (chap. 60).

d) FÊTE DE DEUIL. — Πένθος forme (Canope 24) l'expression μέγα πένθος « la grande fête de deuil »; hiérog. :  prt 't. L'équivalent démotique est seulement hbi 't (ΖΗΒΕ) « grand deuil ». Sans le déter-

⁽¹⁾ Épiphane, II, p. 482 de l'éd. Dindorf. É. Chassinat en traite dans son livre sur *Les Fêtes d'Osiris au mois de Khoiak*, à paraître prochainement.

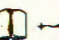

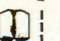
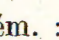
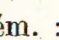
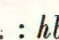
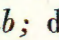
⁽²⁾ Elle est étudiée pour Edfou par M. Alliot dans son livre magistral : *Le culte d'Horus à Edfou au temps des Ptolémées*, Le Caire, 1949, III^e partie, p. 303 et sq. Nous en avons parlé pour Dendara dans : *Sur trois représentations de Nout à Dendara, A.S.A.E.*, 1951, sous presse.

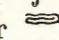

minatif  , l'ensemble de l'expression hiéroglyphique désigne une fête osiriaque qui est mentionnée parmi les mystères d'Osiris en Abydos dans la fameuse stèle d'Ikhernefret, conservée au Musée de Berlin ⁽¹⁾. M. Schäfer la traduit par « grande sortie » et pense qu'elle fait allusion à la sortie suprême d'Osiris, celle lors de laquelle il fut tué par son frère Seth. Il montre ensuite que, plus tard, le sens de cette expression devint « grande fête de deuil » parce que la partie essentielle de la cérémonie consistait sans doute en lamentation. Puis on ne comprit plus le sens exact de prt et on n'entendit l'ensemble que comme « grande fête de deuil » du fait des lamentations. Nous ne croyons pas pour notre part que les Égyptiens se soient eux-mêmes leurrés sur le sens de l'expression : comme tout mort était en principe assimilé à Osiris, devenait « l'Osiris un tel », il était normal qu'on ait employé pour désigner le deuil en général, l'expression qui désignait couramment le deuil particulier d'Osiris.

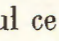
e) FÊTE EN GÉNÉRAL. — Le mot fête έορτή a été diversement traduit : dans Canope 16 et 17 il est rendu par  , écrit aussi  hb; dém. : hb (cf. 20π); même équivalence 28 et 33. Ligne 34, nous avons à la fois έορταῖς και πανηγύρεσω rendu par  hbw h'w; dém. : n; hb·w n; h'·w (20π et ωλ); h' (ωλ, ωλι) semble en effet rendre particulièrement le mot πανηγύρις : « fête solennelle »; la ligne 16 semble bien appuyer cette interprétation : πανηγύρεις a pour équivalent deux fois de suite  h'·w, correspondant rigoureusement au copte ωλιο (B.) ωλω (S.), tandis que le démotique a hb·w 'i. Mais d'autres exemples montrent qu'il y a certains flottements : 19, πανηγύρις n'est traduit que par  ; dém. : hb. Cependant, il s'agit ici de la fête de l'ouverture de l'année de Bubaste; le mot hb peut donc s'expliquer ainsi en ce passage. Ligne 30, πανηγύρις équivaut aussi à hb; mais c'est que le mot est employé à côté de έξοδεῖται, lui-même rendu par  . La nécessité où était le rédacteur de faire correspondre


⁽¹⁾ Stèle dont on trouvera le texte dans les *Lesestücke* de Sethe. Elle a été publiée et abondamment commentée par SCHÄFER, *Die Mysterien des Osiris in Abydos*, Leipzig 1904 dans les *Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Aegyptens* de Sethe. Le commentaire de prt 't se trouve p. 24-25. Cette étude est reprise dans le monumental ouvrage de É. CHASSINAT, *Les fêtes d'Osiris au mois de Khoiak*, actuellement sous presse.

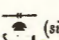

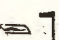
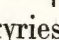
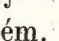
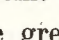
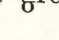
à deux mots grecs différents, deux mots égyptiens différents, l'a conduit à employer une équivalence qui paraît moins exacte.

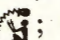

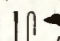
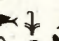
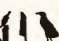
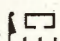
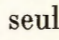
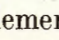
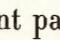
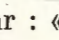
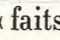
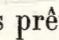
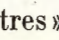
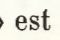
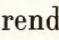
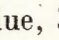
f) LES FÊTES DANS LE DÉCRET DE MEMPHIS. — Les mêmes termes employés dans le décret de Memphis montrent bien aussi que *h^c*, *ωλ*, est quelque chose de plus que *hb* (έορτή) : N 26, *πανηγύρεων*  *hb^c*; dém. : *hb^c w^c*; R 8, *ταῖς μεγάλας πανηγύρεσιν*  *hbw wrw*; dém. : *hb^c w^c j^c w^c*. Dans ces deux cas l'adjectif renforce nettement l'emploi du mot *hb*. Un passage mal conservé, mais suffisamment clair pour les mots que nous étudions, R 7, nous montre [έορταῖς] rendu par  *hbw* (dém. : *idem*) et *πανηγύρεσιν* par  *hrw n h^c*; dém. : *h^c*. Même équivalence R 11 (orth. : ). Le même mot, ; dém. : *hb*, traduit, R 11, *έορτ[ήν]* et dans la même ligne *πανηγύρεσιν*. *Τὴν πανήγυριν*, N 8, s'appliquant à la fête du couronnement a pour équivalent  *hb*; dém. : *idem*; il faut remarquer que l'évolution ultérieure du sens de ces deux mots appuie la distinction que nous avons essayé d'établir entre eux, malgré les quelques flottements qui apparaissent dans les équivalences. Le mot *σοφία*, en effet, a fini par ne plus désigner que des fêtes de peu d'importance : « mariages, banquets », tandis que *ωλ*, *ωλι*, lié au verbe qui signifie encore : « apparaître brillamment » a conservé le sens de « fête » « fête religieuse » et équivaut parfois à *πανήγυρις* et même à *έορτή* ⁽¹⁾.

g) Deux fois au mot « panégyrie » s'ajoute l'épithète *δημοτελής*, « solennelle ». Ce mot est traduit, 17, par  *phr m t; mri*; dém. : *šbn r kmi* « fêtée en Égypte »; Canope, 21, présente la même équivalence, mais pour le grec (έορτῶν) *δημοτελῶν*. *Δημοτελή*, séparé assez longuement de *πανήγυρις* est rendu, Canope 18,  ⁽²⁾ *hnm hnt itrti*; dém. : même équivalence.

h) *έξοδεῖα* paraît avoir le sens de « procession ». Dans Canope 30, il est traduit par ; dém. : *h^c w^c*. A lui seul ce passage ne serait pas très clair, s'il n'était complété par deux textes de Memphis : N 26 [*συνε*] *έξοδεύειν*

⁽¹⁾ CRUM, *Dic.*, p. 543 a.
⁽²⁾ Le *Wb.* ne paraît pas avoir noté cette équivalence de *hnm*. Sans doute faut-il y voir un participe se rapportant au mot  qui précède d'assez loin.

correspond à  ^(sic)...  *sh^c*... *hn^c sn* : « faire apparaître... avec eux »; dans ce texte, il s'agit, sans nul doute, de processions; dém. : *dj^c t h^c j^c*... *rm = w*. Ligne R 8, le sens du mot grec est précisé à souhait : *ταῖς μεγάλας πανηγύρεσιν ἐν αἰς έξοδεῖται τῶν ναῶν γίνονται* : *hbw wrw*      *pr ntr m kbht špst r-rwt pr.f im.sn* « (grandes panégyries) dans lesquelles le dieu sort de sa maison dans sa châsse auguste »; dém. : *nj^c w^c = w dj^c t h^c j^c n; ntrw n^c m = w*. On voit que le démotique suit le grec de plus près et *dj^c t h^c j^c* correspond tout à fait à *έξοδεῖται... γίνονται*.

§ 100. a) LE PERSONNEL DES TEMPLES ⁽¹⁾. L'équivalence la plus courante est *ιερεῖς*, ; dém. : *w^b*, dans Canope 1 et Memphis N 3, par exemple. Ce mot extrêmement fréquent dans Canope (13 fois) et moins dans Memphis (6 fois) a été conservé en copte *ΟΥΗΗΒ* ⁽²⁾. Les prêtres étaient « intronisés », « ordonnés », si l'on ose risquer ce terme; mais les Grecs n'ayant rien qui, dans leur civilisation, correspondît à ce terme ont seulement écrit : *τοὺς... γενηνημένους ιερεῖς*, Canope 14, en face de l'égyptien :      *w^b bw bs nsw r gsw-prw*; litt. : « les prêtres que le roi a intronisés dans les temples »; dém. : *r n w^b*. C'est, on le voit, la version hiéroglyphique qui, au point de vue sociologique, nous donne le texte le plus intéressant. Seul le roi, de droit, est prêtre et c'est lui (ou son délégué) qui intronise les autres prêtres en fonctions. La phrase *ἐπὶ τὴν ἐπαχθῶσιν εἰς τὸ πλῆθος* « dès leur entrée dans la corporation » (Bevan), traduite en démotique seulement par : « faits prêtres » est rendue, 34-35, par           *hft bs-sn in nsw r ht-ntr* : « lorsqu'ils ont été intronisés par le roi dans le temple. » Nous disons un mot des équivalences de *ιερατεία* et *ιερωσύνη* dans le chapitre : *l'expression de l'abstraction*.

b) Mais les Égyptiens possédaient pour désigner les nombreuses sortes de prêtres qui existaient chez eux un fort grand nombre de mots. Il vaut la

⁽¹⁾ Sur le clergé de l'Égypte à l'époque ptolémaïque, cf. l'ouvrage classique de Walter Otto, *Priester und Tempel im hellenistischen Ägypten*, Leipzig, Teubner, 1905-1908, 2 vol., cf. t. I, p. 75-125. On trouvera aussi de précieuses indications dans *L'Égypte des Astrologues* de Franz Cumont, Bruxelles, 1937, p. 113-131.
⁽²⁾ Une transcription grecque de ce mot : *οὔεπ* figure dans une inscription publiée par LEPSIUS, *Denkmäler*, VI, 378; cf. W. Otto, *op. laud.*, I, p. 91.

peine de voir quels sont les équivalents que les Grecs leur ont trouvés. Pour que notre étude fût définitive il faudrait savoir ce qu'à l'époque hellénistique on entendait exactement par *προφῆται*, *ἀρχιερεῖς*... etc., avant que la Bible ait été traduite en grec⁽¹⁾. Or plusieurs de ces mots sont peu attestés ou ne le sont pas du tout avant l'époque qui nous occupe. Il semble bien qu'une bonne partie des noms helléniques des prêtres égyptiens ait été une création des Grecs d'Égypte, un petit nombre seulement (*προφῆτης* en particulier) étant constitué par des substantifs proprement grecs appliqués à des réalités égyptiennes. Heureusement quelques textes postérieurs, de Plutarque⁽²⁾, de Clément d'Alexandrie⁽³⁾ et de Porphyre⁽⁴⁾ nous donnent un certain nombre de renseignements trop maigres à notre gré sur les noms et les occupations de ces diverses catégories de prêtres. W. Otto⁽⁵⁾ qui a étudié minutieusement ce sujet et paraît avoir utilisé toutes les sources épigraphiques et papyrologiques n'a pas beaucoup tenu compte des faits égyptiens que recouvrent les mots grecs dont il s'occupe et cela n'est pas sans nuire à son livre qui demeure malgré tout indispensable. Bien que nos textes soient loin de présenter les noms de toutes les sortes de prêtres que nous connaissons, l'étude de leurs équivalences ne peut manquer d'être fort importante.

c) Certains des mots égyptiens employés remontent à une haute antiquité : Canope 3, *οἱ ἄλλοι ἱερεῖς* $\overline{\text{I}} \overline{\text{A}} \overline{\text{A}} \overline{\text{A}}$ *itw-ntr mi kd-sn*; dém. : *n; kj-w w'b*. H

⁽¹⁾ Il convient de ne pas oublier que c'est sous le règne de Ptolémée II Philadelphe (243-246) que la légende place la traduction des LXX. Si l'Ancien Testament entier n'a pas été traduit à cette date, il est du moins infiniment probable que le Pentateuque le fut (voir MANGENOT, *Version des Septante*, dans *Dictionnaire de la Bible*, de Vigouroux, fasc. XXXVI, 1911, col. 1629-1634).

⁽²⁾ Plutarque a parlé des prêtres égyptiens à plusieurs reprises dans son œuvre immense et en particulier dans le *De Iside*. Voir les citations particulières plus bas.

⁽³⁾ CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Stromata*, VI 4, éd. Stählin, t. II, dans la collection : *Die griechischen christlichen Schriftsteller der ersten drei Jahrhunderte*, Leipzig, Hinrichs.

⁽⁴⁾ PORPHYRE, *De Abstinencia*, IV, 8 (éd. Nauck, Teubner) a transcrit un long passage très important de Chaérémon qui fit partie lui-même de la classe sacerdotale en Égypte, au temps de Néron. Ce texte a été utilisé par FESTUGIÈRE, *La Révélation d'Hermès Trismégiste*, I, *L'Astrologie et les sciences occultes*, Paris, Gabalda, 1944, p. 28-30. L'auteur se défend d'examiner dans quelle mesure il répond à la réalité.

⁽⁵⁾ W. OTTO, *op. cit.*, t. I, p. 75-113.

s'agit là évidemment du très vieux titre *it-ntr*, dont nous avons ici une raison de croire qu'il n'était pas compris à cette époque puisqu'il est traduit simplement en grec par *ιερεῖς*. Ligne N° 8, après une énumération toute semblable, l'archaïsant décret de Memphis se contente d'une écriture hiéroglyphique du démotique pour transcrire la même expression grecque : *οἱ ἄλλοι ἱερεῖς* $\overline{\text{I}} \overline{\text{A}} \overline{\text{A}} \overline{\text{A}}$.

d) $\overline{\text{I}} \overline{\text{A}} \overline{\text{A}} \overline{\text{A}}$, dans Memphis N 7, a pour équivalent *προφῆται*; dém. : *hm-ntrw*⁽¹⁾. Canope 2, même équivalence ($\overline{\text{I}} \overline{\text{I}} \overline{\text{I}} \overline{\text{I}}$). Mais le même vocable, R 12, est traduit *τοῦ Θεοῦ ἐπιφανοῦς*... *ιερεῖς* ($\overline{\text{I}} \overline{\text{A}} \overline{\text{A}} \overline{\text{A}}$; dém. : *n; w'bw n p; ntr pr*) dans le titre que les prêtres de Ptolémée V Épiphane doivent ajouter à ceux qu'ils possèdent déjà. L'hiéroglyphique $\overline{\text{I}} \overline{\text{A}} \overline{\text{A}} \overline{\text{A}}$, aurait-il été attiré simplement par le mot suivant $\overline{\text{I}} \overline{\text{A}} \overline{\text{A}} \overline{\text{A}}$? Remarquons que ce nom n'était porté que par des prêtres de rang élevé et admis à célébrer les cérémonies les plus importantes puisque, dans Canope 30, ils sont mis sur le même rang que «les prêtres choisis pour les grandes purifications». D'ailleurs dans les énumérations parallèles de Canope et de Memphis (Canope 2-3 = Memphis N 6-7) qui sont sans doute indépendantes l'une de l'autre, car elles présentent, à partir de *πτεροφόροι*, des expressions tout à fait différentes, les *προφῆται* sont tout à fait en première place, entre les *ἀρχιερεῖς* et les *οἱ εἰς τὸ ἄδυτον εἰσπορευόμενοι πρὸς τὸν σιολισμόν τῶν Θεῶν*.

⁽¹⁾ Cf. copte $\overline{\text{I}} \overline{\text{A}} \overline{\text{A}} \overline{\text{A}}$. Les « prophètes » (*προφῆται*) ont existé, semble-t-il, en Grèce bien avant qu'on ait cherché à désigner certains prêtres égyptiens. C'étaient « les interprètes » de la volonté des dieux. Par la suite, ils semblent, à l'époque hellénistique, avoir surtout désigné des membres assez élevés des clergés orientaux. L'équivalence avec le *hm-ntr* égyptien vient peut-être seulement de ce que le mot avait perdu son sens trop précis d'« interprète », car il ne semble pas que le *hm-ntr* ait eu spécialement ce rôle. Mais ce n'est là qu'une hypothèse.

Sur les « prophètes », c'est Clément d'Alexandrie (*Stromates*, I, VI, ch. iv, 35-37. Cf. DEIBER, *Clément d'Alexandrie et l'Égypte*, M.I.F.A.O., t. XI, Le Caire, 1904, p. 109 et sq.) qui nous donne les renseignements les plus circonstanciés. C'étaient eux en particulier les théologiens des temples. Ils jouaient également un grand rôle dans le culte (sacrifices et processions); cf. OTTO, *op. cit.*, p. 77 et sq. Le sens ancien de *hm-ntr* pourrait bien être celui qu'indique M. DRIOTON, *Le temple égyptien*, p. 9 du tiré à part, *Revue du Caire*, 1942 : « l'esclave du dieu », c'est-à-dire celui qui rend au dieu les devoirs que les esclaves rendent à leur maître dans l'intimité de sa maison. Ce seraient donc ceux qui s'avancent dans le sanctuaire pour les liturgies du culte divin journalier ou solennel.

e) Ces derniers dont l'équivalent hiéroglyphique le plus exact se trouve dans Memphis, N 7, sont certainement des prêtres de mystères *hryw-sst; 'bw-ntr k r bw dsr (r) sm'r ntrw m st-sn*⁽¹⁾ : «les prêtres de mystères, les purs du dieu qui pénètrent dans le sanctuaire pour revêtir les dieux de leurs habits»; dém. : *n; w'b-w ntj sn (r) p; ntj-w'b r' r mnht n n; ntr-w* : «Les prêtres qui pénètrent dans le sanctuaire pour procéder à l'habillement des dieux⁽²⁾.» Canope, 2-3, a la même équivalence démotique mais non hiéroglyphique : . Bien que le texte puisse s'interpréter ainsi grammaticalement en faisant de *sm'r* un participe, il semble à cause de la version parallèle de Rosette et des versions démotique et grecque qu'il serait bien préférable de rétablir : *'k r bw dsr* avant *sm'r*⁽³⁾. Le texte de Canope 30 nous fournit une variante; grec : *ἡ τις τῶν εἰς τὸ ἄδυτον ἡρημένων*⁽⁴⁾ *ιερέων*

⁽¹⁾ Pour le mot voir *Wb.*, IV, 349. Max Müller dans sa publication des décrets de Philæ transcrit par *hbsw*, mais à tort, semble-t-il.

⁽²⁾ Nos textes, sans donner le nom de ces prêtres, les définissent assez bien pour nous permettre de les retrouver facilement ailleurs. Ce sont ceux que l'on appelle en général *σολισταί* (cf. Otto, *op. cit.*, p. 83 et sq.). On distinguait parmi eux des chefs : *ἀρχισολισταί* et des prêtres de caractère spécialement sacré *ιεροσολισταί* (PORPHYRE, *De Abstinencia*, IV, 8) ou selon Plutarque *ιεροσόλοι* (*De Iside*, 3). Ce sont sans doute ces derniers qui sont désignés dans nos documents. Plutarque qui les joint aux *hiérophores* donne de leur rôle une subtile exégèse symbolique : ils revêtent les dieux de vêtements qui par leurs ombres et leurs reflets lumineux expriment les obscurités et les clartés de nos connaissances théologiques. Ces hiérostolistes ont pour spécialité tout ce qui concerne l'éducation sacerdotale et les prescriptions des sacrifices (cf. FÉSTUGIÈRE, *loc. cit.*, p. 75). Ils paraissent d'après Clément d'Alexandrie avoir surtout été des liturgistes (cf. W. OTTO, *op. cit.*, p. 84 et surtout note 3, citations de Clément). Sur les rites de l'ancienne Égypte concernant l'habillement des dieux, magnifiquement représentés dans les chapelles du temple de Sêti I^{er}, en Abydos, cf. MORET, *Rituel du culte divin journalier*, Paris 1902, p. 178-190 et 238.

Dans les papyrus le mot *σολιστής* se rencontre aussi. On connaît par exemple un *σολιστής Κρόνου* à l'époque de Commode : *The Tebtunys Papyrus*, II, Grenfell Hunt..., Londres 1907, p. 327.

⁽³⁾ Cependant dans la version du 1^{er} décret de Philæ que nous avons découverte à Dendara, on trouve aussi la séquence suivante : «les prêtres à mystère revêtant les dieux de leurs habits». Bien que le parallélisme soit moins étroit qu'entre les textes de Canope et de Memphis, cette phrase montre que notre hypothèse demeure seulement dans le domaine des possibilités.

⁽⁴⁾ Cf. présent travail p. 105, note 2.

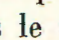
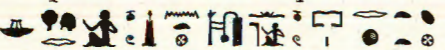

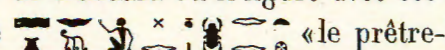
πρὸς τὸν σολισμόν τῶν Θεῶν : *r-prw w' imy-tw w'bw stp(w) r' bw wr r sm'r ntrw m st(t)-sn* : «ou bien un des prêtres choisis pour les grandes purifications et pour revêtir les dieux de leurs habits.» Les purifications dites *'bw wr* devaient être intimement liées à l'habillement des dieux dans le sanctuaire. Remarquons que le grec ici est moins précis que le texte hiéroglyphique; dém. : *n; w'b ntj stp r p; ntj-w'b r-wb p; gi n 'r mnht n n; ntr-w* : «les prêtres choisis pour le sanctuaire en vue de l'habillement des dieux.»

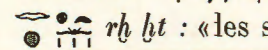
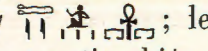
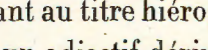
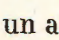
f) Le titre qui semble avoir été le plus élevé est celui que les Grecs ont rendu par *ἀρχιερεῖς*⁽¹⁾, (Canope 2) *mrw gsw-prw*; dém. : *mr-sn-w* (cf. copte *ΛΑΩΛΑΝΕ*, grec : *λεσῶνις*); *ΛΑΩΛΑΝΕ* en copte a perdu son sens religieux et ne signifie plus que «magistrat d'une localité» cf. Canope 36, et Memphis N 16 : même équivalence.

g) Vient ensuite la série de tous les prêtres scribes qui correspond peut-être, dans une certaine mesure, à la série des ordres tels que nous les connaissons dans la hiérarchie catholique par exemple : lecteurs, exorcistes... etc. Ce furent, à un moment donné, des fonctions, mais ce ne sont plus, à l'heure actuelle, que des titres distribués sous le nom d'ordres mineurs.

Πτεροφόροι, Canope 3, ; dém. : *sh-w md-t-ntr*; l'identité avec le décret de Memphis est parfaite, cf. N 7 ; dém. : *sh-w*

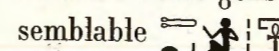
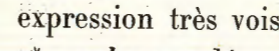
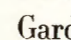
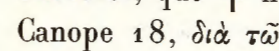
⁽¹⁾ Les dictionnaires nous donnent sur ce titre quelques renseignements. Les archiprêtres étaient certainement, comme leur nom l'indique, les chefs des autres prêtres. C'est bien en ce sens que Platon l'entend lorsqu'il fait élire par les prêtres de sa cité un chef qui les dirigera pendant un an (PLATON, *Leg.*, 947 a). Le mot a bien été employé plus anciennement par Hérodote mais il est appliqué au sacerdoce égyptien (HÉRODOTE, II, 37). En Égypte, nous dit-il, chaque dieu a plusieurs prêtres et l'un d'eux est leur chef (*ἀρχιερεύς*). Cependant le mot ne semble avoir désigné des réalités historiques dans le monde grec qu'à l'époque hellénistique (cf. PAULY-WISSOWA, s. v.). En effet dans les royaumes des Seleucides et des Ptolémées, il désigne des prêtres de très haut rang, destinés en particulier au culte royal. On connaissait à Chypre par exemple des *ἀρχιερεῖς τῶν κατὰ τὴν νήσον ἱερῶν*. Ce titre indique bien leur fonction. Il n'est donc pas impossible que le mot grec ait été forgé pour traduire anciennement une réalité égyptienne.

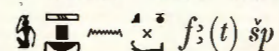
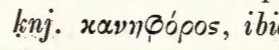
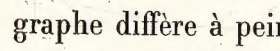
mdj-ntr. Ces personnages étaient les *hry-hb(t)*, comme l'a montré Sir Alan H. Gardiner⁽¹⁾. Mais il ne faut pas s'étonner que les décrets de Memphis et de Canope ne portent pas le terme . Ce nom paraît avoir désigné l'office religieux de ces prêtres-lecteurs, grands cérémoniaires chargés de l'exécution impeccable du rituel. A Dendara, dans les escaliers est et ouest du temple, ils sont représentés quatre fois et chaque fois le texte qui les accompagne est formel :  (Procession descendante) «le prêtre-lecteur principal de Dendara, le scribe-du-livre-divin de la Maison de Rekhyt»;  (Procession ascendante) «le prêtre-lecteur principal de la Maîtresse grande de Magie, le scribe-du-livre-divin de la Dorée». Aux représentations des «ptérophores» signalées dans les *Onomastica* (II, 269*) on doit ajouter celle du *hry-hbt* de l'escalier du mammisi romain de Dendara où il figure avec ses deux plumes sur la tête et où il est appelé  «le prêtre-lecteur principal vénérable de Tareret». Tous ces faits ne laissent aucun doute sur l'identification de Gardiner, à laquelle les décrets trilingues ne s'opposent pas puisqu'ils nomment seulement les *Kherebs* par leur fonction théologique, intellectuelle et non point rituelle.

Le mot *ιερογραμματεῖς* est traduit avec plus de flottements; Canope 3,  *rh ht* : «les savants»; dém. : *n; sh-w pr-nh* *ϸΦΡΑΝΩ* (B.); Memphis, N 7 ; le démotique a la même équivalence que dans Canope 3. Quant au titre hiéroglyphique, il a été étudié par Gardiner⁽²⁾;  serait pour lui un adjectif-dérivé en -y de  (*t*, «gens» (collectif) qui a primitivement

⁽¹⁾ Cf. Sir ALAN H. GARDINER, *Onomastica*, Oxford, 1948, 3 vol. ; I, p. 57* et II, p. 269*. Le LIDDEL et SCOTT, *s. v.*, donne une bonne définition de ce mot : «name of certain sacred officers in Egypt, so called from the hawk's wing worn on their heads.» Sur eux voir aussi W. OTTO, *op. cit.*, p. 87 et sq. Ils étaient certainement dans la hiérarchie sacerdotale proches des *ιερογραμματεῖς*. De toutes façons les deux mots ont été forgés à coup sûr pour désigner des réalités égyptiennes. Les textes de l'escalier ouest du grand Temple de Dendara sont publiés en partie par DÜMICHEN, *Altaegyptische Kalenderinschriften*, Leipzig, 1866, pl. CVIII. Ceux que nous donnons proviennent de nos propres relevés. Les légendes de l'escalier est sont publiées par MARIETTE, *Le temple de Dendérah*, IV, pl. 2 et sq. La légende et la représentation du mammisi romain de Dendara auquel nous renvoyons, sont inédits à notre connaissance. Le manuscrit de l'édition que nous devons en procurer étant terminé, il pourrait paraître sans trop tarder.

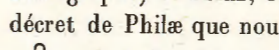
⁽²⁾ GARDINER, *The house of Life*, J. E. A., 1938, t. XXIV, p. 157.

signifié «commensaux»⁽¹⁾, puis : «personnel, collège, corps»; il faudrait donc traduire : «les gens du collège de la double maison de vie»⁽²⁾. Une locution semblable  *tt pr-nh*, Canope 34, rend le même mot grec et a le même équivalent démotique; mais, si l'on suit Gardiner, il faut traduire ici simplement : «le collège de la maison de vie.» Dans Canope 36, une expression très voisine *οἱ τοῦ ἱεροῦ γραμματεῖς* est traduite  *ssw n ht-ntr*; dém. : *n; sh-w h-t-ntr*. Mais ici il doit seulement s'agir des scribes du temple sans qu'il soit question nécessairement de ceux qui appartiennent à l'académie, à la fois religieuse et scientifique, que devait constituer «la maison de vie». Remarquons, cependant, comme le souligne très justement Gardiner, que  n'est jamais traduit en grec que par l'adjectif *ιερός*; dans Canope 18, *διὰ τῶν ἱερῶν γραμμάτων* est traduit par  *hr ssw n pr-nh*; litt. : «dans les livres de la maison de vie»; dém. : *hr n; sh-w n pr-nh*.

h) Deux termes grecs désignant des réalités purement helléniques ont été traduits en égyptien par des expressions qui paraissent ne correspondre à aucun fait vraiment égyptien. *Ἀθλοφόρος*⁽³⁾ N 5 est rendu par  *f:(t) šp n kn(t)* «porteuse de présents de victoire». Le démotique a la même transcription : *fi* (cf. le participe conjonctif copte *ϣλ-*) *šp (n) p; knj. κωνφόρος, ibid.*,  *f:(t) dnyt* «porteuse de corbeille»; dém. : *fi dn*. Le même mot, dans Canope 2, est traduit de la même façon; l'orthographe diffère à peine ; dém. : *fi(t) dn*.

Cet exemple intéressant montre que l'équivalence est parfaite en démotique et en hiéroglyphique lorsqu'on forge une expression qui doit calquer le grec. Elle en rend du reste parfaitement le sens. Mais lorsqu'il s'agit de créations artificielles, cela n'a rien d'étonnant. Il n'a pas été question de chercher à rapprocher ici des mots désignant dans les deux langues des faits voisins

⁽¹⁾ Dans l'*Enseignement de Ptahotep*, cf. DÉVAUD, *Les Maximes de Ptahotep*, Fribourg, 1916, p. 22 et SETHE, *Aegyptische Lesestücke* (Leipzig 1928), p. 38, variante *e*.

⁽²⁾ Pour des expressions similaires : cf. GAUTHIER-SOTTAS, *Un décret trilingue...*, p. 6 (même orthographe) et SETHE, *Urkunden*, II, PHILENSIS, I, 201 et II, 216. Dans la réplique du premier décret de Philæ que nous avons trouvée à Dendara, figure l'expression :  1. 4. Le grec est perdu.

⁽³⁾ Pour ce clergé grec en Égypte voir : Walter OTTO, *Priester und Tempel...*, I, p. 133-164, notamment p. 157.

le mot *wjnn*, copte *ΟΥΕΙΕΝΙΝ*, l'hiéroglyphique a *h;w-nbw*, le vieux mot qui désigne les peuples de la mer.

	GREC	HIÉROGLYPHE	DÉMOTIQUE
CANOPE	ιεροις γράμμασιν	m sš n pr-nh	n sh pr-nh
	και αιγυπτίοις	sš n š'w(t)	sh š't
	και ελληνικοίς	sš n h;w-nbw(t)	sh winn
ROSETTE	τοίς τε ιεροις	m sš n mdw-ntr	n sh md-ntr
	και εγχωριοίς	sš n š'y	sh š't
	και ελληνικοίς γράμμασιν.	sh; y n h;w-nbw(t)	sh winn

b) Quelques mots techniques se rapportent aussi aux questions d'impôts et de finances : τὸ τελεστικόν « droit que payaient les prêtres qui étaient initiés »⁽¹⁾ dnwt; dém. : dn, Memphis N 15. Le mot, très précis dans le grec d'Égypte, ἀπόμοιρα, désignant l'impôt payé par les possesseurs de vignes, de vergers et de jardins, pour l'entretien du culte et du clergé⁽²⁾, est rendu dans Memphis, N 14, par ht nb ntrw que précise la suite; le démotique a *dnj·w* (cf. *τοε, τοι* : part, partie); mais c'est toujours le contexte seul qui permet de saisir qu'il s'agit de l'ἀπόμοιρα. Cette taxe semble être une modification d'un impôt plus ancien; dans d'autres documents démotiques, elle est appelée soit *p r-6*, qui a pour équivalent en grec

⁽¹⁾ BEVAN, *Histoire*, p. 212; cf. PRÉAUX, *L'Économie royale des Lagides*, p. 404.
⁽²⁾ BEVAN, *op. cit.*, p. 214, et surtout Cl. PRÉAUX, *L'Économie royale des Lagides*, Bruxelles, 1939, p. 171, qui renvoie à GRENFELL, *Revenue Laws...*, 1896, col. 37. Pour les équivalences, cf. MATTHA, *Demotic Ostraka*, Le Caire, 1945, p. 52-53 et *Aegyptische Urkunden aus... Berlin, Griechische Urkunden*, VI, 1922, p. 110-111.

ἐκτὴ, soit *p r-10* quand on l'eut d'iminuée. On trouve aussi *tni*, comme dans Memphis.

c) Τῆς ἱερᾶς γῆς, désignant les possessions en biens fonds des temples d'Égypte, est traduit, Memphis N 24, par ht n ntrw : « champs des dieux »; dém. : n; *h·w n p; htp-ntr*⁽¹⁾.

d) Τὰς προσόδους τῶν ἱερῶν : « Les revenus des temples », Memphis N 14, htpw-ntr n ntrw; dém. : htp-ntr·w n n; ntr·w. Cf. Canope 35, où nous avons deux fois τῶν ἱερῶν προσόδων « revenus sacrés » p; htp-ntr n n; ntr·w. La deuxième fois la traduction du mot dans les deux textes égyptiens est plus courte : κατὰ λόγον τῶν ἱερῶν προσόδων : « en proportion des revenus sacrés » : mi r; n htpw-ntr : « en proportion des offrandes » (mais en comprenant bien « offrandes » comme « revenus sacrés »). Les revenus nécessaires pour la nourriture des prêtres (grec : αἱ τροφαί) sont traduits, Canope 34, par htpw; dém. : htp; ligne 35, le même mot : τὴν τροφήν est repris deux fois, à cause de la tournure syntaxique employée par l'égyptien : hr(t); dém. : hr-t (cf. copte *zpe*) : « nourriture, entretien. »

e) Un mot du langage administratif grec, χορηγίας, dont le sens s'est peu à peu perdu, et qui signifie surtout : « approvisionnements, nourriture », à l'époque qui nous occupe, a pu trouver, dans ces conditions, un équivalent égyptien : μετὰ μεγάλης δαπάνης καὶ χορηγίας « avec de grandes dépenses et des approvisionnements » Canope 6, di-sn ht wr spd knw r irt r mhrw-sn : « ils donnèrent beaucoup de choses et de nombreuses fournitures pour subvenir à leur entretien. » Sans doute le *r irt r mhrw-sn* a-t-il été ajouté pour rendre le sens de χορηγία, beaucoup plus plein, en grec, au point de vue administratif que le *spd* (*Wb.*, IV, 112, 1) égyptien. Les deux versions démotiques diffèrent ici. Mais la concordance avec le texte grec et hiéroglyphique, beaucoup mieux respectée, dans celle de Kom-el-Hisn, montre que c'est elle qu'il faut choisir (cf. la scholie 4 de Spiegelberg) : *mtw = w 'r hi mtw = w sbdi md š'i wb = w*. Ici *wb = w* « pour eux » remplace d'une manière plus concise la formule

⁽¹⁾ Noter que le démotique est plus précis : il indique qu'il s'agit des terrains soumis à la contribution des temples.

hiéroglyphique. Dans le décret de Memphis, on a essayé aussi, semble-t-il, de rendre χορηγέω : χορηγήσας εἰς αὐτὰ χρημάτων πλῆθος, N 21, « ayant dépensé pour cela des sommes d'argent » : : (1) ... rdi-n-f 'rkwr... r-sn, où le mot r-sn, bien que traduisant le grec εἰς αὐτὰ, semble faire écho au wb = w et au r irt r mhrw-sn de Canope; dém. : 'r = w hd... wb = w. Nous avons exactement la même équivalence, ligne N 26-R 4. On peut penser que par ces indications l'égyptien, peut-être, a tenté de rendre ce que « la chorégie » impliquait d'efforts financiers.

§ 103. Nous serons très bref sur ce qui se rapporte à la royauté pharaonique et à la titulature des rois, Gardiner ayant longuement étudié ces équivalences, p. 71-76 de sa *Grammaire Égyptienne*.

a) Notons seulement que c'est dans le décret de Memphis, datant de Ptolémée V Épiphanes, au début du second siècle, que nous avons une titulature complète du roi, le décret de Canope, au contraire, n'en contenant aucune. Une titulature tout à fait analogue se trouve déjà dans un décret attribuant de nouveaux honneurs au roi Ptolémée IV Philopator et datant de 217 (2), donc d'une vingtaine d'années antérieur au décret de Memphis. Malheureusement le texte grec de ce décret étant perdu, nous ne pouvons chercher à en utiliser les variantes.

Memphis, N 1 et N 27 : κυρίου βασιλειῶν; dém. : nb n; 'ry-w.
 μεγαλοδόξου; dém. : ntj n; t; j = f ph-t.
 τοῦ τὴν Αἴγυπτον καταστῆσαμένου; dém. : 'r smn kmj.
 ἀντιπάλων ὑπερτέρου; dém. : ntj hr p; y-f d; d; j.
 κυρίου τριακονταετηρίδων; dém. : p; nb n n; rnp-w hbs.
 μέγας βασιλεὺς τῶν τε ἄνω καὶ τῶν κάτω χωρῶν;
 dém. : Pr-; n n; tš-w ntj hrj n; tš-w ntj hrj.

(1) Le signe se lit 'rk-wr qui voudrait dire littéralement : « le grand tordu », mais constitue seulement un jeu de mots ptolémaïque pour transcrire le grec ἀργυρός; il est cité sous la forme par M. KUENTZ, A. S. A., XXXVI, p. 121. Brugsch le premier semble en avoir donné l'explication, *Dictionnaire hiéroglyphique et démotique*, V^e partie, p. 271. Ses vues sont confirmées par PIEHL, *Sphinx*, vol. II, p. 8.

(2) Cf. GAUTHIER-SOTTAS, *Un décret trilingue en l'honneur de Ptolémée IV*, Le Caire 1925. La titulature au complet est courante plus tard dans ce genre de documents, comme le montre le fragment inédit de Dendara. Voir aussi : WILCKEN, *Archiv für Papyrusforschung*, I, 1901, p. 480.

Dans le nom même des rois notons :

ὁ Ἥλιος ἔδωκεν τὴν νίκην; dém. : r dj n = f p; R^c p; dr.
 εἰκόνας ζώσης τοῦ Διός; dém. : p; twtw 'nh n 'Imn.

b) Nous avons déjà vu le mot bs, au sens d'« introniser » les prêtres; Canope 23, nous le montre pris au sens d'« être désignée, déclarée » reine. Le grec d'ailleurs, nous l'avons dit, n'a pas d'équivalent exact pour ce mot; il a seulement : ἀπεδείχθη; l'hiéroglyphique porte : bs-tw-s (r hk;t); dém. : 'w = w dj-t h' = s n Pr-; t. Ici le grec et le démotique sont relativement plus proches l'un de l'autre que du texte hiéroglyphique.


c) Une épithète royale doit encore attirer notre attention : C'est celle qui est décernée à Ptolémée V Épiphanes par le décret de Memphis, R 5, que le grec glose tout simplement par τοῦ ἐπαμύναντος τῆ Αἴγυπτω. Mais les Égyptiens appliquaient là une épithète très ancienne qui rappelait celle d'Horus « protecteur » de son père; or elle semble n'avoir plus été très claire et eux-mêmes la traduisaient : Nt n B;kt est, on le voit, remplacé par nht kmt « protecteur de l'Égypte ».

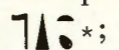
§ 104. Les insignes de la royauté sont surtout constitués par les couronnes : βασιλεία est rendu parfois par h', Canope 31; dém. : shn n nb. Cf. Memphis R 9 même équivalence. τὰς βασιλείας τῶν Θεῶν, Canope 33, h'w n ntrw; dém. : shn-w. Mais la plupart du temps, même en égyptien hiéroglyphique, c'est le mot shn qui est employé, Canope 32, shn; mêmes équivalents. Autre orthographe, Memphis R 8, shn; idem, N 27. Un terme curieux se trouve dans Memphis R 9 τὰς βασιλείας; dém. : n; shn-w; hiérogl. : hprw ipn (1).

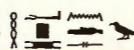
La double couronne que les Grecs transcrivaient ψχέντ, c'est-à-dire, le nom égyptien précédé de l'article faible, s'écrivait shmti; dém. : p; shm-t, Rosette R 9.


Certains attributs des couronnes de la jeune reine Bérénice, Canope 31, doivent être notés. Pour σταχύς, voir le vocabulaire grec qui étudie les

(1) Cette graphie exclusivement ptolémaïque est plus courante sous la forme . Autres graphies . Cf. BRUGSCH, *Hierogl. Demot. Wörterbuch*, vol. I-VII, Leipzig 1867-1882, p. 812, et Wb., III, p. 69 où la transcription hprw a un point d'interrogation.

équivalences simples. Σκῆπτρον παυροειδές est traduit par . *w3d n mhyt*; dém. : *wd n dwf*.

§ 105. a) ASTRONOMIE. — Pour finir ce vocabulaire spécial, notons la transcription grecque de Sothis, Canope 18 et 19 *; dém. : *Spd.t* : τὸ ἄστρον τὸ τῆς Ἰσιος. Cette expression paraît d'autant plus superflue que les Grecs connaissaient le nom de la constellation « du chien »⁽¹⁾.

b) LE NIL. — L'expression bien connue dans les textes  *H'p(y) nds*, « un petit Nil », qui désigne une année où l'inondation a été insuffisante (dém. : *3itj*, cf. le copte $\lambda\tau-$, *H'pj* « manque du Nil ») est rendue deux fois dans la même ligne 8 de Canope, par τοῦ ποταμοῦ ποτε ἐλλιπέστερον ἀναβάντος : « la crue du fleuve, une fois, ayant été trop faible », et par ἀσροχία : « sécheresse. »

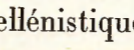
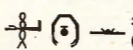
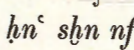
c) ÉPITHÈTE ROYALE. — Comme dans l'épithète royale étudiée plus haut, l'épithète d'Horus :  *ind it.f (Wsr)*, Memphis N 10, est rendue par ὁ ἐπαμύνας τῶ πατρὶ αὐτοῦ Ὄσιρει. Le démotique interprète directement ce texte, comme dans la qualification que nous avons étudiée plus haut : *'r nht p3j = f jt Wsr*. Comme il s'agit primitivement du soin que prend Horus de la momie d'Osiris, c'est à tort, semble-t-il, que l'on a interprété en grec : « vengeur de son père. »

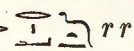
⁽¹⁾ Voir PLUTARQUE, *De Iside et Osiride*, 21 καὶ καλεῖσθαι κῆνα μὲν τῆν (= l'âme) Ἰσιδος ὑφ' Ἑλλήνων, ὑπ' Αἰγυπτίων δὲ Σῶθιν « ils ajoutent que l'âme d'Isis est appelée par les Grecs l'étoile du chien et Sothis par les Égyptiens » (traduction de Mario Meunier, Paris 1924, p. 80). Cf. ANTONIADI, *L'Astronomie égyptienne*, Paris 1934, p. 72 et 75.

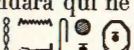
CHAPITRE II


MOTS OU EXPRESSIONS DONT L'ÉQUIVALENCE GRAMMATICALE PRÉSENTE DES DIFFICULTÉS

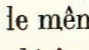
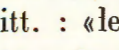
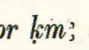
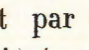

Ce court chapitre est destiné à étudier les mots ou expressions qui sans se rapporter à des faits de civilisation, toujours difficiles à rendre dans une autre langue, présentent, au point de vue grammatical, des équivalences plus compliquées que celles que nous étudions dans le lexique final.

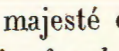
§ 106. ἀγαθῆ τύχη : « A la bonne fortune », formule grecque d'heureux augure au début des décisions d'un décret, très difficile à rendre en français. On la trouve couramment dans quantité de documents officiels de l'époque hellénistique. Canope 11  *wd3 hn' snb* : « santé et force »; dém. : *'rm p3 wd3 rm p3 snb*. On comprend que les Égyptiens aient hésité dans leur traduction. Aussi y a-t-il du flottement dans nos versions. Cf. Memphis R 5  —  *hn' shn nfr* : « avec un heureux événement. » Cette expression, on le voit, est plus proche du grec; cf. démotique : *'rm p3 shnj nfr*. Le décret trilingue rédigé à Memphis en l'honneur de Ptolémée IV Philopator, porte en démotique la même formule *'rm p3 shn nfr*⁽¹⁾. Cet indice, ajouté à d'autres peut nous induire à penser qu'il est la source de la traduction de notre propre décret, puisqu'il a été rédigé seulement une vingtaine d'années auparavant.

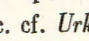
ἀθάνατος : « immortel. » Les Égyptiens, chose étrange, n'avaient aucun adjectif pour dire immortel. Aussi, dans Canope 10 et 14, ce mot est-il traduit par  *rr3- dt*; litt. : « jusqu'à l'éternité »; dém. : *dt* seulement.


⁽¹⁾ Ligne 30. Cf. GAUTHIER-SOTTAS, *Un décret trilingue*, p. 38, malheureusement les hiéroglyphes sont perdus. Le fragment inédit de Dendara qui ne comporte pas, lui non plus, ni le grec ni le démotique, présente en hiéroglyphes :  cf. *Urkunden* II, 205, 11.

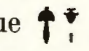
τῶν γονέων : « leurs pères. » L'égyptien manque de ces mots qui indiquent seulement l'idée de parenté : il demeure plus concret que le grec. Aussi le décret de Memphis, R 5, rend-t-il ce mot par  shp(r) sw : « ceux qui l'ont mis au monde »; dém. : 'r dj.t hpr=f (cf. le copte xno).

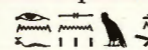
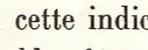
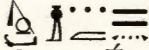
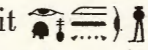
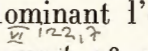
Canope 11 : καὶ τοῖς γονεῦσι αὐτῶν  km; sn. Dans le même ordre d'idées, les Égyptiens ne semblent pas avoir de mot pour désigner « les ancêtres ». Ils emploient pour rendre cette notion des périphrases semblables à celles que nous venons de voir pour traduire : « pères », au sens général. Canope 11-12 τοῖς προγόνοις θεοῖς σωτήρσι : « leurs ancêtres les dieux sauveurs. »  ntrw nḏw shpr ir-sn; litt. : « les dieux sauveurs qui ont engendré ceux qui les (les dieux Évergètes dont il est question dans le décret de Canope) ont mis au monde. » Même périphrase dans Memphis R 5 : τῶν προγόνων  shpr km; sw; litt. : « celui qui a engendré celui qui l'a créé. » Le démotique a des périphrases tout à fait analogues; voici celle qui correspond à la dernière : 'r dj.t hpr n; 'r dj.t hpr=f⁽¹⁾. Dans le décret de Memphis, l'on trouve, à la ligne R 6, le mot  dnfw, que le Wörterbuch traduit par « Vorfahr », « ancêtre », et en particulier ancêtre du roi. Ce mot est intéressant car il montre, une seule fois il est vrai dans nos textes, que l'égyptien possédait un correspondant du grec προγόνος auquel d'ailleurs ici il ne répond pas. Cependant ce mot n'est pas attesté avant l'époque grecque, et, comme il y avait du flottement même sur sa forme, on trouve plus souvent  ⁽²⁾ avec métathèse du f et du n.

διάκειμαι : « être dans telle ou telle disposition d'esprit » est traduit très heureusement dans l'expression εὐεργετικῶς διακείμενος (Memphis, N 11) :  hm.f m ib n ntr mnḥ, « Sa majesté étant dans des dispositions d'un dieu bienveillant »; dém. : r h;tj=f mnḥ (cf. en copte les mots composés avec zht-). Remarquons qu'ailleurs, le même mot ib transcrit

⁽¹⁾ Une série de formules semblables se retrouvent à la ligne 12 du fragment inédit de Dendara. Le grec qui fait défaut, pourrait être restitué d'après les parallèles que nous avons étudiés :  ... etc. cf. *Urkunden* II, 206, 3 et sq.

⁽²⁾ Cf. CHASSINAT, *Le temple d'Edfou*, t. II, p. 259, 7. Ce mot est bizarrement estropié dans le fragment de Dendara sous l'écriture .

le grec διάνοια au sens de « dispositions ». Pour ces très importantes équivalences, il convient de se rapporter au chapitre : *L'expression de l'abstraction*. A la ligne N 2, εὐσεβής est traduit selon la vieille manière classique  mnḥ ib, litt. : « excellent de cœur »; dém. : ntj n;-mnḥ h;tj=f 'r n; ntrw : « dont le cœur est bienveillant envers les dieux. »

διέφθειρεν et ἐκόλασε dans un passage difficile où le grec et les hiéroglyphes diffèrent sensiblement. Le premier de ces verbes, à la ligne N 22 de Memphis, est curieusement rendu en égyptien par une double expression :  ^(sic) ir-n-f sn m dt 't « il en fit un grand carnage »; mais cette indication est précédée par la proposition  hb-n-f inw m sbiw wn m-hnt-s. L'expression hbi inw qui d'après le Wörterbuch (III, 252) signifie « faire entrer les tributs » ne paraît pas avoir grand sens ici. En réalité, elle équivaut au démotique 'r-shi, l'ancien iri shrw qui aboutira au copte ερωιωι (= puissance) et doit s'interpréter par évolution sémantique « faire entrer les tributs », d'où : « avoir la puissance sur quelqu'un », « le dominer ». Ce sens paraît s'imposer ici, bien que le Wörterbuch ne le porte pas. Cependant les références de ce dictionnaire, où l'épithète « qui fait rentrer les tributs » s'applique à des dieux, montrent qu'on peut très bien interpréter ainsi l'expression; cf. aussi  hb inw m t;wi Stt (*Urk.*, II, 157, 10) s'appliquant à Ptolémée Évergète I^{er} « Le dominateur de l'Égypte et de l'Asie ». On doit donc traduire l'ensemble de la phrase hiéroglyphique que nous citons : « Il l'emporta sur ceux qui étaient dans la ville et en fit un grand carnage. » Que tel soit bien le sens de hbi inw, à l'époque ptolémaïque au moins, quelques exemples, pris dans les textes de Dendara, le montreront abondamment. Dans l'un d'entre eux (É. CHASSINAT, *Le Temple de Dendara*, IV, 180) cette locution est parallèle à 'Ityt « souveraine », hkt « reine », nbt « dame » hnt « maîtresse », hrt « fauconne = reine ». Lorsque le roi est dit  dominant l'orbe du disque, ou  (Dendara, Crippe ouest n° 2, salle B) « souverain de Tefrret, dominateur du monde », on voit bien qu'il ne peut guère être question d'impôt, au sens propre ni même au sens figuré, puisqu'il ne s'agit d'aucun pays géographique déterminé. On ne prêtait même plus attention du tout

à l'étymologie du tour lorsqu'on écrivait que le roi était : (Dendara, IV, 152) «Prince des mines, souverain de Ouadjti, possesseur des pierres précieuses», ou lorsqu'on récitait dans la litanie d'Isis : (ibid. 260) «dominatrice des quatre extrémités du ciel». Dans ces deux passages, la traduction «lever des impôts» serait impossible. Comme d'autre part, dans un très grand nombre de cas, *hbi inw* est associé à *hk*; dans des phrases parallèles (cf. Dendara, I, 110; II, 88, 125; III, 190; IV, 130, 140) il est bien probable que notre texte, dans lequel *hk* précède immédiatement, provient de ce cliché de style; ainsi s'expliquerait cette équivalence qui paraît si étrange au premier abord.

C'est de la même manière sans doute qu'il faut entendre l'équivalent de *πάντας ἐκόλασε*, toujours ligne N 22, *hb.f inw im.sn* : «ils les eût à discrétion»; on ne peut évidemment traduire : «il leva des tributs sur eux»! D'autre part l'orthographe suivie de ne permet guère de penser au verbe *hb*; «mettre en pièces» qui eût bien convenu dans les deux cas pour le sens. Le démotique ici encore est *r-shi* (ερωιωι) ⁽¹⁾.

ἔδοξε : «il a paru bon.» Ce mot qui implique une notion de réflexion ou même de discussion collective, dans une cité libre, n'avait évidemment aucun équivalent égyptien. Dans Memphis R 5, il est traduit par *h.s m ib n*, litt. : «il vint à l'esprit de...», ce qui, on le remarquera, ne rend pas du tout l'idée d'examen qu'implique *ἔδοξε*; dém. : *ph=s* (πω2) *n h;tj (2HT) n n; w'bw*. Il faut rattacher à ce mot l'emploi de *δεδοχθαι* «il a paru bon», Canope 11; en ce passage, Canope traduit par une périphrase analogue à celle de Memphis R 5 : *rdit m ib-sn in w'bw*, litt. : «acte de mettre en leur esprit par les prêtres»; dém. : *ph.s n h;tj n n; w'bw*. Mais dans Canope 27, l'équivalence est *ir.sn shrw*. C'est l'expression *ir shrw* employée dès après El-Amarna ⁽²⁾, fréquente en néo-égyptien ⁽³⁾ qui signifie d'abord : «donner des directives»,

⁽¹⁾ Nous remercions M. Ch. Kuentz, Directeur de l'Institut français d'Archéologie orientale, qui au cours de discussions sur ces passages délicats ne nous a pas épargné ses précieux conseils.

⁽²⁾ Cf. *R. T.*, XXVIII, 1906, p. 181.

⁽³⁾ Cf. *Anastasi*, V, 9, 3.

puis : «avoir le pouvoir» et qui finalement aboutit au copte ερωιωι : *potestatem habere*. Le démotique a seulement ici le mot *ph=s*.

Il faut rapprocher de ces locutions la traduction de *φροντιζων*, Memphis R 3. Nous avons déjà transcrit cet exemple p. 112 : *ib.f'k hr shrw.sn* : «son cœur entra dans ce qui se rapporte à eux.» Le vocabulaire égyptien, on le voit, paraît moins riche que le grec en ce qui concerne les différents termes désignant les opérations rationnelles de l'esprit, mais aussi il est apte à fournir facilement les périphrases nécessaires à les exprimer.

εὐεργέτηκεν : «comblé de bienfaits» (cf. *σεφιλανθρώπηκε*), Memphis N 9, *wn n-sw-bit hr* *ir ht nb(t) nfr(t)*; dém. : *r md-nfrwt* (ΜΕΤΝΟΦΡΙ) litt. : «le roi était à faire toute bonne chose.»

ἔχειν παρ' αὐτοῖς : «posséder chez soi» *r rdit wnn-s m pr.sn* : «pour que soit dans leur maison», Memphis R 13; dém. : *r dj-t hpr=s n n;j=w m;w* (Μλ); litt. : «pour que soit dans leurs demeures.»

καταπεπληγμένων : «frappés de stupeur.» Canope 8, *ib.sn hsn* : «leur cœur troublé»; dém. : *hphp* : «être troublé»; cf. *20Π2Π* : «trouble, action de troubler», mot rare ⁽¹⁾.

μετήλλαξεν τὸν βίον : «elle passa de vie à trépas». Dans Canope, 27, le grec *eis Θεοῦς μετήλθεν* est rendu par : *k.s m-m ntrw* : «elle entra parmi les dieux»; dém. : *hpr=f w'r=s sm hn n; ntr.w* : «il arriva qu'elle alla parmi les dieux.» Cette expression est donc toute voisine de *μετήλλαξεν τὸν βίον*, Canope 28 : *k s;t R' r pt*. Le démotique a ici légèrement transformé l'expression de la même idée : *r hpr t; w'b.t n šri-t n p; R'* «qu'il arriva l'embaumement de la fille de Ré ⁽²⁾».

⁽¹⁾ Cf. *CRUM, Dic.*, p. 696 b, réfère aux inédits de la Bibl. Nationale, 130^s, 66 (Schnoudi). Le mot n'est pas noté dans *SPIEG., K. H.*

⁽²⁾ Cette manière de s'exprimer est courante en égyptien. Tandis que l'expression grecque n'est guère qu'un euphémisme, l'égyptien traduit une conception religieuse très enracinée. Cf. déjà : *Pyramides*, § 546, 890, etc. Au début du conte de Sinouhé (R 6-7), il y a une conception toute semblable : «Le dieu atteignit son horizon, il s'envola vers le ciel, où il s'unit avec le disque solaire». On notera l'allure plus littéraire des expressions de Sinouhé. Les nôtres sont plus sobres et s'apparentent au style juridique. Tandis qu'il y a un parallélisme très net dans Sinouhé, les répétitions de notre texte sont de style purement administratif.

ἔπεισαν «ils persuadèrent», Canope 24; di(t) s(t) m ib.sn; litt. : «mettre ceci dans leur cœur»; dém. : dj·t ph = s n h;tj·w.

τασσομένοις : dans le groupe : τοῖς ὑπὸ τῆν αὐτῶν βασιλείαν τασσομένοις «ceux qui étaient rangés sous leur royauté», pour rendre l'idée de «sujets». L'hieroglyphique a Canope 7, m ndsy n hm.sn; litt. : «dans la vassalité de leurs majestés»; dém. : rmt ntj hr t;j = w ;we-t hrj.

τιμῶντες «honorer», est traduit par ir dsr, mais avec un tour grammatical assez compliqué, Canope 37; le démotique a seulement ṣ̣̣ : «honorer», ancien : ṣ̣̣.

ὑπάρχω + datif, comme succédané du verbe «être», pour exprimer la possession, τῶν (ἄλλων) ὑπαρξάντων τοῖς θεοῖς : «de toutes les autres possessions des dieux.» Memphis N 15, ht nb wnn hrt-sn «toute chose étant leur propriété»; dém. : p;(sp) nkt dr·w r-wn 'w = w mh·t 'm = w.

περιλανθρώπηκε : ici, «manifeste son amour par un cadeau», cf. dém. : w;h = f dj·t šp n t; mtg̣̣̣ : «il distribua des cadeaux à l'armée», cf. copte $\omega\lambda\pi$. Mais le texte hieroglyphique porte un mot inconnu qui n'a pas été retenu par le *Wörterbuch*. Déjà Baillet⁽¹⁾ proposait de lire fl;w : «récompenses.» C'est ainsi que se traduirait la phrase : «il donna des récompenses à ses troupes» pour un texte ainsi rétabli : Memphis N 11.

§ 107. Il nous reste à voir les différentes façons dont sont rendus trois complexes grammaticaux. Tout d'abord : συμβαίνειν ou γίνομαι, au sens de : «arriver», «se produire».

γίνομαι est régulièrement traduit par hpr; Canope 23 : ἐγένετο ; dém. : 'w = f hpr; Canope 8 : τῆν γεγενημένην καταφθοράν : hryt hpr hntt : «la catastrophe qui s'était produite auparavant»; dém. : n; hr'i·w 'r hpr. Mais dans Canope 28, ἐγενήθη est tourné et non traduit.

⁽¹⁾ BAILLET, *Le décret de Memphis*, étude datant de 1887, republiée dans la *B. E.*, t. XV, 1905, p. 270-272.

Συμβαίνω est généralement rendu par la liaison de deux mots égyptiens, tous deux passés en copte : $\omega\omega\pi\epsilon$ et $\omega\lambda\omega\pi\iota$ (B). Dans trois exemples hpr joue le rôle de verbe, tandis que shn est substantif :

Canope 8 : ἐπὶ τῷ συμβεβηκότι «sur ce qui était arrivé» hr hpr isk m shn : «sur ce qui était arrivé précisément comme événement»; dém. : r-db; n; 'r shni n hpr. Cf. même ligne : «des rois ἐφ' ὧν συνέβη, sous lesquels il arriva...» iw hpr shn : «alors que l'événement se produit»; 13, συμβέβηκεν ; dém. : hpr = f 'w-'r = s shn nfr.


Dans d'autres exemples, l'ordre est renversé; 21 καὶ μὴ συμβαίῃη : «et qu'il ne se produise pas» iw bn·s shn hpr : «alors que l'événement ne se produit pas»; dém. : r bn 'w = s shni hpr. 21-22 καθάπερ συμβέβηκεν γενέσθαι : mi shn hpr : «comme l'événement s'est produit»; dém. : p; ntj w;h = f shni hpr.

Dans les autres cas shn est employé seul : 19, ἐὰν δὲ καὶ συμβαίῃη : «au cas aussi où il arriverait» is iw irf wn shn isk : «Or l'événement viendrait-il à se produire encore»; dém. : wn-n;w 'w = s shni 'n⁽¹⁾ : «mais s'il devait se produire aussi...»; 23 συμβέβηκεν shn; dém. : 'r = s shni et 24 συνέβη ; dém. : r shn is. Aucun exemple dans le décret de Memphis.

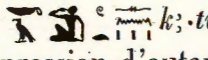
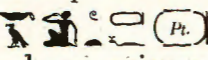
§ 108. Expressions où figure ὀνομάζω ou ses composés. Dans la langue classique, pour dire : nommé, appelé, on place auprès du nom le participe passif de dd, d'où le groupe décrit dans les grammaires classiques. Nos textes diffèrent beaucoup à cet égard. Dans le décret de Canope, 13, nous avons ἡ προσονομασθήσεται : «qui sera appelée» dd·tw n·f s; 5⁽³⁾ : c'est le passif en ·tw de dd qui est employé; dém. : dd n = w s; V. Mais on peut avoir une tournure plus développée : 23 (Brnyg;t) dd·tw (B) hr rn·s⁽⁴⁾ : «on l'appelle Bérénice (litt. : on dit Bérénice

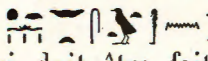
⁽¹⁾ Pour cette phrase cf. SPIEG., *D. G.*, § 496 et présent travail, § 51, p. 99-100.
⁽²⁾ Cf. GARDINER, *Grammar*, § 377 et LEFEBVRE, *Gram. Ég. Class.*, § 455.
⁽³⁾ Même tour avec καλούμενον, ligne 30 in fine.
⁽⁴⁾ Notons une tournure semblable déjà dans Harris, I, pl. VIII, 2. «La maison de Ramsès... etc.» hr·tw n·f r rn : «dira-t-on à ce domaine pour son nom.»

pour son nom)»; dém. : 'w = w dd n = s Brnig; n rn. Le copte a un tour tout différent où PAN est devenu complément direct : ΑΥΜΟΥΤ ΕΠΕΦΡΑΝ ΧΕ ΙΣΑΑΚ (1) : «qu'ils appelèrent Isaac.»

Dans Canope 18, nous avons une expression semblable pour traduire : ἡ νομιζεται... νέον ἔτος εἶναι : «que l'on croit être la fête du nouvel an.»  (2) dd.tw hb wp-rnpt m rn-f; litt. : «on dit fête du nouvel an pour son nom.» Des phrases identiques sont rendues pareillement l. 28 et l. 12.

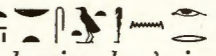
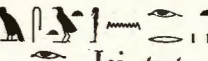
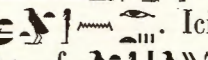

Dans ce dernier cas, pour traduire le préverbe de προσονομάζεσθαι «seront appelés en outre», l'égyptien a ajouté, en hiéroglyphes comme en démotique, w3h-tw hr rn i;wt-hm-ntr-sn : «on l'ajoutera au nom de leur dignité sacerdotale.» On peut mesurer par là l'importance que revêtait au point de vue sémantique les préverbes de la langue grecque, même pour des étrangers.

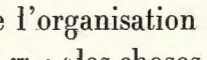
Le décret de Memphis contient, R 12, προσαγορεύεσθαι τοὺς ἱερεῖς : «les prêtres seront appelés» :  k3.tw-sn; dém. : mtw = w dd n = w; ligne R 6, nous avons une expression d'autant plus intéressante qu'elle fait songer au copte, puisqu'elle présente rn comme complément d'objet du verbe et le nom, comme une opposition à celui-ci  (Pt.)... k3.tw rn-f (Pt.)... litt. : «on appellera son nom» — et, chose curieuse, le démotique diffère de la version hiéroglyphique : mtw = w dd n = f Pt., cf. ligne 12.

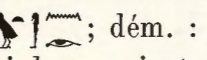
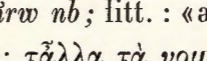
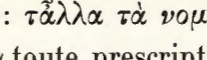
§ 109. a) Pour exprimer l'idée : «des choses qu'il est conforme à la coutume (ou, au rite) de faire», le grec se sert de la formule : καὶ τῶν ἄλλων τῶν προσηκόντων ou d'ensembles analogues. Dans Canope 20, ce tour grec est rendu par  ht nbt stwt n irr(t) «toute chose rendue semblable à ce qui doit être fait»; dém. : p; sp md ntj ph n 'r = w «le reste des choses qu'il convient de faire», ph a donné πω2. Voici les formules

(1) *Patrologia Orientalis*, t. XI, p. 305, l. 5. Il vaut sans doute la peine de noter que c'est là une tournure familière à l'hébreu. *Genèse*, *passim*, cf. XXI, 3 : ויקרא אברהם את שמו יצחק : «et Abraham appela le nom de son fils Isaac.» Comme la traduction des LXX est d'une grande littéralité : καὶ ἐκάλεσεν Ἀβραὰμ τὸ ὄνομα τοῦ υἱοῦ αὐτοῦ... Ἰσαάκ, il est très probable que la tournure copte provient, par l'intermédiaire de la traduction des livres saints, de la tournure hébraïque. Sur l'influence de la langue des Septante et, par son intermédiaire, de la langue hébraïque sur le copte écrit, nous sommes revenus dans : *Note sur l'expression égyptienne du démonstratif d'identité*, *B. I. F. A. O.*, 1948, p. 103-105.

(2) Même exemple avec καλεῖσθαι 36.


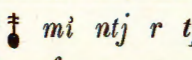
parallèles à celle-ci : 33,  traduit : τὰλλα τὰ συντελούμενα νόμιμα; dém. : p; sp md ntj n hp 'wj = w «les autres choses qu'il est usuel (ou : légal) de faire». 37 καθάπερ δίκαιόν ἐστιν ; dém. : r h n; ntj ph n 'r = w. 26 τὰ νόμιμα . Ici twt est, en somme, un adjectif : «ressemblant à, conforme à», cf.  (1) : «comme cela lui ressemble»!

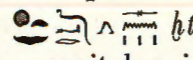
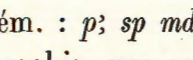
Dans un cas, le texte hiéroglyphique semble n'être que la transcription du démotique. Visiblement l'égyptien a été ici très embarrassé par la manière de s'exprimer tout à fait abstraite du grec. Canope 23 τῶν νομιζομένων περὶ (τῆν ὄλην διακόσμησιν... etc.) «les coutumes établies, concernant la disposition... etc.» (il s'agit de l'organisation du calendrier)  mdwt nty n hpw n rh-w : «les choses qu'il est dans la loi de savoir», «les choses que l'on doit savoir...»; dém. : n; md-w ntj (n) hp n rh = w : «les choses qu'il est juste de savoir.» Cf. pour cette interprétation la ligne 33. L'ensemble du texte désigne évidemment l'organisation du calendrier d'après l'astronomie.

b) Le décret de Memphis présente une série de phrases toutes voisines : τῶν νομιζομένων] N 26 ; dém. : p; sp md ntj ph n 'r = w. Même équivalence, ligne R 11. Voici deux variantes notables : R 9 (συντελεῖν) τὰ νομιζόμενα  ir irw nb; litt. : «accomplir tout devoir»; dém. : 'r n; ntj n hp n 'r = w — R 7 : τὰλλα τὰ νομιζόμενα συντελεῖν  tp-rd nb twt n k3-sn : «toute prescription convenant à leur Ka», c'est-à-dire : «leur convenant.» Pour l'emploi de twt, cf. Canope, ligne 26; dém. : p; sp md ntj hp n 'r = w. Les transcriptions démotiques montrent aisément que les variantes hiéroglyphiques sont purement stylistiques. Il semble que, comme il arrive pour l'écriture dans les temples ptolémaïques, les scribes aient essayé par tous les moyens de varier leurs formules. Si nous n'avions la chance d'avoir les transcriptions grecques et démotiques, le texte nous paraîtrait souvent bien obscur.

Parfois au contraire, c'est le grec qui varie ses tours, mais alors l'identité de l'égyptien nous montre qu'elles étaient comprises exactement de la même

(1) *Urkunden*, IV, 368, 5.

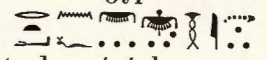
façon : Memphis N 18 : τὰ εἰθισμένα συντελῆται « que les cérémonies habituelles fussent accomplies ». ; dém. : n; ntj sntj n 'r = w (pour sntj, cf. σωῦτ qui peut avoir le sens de « coutume, habitude ») « que l'on a coutume de faire ». Ligne R 14, nous avons la correspondance καθάπερ νόμιμόν ἐστίν  mi ntj r tp nfr « comme ce qui est juste »; dém. : (r) h p; ntj r hp n 'r = f.

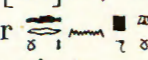

Deux fois, nous avons en grec καθήκοντα « ce qui convient ». R 3-N 26 τὰ . . . καθήκοντα « ce que l'on doit faire » :  ht nb d' r . sn; litt. : « toute chose que l'on cherchait », ce dont on avait besoin; dém. : n; ntj 'w = w w; h = w (cf. οὔωω = désirer, vouloir, avoir besoin) — R 12, τὰ ἄλλα τὰ καθήκοντα est traduit par : ; dém. : p; sp md ntj ph n 'r = w. Nous constatons donc, dans le décret de Memphis, une variété plus grande encore que dans le décret de Canope, comme si les rédacteurs avaient voulu redonner plus de vie aussi bien à la langue à jamais perdue des inscriptions antiques, qu'au langage populaire dont la rédaction démotique de nos décrets est un bon échantillon.

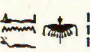
CHAPITRE III

L'EXPRESSION DE L'ABSTRACTION


§ 110. Beaucoup de mots courants en grec, tels que : honneur, royauté, pensée, disposition d'esprit . . . présentaient une signification trop abstraite pour pouvoir être traduits directement en égyptien, surtout en égyptien hiéroglyphique, le démotique arrivant, au moyen des mots composés qui vont devenir courants en copte, à suppléer au manque de termes abstraits de la langue hiéroglyphique. Les rédacteurs de nos décrets ont été parfaitement conscients de ces nuances du grec et ils ont essayé de les rendre de diverses manières. Certes ni les jeux de lettrés, ni l'artifice ne font défaut à ces traductions, mais elles sont infiniment riches de signification, surtout en l'absence complète de documents religieux ou philosophiques rédigés à la fois dans les deux langues. Une étude de ce vocabulaire peut donc nous donner quelques idées sur la manière dont nous devons essayer d'interpréter les textes où l'ancienne langue s'essaie à la pensée abstraite.

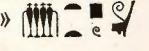
§ 111. Parfois les rédacteurs de nos décrets ont simplement supprimé le terme grec abstrait qui les gênait. Cela était possible chaque fois que ce terme avait pour fonction d'introduire un ou plusieurs mots concrets. C'est ainsi que προσόδους, N 11, συντάξεις, N 14, δαπάνας, N 19, πλῆθος, N 26, qui accompagnent en les introduisant les mots « argent » et « céréales », généralement sous forme d'adjectifs, n'ont pas été rendus en égyptien. Le type de la traduction égyptienne étant le suivant :  N 26, rdi . n . f nbw hd w; hyt : « il donna de l'or, de l'argent, des céréales . . . », tandis que le grec porte : χρυσίου τε κ[αὶ ἀργυρίου] . . . πλῆθος : « une quantité d'or, d'argent, de céréales . . . ». Une seule fois le démotique s'écarte de l'hiéroglyphique et, ligne N 19, s'efforce de rendre le mot δαπάνας par hj « dépense », employé aussi, à la ligne N 21, par exemple, dans les mêmes conditions.

De même τὰς τιμὰς . . . τῶν βυσσίνων ὀθ[ονί]ων, « la valeur des étoffes de byssus » est simplement traduit, N 24, par  dr n p:gt : « la toile de P:kt », où le mot τιμὰς « prix », « valeur », n'est pas rendu, tandis que le démotique par le mot swn ⁽¹⁾ tente de reproduire l'abstrait grec. Est-ce pour que le démotique diffère davantage de l'ancien égyptien que le mot  n'a pas été employé ici ? Peut-être ce terme, utilisé couramment dans le langage populaire, a-t-il été évité dans la langue sacrée ; ou bien sentait-on encore qu'il avait eu en ancien égyptien un sens trop concret pour lui faire remplir le rôle qu'on réussissait à lui faire jouer en démotique.

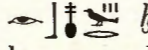
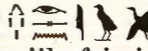
De même, N 19, le mot ὑπομείνας indiquant quelles dépenses « a supportées » le roi Ptolémée, n'a pas été traduit, le rédacteur ayant jugé suffisant d'écrire  di.n.f hd.

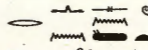
§ 112. a) Dans de nombreux cas, pour traduire en égyptien une formule grecque jugée trop abstraite, les interprètes ont utilisé le verbe à la place du substantif, ou bien ont ajouté un verbe qui concrétise le substantif. Voici quelques exemples :

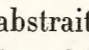
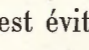
Canope 10, καταλείποντες ἀθάνατον εὐεργεσίαν καὶ τῆς αὐτῶν ἀρετῆς μέγιστον ὑπόμνημα : « laissant derrière eux un bienfait immortel et un très grand souvenir de leur vertu. »  hr rdit rh.sn mnh.sn hn' spw.sn : « en faisant que l'on connaisse leurs bienfaits et leurs mérites. » La proposition très abstraite du grec « laisser un bienfait et un souvenir » a été complètement tournée par l'égyptien qui envisage la chose sous l'aspect concret : on voit, on sait (rh) leur bienfait (mnh.sn) et leurs caractères (spw.sn). Le démotique suit le grec de plus près, 'w = w h: (κω sahid. κω bohai.) n:j = w mnh.w : « en laissant leurs bienfaits. »

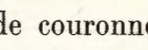
b) Dans certains autres cas, sans tourner autrement sa phrase, l'égyptien ajoute un verbe pour lui donner un air plus concret. Ainsi, Canope 13-14, πολλῶν ἀγαθῶν ἀρχή : « le commencement de beaucoup de biens » 

⁽¹⁾ Le copte COYEN : « prix », traduit τὰς τιμὰς, en sahidique, au sens de « prix » des livres, dans *Actes*, 19, 19.

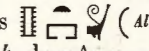
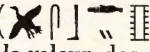
 hntt pw n ir bw-nfr wrw : « c'est le commencement de faire beaucoup de biens » ; le démotique a aussi ajouté ici le verbe faire ; cf. Memphis N 16 : ἀπέλυσεν . . . τοὺς (ιερεῖς) . . . τοῦ κατ' ἐνιαυτὸν εἰς Ἀλεξάνδρειαν κατάπλου : « il exempta (les prêtres) de leur voyage annuel à Alexandrie. » L'égyptien précise que les prêtres ont été libérés du devoir de « faire » le voyage  m wdyt ir.sn r p: sbty ⁽¹⁾ n (Al.) : « du voyage qu'ils faisaient à Alexandrie. . . » Le démotique a aussi une forme verbale.

Μὴ μετατίθεσθαι τὴν πανήγυριν : « on ne transférera pas la panégyrie » (Bevan) Canope 19, a sans doute paru trop métaphorique ; aussi avons-nous  iw nn sn-tw hrw n ir hb pn hr-s : « on ne transférera pas le jour de célébrer cette fête en lui = le jour pendant lequel on célèbre cette fête. » Même tournure en démotique.

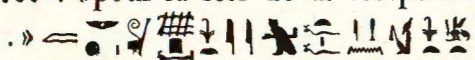
Τῆς συντάξεως τοῦ ἐνιαυτοῦ μενούσης ἐκ τῶν τριακοσίων ; litt. : « la composition de l'année demeurant de 360 jours. . . », Canope, 22 ; le mot σύνταξις, si abstrait, est évité grâce à wn  ;  ir is wn rnpt hr hrw 360 : « si donc l'année est de 360 jours » ; le verbe est utilisé également en démotique.

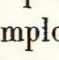
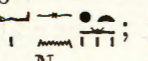
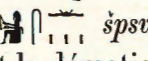
Dans un autre passage, un acte très concret : « porter une couronne », étant exprimé en grec par le substantif abstrait précédé d'une préposition, l'égyptien a rétabli la tournure verbale. Canope 20, μετὰ στέφανοφορίας, « avec port de couronne »  mdh tp.sn m m:hw : « leur tête sera ceinte de couronne. » Dans le démotique c'est aussi un verbe qui a été employé.

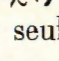
Parfois, enfin, un infinitif égyptien — qu'il faut alors comparer, pour en bien comprendre la valeur concrète, aux infinitifs sémitiques et en particulier aux maṣdars de l'arabe ⁽²⁾ — rend un substantif grec : Memphis N 8 : πρὸς τὴν πανήγυριν τῆς παραλήψεως τῆς βασιλείας . . . ἦν παρέλαβεν παρὰ τοῦ

⁽¹⁾ Gauthier (*Dictionnaire géographique*, t. I, p. 83) transcrit les hiéroglyphes  (Al.) par p: inbt n 'Ilgsndrs, avec référence à ce passage de notre texte. Mais tome V, p. 24, du même ouvrage, il donne p: sbty n 'Ilksdr (sic) pour des orthographes un peu différentes (*Philensis*, II, 3 = *Urk.*, II, 217, 1 et *Stèle du Satrape*, I, 4). Comme cette transcription est exigée par le passage du 2° décret de Philæ () nous aimons mieux unifier la transcription.

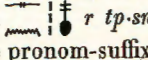
⁽²⁾ Pour la valeur des maṣdars, voir : GAUDEFROY-DEMOBYNES et BLACHÈRE, *Grammaire de l'Arabe classique*, Paris, s. d., § 206.

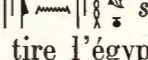
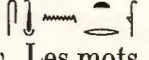
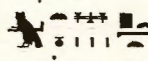
πατρός αὐτοῦ : « pour la fête de la réception de la royauté qu'il a reçue de son père... »  *m hb n šsp nsyw m- it-f in hm n-sw-bit*; litt. : « dans la fête de recevoir la royauté des mains de son père par sa majesté le roi de Haute et de Basse Égypte...⁽¹⁾. »

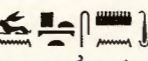
§ 113. Dans d'autres exemples, l'égyptien a rendu les substantifs abstraits du grec par des substantifs égyptiens qui ont à la fois une valeur concrète et une valeur abstraite. Qu'on songe au français : « un cœur d'or. » C'est cette combinaison qui a été employée, à la ligne 5 de Canope, pour traduire le mot *δαπάνη* dont nous avons vu tout à l'heure que, chaque fois que c'était possible, l'égyptien le faisait disparaître. Comme ici ce vocable n'est complété par aucun autre de signification plus concrète qui lui permettrait de s'évanouir dans la traduction, l'égyptien a seulement employé le très vague  qui ne prend d'ailleurs un sens un peu précis que grâce au verbe qui le commande : le grec *μετά δαπάνης* est donc rendu par ; le démotique a ici *hj* « dépense », que nous avons déjà trouvé, ligne N 19, pour exprimer le même mot grec (cf. § 111). Memphis, N 11, présente un fait semblable, mais cette fois *δαπάνας* est traduit par  *špsw* : « Kostbarkeiten », litt. : « choses de valeur »; malheureusement le démotique correspondant est perdu.

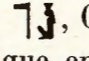
L'adjectif sans doute substantivé *ἀρχηγοί* au sens de : « point de départ », « cause initiale » est traduit, N 28, seulement par *hnt*  : « le commencement »; dém. : *t; h;t* (2H). Nous avons ici une formule parallèle à celle que nous avons citée (§ 112 b) provenant de Canope 13-14; mais, comme si la langue s'était accoutumée à l'abstraction, depuis la rédaction du décret de Canope, il n'y a aucun verbe qui vienne concrétiser l'expression égyptienne; cf. présent travail, p. 218.

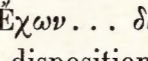
Pour des mots aussi abstraits que *διάθεσις* (disposition), *σύνταξις* (l'ordre), *διακόσμησις* (disposition), les interprètes égyptiens ont tenté de trouver des équivalents : Canope 32, *τῆς διαθέσεως τῆς βασιλείας* « la

⁽¹⁾ Peut-être peut-on ranger dans ce groupe le mot *τάξις* dans : *ἀποκατέστησεν εἰς τὴν καθήκουσαν τάξιν* : *dd st hm-f*  *r tp-sn nfr*. Bien que le mot *tp-nfr* ici « justesse » plutôt que « justice », soit coupé par le pronom-suffixe possessif, il doit falloir le conserver comme un substantif formant un tout, plutôt que de faire de *rdi r tp* une expression signifiant « remettre en état » et de *nfr* un adverbe. Le démotique a *dnf* « être proportionné », « correspondre »; mais le mot qui suit est peu lisible, peut-être *mtr* (?).

disposition de la couronne »  *shr n shn*; c'est un mot dont le sens est très peu défini, *shr*, qui tire l'égyptien d'affaire; dém. : *p; smd* (copte, *CMOT*) « forme, manière, apparence ». Canope 23, *τὴν σύνταξιν τῶν ὥρων καὶ τοῦ ἐνιαυτοῦ* : « l'arrangement des saisons et de l'année »  *smn n trw hn rnp*; dém. : *p; smn n n; tj;w 'rm n; rnp-t-w*. Les mots *CMINE* et *CMOT*, de l'exemple précédent, ont conservé en copte leur valeur abstraite, car ils sont employés pour traduire certains termes philosophiques de S. Paul par exemple. Dans Canope 23 *τὴν ὄλην διακόσμησις τοῦ κόσμου* : « l'arrangement général du ciel » (Bevan) est traduit  *mtnw pt*, littéralement : « les chemins du ciel. » Ce mot doit donc avoir un sens abstrait comme : « marche ordonnée » puisque rien ne tente de rendre l'abstraction du grec; le démotique a *n; mš'w n t; p-t*; *MOOUE* est un infinitif substantivé qui aurait pu fort bien, s'il n'avait eu par lui-même un sens abstrait, être remplacé par un nom composé au moyen de *md* (copte *MEΓ-B*).

Toutefois, dans le texte de Canope également, un mot tout aussi abstrait, dans l'expression : *κατὰ... τὴν κατάστασις τοῦ κόσμου*, 20, « conformément à l'ordre du monde », est traduit par une forme verbale pseudo-participiale : « A la manière  *wn pt smn*⁽¹⁾ *hr-s(n)* : que le ciel est ordonné en elles »; dém. : *'w t; p-t smn hr-t-s* : « (à la manière) que le ciel est consolidé en elle = selon la façon dont le ciel est ordonné. » Ces flottements marquent l'embarras qu'éprouvaient les Égyptiens pour traduire le grec et aussi les ressources variées dont disposait leur langue pour exprimer la pensée abstraite.

 Canope 28, semble rendre directement le grec *ἀποθέωσις*; le démotique emploie *'r-ntr*, formé tout comme certains infinitifs coptes, auxquels on préfixe *ep* (B.) *p* (S.).

Le mot *διάνοια*, non point au sens de « pensée », de « raisonnement », mais à celui, non moins abstrait, de « dispositions d'esprit », est traduit, Memphis R 4, par *ib* « le cœur ». *ἔχων... διάνοιαν* :  *sw hm-f m ib*... « or sa Majesté était en des dispositions... »⁽²⁾. Le démotique a *h;tj*

⁽¹⁾ Pseudo-participe sans désinence, comme il est courant à cette époque.

⁽²⁾ Pour le cœur au sens de *διάνοια*, on trouve déjà dans l'ancienne langue des exemples où le contexte exige qu'on donne au mot *ib*, parfois même au mot *h;ty* cette valeur. Cf. A. PIANKOFF, *Le « cœur » dans les textes égyptiens*, Paris, Geuthner, 1930, surtout p. 47-53.

et l'on sait tous les mots que le copte a formés avec Ⲛⲏⲧ pris au sens figuré. Il est cependant très intéressant de noter que, dès le second siècle avant notre ère, dans un document qui n'a rien de bien philosophique, on a pu traduire couramment διάνοια par ib en hiéroglyphes et par h; tj en démotique. Le mot Θεῖον prête à une remarque analogue : $[\text{eis } \tau\acute{o}] \text{ θεῖον}$, R 4, «à la Divinité» est interprété par ⲙⲉⲛⲧⲉⲛ (= ⲙⲉⲛⲧ) ⲏⲣⲏⲣⲱ hr n;rw : «envers les dieux.» Le pluriel de «dieu» a donc bien ici, si l'on veut, la valeur concrète de «les dieux», mais les Égyptiens l'entendent tout de même au sens abstrait. Le nom employé en démotique est le même, et ce pluriel, analogue à des pluriels abstraits de l'ancienne langue, fait songer à des emplois similaires du sémitique. Les grammaires hébraïques, par exemple, notent des termes comme בְּיָוֵה : «intelligence», דַּעַת : «connaissance», רָעָה «mal» qui ne sont autre chose que des pluriels d'abstraction ⁽¹⁾.

§ 114. Jusqu'ici nous avons passé en revue les exemples dans lesquels l'abstraction était rendue, en quelque sorte, par des moyens de fortune; mais parfois aussi l'égyptien trouvant trop abstraite l'expression grecque l'a remplacée par un équivalent composé de deux noms qui concrétisent le grec. Il y a déjà là une tentative qui devient pour ainsi dire grammaticale : lorsqu'à la ligne 12 de Canope, le rédacteur veut rendre τὴν ἱεροσύνην , il emploie ⲏⲣⲏⲣⲱ h; m-n; r : (leur) «fonction de prophète», en français «leur sacerdoce»; dém. : t; ;w-t n w' b . Constatons que le copte pour traduire ἱερατεία emploie ⲙⲉⲧⲟϥⲏⲃ (B.) ⲙⲏⲧⲟϥⲏⲃ , et quelquefois aussi ⲱⲙⲱⲉ ⁽²⁾. Nous verrons dans le paragraphe suivant comment on a essayé, même dans le texte hiéroglyphique, d'employer des composés grammaticaux semblables qui étaient déjà vivants en démotique. Il est donc utile de relever ici, tant en démotique qu'en hiéroglyphes, la grande rareté de ces formes qui vont devenir courantes dans un état postérieur de la langue. Dans le décret de Memphis : τὴν ἱερατείαν , R 13, a pour équivalent ⲏⲣⲏⲣⲱ w' b ; de même

⁽¹⁾ Cf. Joῦν , *Gram. Heb. Bib.*, § 136 g., G. K., *Heb. gram.*, § 124. Nous ne pouvons guère tenir compte ici de l'équivalence ⲏⲣⲏⲣⲱ irt R' , et ⲟⲣⲁⲟⲓⲥ à Canope 28, car «œil de Ré» en égyptien peut parfaitement correspondre à un abstrait affectueux grec.

⁽²⁾ *Exode*, 29, 9, ⲱⲙⲱⲉ du Sahidique correspond à ⲙⲉⲧⲟϥⲏⲃ du Bohairique. ⲙⲉⲧⲟϥⲏⲃ est employé en S. B. F. pour rendre ἱερατεία de l'Épître aux Hébreux, 7, 5.

en démotique : t; ;w-t n w' b . On voit très bien que l'outil grammatical que va constituer le mot md (ⲙⲏⲧ) et qui apparaîtra dans nos textes n'offre pas encore toutes ses ressources à la conscience linguistique des rédacteurs de nos décrets, à moins qu'ils ne l'évitent pour faire archaïque.

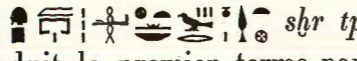
On peut relever des faits analogues dans Canope, 18 et 19, où $\text{συναγωγή τῶν κάρπων}$: «la cueillette des fruits» est rendu par ⲏⲣⲏⲣⲱ rd nbt : «la saison de la récolte de tout fruit», ou : «de récolter tout fruit.» Le démotique a seulement tw t n; ntj rd . On voit que l'égyptien a concrétisé à l'aide du mot saison, non seulement par goût de la précision, mais par le fait d'une conscience linguistique spéciale qui voit les choses sous leur aspect concret. Dans le décret de Canope également : $\text{τοῦ ἀστροῦ μεταβαίνοντος}$, 21 : «(la marche de) l'astre avançant» est rendu ⲏⲣⲏⲣⲱ hr wdb h' n spdt : «à cause de ce que le lever de Sothis se déplace.» La tournure a paru en égyptien trop raccourcie, trop métaphorique. On ne conçoit pas chez eux la possibilité d'un Thucydide. Le démotique porte $\text{hr wdb n; j=f h' w m-dr p; sw-; s-t}$: «parce que le lever de l'étoile d'Isis se déplace.»

§ 115. a) Mais ce qui est le plus curieux pour nous, c'est l'essai tenté pour exprimer, même dans les textes hiéroglyphiques, l'abstraction d'une manière purement grammaticale. Certes la formation dont nous allons parler et qui a abouti en copte aux substantifs en ⲙⲏⲧ (S.) ou ⲙⲉⲧ (B.), apparaît sporadiquement en néo-égyptien ⁽¹⁾, mais notre texte nous montre que la conscience que l'on avait de cette formation n'était pas encore parfaitement claire au II^e siècle avant J.-C. Elle devait appartenir au langage courant, et, sinon par jeux de lettrés, on ne devait pas facilement l'admettre dans la langue hiéroglyphique officielle ou religieuse. On peut tirer ces constatations

⁽¹⁾ Indications à ce sujet dans : Max MÜLLER, *R. T.*, IX, 1887, p. 26. Des exemples particulièrement nombreux de cette formation se trouvent dans la partie juridique du papyrus de *Nsy-Hnsw*, publié pour la première fois par Maspero dans les *Mémoires de la Mission...*, t. I, p. 594 et sq.



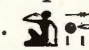
ⲏⲣⲏⲣⲱ ⲏⲣⲏⲣⲱ ; litt. : «toute chose mauvaise, tout mal», l. 66 du papyrus (MASPERO, pl. XXVI, 2^e colonne) ⲏⲣⲏⲣⲱ ⲏⲣⲏⲣⲱ : «toute chose de mort = la mort»; l. 65, *ibid.*


de l'étude de deux mots que présentent souvent nos textes : « royauté » et « honneurs ».

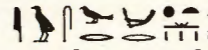
b) Le grec a l'avantage de former très facilement des substantifs abstraits en employant des neutres pluriel. L'égyptien est gêné pour les traduire : τὰ τίμια τῶν ἱερῶν καὶ τῆς Αἰγύπτου : « les honneurs des temples et de l'Égypte », Memphis N 26, est rendu par  shr tp gsw-prw kn' ht nb wr(t) n B;kt. Spiegelberg traduit le premier terme par « honneurs » avec un point d'interrogation; litt. le texte signifie : « la chose (shr) principale (collectif) des temples et toutes les grandes choses de l'Égypte. » Mais le texte démotique ne laisse aucun doute sur le sens qu'il faut donner à ces termes vagues : n; md-w-ph-t-w ntj ph n n; 'rpy-w 'rm n; kj-w md-ph-t-w n Kmj : « les honneurs qui appartiennent aux temples et les autres honneurs de l'Égypte. » C'est le cas d'appliquer le principe qu'une traduction littérale d'un texte peut constituer parfois, plus qu'un contresens, un parfait non-sens. Nous avons le privilège de pouvoir traduire à coup sûr ici, grâce aux versions grecque et démotique. Mais quand nous ne possédons qu'un texte hiéroglyphique et qu'il a un sens abstrait, nous pouvons nous représenter à quelles erreurs une traduction littérale nous expose, lorsqu'aucune heureuse variante, dans une phrase parallèle, ne vient nous éclairer sur la direction où il faut rechercher le sens. Seuls, dans notre cas, tp et wr précisent un peu la valeur si vague des mots qui les accompagnent, mais ne suffiraient pas à nous faire adopter le seul sens que nous imposent les autres versions : « honneurs. »

c) Ces remarques vont nous aider à interpréter, ligne R 4, un passage peu satisfaisant : προσπυθανόμενον τε τὰ τῶν ἱερῶν τιμιώτατα ⁽¹⁾ ἀνανεοῦτο :

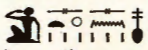
⁽¹⁾ τὰ τῶν ἱερῶν τιμιώτατα : Letronne entendait : « les plus honorés des temples » (*Fragmenta Historicorum graecorum*, Paris, Didot, t. I, p. (4) et note qui s'y rapporte). Ce sens, le plus naturel quoi qu'en dise Dittenberger (*O. G. I. S.*, I, p. 160, note 100), est en réalité combattu ici par le contexte. Pour réparer les temples les plus honorés, il ne paraît pas bien utile que le roi ait eu à s'informer. Il savait quels étaient les principaux temples. Du reste, le texte démotique va contre ce sens et signifie « après s'être informé des honneurs des temples ». Nous n'accepterons donc cette dernière traduction à laquelle se rallient Sethe (*Zur Geschichte... der Rosettana*, p. 308-310) et Bevan (*A History of Egypt under the Ptolemaic dynasty*, 1927, p. 266) que parce qu'elle est grammaticalement plus satisfaisante. Mais pour le sens, on doit interpréter :

« après s'être informé, il renouvela les principaux honneurs des temples. » L'égyptien porte : . Il est probable que le graveur ici n'a pas compris la fin de la phrase et il a un peu mélangé les signes dans l'original abîmé qu'il copiait. Spiegelberg, d'après le groupement donné par Sethe, propose de lire shr ou iht (§ 350 de son glossaire). Mais une correction plus complète s'impose, il faut ramener  avant gsw-prw, et pour conserver le maximum du texte, nous lirions volontiers...  shr nfrw (n) gsw-prw; litt. : « toute chose de perfection des temples »; shr nfrw serait ici l'équivalent de ht wrw, de la ligne précédente, et le démotique correspondant : md-ph-t-w nous permet de le transcrire par « honneur ». Peut-être nfrw, au sens abstrait plus fort que le wrw précédent tente-t-il d'exprimer le superlatif τιμιώτατα !

La gêne qu'éprouve le rédacteur du décret pour traduire ce mot se manifeste encore à la ligne R 5, où τὰ ὑπάρχοντα τ[ίμια] est rendu par une nouvelle expression encore :  mdw knw, tandis que le démotique a md-w-ph-t-w. C'est sans doute en voulant se conformer à son principe, déjà mainte fois signalé, que le rédacteur a systématiquement essayé de rendre en hiéroglyphes le mot grec par un mot différent autant que possible du démotique.

Le décret de Canope n'a pas été moins embarrassé pour traduire τὰς τιμάς mais, moins gêné par un désir d'archaïsme que celui de Memphis, il a résolu plus simplement la difficulté. Dans un cas, ligne 11, pour τὰς τε προὑπαρχούσας τιμάς... αὐξῆσθαι « augmenter les honneurs existant auparavant » nous avons :  r swr dsr ht knw; litt. : « pour augmenter et magnifier les nombreuses choses », où le sens de « choses » est précisé par le mot dsr qui le précède. Le démotique a ici, md-ph-t-w. La traduction exacte du texte hiéroglyphique est donc : « pour augmenter les

« Les principaux honneurs des temples. » Ou alors, il faut déclarer le texte grec corrompu et proposer, avec Sethe, de corriger τιμιώτατα en τίμια.

Une expression toute semblable à celle-ci « les principaux honneurs » se trouve, malheureusement sans l'équivalent grec, dans le *Deuxième décret de Philæ*, l. 7 (cf. *Urk.*, II, 221)  hr nd shrw-sn nfrw « en s'informant de leurs principaux honneurs ». On voit qu'ici le suffixe est entre shrw auquel il se rapporte et le substantif abstrait nfrw. Si, comme dans Rosette, on emploie le substantif au lieu du suffixe, il est nécessaire nous semble-t-il de donner la restitution que nous avons tentée, comportant le déplacement de nfrw.

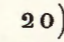


et les involontaires dérogations qu'ils lui ont fait subir sont donc particulièrement intéressantes pour l'histoire de la langue.

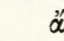
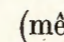
On voit par ces quelques remarques sur l'expression de l'abstraction dans nos stèles, l'intérêt que présente une étude précise des décrets trilingues. Elle nous conduit à interpréter avec sûreté un certain nombre de mots et d'expressions de la vieille langue égyptienne qui risqueraient de nous induire en erreur, si nous les traduisions trop littéralement. Ne pourrait-elle pas nous permettre, par voie de régression, de tenter une interprétation plus exacte de la méditation des moralistes et des sages dont la littérature nous demeure encore si difficilement intelligible? Les quelques remarques que nous avons faites, sur un vocabulaire abstrait malheureusement beaucoup trop restreint, nous permettraient, grâce aux équivalents grecs que nous possédons, de partir de bases sûres. Quelque étroites qu'elles soient, à condition de demeurer prudent, elles nous fourniraient un point de départ assuré pour l'exploration de domaines qui demeurent encore si pleins d'ombres.

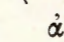
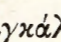
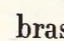
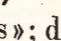
CHAPITRE IV

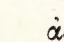
MOTS OU EXPRESSIONS QUI PRÉSENTENT UNE ÉQUIVALENCE SIMPLE


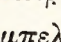
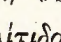
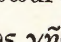
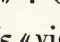
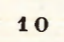
A

ἀγαθά «les biens» : Memphis R 5, dém. : *md-nfr-w* (ΜΕΤΝΟΦΡΙ B. Gen. 45, 20); hiérog. . Cf. N 28 ἀγαθῶν (même sens) dém. : *md-nfr-w*; hiérog. . Canope 13  *bw nfr*; dém. idem.

ἀγεται : au sens de «célébrer» : Canope 3  *ir*; dém. : 'r. Memphis ἀγειν (même sens) N 29 *ir* ; dém. : 'r.

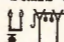
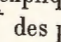

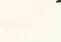
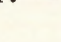

ἀγκάλαις litt. : «le creux des bras recourbés» : Canope 30   *hpt* : «les bras»; dém. : *kntj* (ΚΟΥΝ «giron»), cf. néo. ég.   «embrassement et sein».

ἀδελφή «sœur» : Canope 4  *snt*; dém. : *sn-t* (CΩΝΙ).

ἀμπελίτιδος γῆς «vignoble» : N 14      ⁽¹⁾ *ht n i(?)rrt*; litt. : «champ de vigne = vignoble»; dém. : *h-w'·(w)lli* (ΙΑΣΛΛΟΛΙ). On trouve cependant des équivalents différents en égyptien plus ancien : cf. Harris I, 7, 10 : *k;mw n irp* (où *k;mw* est l'équivalent du  cananéen mais n'en provient pas puisqu'on retrouve le mot bien antérieurement. La forme des Pyramides est *k;nw*). Le même mot se rencontre, toujours dans Memphis, ligne N 25. Les deux trilitères *krm* et *krrn* étant attestés en sémitique (l'acadien les possède tous les deux), on peut supposer que l'ancien *k;nw* provient en égyptien de l'héritage de l'ancêtre commun et qu'il a été remplacé par *k;mw*, au nouvel empire sous l'influence du cananéen ⁽²⁾.

ἀνάβασις dans l'expression : ἡ τοῦ ποταμοῦ ἀνάβασις, Canope 19, «montée» au sens de «crue» (du fleuve). Le terme devait être consacré car on

⁽¹⁾ Dans l'original, le signe présente un troisième étai entre les deux grappes.

⁽²⁾ Cf. CALICE, *Grundlagen des ägyptisch-semitischen Wortvergleichung*, Vienne, 1936, p. 105 et COHEN, *Essai comparatif sur le vocabulaire et la phonétique du chamito-sémitique*, Paris, 1947, p. 115. KEIMER, *Die Gartenpflanzen im alten Ägypten*, Berlin, 1924, p. 158, admet l'emprunt sans expliquer que le mot existe dès l'ancien empire. Tout au plus peut-on imaginer que l'ancien   des pyramides serait devenu     au nouvel empire sous l'influence cananéenne.

le retrouve à propos du Nil chez Strabon et chez Diodore de Sicile (I, 34).
 𓆎𓆏𓆐𓆑𓆒𓆓𓆔𓆕𓆖𓆗𓆘𓆙𓆚𓆛𓆜𓆝𓆞𓆟𓆠𓆡𓆢𓆣𓆤𓆥𓆦𓆧𓆨𓆩𓆪𓆫𓆬𓆭𓆮𓆯𓆰𓆱𓆲𓆳𓆴𓆵𓆶𓆷𓆸𓆹𓆺𓆻𓆼𓆽𓆾𓆿𓇀𓇁𓇂𓇃𓇄𓇅𓇆𓇇𓇈𓇉𓇊𓇋𓇌𓇍𓇎𓇏𓇐𓇑𓇒𓇓𓇔𓇕𓇖𓇗𓇘𓇙𓇚𓇛𓇜𓇝𓇞𓇟𓇠𓇡𓇢𓇣𓇤𓇥𓇦𓇧𓇨𓇩𓇪𓇫𓇬𓇭𓇮𓇯𓇰𓇱𓇲𓇳𓇴𓇵𓇶𓇷𓇸𓇹𓇺𓇻𓇼𓇽𓇾𓇿𓈀𓈁𓈂𓈃𓈄𓈅𓈆𓈇𓈈𓈉𓈊𓈋𓈌𓈍𓈎𓈏𓈐𓈑𓈒𓈓𓈔𓈕𓈖𓈗𓈘𓈙𓈚𓈛𓈜𓈝𓈞𓈟𓈠𓈡𓈢𓈣𓈤𓈥𓈦𓈧𓈨𓈩𓈪𓈫𓈬𓈭𓈮𓈯𓈰𓈱𓈲𓈳𓈴𓈵𓈶𓈷𓈸𓈹𓈺𓈻𓈼𓈽𓈾𓈿𓉀𓉁𓉂𓉃𓉄𓉅𓉆𓉇𓉈𓉉𓉊𓉋𓉌𓉍𓉎𓉏𓉐𓉑𓉒𓉓𓉔𓉕𓉖𓉗𓉘𓉙𓉚𓉛𓉜𓉝𓉞𓉟𓉠𓉡𓉢𓉣𓉤𓉥𓉦𓉧𓉨𓉩𓉪𓉫𓉬𓉭𓉮𓉯𓉰𓉱𓉲𓉳𓉴𓉵𓉶𓉷𓉸𓉹𓉺𓉻𓉼𓉽𓉾𓉿𓊀𓊁𓊂𓊃𓊄𓊅𓊆𓊇𓊈𓊉𓊊𓊋𓊌𓊍𓊎𓊏𓊐𓊑𓊒𓊓𓊔𓊕𓊖𓊗𓊘𓊙𓊚𓊛𓊜𓊝𓊞𓊟𓊠𓊡𓊢𓊣𓊤𓊥𓊦𓊧𓊨𓊩𓊪𓊫𓊬𓊭𓊮𓊯𓊰𓊱𓊲𓊳𓊴𓊵𓊶𓊷𓊸𓊹𓊺𓊻𓊼𓊽𓊾𓊿𓋀𓋁𓋂𓋃𓋄𓋅𓋆𓋇𓋈𓋉𓋊𓋋𓋌𓋍𓋎𓋏𓋐𓋑𓋒𓋓𓋔𓋕𓋖𓋗𓋘𓋙𓋚𓋛𓋜𓋝𓋞𓋟𓋠𓋡𓋢𓋣𓋤𓋥𓋦𓋧𓋨𓋩𓋪𓋫𓋬𓋭𓋮𓋯𓋰𓋱𓋲𓋳𓋴𓋵𓋶𓋷𓋸𓋹𓋺𓋻𓋼𓋽𓋾𓋿𓌀𓌁𓌂𓌃𓌄𓌅𓌆𓌇𓌈𓌉𓌊𓌋𓌌𓌍𓌎𓌏𓌐𓌑𓌒𓌓𓌔𓌕𓌖𓌗𓌘𓌙𓌚𓌛𓌜𓌝𓌞𓌟𓌠𓌡𓌢𓌣𓌤𓌥𓌦𓌧𓌨𓌩𓌪𓌫𓌬𓌭𓌮𓌯𓌰𓌱𓌲𓌳𓌴𓌵𓌶𓌷𓌸𓌹𓌺𓌻𓌼𓌽𓌾𓌿𓍀𓍁𓍂𓍃𓍄𓍅𓍆𓍇𓍈𓍉𓍊𓍋𓍌𓍍𓍎𓍏𓍐𓍑𓍒𓍓𓍔𓍕𓍖𓍗𓍘𓍙𓍚𓍛𓍜𓍝𓍞𓍟𓍠𓍡𓍢𓍣𓍤𓍥𓍦𓍧𓍨𓍩𓍪𓍫𓍬𓍭𓍮𓍯𓍰𓍱𓍲𓍳𓍴𓍵𓍶𓍷𓍸𓍹𓍺𓍻𓍼𓍽𓍾𓍿𓎀𓎁𓎂𓎃𓎄𓎅𓎆𓎇𓎈𓎉𓎊𓎋𓎌𓎍𓎎𓎏𓎐𓎑𓎒𓎓𓎔𓎕𓎖𓎗𓎘𓎙𓎚𓎛𓎜𓎝𓎞𓎟𓎠𓎡𓎢𓎣𓎤𓎥𓎦𓎧𓎨𓎩𓎪𓎫𓎬𓎭𓎮𓎯𓎰𓎱𓎲𓎳𓎴𓎵𓎶𓎷𓎸𓎹𓎺𓎻𓎼𓎽𓎾𓎿𓏀𓏁𓏂𓏃𓏄𓏅𓏆𓏇𓏈𓏉𓏊𓏋𓏌𓏍𓏎𓏏𓏐𓏑𓏒𓏓𓏔𓏕𓏖𓏗𓏘𓏙𓏚𓏛𓏜𓏝𓏞𓏟𓏠𓏡𓏢𓏣𓏤𓏥𓏦𓏧𓏨𓏩𓏪𓏫𓏬𓏭𓏮𓏯𓏰𓏱𓏲𓏳𓏴𓏵𓏶𓏷𓏸𓏹𓏺𓏻𓏼𓏽𓏾𓏿𓐀𓐁𓐂𓐃𓐄𓐅𓐆𓐇𓐈𓐉𓐊𓐋𓐌𓐍𓐎𓐏𓐐𓐑𓐒𓐓𓐔𓐕𓐖𓐗𓐘𓐙𓐚𓐛𓐜𓐝𓐞𓐟𓐠𓐡𓐢𓐣𓐤𓐥𓐦𓐧𓐨𓐩𓐪𓐫𓐬𓐭𓐮𓐯𓐰𓐱𓐲𓐳𓐴𓐵𓐶𓐷𓐸𓐹𓐺𓐻𓐼𓐽𓐾𓐿𓑀𓑁𓑂𓑃𓑄𓑅𓑆𓑇𓑈𓑉𓑊𓑋𓑌𓑍𓑎𓑏𓑐𓑑𓑒𓑓𓑔𓑕𓑖𓑗𓑘𓑙𓑚𓑛𓑜𓑝𓑞𓑟𓑠𓑡𓑢𓑣𓑤𓑥𓑦𓑧𓑨𓑩𓑪𓑫𓑬𓑭𓑮𓑯𓑰𓑱𓑲𓑳𓑴𓑵𓑶𓑷𓑸𓑹𓑺𓑻𓑼𓑽𓑾𓑿𓒀𓒁𓒂𓒃𓒄𓒅𓒆𓒇𓒈𓒉𓒊𓒋𓒌𓒍𓒎𓒏𓒐𓒑𓒒𓒓𓒔𓒕𓒖𓒗𓒘𓒙𓒚𓒛𓒜𓒝𓒞𓒟𓒠𓒡𓒢𓒣𓒤𓒥𓒦𓒧𓒨𓒩𓒪𓒫𓒬𓒭𓒮𓒯𓒰𓒱𓒲𓒳𓒴𓒵𓒶𓒷𓒸𓒹𓒺𓒻𓒼𓒽𓒾𓒿𓓀𓓁𓓂𓓃𓓄𓓅𓓆𓓇𓓈𓓉𓓊𓓋𓓌𓓍𓓎𓓏𓓐𓓑𓓒𓓓𓓔𓓕𓓖𓓗𓓘𓓙𓓚𓓛𓓜𓓝𓓞𓓟𓓠𓓡𓓢𓓣𓓤𓓥𓓦𓓧𓓨𓓩𓓪𓓫𓓬𓓭𓓮𓓯𓓰𓓱𓓲𓓳𓓴𓓵𓓶𓓷𓓸𓓹𓓺𓓻𓓼𓓽𓓾𓓿𓔀𓔁𓔂𓔃𓔄𓔅𓔆𓔇𓔈𓔉𓔊𓔋𓔌𓔍𓔎𓔏𓔐𓔑𓔒𓔓𓔔𓔕𓔖𓔗𓔘𓔙𓔚𓔛𓔜𓔝𓔞𓔟𓔠𓔡𓔢𓔣𓔤𓔥𓔦𓔧𓔨𓔩𓔪𓔫𓔬𓔭𓔮𓔯𓔰𓔱𓔲𓔳𓔴𓔵𓔶𓔷𓔸𓔹𓔺𓔻𓔼𓔽𓔾𓔿𓕀𓕁𓕂𓕃𓕄𓕅𓕆𓕇𓕈𓕉𓕊𓕋𓕌𓕍𓕎𓕏𓕐𓕑𓕒𓕓𓕔𓕕𓕖𓕗𓕘𓕙𓕚𓕛𓕜𓕝𓕞𓕟𓕠𓕡𓕢𓕣𓕤𓕥𓕦𓕧𓕨𓕩𓕪𓕫𓕬𓕭𓕮𓕯𓕰𓕱𓕲𓕳𓕴𓕵𓕶𓕷𓕸𓕹𓕺𓕻𓕼𓕽𓕾𓕿𓖀𓖁𓖂𓖃𓖄𓖅𓖆𓖇𓖈𓖉𓖊𓖋𓖌𓖍𓖎𓖏𓖐𓖑𓖒𓖓𓖔𓖕𓖖𓖗𓖘𓖙𓖚𓖛𓖜𓖝𓖞𓖟𓖠𓖡𓖢𓖣𓖤𓖥𓖦𓖧𓖨𓖩𓖪𓖫𓖬𓖭𓖮𓖯𓖰𓖱𓖲𓖳𓖴𓖵𓖶𓖷𓖸𓖹𓖺𓖻𓖼𓖽𓖾𓖿𓗀𓗁𓗂𓗃𓗄𓗅𓗆𓗇𓗈𓗉𓗊𓗋𓗌𓗍𓗎𓗏𓗐𓗑𓗒𓗓𓗔𓗕𓗖𓗗𓗘𓗙𓗚𓗛𓗜𓗝𓗞𓗟𓗠𓗡𓗢𓗣𓗤𓗥𓗦𓗧𓗨𓗩𓗪𓗫𓗬𓗭𓗮𓗯𓗰𓗱𓗲𓗳𓗴𓗵𓗶𓗷𓗸𓗹𓗺𓗻𓗼𓗽𓗾𓗿𓘀𓘁𓘂𓘃𓘄𓘅𓘆𓘇𓘈𓘉𓘊𓘋𓘌𓘍𓘎𓘏𓘐𓘑𓘒𓘓𓘔𓘕𓘖𓘗𓘘𓘙𓘚𓘛𓘜𓘝𓘞𓘟𓘠𓘡𓘢𓘣𓘤𓘥𓘦𓘧𓘨𓘩𓘪𓘫𓘬𓘭𓘮𓘯𓘰𓘱𓘲𓘳𓘴𓘵𓘶𓘷𓘸𓘹𓘺𓘻𓘼𓘽𓘾𓘿𓙀𓙁𓙂𓙃𓙄𓙅𓙆𓙇𓙈𓙉𓙊𓙋𓙌𓙍𓙎𓙏𓙐𓙑𓙒𓙓𓙔𓙕𓙖𓙗𓙘𓙙𓙚𓙛𓙜𓙝𓙞𓙟𓙠𓙡𓙢𓙣𓙤𓙥𓙦𓙧𓙨𓙩𓙪𓙫𓙬𓙭𓙮𓙯𓙰𓙱𓙲𓙳𓙴𓙵𓙶𓙷𓙸𓙹𓙺𓙻𓙼𓙽𓙾𓙿𓚀𓚁𓚂𓚃𓚄𓚅𓚆𓚇𓚈𓚉𓚊𓚋𓚌𓚍𓚎𓚏𓚐𓚑𓚒𓚓𓚔𓚕𓚖𓚗𓚘𓚙𓚚𓚛𓚜𓚝𓚞𓚟𓚠𓚡𓚢𓚣𓚤𓚥𓚦𓚧𓚨𓚩𓚪𓚫𓚬𓚭𓚮𓚯𓚰𓚱𓚲𓚳𓚴𓚵𓚶𓚷𓚸𓚹𓚺𓚻𓚼𓚽𓚾𓚿𓛀𓛁𓛂𓛃𓛄𓛅𓛆𓛇𓛈𓛉𓛊𓛋𓛌𓛍𓛎𓛏𓛐𓛑𓛒𓛓𓛔𓛕𓛖𓛗𓛘𓛙𓛚𓛛𓛜𓛝𓛞𓛟𓛠𓛡𓛢𓛣𓛤𓛥𓛦𓛧𓛨𓛩𓛪𓛫𓛬𓛭𓛮𓛯𓛰𓛱𓛲𓛳𓛴𓛵𓛶𓛷𓛸𓛹𓛺𓛻𓛼𓛽𓛾𓛿𓜀𓜁𓜂𓜃𓜄𓜅𓜆𓜇𓜈𓜉𓜊𓜋𓜌𓜍𓜎𓜏𓜐𓜑𓜒𓜓𓜔𓜕𓜖𓜗𓜘𓜙𓜚𓜛𓜜𓜝𓜞𓜟𓜠𓜡𓜢𓜣𓜤𓜥𓜦𓜧𓜨𓜩𓜪𓜫𓜬𓜭𓜮𓜯𓜰𓜱𓜲𓜳𓜴𓜵𓜶𓜷𓜸𓜹𓜺𓜻𓜼𓜽𓜾𓜿𓝀𓝁𓝂𓝃𓝄𓝅𓝆𓝇𓝈𓝉𓝊𓝋𓝌𓝍𓝎𓝏𓝐𓝑𓝒𓝓𓝔𓝕𓝖𓝗𓝘𓝙𓝚𓝛𓝜𓝝𓝞𓝟𓝠𓝡𓝢𓝣𓝤𓝥𓝦𓝧𓝨𓝩𓝪𓝫𓝬𓝭𓝮𓝯𓝰𓝱𓝲𓝳𓝴𓝵𓝶𓝷𓝸𓝹𓝺𓝻𓝼𓝽𓝾𓝿𓞀𓞁𓞂𓞃𓞄𓞅𓞆𓞇𓞈𓞉𓞊𓞋𓞌𓞍𓞎𓞏𓞐𓞑𓞒𓞓𓞔𓞕𓞖𓞗𓞘𓞙𓞚𓞛𓞜𓞝𓞞𓞟𓞠𓞡𓞢𓞣𓞤𓞥𓞦𓞧𓞨𓞩𓞪𓞫𓞬𓞭𓞮𓞯𓞰𓞱𓞲𓞳𓞴𓞵𓞶𓞷𓞸𓞹𓞺𓞻𓞼𓞽𓞾𓞿𓟀𓟁𓟂𓟃𓟄𓟅𓟆𓟇𓟈𓟉𓟊𓟋𓟌𓟍𓟎𓟏𓟐𓟑𓟒𓟓𓟔𓟕𓟖𓟗𓟘𓟙𓟚𓟛𓟜𓟝𓟞𓟟𓟠𓟡𓟢𓟣𓟤𓟥𓟦𓟧𓟨𓟩𓟪𓟫𓟬𓟭𓟮𓟯𓟰𓟱𓟲𓟳𓟴𓟵𓟶𓟷𓟸𓟹𓟺𓟻𓟼𓟽𓟾𓟿𓠀𓠁𓠂𓠃𓠄𓠅𓠆𓠇𓠈𓠉𓠊𓠋𓠌𓠍𓠎𓠏𓠐𓠑𓠒𓠓𓠔𓠕𓠖𓠗𓠘𓠙𓠚𓠛𓠜𓠝𓠞𓠟𓠠𓠡𓠢𓠣𓠤𓠥𓠦𓠧𓠨𓠩𓠪𓠫𓠬𓠭𓠮𓠯𓠰𓠱𓠲𓠳𓠴𓠵𓠶𓠷𓠸𓠹𓠺𓠻𓠼𓠽𓠾𓠿𓡀𓡁𓡂𓡃𓡄𓡅𓡆𓡇𓡈𓡉𓡊𓡋𓡌𓡍𓡎𓡏𓡐𓡑𓡒𓡓𓡔𓡕𓡖𓡗𓡘𓡙𓡚𓡛𓡜𓡝𓡞𓡟𓡠𓡡𓡢𓡣𓡤𓡥𓡦𓡧𓡨𓡩𓡪𓡫𓡬𓡭𓡮𓡯𓡰𓡱𓡲𓡳𓡴𓡵𓡶𓡷𓡸𓡹𓡺𓡻𓡼𓡽𓡾𓡿𓢀𓢁𓢂𓢃𓢄𓢅𓢆𓢇𓢈𓢉𓢊𓢋𓢌𓢍𓢎𓢏𓢐𓢑𓢒𓢓𓢔𓢕𓢖𓢗𓢘𓢙𓢚𓢛𓢜𓢝𓢞𓢟𓢠𓢡𓢢𓢣𓢤𓢥𓢦𓢧𓢨𓢩𓢪𓢫𓢬𓢭𓢮𓢯𓢰𓢱𓢲𓢳𓢴𓢵𓢶𓢷𓢸𓢹𓢺𓢻𓢼𓢽𓢾𓢿𓣀𓣁𓣂𓣃𓣄𓣅𓣆𓣇𓣈𓣉𓣊𓣋𓣌𓣍𓣎𓣏𓣐𓣑𓣒𓣓𓣔𓣕𓣖𓣗𓣘𓣙𓣚𓣛𓣜𓣝𓣞𓣟𓣠𓣡𓣢𓣣𓣤𓣥𓣦𓣧𓣨𓣩𓣪𓣫𓣬𓣭𓣮𓣯𓣰𓣱𓣲𓣳𓣴𓣵𓣶𓣷𓣸𓣹𓣺𓣻𓣼𓣽𓣾𓣿𓤀𓤁𓤂𓤃𓤄𓤅𓤆𓤇𓤈𓤉𓤊𓤋𓤌𓤍𓤎𓤏𓤐𓤑𓤒𓤓𓤔𓤕𓤖𓤗𓤘𓤙𓤚𓤛𓤜𓤝𓤞𓤟𓤠𓤡𓤢𓤣𓤤𓤥𓤦𓤧𓤨𓤩𓤪𓤫𓤬𓤭𓤮𓤯𓤰𓤱𓤲𓤳𓤴𓤵𓤶𓤷𓤸𓤹𓤺𓤻𓤼𓤽𓤾𓤿𓥀𓥁𓥂𓥃𓥄𓥅𓥆𓥇𓥈𓥉𓥊𓥋𓥌𓥍𓥎𓥏𓥐𓥑𓥒𓥓𓥔𓥕𓥖𓥗𓥘𓥙𓥚𓥛𓥜𓥝𓥞𓥟𓥠𓥡𓥢𓥣𓥤𓥥𓥦𓥧𓥨𓥩𓥪𓥫𓥬𓥭𓥮𓥯𓥰𓥱𓥲𓥳𓥴𓥵𓥶𓥷𓥸𓥹𓥺𓥻𓥼𓥽𓥾𓥿𓦀𓦁𓦂𓦃𓦄𓦅𓦆𓦇𓦈𓦉𓦊𓦋𓦌𓦍𓦎𓦏𓦐𓦑𓦒𓦓𓦔𓦕𓦖𓦗𓦘𓦙𓦚𓦛𓦜𓦝𓦞𓦟𓦠𓦡𓦢𓦣𓦤𓦥𓦦𓦧𓦨𓦩𓦪𓦫𓦬𓦭𓦮𓦯𓦰𓦱𓦲𓦳𓦴𓦵𓦶𓦷𓦸𓦹𓦺𓦻𓦼𓦽𓦾𓦿𓧀𓧁𓧂𓧃𓧄𓧅𓧆𓧇𓧈𓧉𓧊𓧋𓧌𓧍𓧎𓧏𓧐𓧑𓧒𓧓𓧔𓧕𓧖𓧗𓧘𓧙𓧚𓧛𓧜𓧝𓧞𓧟𓧠𓧡𓧢𓧣𓧤𓧥𓧦𓧧𓧨𓧩𓧪𓧫𓧬𓧭𓧮𓧯𓧰𓧱𓧲𓧳𓧴𓧵𓧶𓧷𓧸𓧹𓧺𓧻𓧼𓧽𓧾𓧿𓨀𓨁𓨂𓨃𓨄𓨅𓨆𓨇𓨈𓨉𓨊𓨋𓨌𓨍𓨎𓨏𓨐𓨑𓨒𓨓𓨔𓨕𓨖𓨗𓨘𓨙𓨚𓨛𓨜𓨝𓨞𓨟𓨠𓨡𓨢𓨣𓨤𓨥𓨦𓨧𓨨𓨩𓨪𓨫𓨬𓨭𓨮𓨯𓨰𓨱𓨲𓨳𓨴𓨵𓨶𓨷𓨸𓨹𓨺𓨻𓨼𓨽𓨾𓨿𓩀𓩁𓩂𓩃𓩄𓩅𓩆𓩇𓩈𓩉𓩊𓩋𓩌𓩍𓩎𓩏𓩐𓩑𓩒𓩓𓩔𓩕𓩖𓩗𓩘𓩙𓩚𓩛𓩜𓩝𓩞𓩟𓩠𓩡𓩢𓩣𓩤𓩥𓩦𓩧𓩨𓩩𓩪𓩫𓩬𓩭𓩮𓩯𓩰𓩱𓩲𓩳𓩴𓩵𓩶𓩷𓩸𓩹𓩺𓩻𓩼𓩽𓩾𓩿𓪀𓪁𓪂𓪃𓪄𓪅𓪆𓪇𓪈𓪉𓪊𓪋𓪌𓪍𓪎𓪏𓪐𓪑𓪒𓪓𓪔𓪕𓪖𓪗𓪘𓪙𓪚𓪛𓪜𓪝𓪞𓪟𓪠𓪡𓪢𓪣𓪤𓪥𓪦𓪧𓪨𓪩𓪪𓪫𓪬𓪭𓪮𓪯𓪰𓪱𓪲𓪳𓪴𓪵𓪶𓪷𓪸𓪹𓪺𓪻𓪼𓪽𓪾𓪿𓫀𓫁𓫂𓫃𓫄𓫅𓫆𓫇𓫈𓫉𓫊𓫋𓫌𓫍𓫎𓫏𓫐𓫑𓫒𓫓𓫔𓫕𓫖𓫗𓫘𓫙𓫚𓫛𓫜𓫝𓫞𓫟𓫠𓫡𓫢𓫣𓫤𓫥𓫦𓫧𓫨𓫩𓫪𓫫𓫬𓫭𓫮𓫯𓫰𓫱𓫲𓫳𓫴𓫵𓫶𓫷𓫸𓫹𓫺𓫻𓫼𓫽𓫾𓫿𓬀𓬁𓬂𓬃𓬄𓬅𓬆𓬇𓬈𓬉𓬊𓬋𓬌𓬍𓬎𓬏𓬐𓬑𓬒𓬓𓬔𓬕𓬖𓬗𓬘𓬙𓬚𓬛𓬜𓬝𓬞𓬟𓬠𓬡𓬢𓬣𓬤𓬥𓬦𓬧𓬨𓬩𓬪𓬫𓬬𓬭𓬮𓬯𓬰𓬱𓬲𓬳𓬴𓬵𓬶𓬷𓬸𓬹𓬺𓬻𓬼𓬽𓬾𓬿𓭀𓭁𓭂𓭃𓭄𓭅𓭆𓭇𓭈𓭉𓭊𓭋𓭌𓭍𓭎𓭏𓭐𓭑𓭒𓭓𓭔𓭕𓭖𓭗𓭘𓭙𓭚𓭛𓭜𓭝𓭞𓭟𓭠𓭡𓭢𓭣𓭤𓭥𓭦𓭧𓭨𓭩𓭪𓭫𓭬𓭭𓭮𓭯𓭰𓭱𓭲𓭳𓭴𓭵𓭶𓭷𓭸𓭹𓭺𓭻𓭼𓭽𓭾𓭿𓮀𓮁𓮂𓮃𓮄𓮅𓮆𓮇𓮈𓮉𓮊𓮋𓮌𓮍𓮎𓮏𓮐𓮑𓮒𓮓𓮔𓮕𓮖𓮗𓮘𓮙𓮚𓮛𓮜𓮝𓮞𓮟𓮠𓮡𓮢𓮣𓮤𓮥𓮦𓮧𓮨𓮩𓮪𓮫𓮬𓮭𓮮𓮯𓮰𓮱𓮲𓮳𓮴𓮵𓮶𓮷𓮸𓮹𓮺𓮻𓮼𓮽𓮾𓮿𓯀𓯁𓯂𓯃𓯄𓯅𓯆𓯇𓯈𓯉𓯊𓯋𓯌𓯍𓯎𓯏𓯐𓯑𓯒𓯓𓯔𓯕𓯖𓯗𓯘𓯙𓯚𓯛𓯜𓯝𓯞𓯟𓯠𓯡𓯢𓯣𓯤𓯥𓯦𓯧𓯨𓯩𓯪𓯫𓯬𓯭𓯮𓯯𓯰𓯱𓯲𓯳𓯴𓯵𓯶𓯷𓯸𓯹𓯺𓯻𓯼𓯽𓯾𓯿𓰀𓰁𓰂𓰃𓰄𓰅𓰆𓰇𓰈𓰉𓰊𓰋𓰌𓰍𓰎𓰏𓰐𓰑𓰒𓰓𓰔𓰕𓰖𓰗𓰘𓰙𓰚𓰛𓰜𓰝𓰞𓰟𓰠𓰡𓰢𓰣𓰤𓰥𓰦𓰧𓰨𓰩𓰪𓰫𓰬𓰭𓰮𓰯𓰰𓰱𓰲𓰳𓰴𓰵𓰶𓰷𓰸𓰹𓰺𓰻𓰼𓰽𓰾𓰿𓱀𓱁𓱂𓱃𓱄𓱅𓱆𓱇𓱈𓱉𓱊𓱋𓱌𓱍𓱎𓱏𓱐𓱑𓱒𓱓𓱔𓱕𓱖𓱗𓱘𓱙𓱚𓱛𓱜𓱝𓱞𓱟𓱠𓱡𓱢𓱣𓱤𓱥𓱦𓱧𓱨𓱩𓱪𓱫𓱬𓱭𓱮𓱯𓱰𓱱𓱲𓱳𓱴𓱵𓱶𓱷𓱸𓱹𓱺𓱻𓱼𓱽𓱾𓱿𓲀𓲁𓲂𓲃𓲄𓲅𓲆𓲇𓲈𓲉𓲊𓲋𓲌𓲍𓲎𓲏𓲐𓲑𓲒𓲓𓲔𓲕𓲖𓲗𓲘𓲙𓲚𓲛𓲜𓲝𓲞𓲟𓲠𓲡𓲢𓲣𓲤𓲥𓲦𓲧𓲨𓲩𓲪𓲫𓲬𓲭𓲮𓲯𓲰𓲱𓲲𓲳𓲴𓲵𓲶𓲷𓲸𓲹𓲺𓲻𓲼𓲽𓲾𓲿𓳀𓳁𓳂𓳃𓳄𓳅𓳆𓳇𓳈𓳉𓳊𓳋𓳌𓳍𓳎𓳏𓳐𓳑𓳒𓳓𓳔𓳕𓳖𓳗𓳘𓳙𓳚𓳛𓳜𓳝𓳞𓳟𓳠𓳡𓳢𓳣𓳤𓳥𓳦𓳧𓳨𓳩𓳪𓳫𓳬𓳭𓳮𓳯𓳰𓳱𓳲𓳳𓳴𓳵𓳶𓳷𓳸𓳹𓳺𓳻𓳼𓳽𓳾𓳿𓴀𓴁𓴂𓴃𓴄𓴅𓴆𓴇𓴈𓴉𓴊𓴋𓴌𓴍𓴎𓴏𓴐𓴑𓴒𓴓𓴔𓴕𓴖𓴗𓴘𓴙𓴚𓴛𓴜𓴝𓴞𓴟𓴠𓴡𓴢𓴣𓴤𓴥𓴦𓴧𓴨𓴩𓴪𓴫𓴬𓴭𓴮𓴯𓴰𓴱𓴲𓴳𓴴𓴵𓴶𓴷𓴸𓴹𓴺𓴻𓴼𓴽𓴾𓴿𓵀𓵁𓵂𓵃𓵄𓵅𓵆𓵇𓵈𓵉𓵊𓵋𓵌𓵍𓵎𓵏𓵐𓵑𓵒𓵓𓵔𓵕𓵖𓵗𓵘𓵙𓵚𓵛𓵜𓵝𓵞𓵟𓵠𓵡𓵢𓵣𓵤𓵥𓵦𓵧𓵨𓵩𓵪𓵫𓵬𓵭𓵮𓵯𓵰𓵱𓵲𓵳𓵴𓵵𓵶𓵷𓵸𓵹𓵺𓵻𓵼𓵽𓵾𓵿𓶀𓶁𓶂𓶃𓶄𓶅𓶆𓶇𓶈𓶉

en démotique; copte $\epsilon\rho \zeta\eta\tau\varsigma$ (B) «commencer». $\acute{\alpha}\rho\chi\eta\gamma\omicron\iota$, peut-être plus abstrait, dans Memphis N 28, traduit $\text{𐤀} \text{𐤏} \text{𐤏} \text{𐤏}$ *hnt*; dém. : *hzt*. Cf. : *L'expression de l'abstraction*, p. 206.

$\acute{\alpha}\sigma\epsilon\beta\acute{\epsilon}\sigma\iota\upsilon$ «les impies» : Memphis N 20 $\text{𐤀} \text{𐤏} \text{𐤏} \text{𐤏}$ *sbw*; dém. : *sbw*; cf. N 22 $\tau\omicron\upsilon\varsigma$... $\acute{\alpha}\pi\omicron\sigma\acute{\iota}\lambda\alpha\upsilon\tau\alpha\varsigma$: «les révoltés» $\text{𐤀} \text{𐤏} \text{𐤏} \text{𐤏}$ *sbw hr-sn*; en dém. : *r sb; r-r*; cf. R 1. Par un fait de structure sociale, les « rebelles » et les « impies » ne se distinguent guère dans le royaume pharaonique.

$\acute{\alpha}\sigma\pi\iota\delta\omicron\epsilon\iota\delta\eta\varsigma$ ⁽¹⁾. D'une manière générale en grec littéraire ce mot signifie «semblable à un bouclier». Dans Diodore de Sicile III, 48, par exemple, il a ce sens et s'applique au soleil. Ici il faut nécessairement le traduire par : «orné d'uraeus» ($\acute{\alpha}\sigma\pi\iota\varsigma$, ayant aussi le sens de serpent). Il ne peut se séparer de $\beta\alpha\sigma\iota\lambda\epsilon\iota\alpha$ «la couronne».

Canope 31, une fois $\eta \acute{\alpha}\sigma\pi\iota\delta\omicron\epsilon\iota\delta\eta\varsigma \beta\alpha\sigma\iota\lambda\epsilon\iota\alpha$ est rendu par $\text{𐤀} \text{𐤏} \text{𐤏} \text{𐤏}$ *irt*; une autre fois, dans la même ligne c'est $\beta\alpha\sigma\iota\lambda\epsilon\iota\alpha$ tout seul qui correspond au même terme : en dém. : *r'i*. $\beta\alpha\sigma\iota\lambda\epsilon\iota\alpha$ «couronne», dans un passage mythologique, Canope 28, s'il est rendu en démotique par *r'i*, a pour équivalent hiéroglyphique $\text{𐤀} \text{𐤏} \text{𐤏} \text{𐤏}$ *mhn(y)t*. Mais $\beta\alpha\sigma\iota\lambda\epsilon\iota\alpha$ est encore traduit 32 par $\text{𐤀} \text{𐤏} \text{𐤏} \text{𐤏}$ *shn*; dém. : *shn*, «couronne», évidemment pour distinguer la couronne complète de l'uraeus qui la surmonte. Cf. *Vocabulaire des faits de civilisation (in fine)*.

Dans Memphis : $\acute{\alpha}\sigma\pi\iota\delta\omicron\epsilon\iota\delta\omega\upsilon\upsilon \beta\alpha\sigma\iota\lambda\epsilon\iota\omega\upsilon\upsilon$ est rendu par $\text{𐤀} \text{𐤏} \text{𐤏} \text{𐤏}$, ligne R 8, alors que le démotique a *shn-w*; mais, ligne R 8, $\acute{\alpha}\sigma\pi\iota\varsigma$ traduit $\text{𐤀} \text{𐤏} \text{𐤏} \text{𐤏}$ *wnwt*, en démotique, *w't r'i* «une uraeus.» Voir plus bas $\tau\epsilon\tau\tau\alpha\gamma\omega\upsilon\upsilon\upsilon$.

$\acute{\alpha}\sigma\phi\alpha\lambda\epsilon\iota\alpha$ dans l'expression : $\acute{\epsilon}\nu \acute{\alpha}\sigma\phi\alpha\lambda\epsilon\iota\alpha \acute{\omega}\sigma\iota\upsilon$: «soient en sûreté», rendu (Memphis N 19) par $\text{𐤀} \text{𐤏} \text{𐤏} \text{𐤏}$, $\overline{\text{COP}}\overline{\text{L}}\overline{\text{T}}$; dém. : *sgrh*. Il faut comparer à celle-ci l'expression similaire : $\epsilon\iota\varsigma \acute{\epsilon}\upsilon\delta\iota\alpha\upsilon \acute{\alpha}\gamma\alpha\gamma\epsilon\iota\upsilon$ N 11. Bevan, dans la traduction française de son *Histoire*, porte : «amener la prospérité»; le sens nous paraît inexact; nous préférons conserver l'expression très fidèle de

⁽¹⁾ Ce mot qui jusqu'à présent ne paraît guère se rencontrer que dans nos deux décrets avec le sens de : «orné d'uraeus», sera mieux traduit ainsi que par «à forme d'uraeus» comme le voulait Letronne (*Fragm. Historicorum Graec.* Didot, t. I, p. 33, note 90). Dittenberger cite $\acute{\epsilon}\rho\iota\upsilon\epsilon\acute{\omega}\delta\eta\varsigma$ avec le sens de «abondant en figuiers sauvages» et non «à forme de figuier sauvage». De toutes façon Preisigke et Liddel et Scott *s. v.* ne renvoient qu'à nos textes de Canope et de Rosette pour le cas où le mot est formé avec $\acute{\alpha}\sigma\pi\iota\varsigma$ et le traduisent : «mit dem Bilde der Uräus-schlange geschmückt» et : «adorned with serpents.»

Letronne : «amener la sérénité.» Le texte hiéroglyphique emploie le verbe $\text{𐤀} \text{𐤏} \text{𐤏} \text{𐤏}$, mais le démotique correspondant est *sgrh*, l'ancien causatif.

$\acute{\alpha}\phi\eta\kappa\epsilon\upsilon$: Memphis N 12 «remettre» des impôts $\text{𐤀} \text{𐤏} \text{𐤏} \text{𐤏}$ *rdi-n-f r t*; ⁽¹⁾; dém. : *wi=f*; même équivalence N 13; cf. aussi N 23.

B

$\beta\alpha\sigma\iota\lambda\epsilon\upsilon\varsigma$: Canope 4 $\text{𐤀} \text{𐤏} \text{𐤏} \text{𐤏}$ *hm-f*; dém. : *Pr-^s*; (- $\pi\epsilon\rho\omicron\iota$), même équivalence 6; ligne 4 *ibid.* $\text{𐤀} \text{𐤏} \text{𐤏} \text{𐤏}$ *n-sw-bit*; le démotique est toujours *Pr-^s*; *id.* 17, 13 — $\text{𐤀} \text{𐤏} \text{𐤏} \text{𐤏}$ *nsw*; dém. : *Pr-^s*; Canope 25. Dans Memphis, on trouve, équivalant au démotique *Pr-^s*, les mots : $\text{𐤀} \text{𐤏} \text{𐤏} \text{𐤏}$ *ity* N 2; $\text{𐤀} \text{𐤏} \text{𐤏} \text{𐤏}$ *hm-f* R 7; $\text{𐤀} \text{𐤏} \text{𐤏} \text{𐤏}$ *n-sw-bit* R 12 et R 6; $\text{𐤀} \text{𐤏} \text{𐤏} \text{𐤏}$ *nbtj* R 10 et $\text{𐤀} \text{𐤏} \text{𐤏} \text{𐤏}$ *ntr nfr nh dt*. Cet exemple suffirait, à lui seul, à montrer combien la langue hiéroglyphique de ces décrets est artificielle, alors que la langue démotique présente la systématisation de toute langue vivante parlée et comprise. C'est toujours le décret de Memphis; comme on le voit, qui cherche la plus grande variété et le plus grand artifice.

$\beta\alpha\sigma\iota\lambda\iota\kappa\omicron\upsilon\upsilon$ ⁽²⁾ : «maison du roi», au sens précis de «trésor royal». Ce sens était courant, car Diodore de Sicile désigne ainsi le trésor du roi des Indiens (II, 40) — hiérogl. : $\text{𐤀} \text{𐤏} \text{𐤏} \text{𐤏}$ *pr-nsw*, N 17, dans Memphis, que le démotique rend par *prj Pr-^s*; ($\pi\epsilon\rho\iota\pi\epsilon\rho\omicron\iota$); cf. GARDINER, *Grammar*, p. 481 O 1, note 2.

$\beta\alpha\sigma\iota\lambda\iota\sigma\sigma\alpha$: Canope 4 $\text{𐤀} \text{𐤏} \text{𐤏} \text{𐤏}$ *hkzt*, *id.* 23 *in fine*; dém. : *Pr-^st*; il y a des orthographes différentes : 11, 27 $\text{𐤀} \text{𐤏} \text{𐤏} \text{𐤏}$; 18, 24, 28, $\text{𐤀} \text{𐤏} \text{𐤏} \text{𐤏}$. On trouve aussi : $\text{𐤀} \text{𐤏} \text{𐤏} \text{𐤏}$ *nbt t;wi*, 23; $\text{𐤀} \text{𐤏} \text{𐤏} \text{𐤏}$ *Hrt* 31.

Memphis $\text{𐤀} \text{𐤏} \text{𐤏} \text{𐤏}$ et $\text{𐤀} \text{𐤏} \text{𐤏} \text{𐤏}$ à la fois, *id.* R 3 - N 25.

$\beta\alpha\sigma\iota\lambda\epsilon\iota\alpha$: voir le chapitre *L'expression de l'abstraction*.

$\tau\omicron\upsilon\upsilon \beta\iota\omicron\upsilon$ «la vie» : Memphis N 2 $\text{𐤀} \text{𐤏} \text{𐤏} \text{𐤏}$; dém. : *nh* ($\overline{\text{ON}}\overline{\text{Z}}$).

$\beta\omicron\upsilon\lambda\epsilon\upsilon\tau\omega\upsilon\upsilon$: épithète de $\iota\epsilon\rho\acute{\epsilon}\omega\upsilon$ (= prêtres délibérants) $\text{𐤀} \text{𐤏} \text{𐤏} \text{𐤏}$ *nd ht*; dém. : *mnh md*; l'ensemble de l'expression ne paraît pas attesté en copte où

⁽¹⁾ *Wb.*, II 467, ne cite pas notre exemple et ne donne pas l'équivalent grec de cette expression; cf., pour le parallèle du fragment de Dendara, présent travail, p. 217, note 1.

⁽²⁾ Pour $\beta\alpha\sigma\iota\lambda\iota\kappa\acute{\alpha}$ adj. voir $\delta\phi\epsilon\iota\lambda\eta\mu\alpha\tau\alpha$.

l'on trouve seulement ΜΟΥΝΚ : Canope 15, 16, 35. Ce groupe est à comparer à celui qui traduit ó... καθεσθηκώς επιστάτης, ligne 36 : «le curateur établi» : ; ind ht m hwt; dém. : p; rmt ntj šnj ntj'p n n; 'rpy-w sp 2 : «celui qui s'informe de ce qui appartient à chaque temple.» šnj se retrouve dans ωINE.

βύβλους dans l'expression τὰς ἱερὰς βύβλους : Canope 34 ; šfdw n pr-nh. Souvent l'adjectif ἱερός, quand il s'agit d'écriture, de livres, de science, se traduit par ; cf. 37 ἱεροῖς γράμμασι : «les saintes lettres»; dém. : n; dm'w n pr-nh (xωωμε, xωm, rouleau de papyrus); cf. néo-ég. et classique md:t.

βυσσίνων ὀθονίων «toile de byssus» : dr m p;kt, Memphis N 17; dém. : n; šs-nsw-w (ω̄NC; ω̄ENC) et N 24 ; même équivalent démotique. Par désir d'éviter le même mot en hiéroglyphes et en démotique le rédacteur a cherché une expression rare dr n p;kt, alors que šs-nsw remonte à l'Ancien Empire šsr-nzw : cf. GARDINER, Grammar, p. 510. L'hébreu a emprunté à l'égyptien sa désignation du «Byssus» ψψ.

βωμούς «autels» : Memphis R 4 h:w; dém. : hwi ωHYE, ωHOYI. Canope 26 .

Γ

γενέθλια : Canope 3 hb wp-rnpt n hm-f; dém. : p; hrw-msy zoymice = Memphis N 28, où le même mot est rendu en hiéroglyphes par hrw-ms.

γένωνται : le verbe γίνομαι, sous la forme de la κοινή : γίνομαι, qui a ici son sens plein de «naître», «être mis au monde», est traduit par à sens passif, dans Canope 35 ἀφ' ἧς ἀν ἡμέρας γένωνται dr hrw ms-sn im-f. Ce verbe est employé, avec sens passif, à la forme sdm-f. Ce sens passif est rare en dehors de l'infinitif. Cf. msw ntyw r mst, «enfants qui doivent naître» (Siwt 3, 1); mais le démotique porte ici : p; hrw n msj=w, var. : ms-tj-w ntj'w=w'r=f; litt. : «le jour de leur naître qu'ils ont fait.» Ainsi l'infinitif démotique à sens passif aurait pu influencer le rédacteur de la version hiéroglyphique.

γραφέν : «écrit» Canope 17 et γράψαντες, Canope 36, sont traduits par sphr et sh en démotique (c2λ1, c3λ1).

γυνή : Canope 4 hmt; dém. : hjm-t (zIME); même équivalence 35 et 34 mais ici le démotique est s-t-hjm-t, cf. néo.-ég. st-hmt et copte c2IME.

Δ

δακτυλίοις «anneaux» : Canope 12 htm; Memphis R 13, mot que l'on retrouve en sémitique, arabe حاتم. Dans les deux cas le démotique est : grtj (). Cette équivalence doit permettre de préciser le sens de cλTE en copte. Crum (A Coptic Dictionary, p. 813 a) note pour ce mot : «meaning unknown». Or, comme il figure, dans son contexte, parmi d'autres objets de valeur en métal, tels que zoyp «anneau», et qu'il correspond très exactement au démotique gltj, dont le sens est assuré par les équivalents grec et égyptien, on peut le traduire sans hésiter par «anneau», peut-être avec une nuance plus précise : anneau portant un cachet.

διαμενούσης + complément αὐτῷ : «demeurant à lui» : + prép. dd hr, Memphis R 5; dém. : smn + hr-r = (cMINE, cEMNI).

διασάφεισθαι «être vu clairement» : Canope 32 'š (pseudo-participe) «soit lue»; dém. : 'š, ωω. C'est un des cas (relativement rare) où le mot hiéroglyphique ne diffère pas du mot démotique.

διατέλω, «passer le temps», dans l'expression : διατελοῦσιν... εὐεργετοῦντες «passent leur temps à combler de bienfaits». L'égyptien a bien rendu le grec où le participe porte le sens principal. Aussi διατέλω est seulement rendu par l'expression adverbiale r tr nb : «en tout temps», au lieu d'avoir pour équivalent par exemple wrš; dém. : wš, en copte oyoeyw. Le démotique aussi a seulement n tj; nb (TH), Canope 5.

διδόμενον et les formes suivantes du verbe δίδωμι, δίδους, δεδώκασιν, sont traduites, Canope 35, et Memphis R 3, R 5, R 6, par rdi et dj-t, en démotique (+).

διέσωσαν «ont sauvé» : Canope 10 swd; «en sauvant»; dém. : dj-t wd; (OYXλ1).

τὸ δίκαιον «le droit, la justice» : Memphis N 18 tp-nfr; dém. : p; hr (zλΠ) cf. ἀπένειμεν.

ἐδοκίμασεν; litt. : «éprouva» et par suite «approuva» : Memphis N 2, l'expression *stp (n) Pth* est traduite : ὃν ὁ Ἡφαίστος ἐδοκίμασεν : «qu'a approuvé Héphaïstos.» Le démotique a *stp* (CWTPI copte : «choisir»). Il semblerait ici que *stp* a été rendu en grec avec une nuance d'approbation après épreuve, si du moins le sens du mot était encore perceptible au début du second siècle av. J.-C.

δυνάμεις, δύναμις : employé au singulier et au pluriel, au sens de «force armée», «armée» est courant chez Démosthène (I^{re} *Philip.*, § 19) et chez Polybe. δυνάμεις ἰππικαί τε καὶ πεζικαί «forces de cavalerie et d'infanterie» : Memphis N 18 *ms̄c smsm*. L'égyptien ne rend pas directement δυνάμεις, trop abstrait, mais seulement «infanterie» et «cavalerie»; dém. : *ms̄c htr* ΜΗΘΥΕ (ΜΗΘ) ΖΤΟ (cf. *L'expression de l'abstraction*). Ligne N 11 δυνάμει tout seul est rendu par ; dém. : *mtḡc*. La même écriture se retrouve dans un passage N 21 où nous avons seulement en grec ἰππεῖς τε καὶ πεζοὺς, traduit : ; dém. : *ms̄c rmt-rd-wj = f htr*, cf. copte ἸΜΡΑΤΟΥ ou ἸΜΝΡΑΤΟΥ. Comment lire le groupe ? Il ne paraît pas indiqué au *Wörterbuch*. Comme les équivalents grecs ne sont pas les mêmes et comme les équivalents démotiques diffèrent aussi, on peut même hésiter sur le sens exact. M. Alliot⁽¹⁾ nous propose une explication très séduisante de ce groupe singulier par une confusion due à l'hiératique; ς et λ ont une forme assez voisine respectivement ς et λ⁽²⁾. Pour peu que la boucle du talon de la jambe soit mal faite ou omise, les deux signes peuvent très facilement être confondus. Ceci serait encore confirmé par le trait qui suit les deux signes : ς et λ diffèrent à peine l'un de l'autre. Ajoutons que le passage de la ligne N 18, où *ms̄c* avec le sens de δυνάμεις... πεζικαί (cf. N 21 πεζοὺς) est écrit renforce cette opinion. Elle se heurte cependant à deux objections dont, à vrai dire, ni l'une ni l'autre ne sont insurmontables. D'abord, ce n'est plus l'hiératique qui servait à écrire, à l'époque du décret de Memphis, les textes que l'on voulait transporter facilement pour les faire graver en différentes villes d'Égypte. Il faudrait donc que la confusion remontât à l'époque où l'hiératique tardif était encore

⁽¹⁾ Nous le remercions d'avoir bien voulu faire cette recherche à la demande de M. Lefebvre.

⁽²⁾ Dans le papyrus Abbott par ex., cf. MÖLLER, *Hieratische Paläographie*, t. II, n^{os} 122 et 520.

employé et que nous en eussions d'autres exemples sûrs dans l'écriture ptolémaïque. Ensuite, l'écriture de N 21 est curieuse : ; le qui précède le déterminatif et le pluriel correspond au suffixe du mot démotique *rmt-rd-wj = f*. Or, la jambe qui est à l'époque classique l'idéogramme du mot *rd*, «jambe», «pied» peut très bien se lire ainsi à l'époque ptolémaïque. Ne faudrait-il pas dans ce cas lire le groupe exactement comme le démotique *rmt-rd-wj = f*? On peut objecter à cette solution que le premier groupe est bizarrement composé. Du reste, comme le document d'En-Nobeireh est fort mal copié en général, on peut admettre que serait tout simplement le suffixe possessif (mais notons qu'il n'aurait pas été répété après *smsm*!) qui aurait glissé dans l'écriture avant le déterminatif. Et on se rallierait ainsi à l'hypothèse de M. Alliot. Cependant pour que celle-ci prenne plus de consistance, il faudrait trouver d'autres exemples.

δυναστεύοντας «ceux qui les dirigeaient»; dans l'expression : τοὺς ἐν αὐτοῖς δυναστεύοντας. Canope 7 *tpyw-sn hrp-sn*, litt. : «les premiers d'entre eux qui les conduisaient»; dém. : *n; rmt-w nti 'r shi hn = w* (ερωιωι).

E

ἐδωρήτατο + datif «faire des cadeaux» Memphis N 25 *ir-n-f h;w* + ; dém. : *'r = f md-nfr-t n* (ΜΕΤΝΟΦΡΙ).

ἔθνη «nations» (étrangères) : Canope 7 *h;swt*; dém. : *h;swt-w*.

εἶλεν «il prit» Memphis N 21 *h;sk*; «s'emparer de»; dém. : *h;sk*; copte χι, σι. Cette correspondance précède celle de διέφθειρεν avec ; nous l'avons étudiée s.v. § 106 (p. 195-196).

εἶπαν «ils dirent» : Canope 4 *dd*; dém. : *dd, xw*.

ἐκγόνους «descendants» : Canope 14 *msw*; dém. : *hrd-w, h;ro-t*. Même équivalence 15; cf. Memphis N 2 ἐκγόνου *iw'w*, litt. : «héritier»; dém. : *p; šrj, w;hpε, w;hpι*.

τὸ ἐλλεῖπον (πρότερον) : «ce qui était auparavant défectueux». Canope 22 *nht wsr* : «ce qui était manquant et défectueux»; dém. : *h;mr n;w-wn nwš* litt. : «le peu qui était comme manque» (voir *Vocabulaire des faits de civilisation, in fine*).

ἐνγράφεισθαι « être inscrit » : Canope 12 sš; dém. : sh cḥai. Cf. ἀναγράφάτωσαν, Canope 36, traduit aussi ; dém. : sh. Seule la précision qu'apporte le préverbe grec n'est pas rendue.

ἐνθυμούμαι au sens de « se remémorer » : Canope 8 sb; dém. : 'p, cf. ωπ qui signifie à la fois « compter » et « penser ». Synonyme de μεγι, par ex. Matthieu 5, 17 pour traduire νομίζειν. Cf. remarques sur ἔδοξε, *Vocabulaire*, chapitre II, p. 196-197.

ἐνκεκλημένων, Memphis N 14 : « les accusés » sšpyw; dém. : n; rmt.w r w-n; w ddh; ddh est sans doute à rapprocher, avec Spiegelberg⁽¹⁾, de l'ancien copte χταρ, quoique Crum écrive de ce mot « meaning unknown ».

ἐνκολάψαι « graver en creux » : hti, Memphis R 13, + eis « sur », rendu par hr; en démotique on a seulement sh, cḥai. Ligne R 14, le même mot hiéroglyphique hti : « graver » traduit ἀναγράφαι et sh du démotique. Canope 12, c'est προσεγκολάψεσθαι qui correspond à hti ; mais le démotique porte šf « graver ».

ἐ[νοχλήσ]αντας « troublant » : Memphis R 1 ⁽²⁾ stnm, plutôt au sens d'« accabler » (avec *Wb.*, IV, 343) qu'au sens de « détourner » « conduire à l'erreur » de Spiegelberg; dém. : thth (ταστῆ) « mettre sens dessus dessous ». Peut-être pourrait-on admettre pour le mot hiéroglyphique un glissement de sens et faudrait-il traduire « retourner, renverser, troubler l'ordre ».

ἐξενεγθέντα « qui avaient été emportées » : Canope 6 it; dém. : t:j χ1, σ1. Cf. ἐξήχθη, *ibid.*, traduit mnmn (copte MONMEN mais surtout au sens de « remuer », « ébranler ») et dém. t:j.

ἐξστράτευσας « ayant fait campagne » : Canope 6 wd; « marcher contre »; dém. : šm (ωε) « aller ».

ἐπαύξειν « augmenter » : Memphis R 5 swr « rendre grand »; dém. : dj-t 'zj (τλιο). Cf. Canope 12, même équivalence, grec αὖξειν.

ἐπάγεισθαι « ajouter à » : Canope 22 « ajouter à »; dém. : w;h, rapprocher : ογοσ. Cf. ἐπαγομέναισ : *ibid.*, d'où le nom des « cinq jours

⁽¹⁾ SPIEGELBERG, K. H., p. 280.

⁽²⁾ L'orthographe du mot s'explique par une confusion due à l'hieratique dans lequel le groupe nm s'écrit presque comme . Cf. MÖLLER, *Hieratische Paläographie*, t. II, n° 196 et 585.

épagomènes » des Grecs. Mais en hiéroglyphes on désignait normalement les jours épagomènes par l'expression : « les cinq jours qui se trouvent en plus de l'année » (cf. ERMAN RANKE, *Aegypten*, 1923, p. 398). A Dendara (voir *ASAE*, 1951, p. 16) on a l'orthographe : * 5 hrw hryw rnpt.

ἐπικεῖσθαι « placer dessus » : Memphis R 8, au sens de « placer », après un conjonctif à valeur passive; dém. : dj-t, †.

ἐπιλεγομένων « choisies » : Canope 33 ^(sic) stp (cωτπ); dém. : stp.

ἐπιμέλειαν... ποιοῦνται « prendre soin » : mh, Canope 5 « se soucier »; dém. : rws (ροογω). Προσλάντες, avec le même sens, est traduit de la même façon, ligne (9). Ici nous devons noter une différence remarquable avec le décret de Memphis où le même verbe hiéroglyphique mh rend φροντίζω N 18 et προενοήθη N 18, auxquels correspond régulièrement le démotique 'r nbw « (se) faire du souci »⁽¹⁾.

ἐπίσημα « signe » : Canope 32 tiwt; dém. : même mot t'j. Cf. en copte τοε, θοι « tache ».

ἐπισυναχθεῖσιν « rassemblés en elle » : traduit, très simplement, en hiéroglyphes par wn m-hnt-s : « étant à l'intérieur d'elle »; dém. : r-wn = w (n) p:j = s hnw.

ἐπιτέλλω « se lever » : en parlant d'un astre, rendu par le substantif pr, Canope 18; dém. : h'j; cf. ωλ, ωλι. Ἐπιτολή, Canope 19, est rendu aussi par h' en hiéroglyphes et h'j en démotique.

ἔργοις « travaux » : Memphis R 4 K;t; dém. : jp-t (ειοπε). Le mot s'accompagne de πολυτελέσιν dont le sens en grec est fort : « somptueux »; l'égyptien pour rendre cet adjectif a accumulé les mots : à l'expression usée en égyptien classique k;t mnht n-m;wt, « travail excellent nouveau » il a ajouté : nfr.wi m-šs-m;°, littéralement : « que c'était très beau! »; dém. : t; jp-t (n) m;i n jp-t ('w) n;-n = s m-šs⁽²⁾ : « le travail de

⁽¹⁾ Voir dans le présent travail, *Vocabulaire*, chap. II, s.v. ἔδοξε et chap. IV, s.v. ἐνθυμούμαι. Les équivalences, surtout hiéroglyphiques, des verbes désignant des opérations de l'esprit présentent une certaine variété due en partie à ce que les scribes ont toujours essayé de donner des mots différant du démotique dont les nuances leur étaient familières, et, sans doute aussi, au fait que les valeurs sémantiques ne se recouvraient pas exactement d'un idiome à l'autre.

⁽²⁾ Le démotique, moins embarrassé que l'hiéroglyphique par les formules toutes faites, a une expression plus naturelle ici.

pays et aux temples.» Ce sens paraît meilleur et plus conforme au parallélisme que : «qui fournit le nécessaire au pays des Rivages d'Horus.» L'expression d'ailleurs serait bizarre puisque *idbw Hr* tout seul a le sens «d'Égypte». C'est bien la valeur de «sanctuaire» de tout le pays qu'il doit falloir lui donner également dans deux passages d'Edfou où le contexte montre qu'il s'agit d'actes essentiellement religieux (CHASSINAT, *Edfou*, VII, 2 et VIII, 139).

Peut-être le pluriel de *idb* dans ce groupe n'est-il qu'une transformation tardive du duel que l'on trouve, dans le même ensemble, au moins dès le Moyen-Empire, par exemple dans les inscriptions du Ouadi Hammâmat.

ierpeis : est, d'une manière générale, traduit par *w'b*. Cf. Memphis R 5; dém. : *w'b* ΟΥΗΝΒ; plur. *w'bw*, R 12, . Pour les autres équivalents du mot, et surtout pour toute la série où le grec a tenté des correspondances, se reporter au chapitre : *Vocabulaire des faits de civilisation*. Noter cependant que le mot *ierpeis* a été rendu, ligne R 7, par que Sethe propose de lire *'s-k*. Ce serait un ancien titre de prêtre⁽¹⁾. Il y aurait là un curieux archaïsme à ajouter à tous ceux dont le décret de Memphis nous fournit l'exemple. (Le écrit à la place de pourrait provenir d'une confusion de signes due à l'hieratique⁽²⁾).

ipeis voir *dynâmeis*.

K

κατάπλου «descente (du Nil) en bateau» : Memphis N 16 *wdyt*; il s'agit du «voyage», que les prêtres devaient faire chaque année à Alexandrie⁽³⁾; dém. : *awn* «Hinabfahrt» (Spiegelberg) cf. ΛΥΕΙΝ (S.), ΛΟΥΙΝ (B.) au sens de «charge» d'un bateau.

⁽¹⁾ Cf. *Wb.*, I, 230 qui renvoie à *Urk.*, IV, 50 : . On a un dans : NAVILLE, *The XIth Dynasty Temple at Deir el-Bahari*, Londres, 1913, t. III, pl. 10.

⁽²⁾ Cf. MÖLLER, *Hieratische Paläographie*, II, 363 B et 366.

⁽³⁾ L'emploi de ce mot nous paraît justifié par le fait que la plupart du temps pour faire une expédition (Feldzug) les Égyptiens «descendaient» le fleuve pour aller contre les Asiatiques ou les Libyens. Or le sens de «expédition» est courant pour *wdyt* et lui vient de son sens premier : *Reise, Ausfahrt Wb.*, I, 398.

κατεσκεύασεν «embellir» : en parlant d'un monument. Memphis R 4 *shkr*; dém. : *dj-t-mnh*, cf. ΜΟΥΝΚ au sens de : «faire, former.» Notons que ce verbe copte traduit : *κατασκευάζειν* dans : Sap. 13, 13 au sens de «travailler habilement».

κατασθήσασθαι «renforcer» «établir solidement» : Memphis N 11 *sdd*; dém. : *smn*, CMINE (causatif de *mn*, ΜΟΥΝ).

καταφθοράν : Canope 8 «catastrophe» *hryt*; dém. : *hr'i*. *καταχωρίζω* au sens de «enregistrer», «inscrire» : *sphr*, Memphis R 12 + *eis* ; dém. : *sh*, C2Λ1.

τὸ καθήκον Canope 20 : «leur devoir» *iry-sn*. *καθιδρῦσαι* «faire asseoir» «établir»; : Memphis R 8, *htp*; il s'agit d'un naos «qui reposera», terme technique en parlant de la divinité qui «repose» dans sa statue, ou son naos; dém. : *dj-t-htp*; cf. 2ΩΤΠ. Le grec ici ne semble pas rendre la nuance «idiomatique» de l'égyptien.

κακά «méfaits» : *tp-hbsw* «violences», «brutalités». Memphis N 20; dém. : *gm'* : copte 6ΩΩΜΕ : «injustice, perversité.»

κεράμιον «mesure de capacité» pour les liquides. Memphis N 24-25. ; dém. : *p*; *irp* seulement, ΗΡΠ — Sethe lirait volontiers *ipt* S. ΟΙΠΕ, Β. ΟΙΠΙ, F. ΛΙΠΙ; c'est une mesure pour grains et liquides (*Wb.*, I, 67) empruntée par les hébreux qui en ont fait leur קֶרֶם. Chabas évaluait cette mesure à 18 l., 40 (*Sur les poids et mesures...* dans *Bibl. Egypt.*, t. XIII = CHABAS, *Œuvres diverses*, t. V, 1909, p. 307). Malheureusement on ignore la capacité exacte⁽¹⁾ du *κεράμιον* grec, sur lequel il faut consulter la longue note 90 de Dittenberger et l'article de Pauly-Wissowa. Ce mot qui désignait simplement un vase en terre cuite, a fini par prendre le sens de mesure comme *στάμνος* ou *κάδος*. Il semblerait pouvoir être calculé lorsqu'il traduit dans les LXX une mesure hébraïque, comme par

⁽¹⁾ M^{lle} Préaux (*L'Économie royale des Lagides*, p. 182, note 3) évalue le *κεράμιον* à un demi *métrète*, ce qui correspond aux indications du Daremberg et Saglio où l'*amphora* (*ἀμφορεύς*) est assimilée au *κεράμιον* (p. 1729 a). Mais Pauly-Wissowa, t. XI, 1922, p. 254) indique, d'après les Papyrus de Petrie et de Magdola, que le *κεράμιον* peut équivaloir à 5, 6, 8 ou même 12 *χοῦς*. Le plus courant toutefois serait de 8, ce qui donne, d'après lui, la capacité de 21 l., 75. On voit que ces évaluations suivent les variations des mesures qui devaient différer d'une région et d'une époque à l'autre, comme nos anciennes mesures françaises provinciales avant l'établissement du système métrique.

exemple dans *Isaïe*, V, 10 où il correspond au $\overline{\text{np}}$ (équivalent de l'épha = 38¹, 88 environ, d'après VIGOUROUX, *Dictionnaire de la Bible*, Paris, 1905, col. 1043). Mais alors la capacité ne concorde pas avec la mesure égyptienne. Du reste la Vulgate porte *laguncula* et le copte $\omega\omega\omega\gamma$ (et non $\omega\gamma\omega\omega$ comme le donne sans doute à tort TATTAM, *Prophetæ Majores*, Oxford, 1852, t. I, p. 20) qui n'ont d'autre sens tout deux que « vase ». Il faut donc, pour l'instant, renoncer à restituer avec quelque sûreté le mot égyptien. Cf. présent travail, § 22 b, p. 41.

$\kappa\epsilon\kappa\acute{\omicron}\upsilon\phi\iota\kappa\epsilon\nu$ « il a allégé » : Memphis N 12 traduit par le verbe hb ; dans son sens de « amoindrir »; dém. : ks . $\acute{\alpha}\lambda\lambda\alpha\varsigma$ δὲ $\kappa\epsilon\kappa\acute{\omicron}\upsilon\phi\iota\kappa\epsilon\nu$ $\overline{\text{w}}\overline{\text{nn}} \overline{\text{irf}} \overline{\text{hb}}(\text{?})\cdot\overline{\text{n}}\cdot\overline{\text{f}} \overline{\text{im}}\cdot\overline{\text{sn}}$ « or, il y en a, il les diminue »⁽¹⁾.

$\kappa\acute{\omicron}\sigma\mu\omicron\varsigma$ dans : $\tau\eta\nu$. . . $\kappa\alpha\tau\acute{\alpha}\sigma\tau\alpha\sigma\iota\nu$ τοῦ κόσμου : Canope 20 $\overline{\text{pt}}$. Le mot ici a été facilement rendu parce qu'il a un sens très concret : « l'univers céleste », « le ciel » (cf. *expression de l'abstraction*); dém. : $p\cdot t$. Cf. la traduction du grec : $\epsilon\iota\varsigma$ τὸν ἀέραν κόσμον, $\overline{\text{pt}}$: Canope 24; dém. : $p\cdot t$; copte $\pi\epsilon$.

$\kappa\rho\acute{\alpha}\tau\omicron\varsigma$ sans doute $\overline{\text{x}}\overline{\text{p}}\overline{\text{o}}$, Memphis R 5 nht (cf. copte : $\overline{\text{n}}\overline{\omega}\overline{\text{o}}\overline{\text{t}}$ « être dur »). Il est difficile, dans la liste de mots qui est donnée en ce passage, de voir quels sont ceux qui se correspondent, aussi bien en égyptien hiéroglyphique qu'en démotique, car le même mot égyptien a parfois les deux sens que représentent les mots grecs, ou parfois les trois : ainsi, le démotique dr ($\chi\rho\omicron$), peut signifier à la fois : « force », « victoire » et « santé »; c'est-à-dire, les trois mots grecs qui traduisent l'ensemble des mots égyptiens. Nous admettons que nht hiéroglyph. traduit plutôt « victoire » parce que $\delta\pi\lambda\omicron\nu$ νικητικόν, R 6, est rendu par hps $ns\omega$ n knt ; dém. : hps knj .

Voici l'équivalence générale :

$\acute{\upsilon}\gamma\iota\epsilon\iota\alpha\nu$, $\nu\acute{\iota}\kappa\eta\nu$, $\kappa\rho\acute{\alpha}\tau\omicron\varsigma$: « santé, victoire, force. » $\overline{\text{x}}\overline{\text{p}}\overline{\text{o}}$ $\overline{\text{p}}$ $\overline{\text{dr}}$ $\overline{\text{p}}$ $\overline{\text{knj}}$ $\overline{\text{p}}$ $\overline{\text{n}}\overline{\text{s}}\overline{\text{p}}$ $\overline{\text{wd}}$ $\overline{\text{p}}$ $\overline{\text{snbj}}$; pour dr ; cf. $\chi\rho\omicron$ et pour wd ; cf. $\omicron\gamma\chi\alpha\iota$.

$\kappa\tau\eta\sigma\epsilon\omega\nu$ « possession » : Memphis N 18 ht + $\overline{\text{hr}}\cdot\overline{\text{sn}}$; litt. : « sous eux », au sens de « leur appartenant ». Mais n'est-ce pas pour traduire aussi l'adjectif $\text{id}\iota\omega\nu$ qui précède ce mot? dém. : $nkt\cdot w$ ($\text{nk}\lambda$) hpr $hr = w$.

⁽¹⁾ Pour cette phrase cf. présent travail p. 99 et 125.

Il est très probable que le mot ht a suffi à rendre le mot $\kappa\tau\eta\sigma\iota\varsigma$ dont le sens devait être assez faible en grec, $hr\cdot sn$ et $hr = w$ en démotique insistent sur l'idée de propriété personnelle que marque $\text{id}\iota\omega\nu$; cf. présent travail, p. 17.

Λ

$\lambda\alpha\acute{\omicron}\varsigma$ « peuple » : Memphis N 12 $\overline{\text{mn}}\overline{\text{fyt}}$; dém. : p ; $m\acute{s}^c$ ($\text{m}\eta\eta\omega\epsilon$).

$\lambda\acute{\iota}\theta\omicron\nu$ « pierre » : Memphis R 14 $\overline{\text{st}}^{\text{(sic)}}$, $\overline{\text{t}}$, plus rare pour désigner la pierre dont on fait une stèle que des pierres précieuses. Le rédacteur a dû l'utiliser pour ne pas mettre le même terme qu'en démotique inj (ωne); le grec a $\sigma\tau\epsilon\rho\epsilon\omicron\upsilon$ λίθου que le démotique traduit par $\overline{\text{nj}}$ drj et l'hiéroglyphique par $\overline{\text{st}}^{\text{(sic)}}$ $\overline{\text{t}}$ $\overline{\text{rwd}}(t)$. Si c'était $\overline{\text{inr}}$ $\overline{\text{rwd}}$, l'expression signifierait littéralement « le grès »⁽¹⁾, pierre dans laquelle nous sont parvenus plusieurs monuments trilingues.

L'adjectif $\lambda\acute{\iota}\theta\iota\nu\eta\nu$ ($\sigma\tau\eta\lambda\eta\nu$) Canope 37 est traduit ($\overline{\text{wd}}$ n) $\overline{\text{inr}}$ $\overline{\text{m}}$, écrit ici correctement; dém. : $wi\cdot t$ n $\overline{\text{ni}}$ ($\omicron\gamma\omicron\epsilon\iota\tau$ $\overline{\text{n}}\overline{\omega}\overline{\text{ne}}$). Le rédacteur de Canope n'a point hésité devant un étroit parallélisme des hiéroglyphes et du démotique.

M

$\mu\acute{\epsilon}\nu\epsilon\iota\nu$ « rester, demeurer » : Memphis N 15 $\overline{\text{mn}}$ dém. : mn ($\text{m}\omicron\gamma\eta\nu$) même équivalence N 18; mais le démotique diffère, et, le texte hiéroglyphique étant très endommagé, il est difficile d'établir une correspondance plus précise.

$\mu\epsilon\tau\alpha\beta\acute{\iota}\nu\epsilon\iota\nu$ « changer » : Canope 19, en parlant d'une date qui se déplace $\overline{\text{wdb}}$; même mot en démotique cf. $\omicron\gamma\omega\overline{\text{v}}$. Même équivalence 21.

$\tau\eta\varsigma$ μητρός : Canope 31 $\overline{\text{m}}$; dém. : m ; $w\cdot t$ ($\text{m}\lambda\lambda\gamma$).

N

$\nu\alpha\nu\tau\epsilon\acute{\iota}\alpha\nu$ ⁽²⁾ : Memphis N 16 $\overline{\text{s}}$ n $\overline{\text{hnyt}}$ « les hommes

⁽¹⁾ Cf. SETHE, *Die Bau- und Denkmalsteine der alten Aegypter und ihre Namen, Sitzungsberichte der Preuss. Akad. der Wissen.*, Berlin, 1933, p. 864-912.

⁽²⁾ Sur ce mot rare en grec qu'on peut traduire « marine » (Bevan « navy »), voir la note 35 de Letronne à sa traduction : *Inscription grecque de Rosette, des Œuvres choisies*, t. II, 1881, p. 35 ou : *Fragmenta historicorum graecorum* de Didot, t. I, p. (19). Cf. aussi Liddel et Scott, s.v.

d'équipage»; dém. : *rmt-hn* (ce mot aurait pu être conservé en copte ΣINE existant à côté de $\overline{\text{PMH-}}$). Constatons ici que *hnwt* seul signifiait dans l'ancienne langue « équipage ». Il est très probable que le rédacteur a forgé un mot hiéroglyphique composé pour diversifier les deux versions égyptiennes. Comme il ne sentait plus très exactement le sens de *hnwt* il a créé un mot composé artificiel, mais conforme au génie de la langue populaire égyptienne à cette époque.

τοῦ νέου « le jeune » : Memphis N 1 $\begin{smallmatrix} \text{☐} \\ \text{☐} \\ \text{☐} \end{smallmatrix} \begin{smallmatrix} \text{☐} \\ \text{☐} \\ \text{☐} \end{smallmatrix} \begin{smallmatrix} \text{☐} \\ \text{☐} \\ \text{☐} \end{smallmatrix}$ *hnw*; dém. : *p; h;l* cf. ΣLL S. « serviteur » et ϩελωρι B. « jeune serviteur ».

νήες : Memphis N 18 $\begin{smallmatrix} \text{☐} \\ \text{☐} \\ \text{☐} \end{smallmatrix} \begin{smallmatrix} \text{☐} \\ \text{☐} \\ \text{☐} \end{smallmatrix}$ ⁽¹⁾ *kbnw*; litt. : « les giblites » vieux mot désignant les vaisseaux de transport qui allaient à Byblos (*gbl*) chercher le bois du Liban; le dém. a *biri* « vaisseau » de transport. Cf. néo-égyptien $\begin{smallmatrix} \text{☐} \\ \text{☐} \\ \text{☐} \end{smallmatrix} \begin{smallmatrix} \text{☐} \\ \text{☐} \\ \text{☐} \end{smallmatrix}$, transcrit *βᾶρις* par Hérodote. Peut-être faut-il voir un reste de ce mot dans βλαργε (S.) ⁽²⁾

νίκη voir : *κράτος*.

νόμοις : Memphis N 26 $\begin{smallmatrix} \text{☐} \\ \text{☐} \\ \text{☐} \end{smallmatrix} \begin{smallmatrix} \text{☐} \\ \text{☐} \\ \text{☐} \end{smallmatrix}$ *hrw*; dém. : *p; hr*, ΣAP .

O

ὀθονίων « linge fin » : $\begin{smallmatrix} \text{☐} \\ \text{☐} \\ \text{☐} \end{smallmatrix}$, Memphis N 16, et sous sa forme plus ancienne, avec la dentale sonore, N 24 $\begin{smallmatrix} \text{☐} \\ \text{☐} \\ \text{☐} \end{smallmatrix}$, *dr*; le démotique traduit l'expression *ὀθονίων βυσσίνων* par un seul mot *šs-nsw* — cf. *βυσσίνων*.

ὄπλον « arme » : $\begin{smallmatrix} \text{☐} \\ \text{☐} \\ \text{☐} \end{smallmatrix} \begin{smallmatrix} \text{☐} \\ \text{☐} \\ \text{☐} \end{smallmatrix}$ $\begin{smallmatrix} \text{☐} \\ \text{☐} \\ \text{☐} \end{smallmatrix}$ *hps* (*nšw n hnt*) cf. *νικητικόν*; dém. : *hps*.

ὄρωμένων « voyant » : Canope 30 $\begin{smallmatrix} \text{☐} \\ \text{☐} \\ \text{☐} \end{smallmatrix}$ *m*; « voir » dém. : *nw*, NAY .

ὄυρά « la queue » : Canope 31 $\begin{smallmatrix} \text{☐} \\ \text{☐} \\ \text{☐} \end{smallmatrix}$ *sd* (CAT); dém. : *sd*.

ὀφειλήματα « impôts » : Memphis N 13 $\begin{smallmatrix} \text{☐} \\ \text{☐} \\ \text{☐} \end{smallmatrix} \begin{smallmatrix} \text{☐} \\ \text{☐} \\ \text{☐} \end{smallmatrix}$ *grh* « arrérages d'impôts »; dém. : *sp-w cšepc*.

⁽¹⁾ La forme de ce signe n'est pas tout à fait celle de l'original, comme on peut le voir même sur la planche de la publication BOURIANT, *R.T.*, VI, 1885, p. 2. Se reporter également à l'excellente photographie de A. bey KAMAL, *Stèles ptolémaïques et romaines*, dans *Catalogue général du Musée du Caire*, t. II, pl. LXIII.

⁽²⁾ C'est lui qui a donné le mot « bari » employé pour donner une note de couleur locale par les auteurs français qui ont parlé de l'Égypte au XIX^e siècle : ... *les prêtres saints Promenaient la bari mystique Aux emblèmes dorés et peints* (Théophile GAUTHIER, *Émaux et Camées*). Cf. LEFEBVRE, *L'Égypte et le Vocabulaire de Balzac et de Théophile Gauthier*, Lecture du 16 novembre 1945 à l'Académie des Inscriptions, Paris, 1945, p. 15.

Le démotique ici a tourné sans traduire directement, car il aurait pu employer le mot hiéroglyphique qui a subsisté en copte σρω (S.) σρω (B.) = « manque ». On peut penser, ici encore, que le rédacteur, systématiquement cherche à éviter de mettre le même mot en hiéroglyphique et en démotique, même si c'est possible.

Même équivalence, ligne N 23, avec $\tau\alpha \dots \delta\phiειλόμενα$ en grec suivi de *eis τὸ βασιλικόν* rendu en égyptien par $\begin{smallmatrix} \text{☐} \\ \text{☐} \\ \text{☐} \end{smallmatrix}$.

ὀχυρώσας « fortifier » : Memphis N 20 $\begin{smallmatrix} \text{☐} \\ \text{☐} \\ \text{☐} \end{smallmatrix} \begin{smallmatrix} \text{☐} \\ \text{☐} \\ \text{☐} \end{smallmatrix}$ *dni*. dém. : *dn*; cf. copte : τΗΝΕ « borne, chaussée, digue ». $\begin{smallmatrix} \text{☐} \\ \text{☐} \\ \text{☐} \end{smallmatrix}$ est restitué par Sethe pour = dans l'original.

Π

παραγωγόμενων : en parlant des prêtres qui « se rendent auprès » du roi chaque année de toutes les parties de l'Égypte : Canope 24, $\begin{smallmatrix} \text{☐} \\ \text{☐} \\ \text{☐} \end{smallmatrix} \begin{smallmatrix} \text{☐} \\ \text{☐} \\ \text{☐} \end{smallmatrix}$ *im t;-mri* (*ἐκ τῆς χώρας*) dém. : *'j*; ει . Cf. *συναντήσαντες* exactement parallèle pour les traductions hiéroglyphiques et démotiques. Canope 3 hiérog. : $\begin{smallmatrix} \text{☐} \\ \text{☐} \\ \text{☐} \end{smallmatrix} \begin{smallmatrix} \text{☐} \\ \text{☐} \\ \text{☐} \end{smallmatrix}$ *im itrti* ⁽¹⁾.

παραδείσων, mot d'origine perse, employé par les Grecs, pour désigner « les parcs, les jardins plantés d'arbres ». Memphis N 15 $\begin{smallmatrix} \text{☐} \\ \text{☐} \\ \text{☐} \end{smallmatrix} \begin{smallmatrix} \text{☐} \\ \text{☐} \\ \text{☐} \end{smallmatrix}$ que l'on doit transcrire, nous semble-t-il, *šht n hsp*; litt. : « prairie de jardin » bien que Spiegelberg propose, on ne sait pourquoi (§ 410) de lire $\begin{smallmatrix} \text{☐} \\ \text{☐} \\ \text{☐} \end{smallmatrix}$ *ht*, « arbre »; *šht* ⁽²⁾ *n hsp* serait un mot composé sur le modèle même du mot démotique employé ici, *šh-w dgi*; litt. : « champs de fruits » (ϩσε); composé qui ne semble pas être passé en copte. Comme d'autre part *παραδείσος*, qui apparaît plusieurs fois dans la Bible grecque, a été traduit par des mots différents (ΜΑΝΟΥΟΟΤΕ S. tandis que B. conservait le mot grec dans Isaïe I, 30; ΩΜΗ S. « jardin », Nom. 24, 6, tandis que B. conserve encore le grec, etc.), on peut penser que ces traductions ne manquent pas, dans une certaine mesure, d'être artificielles. Le plus bel exemple serait notre mot hiéroglyphique composé qui, tel quel, a chance de n'avoir jamais été employé dans la langue parlée égyptienne à aucune époque.

⁽¹⁾ Cf. également Memphis N 8 : *οἱ ἀπαντήσαντες* (les prêtres) « qui s'étaient rencontrés » $\begin{smallmatrix} \text{☐} \\ \text{☐} \\ \text{☐} \end{smallmatrix} \begin{smallmatrix} \text{☐} \\ \text{☐} \\ \text{☐} \end{smallmatrix}$; dém. : *'-r 'j n n' rpy-w*... etc. Même formule dans le fragment de Dendara.

⁽²⁾ Cf. copte : cωωε .

παλαμβάνων «recevoir» : Canope 3 $\dot{s}sp$; dém. : $\dot{s}p$ (ωωπ) : «recevoir» + παρά ég. m^c ; dém. : $n-d-t$ (cf. ΝΤΟΟΤ =). Même équivalence, Memphis N 28; avec le subst. παραλήψεως Memphis N 8; cf. encore Memphis R 9.

παρατεθησομένους «placés», en parlant d'épis consacrés : Canope 33, — Faut-il lire hnk ou dnp ? Il est difficile d'affirmer quoi que ce soit en l'absence de tout signe phonétique; le démotique a hnk également.

παρθένον «vierge» : Canope 24 $rnnt$; dém. : $rn-t$. ΡΟΟΥΝΕ⁽¹⁾. L'orthographe est constante cf. aussi 32. A la ligne 31, toutefois, on a la graphie $rnnt-hmwt$; cf. le néo-ég. : $st-hmt$ C21M6. Le démotique a $rn-t-w s^t-hjm-t$.

πατρός : Dans les titres des Ptolémées écrit seulement par α ; cf. $nr \dot{u}-w$, Memphis N 2, N 3, etc... Φιλοπάτωρ. Les correspondances sont celles indiquées partout. Voici les orthographes hiéroglyphiques : Canope 4 : «son père». Memphis N 1 ; N 8, N 11 et N 15 2 fois. Même orthographe dans Rosette N 23; R 1 (l'épithète $\dot{s}ps$ n'est pas représentée en grec, ni en démotique).

Deux orthographes s'écartent de celles-ci : Canope 15 cf. 4 et Memphis N 6, que Spiegelberg signalait déjà comme un archaïsme, employée, chose curieuse, à côté du néo-égyptien ; Φιλοπάτορος est transcrit : $t; nr \dot{u}-s$.

πένθος «deuil» : Canope 26 snm (l'écriture est une confusion due à l'hieratique, mais très anciennement attestée); dém. : snm .

περιειλημένη (περιειλέω «enrouler») Canope 31 m^nn ; dém. : $grmrn$ (C20M6). Peut-être emprunt tardif au sémitique, cf. hébreu עָלָה .

πόλις : Memphis N 21 $rsyt$; dém. : $rs-t$, employé deux fois dans cette ligne, mais une seule fois avec l'équivalent grec. Ici d'ailleurs, les correspondances sont mal établies; cf. copte $\rho\omega$ «parc à bestiaux». Le mot paraît désigner «un enclos», et ici, sans doute, une sorte de fortification que les rebelles avaient établie autour de la ville : d'où le grec πόλις, alors que c'est $\epsilon\pi\alpha\upsilon\lambda\iota\varsigma$ qui glose le mot copte.

ποταμών : Memphis N 21 $itrw$; dém. : j^r (C100P). L'orthographe

⁽¹⁾ C'est la lecture de Crum. Spiegelberg donne $\rho\omega\gamma\eta$ d'après Peyron, mais cette orthographe paraît être fautive.

que nous avons ici ne marquerait-elle pas une sorte d'effort pour maintenir le α en hiéroglyphes en ajoutant un ϵ de renfort? Ainsi serait mieux marquée la différence entre l'hiéroglyphique et le démotique, cf. : déjà l'orthographe ϵ ϵ ϵ , en néo-égyptien. Le mot a été emprunté par l'hébreu sous la forme נַיִר ou נַיִר , cf. cunéiforme : $Iaru'u$ ⁽¹⁾ pour «le grand fleuve» : le Nil, égyptien $i(t)rw^c$; copte $\epsilon\iota\epsilon\rho$.

πολυτελέσιω voir $\epsilon\rho\gamma\omega\iota\varsigma$.

προπολεμῶν «combattant pour...» : Canope 7 hr^h ; «en combattant»; démot. : $w=f mllh$ (C20M6). Pour la traduction du préverbe cf. § 89 du présent travail, p. 157. Y aurait-il trace de dialecte? $mllh$ verbe est bohairique.

προσεγγολάπτεισθαι «graver» : Canope 12 hti ; pas de correspondant démotique.

προσέταξε «il ordonna» : Memphis N 14 $w\dot{d}$; dém. : hn (C20N). Même équivalence N 15 et N 16.

τὸ προσήκον «ce qui est convenable» : Memphis N 18 $tp-mtr$, dans l'expression κατὰ τὸ προσήκον «selon ce qui convient»; dém. : $w=f mti-w$: «qui est juste.» On peut rapprocher de cette expression le qualificatif du copte ΜΑΤΕ qui est ΜΑΤΩΟΥ «convenir.»

προσκυνηται : voir τιμᾶται .

προσόδος «revenu» : Canope 9 htr (cf. $\alpha\omega\tau$ «impôt» : $\alpha\omega\tau\epsilon$?); dém. : $\dot{s}kr$ (C20P). Même équivalence : Memphis N 12.

προνοηθέντες «ayant pris des mesures de prévoyance» : Canope 9, $m;ti$ ou mieux $m;wt$; dém. : mwi . Ici le rédacteur ne fait rien pour éviter la répétition du même mot en hiéroglyphique et en démotique, tandis que ce souci est plus constant dans le décret de Memphis; copte ΜΕΕΥΕ .

προσνομισθεισῶν «qu'on a institués en outre» : Canope 22 $wr-tw w;h r-sn$ «qu'on a choisi en plus d'eux»; dém. : $'-r n; hpn n w;h r^r ph-w$ «qu'on a décidé (cf. pour ce sens le copte $\epsilon\rho\lambda\pi$ qui a pris la valeur de «juger», BRUGSCH, *Wörterbuch*, p. 898) d'ajouter pour compléter.»

προσπυθάνομενος «s'informant» : Memphis R 4 nd ; dém. : $\dot{s}n$ cf. $\omega\eta\eta\epsilon$.

⁽¹⁾ Le mot se trouve par exemple dans les *Annales d'Assourbanipal*, lorsqu'il raconte sa campagne contre Taharqua; cf. LUCKENBILL, *Ancient Records of Assyria and Babylonia*, Chicago, 1927. t. II, p. 349.

προσίδαντες : voir ἐπιμέλειαν.

προυπάρχειν : « existant auparavant »; Canope 15 hpr simplement « qui existaient »; dém. : r wn-nz-w hpr. Ici nous avons l'imparfait; cf. SPIEG., D. G., § 169 sq.

Σ

[σημαίνοντα] : « signifiant », restitution de Sethe pour l'expression hiéroglyphique Memphis R 10, wh'f pw : « cela signifie »; dém. : ntj 'w p:j=f whm OYΩZM : « répéter, signifier, traduire. »

σιτικάς, Memphis N 11 w:hyt « céréales »; dém. : pr⁽¹⁾. Même équivalence N 14, N 19, ; N 23, . Le grec est tantôt σῖτος, tantôt l'adjectif accompagné de mots abstraits, cf. δαπάνας, etc.

σίτον, Canope 9, > : prt; cf. dém. : pr-t. Nous saisissons ici l'indifférence du rédacteur de Canope pour l'identité des mots hiéroglyphiques et démotiques. L'étymologie du mot pr-t est très intéressante, M. Lacau (R. T., XXXI, p. 77) en fait un dérivé de pri « sortir » et le rapproche du mot copte ΦΙΗ : « rejeton. » La discussion de cette étymologie est fournie par la note rattachée au mot précédent.

σλαχύς « épi » : Canope 31 ; dém. : même mot hms; cf. copte z̄m̄c; même équivalence. Can. 33 .

σλεφανηφορήσουσιν « porteront des couronnes » : l'égyptien tourne par le substantif « couronne ». Memphis R 12 m:h; dém. : klm (κλωμ). Même équivalence avec grec σλεφανηφορίας, Canope 20.

⁽¹⁾ SPIEGELBERG, K. H., p. 23, donne εβρα = prt. Cette étymologie donnée par Spiegelberg sans point d'interrogation est tout à fait obscure : que faire du λ dans une finale égyptienne en r(i)t? M. Lacau a proposé de voir dans le copte ΦΙΗ l'équivalent de prt. Mais deux difficultés surgissent : la première est de savoir si le φ initial s'explique, car -ih final provient normalement de -r(i)t. Pour le φ initial cf. : VERGOTE, Phonétique historique de l'Égyptien, p. 14.

La deuxième difficulté consiste à savoir si le mot n'a pas une autre étymologie possible; on a proposé pour ΦΙΗ le grec Φυή (cf. CRUM, A coptic Dictionary, p. 514 a). Il ne nous semble pas cependant que l'équivalence prt = ΦΙΗ soit à rejeter, car Φυή, mot assez rare en grec, aurait été employé dans ce cas avec un sens très différent de son sens classique. Comme toutefois cela n'est pas impossible, il reste pour le moment assez difficile de trancher absolument la question, bien que l'hypothèse ΦΙΗ = prt soit la plus probable. Elle semble admise sans doute par M. VERGOTE, Phonétique..., p. 64. Mais il semble admettre à côté de pr(i)t : « graine, blé » (εβρα) un autre pr(i) « rejeton » qui aurait donné ΦΙΗ, VERGOTE, op. cit., p. 114.

σίηλην : Canope 37 wd; dém. : wit, copte OYOEIT. Remarquons une fois de plus que dans Canope les mots hiéroglyphique et démotique sont semblables. L'orthographe hiéroglyphique est digne d'examen. Il n'est pas douteux qu'entre le wd | et le t | final, on a essayé d'écrire le son ei qui précède le t. L'ancienne orthographe classique est . Le décret de Memphis, lui, a deux mots pour rendre le grec σίηλην. R 14 qui n'est autre que l'ancien h'w et dém. : wj-t.

σίησαι voir : ιδρύσασθαι.

συναντήσαντες voir : παραγινόμενων.

συναχθέντες : Memphis N 8, c'est l'ancien : i^b « se réunir »; dém. : twtw : τσογτε. Cf. συναγωγή (των καρπων) Canope 19 stwt rwd nb : « la récolte de tous les fruits »; dém. : twtw n; ntj rd. Ici encore, Canope a le même mot en hiéroglyphes et en démotique.

συνεδρεύσαντες « qui s'étaient rassemblés » : Canope 4 twt; dém. : twtw.

συντελεῖν « accomplir des actes de culte » : Memphis R 7 ; dém. : 'r. Même mots R 9, N 30; mais, ligne R 11, nous avons une équivalence plus curieuse : συντελεῖν θυσίας και σπονδάς και τάλλα... etc. est rendu en hiéroglyphes par w:h h skr wdnw hn' ir ht nb⁽¹⁾... etc.; mais le démotique a conservé la tournure grecque qui jette συντελεῖν en tête, 'r grl wtn p; sp md... etc. : « accomplir des sacrifices, des libations et tout le reste des choses, etc. ». De sorte qu'en hiéroglyphes συντελεῖν, avec son sens vague, est sans doute rendu seulement par la dernière expression ir ht, des mots très précis ayant été employés pour les autres actes du culte. L'expression ir ht a nettement ce sens religieux dès une époque ancienne. Dans Canope 26, θυσίας συντελούντων est rendu par ir krr; dém. : 'r grr. Ici encore Canope n'a pas pris la peine de varier et a gardé le même mot qu'en démotique. Ce mot grr est à comparer à l'hébreu לִזְבָּח : « holocauste » et au punique לִזְבָּח.

⁽¹⁾ Voici le texte de ce passage qui est à corriger : ; visiblement le scribe n'a pas compris les expressions archaïques qui précèdent le groupe . Il faut restituer le texte; en conséquence lire ... etc. Cf. texte parallèle R 12 : shb h'wt skr wdnw hn' ht nb : « garnir les autels, offrir des libations et (faire) toute chose... συντελούντες θυσίας και σπονδάς. Cf. un texte parallèle dans le premier décret de Philæ, l. 13 (Urk. II, 211).

(Cf. Gesenius, p. 349 a) : C'est sans doute un emprunt de l'égyptien tardif au sémitique ⁽¹⁾. Même équivalence Canope 32. Notons que Canope 20, une seule fois, a un groupe différent pour l'hieroglyphique et le démotique και συντελεῖν... και θυσιῶν : l'hieroglyphique traduit de nouveau le verbe devant θυσιῶν T m ts (xice) ht hr h:wt. « en faisant monter des offrandes sur l'autel »; dém. : 'r gll.

συντελεῖν au sens de « livrer » au fisc : dr m p:kt ir r pr-nsw : « la toile de Byssus faite pour la maison du roi. »

T

τέχνα : Canope, équivalence générale 14 ; dém. : hrdw, ἑροϋ. Idem 37 . Συγατράσιω est rendu, Canope 35, par ; dém. : n; hrd-w-st-hjm-w-t ⁽²⁾. Peut-être faut-il voir en ἑροϋ une trace de dialecte bohaïrique.

Notons ici une bizarrerie de Memphis qui a les deux mots semblables en hieroglyphique et en démotique : R 5 ; dém. : hrdw. Ce terme qui a survécu en copte (ἑροϋ) était aussi très employé en égyptien classique.

τέλος dans l'expression sis τέλος « tout à fait » (sens fréquent chez Polybe) a pour équivalent, Memphis N 12, r irw-sn. Mais ce groupe qui ne figure pas dans la pierre de Nobaïreh, corrompue et lacuneuse à cet endroit, semble être une reconstitution hypothétique de Sethe. Il fait difficulté. Faut-il comprendre que iryt (Wb., I, 105) est une graphie tardive de irw (Wb., I, 114) et traduire « jusqu'en leur forme », c'est-à-dire, « complètement »? On voit mal à quel sens aboutir en traduisant selon l'apparence du mot « jusqu'à ce qui leur appartient ». Le Wb. en tout cas ne semble pas avoir retenu cette expression. Spiegelberg traduit le correspondant démotique r(?) d:d; par « gänzlich ».

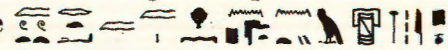
⁽¹⁾ GESENIUS renvoie à LAGRANGE, *Études sur les Religions sémitiques*, 2^e éd. p. 472. Mais ce dernier ne discute que le sens et l'étymologie du mot et non ses rapports avec l'égyptien.

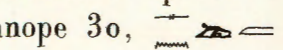
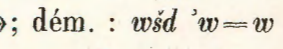
⁽²⁾ Ces formations qui ne sont pas rares en égyptien classique et qui doivent appartenir à la langue populaire vont aboutir en copte à ces nombreux mots composés tels que, pour ce qui nous occupe $\omega\epsilon\rho\sigma\tau\iota\mu\iota$, qui traduit en Fayoumique : $\Sigma\upsilon\gamma\acute{\alpha}\tau\eta\rho$ dans Isaïe 32, 9; S. et B. ont seulement $\omega\eta\rho\epsilon$. Pour le texte fayoumique cf. CHASSINAT, *B.I.F.A.O.*, t. II, 1902, p. 11.

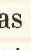
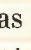
τετραγώνου « tétragone » : Memphis R 9 ; dém. : ifd ⁽¹⁾, cf. $\tau\tau\omicron\omicron\upsilon$. Il faut sans doute voir dans les hieroglyphes le mot h(?)pt (Wb., III, 31) qui a donné en copte $\eta\eta\eta\iota$ « réduit », à l'étage inférieur. On le trouve employé dans la *Genèse*, pour traduire $\kappa\alpha\tau\acute{\alpha}\gamma\alpha\iota\alpha$ des LXX, s'appliquant aux « cellules » du rez de chaussée dans l'arche de Noé. Le sens du grec qui désigne clairement la surface quadrangulaire supérieure du naos, n'est donc rendu que par le contexte. Sans doute faut-il se représenter les choses de la façon suivante : les dix couronnes placées sur le naos royal pour le distinguer de ceux des dieux qui généralement ont seulement une frise d'uraeus protecteurs ⁽²⁾, ne sont pas placées au bord même du toit, mais un peu en retrait.

⁽¹⁾ Dans le fragment d'Éléphantine, Sottas (*Sur trois fragments d'un double de la pierre de Rosette*, *Mém. Acad. Inscr.*, t. XIII, 1933, 2^e partie, p. 491) lit (p:) 'fd ce qui donne la traduction très semblable au grec : « Sur la partie supérieure du socle quadrangulaire. »

⁽²⁾ Il faut noter ici une grave difficulté : Tandis que l'égyptien fait substituer à la frise de cobras bien connue des naos antiques, une frise de couronnes, le grec ou bien, avec la restitution de Letronne, fait placer sur le naos « les dix couronnes d'or du roi présentant un aspic, [comme sur toutes les] couronnes aspidoides figurant sur les autres naos », ou bien, avec la restitution de Rahlfs admise par Sethe, aboutit au sens : « que l'on place sur le naos les dix couronnes d'or du roi, présentant un aspic [comme il est de règle, à la place] des couronnes à uraeus figurant sur les autres naos. » Le fragment grec d'Éléphantine publié par Sottas (*Mémoires présentés... à l'Académie des Inscr. et Belles-Lettres*, t. XIII, 1933, p. 485-505) est malheureusement aussi en lacune à cet endroit. En tous cas, il n'est pas clair de parler des « couronnes à uraeus qui sont sur les autres naos », comme font les deux restitutions proposées; il semble du reste que le $\tau\omega\upsilon\upsilon\ \alpha\sigma\pi\iota\delta\omicron\iota\delta\omega\upsilon\ \beta\alpha\sigma\iota\lambda\epsilon\iota\omega\upsilon$ de la pierre de Rosette soit fautif. Seules les deux versions égyptiennes concordantes sont claires quand elles nous apprennent qu'il s'agit de remplacer les cobras qui protègent fort souvent les naos divins par des couronnes à uraeus. Alors que nous ne connaissons, pour notre part, aucun exemple de naos surmonté de couronnes, il en est d'innombrables que protègent des frises de cobras : à Dendara, la châsse dans laquelle on promenait Hathor pour la fête du nouvel an, à une époque voisine de notre décret (MARIETTE, *Dendérah*, IV, 9 et 18). Comme les naos transportables sont souvent des imitations de ceux que leur poids fixait dans la cella, il faut citer aussi l'édicule dans lequel reposait les barques au même temple (CHASSINAT, *Dendara*, I, pl. LI, LV... etc.), le coffret contenant les vases canopes de Tout-ankh-Amon (CARTER, *The tomb of Tut-an-kh-Amon*), Londres, 1933, t. III, pl. V); au Louvre, le naos de Philæ et celui d'Amosis (BOREUX, *Antiquités égyptiennes Catalogue-Guide*, 1932, p. 127 et 129); pour Le Caire voir dans le *Catalogue Général* le volume de ROEDER, *Naos*, pl. 12, 35, 39, 46. Enfin nous avons même des reproductions de naos portatifs contenant des effigies de roi, à côté il est vrai d'autres dieux; ils sont surmontés seulement de cobras. C'est le cas des stèles de Ouady es Sebouâ, *A.S.A.E.*, 1911, t. XI, pl. I et II. On peut donc conclure de tout cela que le grec présente, outre la


Elles laissent uné bordure quadrangulaire : c'est sur ce rebord supérieur du naos que seront placées les deux plantes emblématiques du sud et du nord, juste devant (*m-k*) le pschent qui occupe le milieu des couronnes de la face antérieure. La phrase  doit donc se traduire : « et que l'on place sur la partie supérieure de la cellule qui est en dehors des susdites couronnes (*m-rwt hprw ipn*)... » Le grec, endommagé en tout ce long passage, a été mal rétabli par Letronne qui, à son époque, ne disposait pas de l'égyptien pour le guider et dont les corrections ont généralement été adoptées par la suite. Il faut le restituer d'après les deux versions égyptiennes, ici fort claires, comme Sethe l'a fait de manière souvent très satisfaisante. Les traductions de Bouché-Leclerq et Bevan sont donc entièrement à reprendre.

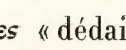
τιμᾶται καὶ προσκυνῆται « honore et adore » : Canope 30,  =  *sn t; m dsr-f*, litt. : « baise la terre en l'honorant »; dém. : *wšd 'w = w dj-t-phw n-m-f* : « l'adore en l'honorant. » Pour *wšd*, cf. *ΟΥΩΩΤ*; *djt-phw* a été perdu en copte, la forme *phly* subsiste seulement dans : *ΑΠΑΣΤΕ* *'phty*.

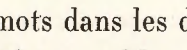
τιμωμένοις : Canope 25 , mais sans équivalent en démotique. *τιμῶσι*, R 14 ⁽¹⁾; dém. : *dj-t ph-t*. Memphis et Canope fournissent donc ainsi la même équivalence.

τόποις « lieux » : Memphis N 22,  *bw*; dém. : *m'w* (copte *ml*).

Υ

ὑγίειαν « santé » : Memphis R 5, certainement  *'nh wd; snb*; dém. : *p; wd; p; snbj* (cf. *κράτος*).


ὑπάρχων (un des nombreux synonymes grecs de *ἄν*) : Memphis N 10 *wn + m* d'équivalence  ... *wnn-f m*...

Cf. la traduction de *παρθένον οὔσαν*, Canope 24  *iw-s m rnnt* « tandis qu'elle était vierge ». Comme dans les deux cas, le démotique a *iw*, on peut se demander si, pour donner à son texte une allure plus

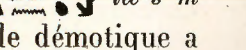
lacune, une corruption, alors que l'égyptien a la leçon originale : « que l'on place sur le naos les dix couronnes de Sa Majesté, présentant chacune un uraeus comme il est de règle pour toute couronne, sur ce naos, au lieu des cobras qui figurent sur les naos. » On voit que nous ne pouvons accepter la reconstitution de Letronne, tout à fait vieillie (*Fragmenta historicorum graecorum*, Paris, Didot, t. I, p. 33-35). Voir les remarques de SORTAS, *op. laud.*, p. 503-504.



⁽¹⁾ Dans l'original, les deux avants-bras sont visibles.

archaïque, le rédacteur du décret de Memphis qui n'avait plus une notion très précise de l'emploi de *wn* et de celui de *iw*, n'a pas systématiquement remplacé, le plus qu'il a pu, dans l'hieroglyphique le *iw* du démotique, par *wn*.

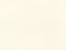
ὑπεριδόντες « dédaigner » et par suite « abandonner ». Canope 9,  *rdit s; sn r* « tourner le dos à... », au sens de : se détourner de; dém. : *hwi dw = w r h; = w r*; litt. : « jeter ses sandales derrière soi par rapport à »; expressions correspondantes pour traduire l'idée du grec : ne pas tenir compte de. Pour *hwi*, cf. *ΖΙΟΥΕ*, et pour *dw* : *ΤΟΟΥΕ*.


Φ

φορολογιῶν « impôts »  dans Memphis N 12; *b'kt n ity* « impôt du souverain »; copte *βεκε* au sens de : « gain, salaire »; dém. : *škr, ωσορ*. Remarquons ici encore le soin avec lequel, dans Memphis, on évite de mettre les mêmes mots dans les deux textes.

φροντίζων « se souciant » : Memphis N 17,  *mh r-'wr*, litt. : « se soucier beaucoup »; dém. : *ir nbw nb* : « se faire tout souci. » Mais, R 3, *φροντίζων ὑπέρ* est traduit : ^(sic) (lire : ) *ib-f 'k hr*; litt. : « tandis que son cœur allait vers »; dém. : *'w h;tj = f hr*; en copte il y a de nombreuses expressions similaires avec le mot *zht*. Nous sentons qu'ici, pour rendre la nuance intensive du grec *φροντίζω*, l'égyptien à deux reprises a fait un effort pour trouver une expression équivalente. Il y a du reste quelque flottement dans les correspondances entre ces différents termes : Nous avons déjà vu le mot *mh* traduire *ἐπιμέλειαν ποιοῦνται* et *προσίαντες*.

X

χαλχῆν « de bronze », adjectif qui se rapporte à *σίηλην*,  *bi; ou hmt*, Canope 37.

χερσίν : Canope 31  *'wy*; dém. : *d-t, τOOT* = de l'ancien *drt*.

τὰς χρείας παρεχομένων (*τοῖς θεοῖς*) « attachées au service des dieux » Canope 33; l'expression grecque qui ne paraît pas s'être spécialisée dans

CONCLUSION

Nous voici parvenu au terme que nous nous étions fixé pour cette étude. Il est bon de faire le point pour nous rendre compte des résultats que nous avons obtenus, voir les perspectives que nous ouvrent ces recherches et enfin indiquer brièvement le champ qui reste encore à défricher pour tirer de ces stèles tout ce qu'elles peuvent nous apprendre tant au point de vue historique que littéraire.

Tout d'abord, chaque fois que le nombre des exemples nous l'a permis, nous avons étudié séparément le texte de Canope et celui de Memphis. Historiquement deux textes qui datent d'époques séparées par plus de quatre-vingts ans, doivent en principe être examinés à part l'un de l'autre. Du reste, une lecture, même superficielle, montre que des tours grecs identiques ne sont pas traduits de la même façon dans les deux textes. Au fur et à mesure que nous indiquerons les principaux points acquis, nous signalerons ces différences de Memphis et de Canope.

L'étude des adjectifs-pronoms nous a permis de voir que la complication des tournures pour les points délicats, croissait de Canope à Memphis. Que l'on songe à la manière dont *ἐκαστος* est traduit dans ce dernier décret! Sans l'équivalent grec et démotique, nous serions bien embarrassés pour comprendre exactement les tours dans lesquels le texte de Memphis essaie d'exprimer le sens distributif de ce mot. Il est à croire que ces détails ne sont pas tout à fait sans valeur pour expliquer certaines difficultés des textes ptolémaïques qui ne tiendraient pas seulement à l'écriture mais aussi à la syntaxe. Bien que ce soit le sujet d'un travail grammatical tout différent nous avons tenté, en quelques notes, de montrer que le problème se posait.

Comme les écrivains ptolémaïques font souvent de l'archaïsme, on comprend quel intérêt présente l'étude de faits en apparence aussi minces que les correspondances entre les divers adjectifs-pronoms. C'est une de ces équivalences, paraissant au premier abord manquée, entre \blacksquare et *ὁ...αὐτός* qui nous a

permis de déceler dans le vieil anaphorique égyptien, une nuance d'identité qui, semble-t-il, avait jusqu'ici échappé aux grammairiens ⁽¹⁾. On voit donc combien l'examen minutieux des trop rares bilingues que nous possédons, s'impose, même pour pénétrer plus à fond dans la connaissance de la langue très ancienne.

L'examen des noms de nombre nous a fourni des remarques, par exemple sur l'expression du nombre ordinal : « premier » qui ne sont pas négligeables. Sethe à qui ces expressions n'avaient pas échappé, en a tenté une explication très logique, mais qui, croyons-nous, ne tient pas suffisamment compte de l'histoire : nous sommes à une époque, où il y a quelques flottements et où une expression analogique tente de faire concurrence à l'expression grammaticale logique qui finira par l'emporter.

L'étude du verbe et de la subordination nous invite à réfléchir sur le sens que les Égyptiens donnaient à cette dernière dans leur conscience linguistique. Nous avons vu que malgré les procédés nombreux et variés dont dispose leur langue pour noter la subordination, elle n'est point arrivée, comme la grecque, à une correspondance pour ainsi dire mécanique entre la subordination dans la pensée et la forme grammaticale qui la traduit. Mais il y a un immense effort déjà en ce sens. La preuve toutefois qu'il n'est pas complet et ne le sera jamais, c'est l'usage fréquent que fera le copte, pour préciser sa pensée, des tours syntaxiques grecs — emploi des conjonctions en particulier — lorsque le Nouveau Testament sera traduit en cette langue. Nous ne reviendrons pas sur le détail de toutes les propositions et l'intérêt de l'étude de leur traduction pour fixer plus précisément le sens des différentes tournures égyptiennes. Insistons seulement sur un point : l'égyptien a une tendance nette à montrer l'aspect verbal du procès, à le décrire, plutôt qu'à établir un système précis de relations entre les différents plans de la pensée, ce à quoi tend toute la syntaxe grecque. La littérature égyptienne n'a jamais connu une sophistique systématique.

Le vocabulaire des faits de civilisation nous a surtout révélé une différence profonde entre ce que l'on peut appeler la « mentalité » égyptienne et la

⁽¹⁾ Cf. *Note sur l'expression égyptienne du démonstratif d'identité*, B. I. F. A. O., t. XLVIII, 1949, p. 81-106.

« mentalité » grecque. L'aspect religieux des deux civilisations est si différent que les grecs pour exprimer les réalités égyptiennes ont dû créer tout un vocabulaire particulier assez compliqué dont la fixité montre la date ancienne. Il n'en est pas moins vrai que, souvent, il reste difficile de voir quels faits égyptiens correspondent exactement aux termes grecs. Une incursion dans la littérature religieuse ptolémaïque permet de préciser des identifications très précieuses pour nous parce qu'elles nous permettent, à condition de critiquer prudemment nos données, d'éclaircir quelques points de l'organisation sacerdotale ainsi que du rituel et de la théologie même des époques plus anciennes. Mais en ce domaine encore le travail de classification que nous avons fait n'est qu'une préparation de l'énorme travail qui reste à faire où toutes les sources égyptiennes et grecques devraient être mises en œuvre.

Le chapitre sur l'abstraction nous conduit à voir comment la langue égyptienne dans son ensemble demeure près de la réalité, du concret ; on saisit comment elle rend le caractère particulier des choses plutôt que les concepts ou les aspects généraux. Toutefois, elle présente, outre un certain nombre de mots anciens, à la fois concrets et abstraits tombés en désuétude, une tendance à créer un outil grammatical de l'abstraction. Nous devons être, à l'époque ptolémaïque, dans la période de l'histoire de la langue où l'on utilise des procédés déjà anciens pour les systématiser et créer ces instruments grammaticaux très commodes qui permettront au copte de former si facilement des substantifs abstraits. On voit quelle importance peut avoir pour la compréhension de la littérature égyptienne en général, une étude un peu minutieuse des textes bilingues, malheureusement trop peu nombreux, que nous possédons.

L'examen des correspondances sémantiques simples nous a permis d'apercevoir que, dans le décret de Canope, l'hieroglyphique ne diffère la plupart du temps du démotique qu'autant que la langue ancienne diffère de la langue vulgaire. Le décret de Memphis, au contraire, cherche systématiquement à donner au texte hieroglyphique l'aspect le plus archaïque possible, et, même là où le mot n'avait guère changé, il en emploie, s'il le peut, un différent. Constatation qui vient corroborer celles que l'on peut faire sur l'écriture et la syntaxe.

Champollion écrivait dès 1827 : « Il est du plus pressant intérêt pour les études historiques et philologiques de chercher dans les ruines de l'Égypte des décrets bilingues, semblables à celui que porte la pierre de Rosette. Ces stèles existaient en très grand nombre dans les temples égyptiens des trois ordres. Des fouilles seront donc dirigées dans l'enceinte de ces temples, pour découvrir de tels monuments, par le secours desquels le déchiffrement des textes hiéroglyphiques ferait un pas immense. »⁽¹⁾ Le grand déchiffrement est terminé maintenant et l'on sait combien le décret de Canope y a contribué. Mais il restait sans doute à tirer tout le parti possible des documents de ce genre qui nous sont offerts, ce qu'on ne pouvait faire qu'une fois la langue connue dans ses grandes lignes. Quoique les stèles trilingues complètes et bien conservées ne se soient pas, en près de cent trente ans multipliées comme Champollion l'espérait, serait-ce une raison pour ne pas exploiter à fond les renseignements qu'elles nous fournissent ?

Avouons pourtant que, sur un domaine, nous avons délibérément renoncé à étudier les équivalences d'une manière systématique. C'est celui de la conjugaison. Cette partie de la grammaire égyptienne, malgré les remarquables travaux, qui ont paru depuis le mémoire de Maspero en 1871, est encore trop mal connue pour qu'on puisse tirer un véritable profit d'une comparaison portant sur des textes malgré tout si réduits. Il faudrait d'abord que l'on soit parvenu à une classification à peu près sûre des formes tant au point de vue synchronique qu'au point de vue diachronique beaucoup mieux étudié. Puisse cette lacune être comblée quelque jour !

Cependant les perspectives qu'ouvre un travail de ce genre sont nombreuses. Comme nous l'indiquons, il nous permet de mieux saisir la « mentalité » égyptienne et d'abord celle des prêtres qui ont rédigé ces décrets. Pour traduire leur pensée dans l'ancienne langue, ils n'hésitaient pas à employer les procédés les plus artificiels. Pour eux c'étaient jeux subtils de lettrés. Aussi de Canope à Rosette y a-t-il net progrès. Lorsque le décret de Memphis est rédigé, le « ptolémaïsme », si nous osons ce néologisme, est arrivé à un degré d'épanouissement beaucoup plus grand. Mais, comme il était plus facile de

⁽¹⁾ Mémoire sur un projet de voyage littéraire en Égypte présenté au roi en 1827, dans : *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie*, Paris, 1868, p. 15. *Bibl. Égypt.*, t. XXX, p. 437.

faire de l'archaïsme dans le vocabulaire que dans la syntaxe, de temps à autre, les tours syntaxiques chers au néo-égyptien et au démotique apparaissent, même aux endroits les plus réussis de leurs « thèmes » hiéroglyphiques.

Sur la conscience linguistique égyptienne, ces comparaisons nous instruisent aussi, car nous pouvons, grâce au grec qui nous en garantit bien le sens, interpréter sûrement les complexes grammaticaux de l'égyptien. Une étude comme celle de l'abstraction ou de la correspondance des propositions subordonnées nous paraît à cet égard importante : elle nous permet de penser que l'on pourra arriver un jour à une interprétation plus exacte des textes antérieurs qui tentent d'exprimer des idées abstraites : morales, religieuses ou théologiques. Sans nous attendre à y trouver la systématisation poussée à l'extrême de l'esprit grec, nous pouvons du moins prévoir que nous rencontrerons des essais heureux en ces genres et nous aurons parfois, grâce à nos équivalences grecques, des guides sûrs pour tenter une traduction plus fidèle de ces textes souvent fort difficiles.

Au point de vue historique nous sommes en droit de confirmer entièrement les récits de Grecs antérieurs, comme Hérodote qui nous apprenait l'existence d'interprètes autorisés depuis Psammétique. La manière dont ces traductions sont élaborées, leur perfection, nous montrent qu'il y eut un entraînement assez long et que les scribes auxquels on les confiait étaient capables d'accomplir habilement leur œuvre. En considérant les diverses langues que les Égyptiens ont dû utiliser au cours de leur histoire : égéen, babylonien, hittite, grec... etc., on ne peut s'empêcher de penser qu'ils ont su apprendre avec beaucoup de précision les idiomes des peuples importants qui les entouraient. Ces remarques nous permettent seulement d'entrevoir à l'heure actuelle ce qu'a pu être le rayonnement de la littérature et de la pensée égyptiennes dans l'ancien Orient et en Grèce⁽¹⁾. Mais nous ne pourrions le bien connaître avant que les monuments littéraires d'interprétation difficile qui nous sont parvenus nous aient livré leur secret.

⁽¹⁾ Sur les rapports de la littérature égyptienne et des grandes littératures orientales à nous connues, voir le livre de ERIC PEET, *A comparative study of the literatures of Egypt, Palestine and Mesopotamia*, Londres, 1931. Il renvoie à des travaux de détail antérieurs. Mais le sujet ne pourra pas être traité d'une manière satisfaisante avant que la littérature égyptienne n'ait été elle-même mieux étudiée et mieux comprise.

Ainsi le travail grammatical que nous avons composé ouvre-t-il des perspectives fort larges et permet-il d'étendre considérablement le champ de nos investigations. C'est une très grande joie pour l'esprit que d'apercevoir, lorsqu'on a gravi les pentes parfois arides d'une colline, les merveilles d'un paysage dont on devine la profondeur.

Castelnau-le-Lez, 15 octobre 1946.

APPENDICE

RÉPERTOIRE DES INSCRIPTIONS BILINGUES OU TRILINGUES

Un certain nombre de documents bilingues ou trilingues, c'est-à-dire rédigés en grec et en égyptien (hiéroglyphique et démotique ou une seule de ces deux langues) n'ont pas été utilisés dans notre étude, soit parce qu'ils ne présentaient pas de parallèles dans les parties conservées — c'est le cas du décret trilingue de Ptolémée IV, publié par Gauthier et Sottas — soit parce que les textes conservés étaient remplis de lacunes qui en rendaient l'emploi dangereux pour une étude grammaticale, soit enfin parce que l'une des versions était complètement perdue — le grec en général — comme dans les décrets de Philæ. Il nous a paru bon de réunir les indications éparses sur ces divers textes, ne serait-ce que pour faciliter la tâche de ceux qui auraient à publier de nouveaux fragments du même genre que les fouilles peuvent nous rendre d'un jour à l'autre⁽¹⁾. Du reste leur importance, très grande au point de vue linguistique comme au point de vue historique, justifierait même un corpus de tous les documents de cette espèce que nous possédons jusqu'à présent. Nous décrirons brièvement ici toutes les pièces à l'exception des originaux des décrets de Canope et de Memphis sur lesquels nous nous sommes suffisamment étendu dans l'introduction. Pour terminer nous donnerons un tableau autant que possible chronologique de toutes les inscriptions au moins bilingues que nous avons réussi à repérer.

I. *Fragments d'une stèle de Ptolémée III Évergète.*

Ce sont des éclats de granit, trouvés par Clermont-Ganneau et Clédat à Éléphantine, avec des débris d'autres stèles du même genre. Ils portent le

⁽¹⁾ Les fouilles d'El-Kab viennent de livrer à la Fondation Égyptologique Reine Élisabeth de Bruxelles, un fragment du *Décret de Canope*, qui, tout infime qu'il est, nous donne la bonne lecture d'un passage du texte grec. Il a été publié par O. GUÉRAUD et A. BAYOUMI, *A. S. A. E.*, t. XLVI, 1947, p. 373-382 et une planche, sous le titre *Un nouvel exemplaire du décret de Canope.*

nom de Ptolémée III et datent du « 12 Paophi correspondant au 23 du mois macédonien *x* ». Ce décret ressemblerait à celui de Canope mais est d'une date différente.

Pour la bibliographie et les circonstances de la trouvaille, voir plus bas, p. 262.

S'il faut en croire M. Torgny Säve-Söderbergh, il y aurait à Uppsala un fragment de décret trilingue de Ptolémée III Évergète I^{er}, différent du décret de Canope. Quelle que soit l'habileté et la vraisemblance de sa démonstration, comme il ne subsiste que d'infimes fragments du démotique, un peu plus d'une centaine de lettres grecques qui ne se raccordent pas et rien du texte hiéroglyphique, il est difficile d'être très affirmatif au sujet de ce document. On le trouvera publié par M. Torgny Säve-Söderbergh dans : *Ein neues zweisprachige Dekret einer ägyptischen Priestersynode unter Ptolemaios III, Evergetes I*, aux pages 39-54 d'une courte publication intitulée : *Einige Ägyptische Denkmäler in Schweden*, Uppsala 1945. Cette intéressante étude contient des éléments de bibliographie des décrets bilingues ou trilingues.

II. Stèles de l'époque de Ptolémée IV Philopator.

Pour l'époque de Ptolémée IV Philopator, nous connaissons un décret sacerdotal daté de l'an VI du règne, c'est-à-dire de 217 av. J.-C. Deux fragments nous en sont parvenus.

Le plus anciennement connu, très mutilé et en bien mauvais état, est le numéro 31088 du Caire. C'est un morceau de granit gris provenant de Kom el-Qalâa (Mit-Rahineh). Il a 0 m. 32 de hauteur, 0 m. 40 de largeur, 0 m. 34 d'épaisseur. Il est entré au Musée du Caire en 1902. La partie hiéroglyphique a été publiée, mais imparfaitement, par Ahmed bey Kamal dans le *Catalogue général du Musée du Caire : Stèles Ptolémaïques et Romaines*, 1905, 2 vol., t. I^{er}, p. 218-219 et t. II, pl. LXXIV, où le fragment en question porte par erreur le numéro 21088. Dans le même *Catalogue général*, Spiegelberg a publié la partie démotique : *Die demotischen Denkmäler*, I, *Die demotische Inschriften*, 1904, p. 14-20 et planche II. Dans son commentaire Spiegelberg a soupçonné que le document se rapportait à la guerre contre Antiochus III (cf. p. 20). Perdrizet s'est occupé de cette pierre au point de vue iconographique, car

dans le cintre supérieur, le roi est représenté montant sans selle un cheval au galop. Il a donné une bibliographie relative à ce document dans le *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 1911, p. 122, note 4, et il y ajoute une bonne planche (p. 122, pl. II). Il est revenu sur ce sujet dans son ouvrage : *Negotium perambulans in tenebris* (Publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg), 1922, p. 6⁽¹⁾.

Une autre pierre beaucoup plus grande nous a livré aussi une partie plus complète de ce décret. Elle fut découverte en 1923 par les «sebakhims» à Tell-el-Maskhouta, l'ancienne Pithom⁽²⁾. Elle est conservée au Musée du Caire, sous le numéro 50048. C'est la partie supérieure d'une stèle cintrée en calcaire blanc qui a 0 m. 63 de hauteur, 0 m. 65 de largeur et 0 m. 16 d'épaisseur. Elle contient sous les représentations de la face antérieure les débris de douze lignes de texte hiéroglyphique. Sur la face postérieure, elle porte 43 lignes du démotique correspondant, et sur les tranches des parties du texte grec, qui faisaient suite au début, correspondant aux lignes 1-27 du démotique, inscrit au-dessous de ce démotique dans le bas de la stèle aujourd'hui perdu. Ce monument conservait un décret sacerdotal pris le 15 novembre 217 av. J.-C., en l'an VI de Ptolémée IV Philopator, à l'occasion de sa victoire sur Antiochus III de Syrie, à Raphia.

La publication a été amorcée par GAUTHIER dans les *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1923, p. 373 et 376-383, sous le titre : *Un nouveau décret trilingue ptolémaïque*. Elle a été ensuite complétée en 1925 : H. GAUTHIER et H. SOTTAS, *Un décret trilingue en l'honneur de Ptolémée IV* (Le Caire, *Service des Antiquités*, VII-79 pages, 1 planche). Cet ouvrage contient le texte hiéroglyphique et sa traduction, le texte démotique et sa traduction, ainsi que les débris du grec. Il donne aussi une bonne planche.

⁽¹⁾ Maspero a signalé aussi l'intérêt de cette représentation dans son : *Guide du visiteur au Musée du Caire*, 4^e éd. 1915, p. 232 et l'a comparée à la scène ornant le cintre de la stèle de Cornelius Gallus dont nous parlerons plus bas.

⁽²⁾ C'est ce détail mentionné par Bevan (*Histoire des Lagides*, p. 262) qui le fait appeler parfois stèle de Pithom. Il serait, semble-t-il, préférable de ne pas lui donner ce nom pour éviter toute confusion avec la grande stèle historique, uniquement hiéroglyphique que Naville trouva au même endroit et désignée couramment en égyptologie du nom de *stèle de Pithom* : Cf. SETHE, *Urkunden* II, p. 81 et sq.

L'identité du numéro 31088 du Caire n'a guère été soupçonnée par ses premiers éditeurs. Elle a été signalée par Gauthier, mais les termes employés par Bevan (*Histoire...*, p. 262) qui écrit pourtant en 1927, demeurent ambigus. Le volume original donne dans ses additions, p. 388, une traduction anglaise du texte démotique de ce décret. (Elle est insérée dans le texte traduit en français), mais uniquement d'après la reprise allemande de SPIEGELBERG, *Beiträge zur Erklärung des neuen dreisprachigen Priesterdekretes zu Ehren des Ptolemaios Philopator, Sitzungsberichte der Bay. Akad. der Wissensch., Philo.-Histor. Klasse*, 1925 (30 pages). Il ne paraît pas connaître la publication de Gauthier-Sottas qu'il ne signale même pas. Du reste Sottas est revenu sur le sujet : *Notes complémentaires sur le décret en l'honneur de Ptolémée IV, Revue de l'Égypte ancienne*, p. 230-242. Une traduction améliorée figure à la fin de cet article. Cf. aussi Walter Otto, *Abhandl. der Bay. Akad. der Wissensch.*, XXXIV, vol. I, p. 80 et sq. Enfin Spiegelberg lui-même a redonné une traduction du document dans le *Catalogue général des Antiquités du Musée du Caire : Demotische Denkmäler III, Inschriften und Papyri*, p. 20-26. Nous n'avons pas utilisé ce document parce que les débris du grec qui subsistent sont infimes et qu'ils ne correspondent à aucun passage hiéroglyphique.

Il faut sans doute attribuer au même règne une autre pierre, malheureusement en fort mauvais état et impossible à dater. Elle provient du Caire et est inscrite au Musée de cette ville, sous le numéro provisoire $\frac{315}{331}$. C'est un fragment de grès compact mesurant 1 m. 27 de long, 0 m. 38 de large, 0 m. 23 d'épaisseur. Il n'y reste plus que d'infimes débris de 12 lignes d'hiéroglyphes et quelques mots de grec. Il a été publié et commenté, autant que c'était possible, par Maurice RAPHAËL, *Un nouveau décret ptolémaïque* dans les *Mélanges Maspero I, Orient Ancien*, Le Caire, 1938, p. 509-512 + 1 planche.

Nous ne pouvons omettre de mentionner d'infimes documents qui ont cependant une importance capitale pour montrer la part considérable de jeu qui entre dans l'écriture ptolémaïque et la nécessité où nous nous trouvons de faire intervenir l'acrophonie, pour expliquer les valeurs inusitées données à certains signes. Il s'agit de plaques d'argent et d'or découvertes dans les dépôts de fondation du sanctuaire d'Harpocrate à Alexandrie, par M. Alan Rowe. Elles portent une courte inscription dédicatoire en grec et en écriture hiéroglyphique cryptographique. Le grec assurant la rectitude du déchiffrement,

on voit l'intérêt que présentent ces courtes inscriptions. Elles ont été magistralement publiées et déchiffrées par M. Ét. DRIOTON dans le *Supplément aux Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, Cahier n° 2, 1946, p. 97-112, sous le titre : *Plaques bilingues de Ptolémée IV.*

III. Stèles datant du règne de Ptolémée V Épiphanes.

De l'époque de Ptolémée V Épiphanes, nous possédons un nombre relativement grand de décrets trilingues. Outre celui de Memphis, conservé par deux documents et sur lequel nous ne reviendrons pas, nous connaissons au moins deux décrets de Philæ et deux stèles du Musée du Caire.

La cour qui sépare le premier Pylône du second, devant le temple d'Isis à Philæ, est close, à l'Est, par une colonnade à portique et, à l'Ouest, par un mammisi, construit en grès comme tous les autres édifices de l'île. C'est sur le mur du pronaos de ce petit temple, tout en haut de la façade extérieure Est, qu'ont été gravés deux décrets de l'époque de Ptolémée V Épiphanes. On y a inscrit d'abord les hiéroglyphes, puis le démotique, en caractères aussi monumentaux que le comportait cette écriture. Pour une raison qui nous échappe, il ne semble pas que jamais le grec ait figuré au-dessous des deux autres textes⁽¹⁾. Malheureusement plus tard pour achever la décoration de ce mur, sous Ptolémée Néos-Dionysos, on eût l'idée de faire sculpter par dessus ces inscriptions des tableaux accompagnés de leurs légendes, causant ainsi aux précieux textes sous-jacents d'irréparables dommages. Cette sorte de palimpseste est devenu ainsi très difficile à déchiffrer. Aussi, bien que connu depuis très longtemps, n'a-t-il pas été très étudié par les savants.

Champollion, de son coup d'œil d'aigle, les découvrit le premier, en 1828, et les signala dans ses *Notices Descriptives des Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, autographiées, Paris 1844, 2 vol., t. I, p. 178. Lepsius les vit en 1843, les mentionna dans ses *Briefe aus Ägypten, Aethiopien und der Halbinsel Sina*, Berlin 1852, p. 108-109, et en prit des estampages qui lui servirent à établir ses

⁽¹⁾ Nous avons la certitude qu'ils étaient trilingues ; on lit, en effet, dans la section qui se rapporte à la publication qu'ils devaient être gravés dans les trois langues. On pourrait l'induire du reste déjà de leur étrange ressemblance avec le décret de Memphis.

planches : *Denkmäler*, IV, pl. 20, texte hiéroglyphique; VI, pl. 26 à 34, texte démotique⁽¹⁾. Comme Lepsius avait présenté un des décrets de Philæ comme une republication de celui de Rosette, une controverse avec de Saulcy s'en suivit : *Über die in Philæ aufgefundenene Republikation des Dekretes von Rosette und die Ägyptischen Forschungen des Herrn De Saulcy*, *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, 1847, p. 264-320 et *Lettre de M. le Docteur Lepsius à M. Letronne sur le décret bilingue de Philæ, dans son rapport avec le décret de Rosette et sur l'opinion de M. de Saulcy*, *Revue archéologique*, Paris 1847, p. 1-19 et 241-252. La réponse de M. de Saulcy, la même année, figure aux pages 340-347. Dans l'intervalle qui s'écoula entre le voyage de Lepsius et la publication des *Denkmäler*, Brugsch avait visité Philæ et étudié ces bilingues (*Reiseberichte aus Aegypten*, Leipzig 1855, p. 261). Il publia une partie du texte démotique dans : *Sammlung demotischer Urkunden*, 1850, pl. III. Mais cette édition qui n'avait pas été faite avec la ressource des estampages dont disposait Lepsius est très imparfaite. En 1878, il reprit l'examen du deuxième décret de Philæ dans la *Zeitschrift für Ägyptische Sprache*, et remarque ses rapports avec la grande révolution égyptienne. Mais il n'en donna pas d'édition. Sethe publia pour la première fois les deux décrets au complet et d'une manière utilisable, à la suite de ceux de Canope et de Memphis, dans ses *Urkunden der Griechisch-Römischen Zeit*, Leipzig, fascicule III, paru seulement en 1916. Travaillant sur les estampages de Lepsius et les photos de l'expédition de l'Académie de Berlin, il donne la transcription du démotique, au-dessous des hiéroglyphes. L'édition la plus récente et la plus complète est celle de Max Müller qui a travaillé sur les originaux en 1910, elle comprend une introduction, une transcription complète des parties hiéroglyphique et démotique des deux textes, une traduction en anglais également complète et 40 planches de fac-simile. Elle a paru après la mort de l'auteur à Washington en 1920, sous le titre : *Egyptological Researches*, t. III, *The bilingual Decrees of Philæ*. Le texte, presque partout où il faut le compléter en tenant compte des traces que l'on devine encore sous les reliefs de Neos

⁽¹⁾ La planche 34 est une vue d'ensemble fort utile pour discerner la disposition générale, d'autant qu'à Philæ même, le texte situé à 5 ou 6 mètres de haut, se voit mal sans échelle et ne peut être bien embrassé d'un coup d'œil. Brugsch déjà notait ces difficultés dans la relation de son voyage que nous avons citée.

Dionysos, diffère de celui des *Urkunden* qui ressemble un peu trop servilement au décret de Memphis.

Les quelques extraits donnés dans la compilation de BUDGE, *The Rosetta stone*, ne méritent guère d'être cités.

Le deuxième document (pour employer la numérotation de Lepsius) qui est chronologiquement le premier, date de l'an XIX du roi, c'est-à-dire de 186 av. J.-C. Il expose les considérants et les décisions d'un décret que les prêtres, réunis à Alexandrie, ont pris en faveur de Ptolémée V et de Cléopâtre après la fin de la rébellion de la Thébaïde. Il a été gravé d'une manière habile, et sans les surcharges postérieures qui l'ont abîmé, aurait été bien lisible.

Le premier (à la manière de Lepsius) est de la vingt et unième année du roi, c'est-à-dire de 184 av. J.-C. C'est, d'après Max Müller, une « copie modifiée du fameux décret de Rosette » qui aurait été renouvelé en quelque sorte en l'an XXI du roi pour étendre les honneurs qui lui avaient été décernés, à la reine Cléopâtre. Il faut noter aussi toutefois que la partie concernant les questions fiscales a été modifiée.

Nous avons découvert nous-même, à Dendara, un bloc de grès à peu près rectangulaire de 0 m. 32 de haut, 0 m. 51 de large et 0 m. 08 d'épaisseur ; il porte la fin de treize lignes d'hiéroglyphes appartenant au décret de l'an XXI et permet de compléter ou de rectifier un assez grand nombre de lectures de l'ancien document. Nous l'avons désigné provisoirement sous le nom de « bloc inédit de Dendara ».

En 1917, SETHE a publié dans la *Zeitschrift für Ägyptische Sprache*, un article intitulé : *Die historische Bedeutung des II Philæ-Dekretes aus der Zeit des Ptolemaios Epiphanes* (vol. LIII, p. 35-49) dans lequel il parle (p. 37, note 1) de la grande difficulté de la traduction, provenant du morcellement du texte. Il en annonce une cependant dans la série des traductions générales des *Urkunden* qui ne semble pas avoir jamais paru.

Pour être complet sur ces décrets nous devons signaler une légère erreur commise à leur sujet par Bouché-Leclercq (*Histoire des Lagides*, I, p. 395)⁽¹⁾. Celui-ci écrit : « L'année suivante le roi (Ptolémée V) faisait ses dévotions

⁽¹⁾ GAUTHIER, *Livres des Rois*, IV, p. 281, cite Bouché-Leclercq à propos de ces deux décrets dont il utilise les données.

fini par retrouver au Louvre trois éclats dans lesquels il a démontré qu'il fallait voir un duplicata du décret de Memphis : *Sur trois fragments d'un double de la pierre de Rosette provenant d'Éléphantine*, dans Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris, 1933, t. XIII, 2^e partie, p. 485-505. Voici les dimensions des morceaux de grès qui portent respectivement des hiéroglyphes, du démotique et du grec : 0 m. 19 × 0 m. 18; 0 m. 32 × 0 m. 45 × 0 m. 10.

Enfin en 1944 a paru dans le *Journal des Savants*, p. 87-92 et 136-142 un article de J.-B. CHABOT, *Les fouilles de Clermont Ganneau à Éléphantine*, dans lequel il publie des lettres de ce savant à M. de Vogüé. Ces lettres écrites du chantier même contiennent de précieux renseignements pour ce qui nous intéresse. Voici les trouvailles qui y sont signalées : 1^o un gros bloc de grès, excavé après coup pour en faire une auge, portant « dix-neuf longues lignes de grec faisant partie du décret de Rosette ». Cette révélation permettrait, s'il le fallait encore après la publication de Sottas, d'infirmer l'hypothèse de Sethe. S'il était facile de se méprendre sur quelques lignes d'hiéroglyphes mutilés, il paraît bien improbable qu'une erreur ait été commise sur dix-neuf lignes de grec que Clermont-Ganneau lui-même pouvait lire.

2^o Des « centaines » d'éclats de granit comprenant des hiéroglyphes du démotique et du grec. Leur inventeur crût d'abord qu'ils contenaient un duplicata du décret de Canope, car certains portaient le nom de Ptolémée III. Mais lorsqu'il put reconstituer la date, il vit qu'elle différait. Il constate du reste qu'il y avait certainement des fragments de plusieurs autres décrets gravés sur de fort belles stèles sauvagement brisées par la suite.

3^o Il signale enfin la découverte « d'un fragment d'inscription démotique gravé sur grès qui [s'il ne se trompe], appartient encore au décret de Rosette ».

IV. Stèle trilingue de Ptolémée X, Soter II.

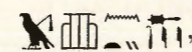
Une inscription trilingue du règne de Ptolémée X, Soter II figure également parmi les collections du Musée du Caire; elle date de 112 av. J.-C. Sa provenance est inconnue. C'est un bloc de calcaire dur qui mesure 1 m. 20 de haut et 0 m. 50 de large. Dans le catalogue de Maspero, 1883, il porte le numéro 5447 et le numéro 9299 dans la publication de Milne.

Le texte grec est assez fragmentaire et Milne n'indique pas où les textes égyptiens ont été publiés. La première publication du grec est celle de Strack, dans *Archiv für Papyrusforschung*, II, p. 551, n^o 33; on y trouvera une bonne notice. Cette pierre est mentionnée par BOTTI, *Plan de la ville d'Alexandrie*, 1898, p. 98, et par SEYMOUR DE RICCI, *Revue archéologique*, 1901, t. XXXVIII, p. 398. Daressy⁽¹⁾, d'après Milne, en aurait copié mais non encore publié (en 1905) le texte hiéroglyphique. MILNE, *Greek Inscriptions*, 1905, dans le *Catalogue général du Musée du Caire*, a repris, p. 8 et 9, le texte grec⁽²⁾.

u. Milne Archiv Papyr. II (1901) p. 398
243-244.
061 II (1905) n^o 739
SB I 3 (1905), n^o 8937

V. Stèle d'Athribis.

De Ptolémée XI Alexandre I^{er}, le Musée du Caire possède aussi une pièce trilingue fort intéressante. C'est une stèle qui a été trouvée en 1898 à Benha. Elle est en calcaire et a une hauteur de 0 m. 70 et une largeur de 0 m. 57. Elle comprend cinq lignes d'hiéroglyphes, malheureusement bien mutilées, quatre lignes de démotique et neuf lignes de grec.

Ce décret accorde le droit d'asile dans l'enceinte sacrée du temple d'Harkhentekhtai à Athribis. Le texte hiéroglyphique ne peut être lu d'une façon suivie, aussi n'avons-nous pu l'utiliser pour notre travail grammatical; il est bon de noter en passant la transcription grecque Ἀρκεντεχθαι du nom , le dieu d'Athribis. La date de ce décret peut être fixée à l'année 96, puisqu'il est de l'an XVIII du roi et que celui-ci compta ses années de règne à partir de sa proclamation à Chypre en 114 av. J.-C.⁽³⁾ Publié en entier par Spiegelberg en 1904 dans le *Musée Égyptien*, t. II, p. 21-25 et pl. VIII, il a été cité à sa place chronologique par Gauthier dans le *Livre des Rois d'Égypte*, in-4^o, Le Caire, t. IV, 1916, p. 381. Le texte démotique en est repris par SPIEGELBERG, *Catal. gén. des Ant. du Musée du Caire, Demotische Denkmäler*, I, *Die demotischen Inschriften*, n^o 31089, p. 20-22 et pl. III. Ce document a été mentionné par Bouché-Leclercq dans son *Histoire des Lagides*, au tome III, p. 122 et 208, note 2 — mais il n'insiste pas.

⁽¹⁾ Il faut avouer que le texte est si mal gravé et en outre en si mauvais état que l'on comprend bien l'hésitation des érudits qui l'ont examiné.

⁽²⁾ Cf. BOUCHÉ-LECLERCQ, *Histoire des Lagides*, II, p. 82 note et GAUTHIER, *Livre des Rois*, IV, p. 350, n^o XII.

⁽³⁾ Cf. GAUTHIER, *Livre des Rois*, t. IV, p. 366, note 2.

VI. *Stèles de Cléopâtre et Césarion.*

Du temps de Cléopâtre régente et de Césarion, il existe à Turin une grande stèle bilingue en granit (hauteur : 1 m. 12, largeur : 0 m. 65). Dans le cintre, sous un disque ailé, Amon et Montou adossés, séparés par une colonne donnant leurs nom et titres, reçoivent l'hommage du roi et de la reine, chacun d'un côté. Les deux personnages royaux ont été martelés et refaits plus grossièrement. Au-dessous, douze ou treize lignes de démotique en fort mauvais état, suivies de trente lignes de grec. Celles-ci gravées dans un champ nettement en creux, montrent que la stèle a été remployée. Au-dessous du grec, il y a un espace libre de quinze centimètres environ. Les côtés n'ont pas été gravés non plus. Le grec assez bien conservé a été publié par A. Peyron en 1830, dans *Memorie della Reale Accademia delle scienze di Torino*, XXXIV, sous le titre : *Illustrazione di una stele greca del R. museo Egizio di Torino*. On le retrouve dans DITTENBERGER, *O. G. I. S.*, n° 194, p. 275-279. Bevan commente ce texte, p. 411-413 de son *Histoire...* (trad.), sans indiquer qu'il s'agit d'une stèle bilingue; pourtant le monument est très clair et le texte porte : τὸ δὲ ψήφισμα ἀναγράφαι ἐπὶ στήλην λιθίνην τοῖς τε Ἑλληνικοῖς καὶ ἐγχωρίοις γράμμασι (l. 30). Le démotique est en si piteux état qu'il ne semble avoir jusqu'ici tenté personne. Nous n'avons du moins, dans nos recherches, trouvé aucune publication se rapportant à lui. Ce monument déjà très bien analysé par CHAMPOLLION, *Lettres (Bibl. Egypt., t. XXX, p. 19-20)* est signalé et brièvement décrit dans les catalogues suivants : ORCURTI, *Catalogo illustrato... del R. Museo di Torino*, 1852, p. 78. FABRETTI, ROSSI e LANZONE, *Regio Museo di Torino*, I, p. 205. Giulio FARINA, *Il R. Museo di antichità di Torino, Sezione egizia*, coll. Itinerari dei musei et monumenti d'Italia, Rome, 2° éd., 1938, p. 17. Il ne paraît pas figurer par contre dans le petit livre de F. ROSSI, *Il Museo egizio di Torino, Guida*, Turin 1884. Le décret est rendu par les prêtres de Thébaïde qui remercient le haut magistrat de cette région, Callimaque, pour avoir secouru le pays lors d'une peste et d'une famine.

Du 13 avril 41 av. J.-C., on possède un décret en provenance d'Héracléopolis (Ahnas-el-Médineh) confirmant « les privilèges des Alexandrins résidant en Egypte dans les exploitations agricoles en dehors d'Alexandrie ». Cette inscription, sur fin calcaire compact et dur, a été publiée par M. Lefebvre dans

les *Mélanges Holleaux*, en 1913, p. 103 et suiv. Voici la partie concernant sa publication qui est intéressante à comparer avec celles que nous avons étudiées : τὸ ὑποκείμενον πρόσλαγμα σὺν τῷ χρηματισμῷ μεταγραφῆτω τοῖς τε ἑλληνικοῖς καὶ ἐγχωρίοις γράμμασι καὶ ἐκτεθῆτω ἐν τε τῇ μητροπόλει καὶ ἐν τοῖς ἐπισημοτάτοις τοῦ νομοῦ τόποις καὶ τᾶλλα γινέσθω τοῖς προστεταγμένοις ἀκολούθως. « Le décret ci-dessous avec la lettre d'envoi, qu'on les transcrive en caractères grecs et indigènes et qu'on les place dans la métropole et dans les lieux les plus en vue du nome, et pour le reste qu'il en soit fait selon les présents ordres ». Quant au démotique qui aurait dû figurer sur cette pierre, voici ce qu'en dit M. Lefebvre : « Le document a été — ou a dû être — rédigé en grec et en démotique (ἐγχωρίοις γράμμασι), mais, comme c'est généralement le cas quand les deux textes ne sont pas gravés sur la même pierre, la traduction démotique de ce décret ne nous est point parvenue » (*op. cit.*, p. 107).

VII. *Stèles de Cornelius Gallus et du Stratège Ptolémée, sous Auguste.*

De la première année d'Auguste roi de Haute et Basse-Égypte (30-29 av. J.-C.) nous reste aussi une précieuse stèle en granit rose conservée au Musée du Caire⁽¹⁾. Elle a été trouvée par Barsanti en 1897 à Philæ, lorsque le capitaine H. G. Lyons fouillait dans l'île pendant qu'on la préparait à recevoir le choc des eaux. Elle gisait devant le petit temple d'Auguste entre celui-ci et la porte romaine de la ville située au Nord-Est de l'île. Elle était sciée en deux de haut en bas, mais la mutilation ne la rend pas inutilisable. Elle porte, sous la représentation du cintre (un cavalier terrassant un barbare), dix lignes d'hiéroglyphes en fort mauvais état ainsi que neuf lignes de latin, suivies de neuf lignes de grec. Bien que la couleur rouge dont étaient emplis jadis les signes, aide un peu au déchiffrement du texte égyptien, l'ensemble est si mutilé qu'on n'en peut donner une traduction suivie. Il semble toutefois que les textes grecs et latins soient assez différents des hiéroglyphes. Les deux derniers en effet vantent, en termes épiques, les exploits de Gallus qui vint à bout de la révolte de la Thébaïde, prit cinq villes, poursuivit les

⁽¹⁾ Ce document qui dans le *Guide du Visiteur au Musée du Caire*, 1915, portait le numéro 991, porte dans le *Catalogue de Milne* le n° 9295.

Ethiopiens au delà de la première cataracte, ce qu'aucun romain n'avait fait avant lui, et traita avec leur roi. Sans doute les traducteurs indigènes furent-ils beaucoup moins précis et se contentèrent-ils de louanges bien plus vagues et générales qui voilaient les faits réels.

en arabe / Une bibliographie de cette stèle est donnée par BOUCHÉ-LECLERCQ, *Histoire des Lagides*, t. II, p. 355, note 1 [1904]. La publication complète en a été faite par LYONS et BORCHARDT, *Eine trilingue Inschrift von Philae, Sitzungsberichte der Königl. Preuss. Akad. der Wissen.*, Berlin 1896, p. 471 et sq., 2 planches. Erman et Hirschfeld ont ajouté leurs remarques et commentaires à cette triple publication. En mars 1896, Maspero avait fait une communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, cf. *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1896, p. 106-107 et 108-112. Il ne donne en égyptien que les noms des divinités du cintre, bien conservés. Le texte hiéroglyphique trop mutilé ne figure pas dans sa publication qui comporte les textes latin et grec. Cet article est réimprimé dans, *Études de Mythologie et d'Archéologie égyptiennes*, Paris 1900, t. IV, p. 276-279. On trouvera un brillant exposé de l'état d'esprit des habitants de la Haute-Égypte à l'époque grecque et romaine dans : *Une inscription trilingue en l'honneur de Cornelius Gallus préfet d'Égypte*, dans *Causeries d'Égypte* du même écrivain, Paris, Guilmoto, 1907, in-8°. Cf. aussi MASPERO, *Guide du visiteur au Musée du Caire*⁴, Le Caire 1915, p. 230-231. Ajouter : CAPART, *Revue épigraphique*, 1896, n° 43 et O. CRUSIUS, *Philologus*, LVIII, 1896, p. 122. MILNE, *Greek Inscriptions*, 1905, dans le *Catalogue général du Musée du Caire*, a republié les textes latin et grec, p. 38-39. La bibliographie est très incomplète mais contient un certain nombre de références que nous reproduisons, bien que nous n'ayons pu toutes les vérifier, les revues dans lesquelles elles ont paru n'étant pas à notre portée : SAYCE, *Academy*, 1896, p. 226; MAHAFFY, *Athenaeum*, 1896, p. 352 et 388; BOTTI, *Bulletin de l'Institut égyptien*, VIII, 1897, p. 239, *C. I. L.*, III, 1447/; SEYMOUR DE RICCI, *Archiv. für Papyrusforschung*, II, p. 428, n° 1.

En l'an 18 d'Auguste roi d'Égypte (12 av. J.-C.), le stratège Ptolémée fit une donation de terrain à Hathor de Dendara. L'acte en fut transcrit en hiéroglyphes, en démotique et en grec sur une pierre qui a été retrouvée par les sebakhin en 1913, probablement «sur l'une des buttes de décombres

Cognat / arid. k
LV 27
061 684 !
16 RI, 1893

1447⁵

qui s'élèvent en avant de la face Nord de l'enceinte extérieure du grand temple » (A. Giron). C'est un bloc de calcaire compact brisé en haut et en bas, inscrit au *Journal d'entrée du Musée du Caire* sous le numéro 44666. Il mesure 0 m. 78 de haut, 0 m. 62 de large et 0 m. 14 d'épaisseur; quatre lignes mutilées de l'inscription hiéroglyphique, huit lignes de la démotique et sept lignes de la grecque (ces deux dernières complètes ou peu s'en faut) subsistent encore.



Il a été publié et commenté par N. A. Giron, dans les *A. S. A. E.*, t. XXVI, 1926, p. 148-156 + une bonne planche, sous le titre *Une stèle trilingue du Stratège Ptolémée, fils de Panas*⁽¹⁾, Spiegelberg, republia le tout sous le numéro 50044 dans le *Catalogue général, Demotische Denkmäler*, III, *Demotische Inschriften und Papyri*, p. 14-16 et pl. XI.

VIII. Trois stèles du temps de Tibère.

Nous devons signaler trois inscriptions de l'époque de Tibère qui sans être des bilingues au sens propre du terme, car les deux textes ne sont pas rigoureusement parallèles, contiennent du moins deux lignes d'hiéroglyphes et deux lignes de grec. La première haute de 0 m. 53 et large de 0 m. 35, provient de Qouft. Elle représente un empereur adorant Horus et Isis, on lit au-dessous deux lignes d'hiéroglyphes suivies de deux lignes mutilées de grec. On peut fixer sa date avec précision : 31 ap. J.-C. Publiée par Seymour de Ricci, dans *Archiv. für Papyrusforschung*, II, 1903, p. 432, n° 17, elle est signalée par MAHAFFY, *History of Egypt*, IV, p. 18, fig. 7. Elle figure dans le *Catalogue général du Musée du Caire*, MILNE, *Greek Inscriptions*, 1905, p. 39, sous le numéro 22129 (pas de planche). Pour les hiéroglyphes Milne renvoie à la publication d'A. bey Kamal. Mais il faut consulter les *Stèles ptolémaïques et romaines* de ce dernier, au numéro 22199 (p. 194-195) qui est le bon, une erreur s'étant glissée dans celui de Milne. Cf. aussi tome II, pl. LXX.

La seconde stèle en grès provient probablement de Qouft, comme l'indique le *Catalogue* de 1883. Elle a 0 m. 51 de hauteur et 0 m. 35 de largeur. Elle date aussi de l'époque de Tibère. La publication de Milne dans le même volume (p. 39-40, n° 9268 et pl. II) est accompagnée du texte

(1) Cf. Une petite rectification de N. A. Giron lui-même dans *A. S. A. E.*, t. XXVII, p. 48.

hiéroglyphique. Mais ce dernier n'est pas très sûr. On voit aisément en effet par la photographie que le dieu Geb  est devenu à l'impression  Toum.

La troisième, de même provenance, de même époque, en grès également, a 0 m. 69 de hauteur et 0 m. 42 de largeur. Publiée par Milne, sous le numéro 9286, aux pages 28-29 de son catalogue, elle figure sur la planche II, comme la précédente.

IX. Stèle de l'époque de Vespasien.

C'est un fragment du musée de Florence qui porte le n° 4021 mais figure dans le *Catalogue* de Schiaparelli sous le n° 1670. Il a le curieux intérêt de présenter sous un tableau purement égyptien les restes de quatre lignes de grec; il reste quelques lettres grecques derrière les divinités. Il s'agit de l'empereur Vespasien faisant offrande à Khnoum, seigneur d'Éléphantine, Satis et Anoukis. Le nom de l'empereur est, à la place ordinaire, écrit en hiéroglyphes mais se lit aussi en grec au-dessous du tableau. Les débris qui se voient encore derrière les divinités donnaient peut-être leur nom et leurs épithètes en grec. Malheureusement cette partie est brisée. Voir : SCHIAPARELLI, *Museo archeologico di Firenze*, Rome, 1887, t. I, p. 411-412 et GAUTHIER, *Livre des rois*, t. V, Le Caire, 1917, p. 85 qui donne les hiéroglyphes sans signaler que le grec se trouve sur le même monument.

X. Monuments démotiques-grecs de l'époque romaine.

Nous signalons seulement pour mémoire quelques inscriptions du Musée du Caire en démotique et en grec. Ce ne sont pas des traductions littérales. SPIEGELBERG, *Demotische Denkmäler*, I, *Demotische Inschriften*, 1904, n° 31129, p. 50-51 et pl. XIII, SPIEGELBERG, *id.*, III, *Demotische Inschriften und papyri*, 1932, n° 50027, p. 3-4 et pl. II; *ibid.*, n° 50033, p. 7 et pl. V, *ibid.*, n° 50057 a, p. 36-37 et pl. XVI.

MILNE, *Greek Inscriptions*, p. 69, publie, sous le numéro 21129, une stèle funéraire démotique-grecque sans planche. Elle est également de l'époque romaine (II^e siècle). Il renvoie pour le démotique à Spiegelberg, mais ce numéro ne se trouve pas dans le catalogue de ce dernier. Seymour de Ricci avait publié le grec dans *Archiv für Papyrusforschung*, II, 563, n° 110.

Brugsch avait également traduit *quatre inscriptions bilingues de Philæ*, sous ce titre même dans *Z. A. S.*, 1888, t. XXVI, p. 57-69 et pl. I et II : ce sont des graffitos de pèlerin ne contenant chacun que quelques mots.

XI. La traduction par Hermapion d'un obélisque de Rome.

Il est nécessaire de signaler aussi une traduction grecque ancienne d'un texte hiéroglyphique, qui, si la tradition manuscrite avait eu moins de malchance, aurait pu nous fournir un remarquable texte bilingue⁽¹⁾. Il s'agit d'un auteur, par ailleurs inconnu, Hermapion, égyptien de l'époque impériale, qui avait écrit en grec un ouvrage dans lequel il donnait la traduction des titres honorifiques royaux inscrits sur un obélisque transporté à Rome. Bien que son livre ait été perdu, Ammien Marcellin, dans une digression sur les obélisques⁽²⁾, citait en grec la traduction de cet Hermapion. Mais les copistes médiévaux qui ne comprenaient pas le grec qu'ils copiaient n'en ont conservé — et du reste fort mal — qu'une partie. C'est seulement la restitution d'un érudit du XVI^e siècle, S. Gelenius, qui nous est parvenue dans l'édition Froben des *Historiens Romains*.

Le Père Kircher⁽³⁾ connut ce texte qu'il considéra toujours comme un faux parce qu'il ne correspondait pas aux idées qu'il se faisait sur le contenu des textes hiéroglyphiques. L'helléniste Villoison⁽⁴⁾ le croit aussi l'œuvre d'un

⁽¹⁾ Nous tenons à remercier particulièrement M. Leibovitch qui a eu l'amabilité de nous signaler et de nous prêter la publication d'Erman sur ce document. Ce texte a été utilisé par Champollion pour le déchiffrement : cf. *Précis du système hiéroglyphique...* passim. Il a profité des données d'Hermapion, dans *Lettres à M. le duc Blacas. Première lettre*, Paris 1824, p. 75.

⁽²⁾ AMMIANI MARCELLINI, *Rerum gestarum libri qui supersunt*, XVII, IV, §§ 18-23. Nous avons eu sous les yeux l'édition Eyssenhardt, Berlin, 1871.

⁽³⁾ Dans l'*OEdipus Aegyptiacus*, Rome, 1654, t. III, p. 250-256, Kircher après avoir disserté en une quarantaine de pages sur l'obélisque de Flaminius, donne sous le titre : *Consectorium de interpretatione facta ab Hermapione*, le texte grec d'Hermapion et la traduction latine qu'il accompagne d'une réfutation fondée surtout sur le fait que cette traduction ne correspond pas à sa propre interprétation !

⁽⁴⁾ Villoison cité par QUATREMÈRE (*Recherche sur la langue et la littérature de l'Égypte*, Paris, 1808, p. 257. On voit que c'est un scrupule historique qui guidait Villoison. Il ne pouvait admettre que les protocoles d'un roi égyptien ancien et ceux des Ptolémées soient, à peu de choses près, identiques. Quatremère expose les incertitudes qui règnent sur la traduction d'Hermapion aux pages 255-257 de l'ouvrage que nous venons de citer.

faussaire mais parce qu'il ressemble trop aux protocoles ptolémaïques en langue grecque qu'un érudit ancien eût pu connaître facilement. Par contre Zoëga⁽¹⁾ et Champollion⁽²⁾, tous les deux, reconnurent que c'était la traduction sérieuse des inscriptions d'un obélisque romain. Restait à savoir lequel? Diverses raisons ont conduit Erman à penser que c'était l'obélisque dit de Flaminius dressé sur la Piazza del Popolo; en tous cas il provient du même endroit que celui qu'a traduit Hermapion, a été érigé par le même roi et contient la même expression rare : « qui a comblé de ses biens le temple du phénix. »

On trouvera le texte de l'obélisque dans UNGARELLI, *Interpretatio obeliscorum Urbis ad Gregorium XVI Pontificem Maximum*, Rome 1742, 2 vol., t. II, pl. 2. Erman a publié le texte grec et l'a étudié en ses rapports avec l'égyptien dans : *Die Obeliskensübersetzung des Hermapion. Sitzungsberichte der königl. preuss. Akad. der Wissen.*, Berlin, 1914, VIII-IX, 245 à 273.

XII. Les stèles inédites de Tôd et de Karnak.

Enfin diverses pièces encore inédites doivent être mentionnées. D'abord une stèle découverte à Tôd par M. Bisson de la Roque et contenant des parties de texte égyptien hiéroglyphique et démotique ainsi que du grec. D'après les renseignements que nous avons eu, il ne semble pas que les parties subsistantes du texte présentent de longues correspondances. Il y a aussi à Karnak dans la salle hypostyle, une grande stèle que nous a signalée M. Lacau. Elle semble avoir été trilingue, bien que seuls, les hiéroglyphes en mauvais état soient encore visibles. On peut supposer soit que le grec n'a jamais été écrit, soit qu'il est entièrement effacé. Voici, provisoirement, les renseignements que nous a aimablement communiqués M. Robichon, Directeur des travaux de l'I. F. A. O.; matière : granit rose tacheté de noir. Hauteur 2 m. 235, largeur 1 m. 595, épaisseur moyenne 0 m. 55. La stèle est complète et ne comporte aucune cassure. Le texte qui a dû subir l'action du salpêtre est devenu dans son ensemble illisible; avec une lumière frissante, il serait peut-être possible de le déchiffrer; vingt-deux lignes d'hiéroglyphes se distinguent

⁽¹⁾ ZOËGA, *De origine et usu obeliscorum...*, Rome, 1797, p. 595.

⁽²⁾ CHAMPOLLION, *Précis du système hiéroglyphique des anciens égyptiens*, Paris, 1824, p. 133.

encore dont chacune a trois centimètres de hauteur. Au-dessous probablement cinq lignes de démotique et la place pour le texte grec.

Il ne faut pas omettre un fragment de grès portant un texte démotique; il a été acheté autrefois par Seymour de Ricci à Assouan et donné par lui au Musée Guimet. Il appartiendrait à une stèle trilingue d'après Sottas qui le signale dans : *Sur trois fragments...*, *Mémoires Acad. Inscr.*, t. XIII, 1933, p. 485.

XIII. L'obélisque de Philæ.

Pour finir nous ne pouvons passer sous silence un pseudo-bilingue aussi célèbre que l'obélisque de Philæ, parce qu'il a joué dans le déchiffrement des hiéroglyphes un grand rôle, et que Champollion le cite à côté de la pierre de Rosette dans la lettre à M. Dacier⁽¹⁾.

En 1815, Bankes en fouillant devant le pylône du grand temple d'Isis à Philæ, trouva un petit obélisque de granit de 21 pieds de haut. En 1819, Belzoni fut chargé de le transporter en Angleterre; on le plaça dans la propriété de Bankes à Kingston Hall dans le Dorsetshire. Il reposait sur une base qui comportait une inscription grecque. On imagina immédiatement que les noms royaux figurant sur la base étaient les mêmes que les noms royaux contenus dans l'inscription hiéroglyphique de l'obélisque. Dès 1816, Bankes, Beechy, Caillaud avaient copié l'inscription grecque contenant le nom de Cléopâtre qui devait avoir pour le déchiffrement une grande importance. Cette inscription comprend : 1° une plainte des prêtres de Philæ adressée à Ptolémée IX Évergète II, à Cléopâtre sa femme et Cléopâtre sa sœur; 2° une réponse de l'épistolographe Noumenios; 3° une lettre envoyée à Lochos, stratège de la Thébaïde contre lequel les prêtres s'étaient plaints. Quant au texte hiéroglyphique de l'obélisque, il donnait simplement le protocole du roi Ptolémée IX et de Cléopâtre sa femme : son contenu « n'a rien à faire » (Budge) avec les diverses inscriptions grecques de la base.

En ce qui concerne le déchiffrement voir : CHAMPOLLION, *De l'obélisque égyptien de l'île de Philæ*; *Revue Encyclopédique*, Paris, 1822, t. XXIII, p. 512-521; CHAMPOLLION, *Lettre à M. Dacier...*, Paris, Didot, 1822, p. 6; SALT, *Essay on*

⁽¹⁾ *Lettre à M. Dacier...* édition du centenaire, Paris Geuthner, 1922, p. 6 et notes.

Dr. Young's and M. Champollion's *Phonetic System*, Londres 1825, p. 22 et 23. Le texte grec est signalé ou publié dans les ouvrages suivants : *Journal des Savants*, novembre 1821 ; LETRONNE, *Recueil des Inscriptions grecques et latines d'Égypte*, Paris 1842, t. I, p. 333 ; *Corpus inscriptionum graecarum* (Bœck) n° 4896 ; STRACK, *Die Dynastie der Ptolemäer*, Berlin 1897, p. 253. Wilcken en a amendé le texte dans *Hermès*, 1887, p. 1 à 10⁽¹⁾. Le texte égyptien se trouve aussi dans GAUTHIER, *Livre des Rois*, IV, p. 323. Une édition d'ensemble commode figure dans BUDGE, *Books on Egypt and Chaldaea*, t. XVII, *The Decrees of Memphis*, etc. vol. I, Londres 1904, p. 135-151, chap. VI, intitulé : *The obelisk at Philæ*. CHAMPOLLION-FIGEAC, dans son *Égypte ancienne (L'Univers, Histoire et Description de tous les peuples*, Paris, Didot, 1839), p. 223, explique le rôle qu'a joué cette inscription sans se méprendre sur le fait qu'elle n'est pas une bilingue, ce que du reste Champollion-le-jeune lui-même n'a jamais dit. Cf. aussi : SOTTAS, *Préface à l'édition du Centenaire de la Lettre à M. Dacier*, Paris-Gueuthner 1922, p. 61.

Nous ne nous flattons pas de n'avoir omis aucune inscription bilingue, ni même d'avoir donné de celles que nous avons pu trouver une bibliographie exhaustive⁽²⁾. Il nous a semblé cependant utile de rassembler ces renseignements sur les textes les plus connus, car leur éparpillement dans maints ouvrages divers exige une longue perte de temps pour les retrouver. Si nous avons pu l'épargner à d'autres, notre effort n'aura pas été tout à fait vain.

⁽¹⁾ Cf. aussi J. P. MAHAFFY, *The Empire of the Ptolemies*, Londres 1895, p. 379-399.

⁽²⁾ MASPERO dans le *Guide du visiteur au Musée du Caire*, 1915, signale p. 232, sous le numéro 996 une stèle bilingue. Mais ce doit être un lapsus, car cette stèle de granit noir curieusement surmontée d'une tête n'est pas bilingue cf. A. BEY KAMAL, *Stèles Ptolémaïques et romaines*, t. I, p. 193-194 et pl. LXIX.

TABLEAU DES INSCRIPTIONS BILINGUES

ROI	DATE ET NATURE	DOCUMENTS	LIEU DE CONSERVATION
Ptolémée III Évergète.	Décret de Canope 238...	Stèle de Tanis n° 22187. Stèle de Kom-el-Hisn n° 22186. Stèle c. 122 Fragment d'El-Kab.....	Musée du Caire. — Musée du Louvre Musée du Caire.
	Décret portant une date différente de celle de Canope.	Fragments d'Éléphantine (inédit).	(?)
Ptolémée IV Philopator.	Décret à propos de la bataille de Raphia, 217.	Fragment n° 31088..... Stèle cassée n° 50048...	Musée du Caire. —
?	?	Fragment publié par M. Raphaël.	—
	Plaques dédicatoires du temple d'Harpocrate.	Plaques d'or et d'argent du dépôt de fondation $\frac{3}{33} \frac{5}{1}$	—
Ptolémée V Épiphane.	1. Décret de Memphis 196.	Pierre de Rosette Stèle d'En-Nobaireh n° 22188. Texte d'Éléphantine (Clermont-Ganneau).	British Museum. Musée du Caire. Louvre
	2. Décret de l'an XIX, 186.	Philæ II	Mammisi de Philæ.
	3. Décret de l'an XXI, 184.	Philæ I Stèle en grès brisée de Dendara (inédit).	Mammisi de Philæ.
	4. Décret de l'an XXIII, 182.	Stèle n° $\frac{2}{25} \frac{3}{7}$ Stèle n° 44901	Musée du Caire. —
Ptolémée X Soter II.	Année 112.....	Stèle n° 9299.....	Musée du Caire.
Ptolémée XI Alexandre I.	Droit d'asile au temple d'Athribis.	Stèle n° 31089	Musée du Caire.

ROI	DATE ET NATURE	DOCUMENTS	LIEU DE CONSERVATION
Ptolémée XVI Césarion.	48 av. J.-C. (?) décret de remerciement à Callimaque.	Stèle n° 1764	Musée de Turin.
	41 av. J.-C. décret sur les privilèges des Alexandrins.	Stèle provenant d'Ah- nas-el-Médineh.	
Auguste	Décret de Cornelius Gallus	Stèle sciée en deux n° 9295.	Musée du Caire.
	Don de terrain à Hathor.	Stèle brisée en haut : J. n° 44666.	—
Tibère	Inscription funéraire....	Stèle n° 22199	Musée du Caire.
	—	Stèle n° 9268.....	—
	—	Stèle n° 9286.....	—
Vespasien.....	Stèle votive à Khnoum Satis et Anoukis.	Stèle n° 4021.....	Musée de Flo- rence.
Époque romaine.	Documents démotiques- grecs.	Inscription sur pierre n° 31129.	Musée du Caire.
		Inscription sur pierre n° 50027.	—
		Inscription sur pierre n° 50033.	—
		Inscription sur pierre n° 50057 a.	—
		Inscription sur pierre n° 21129.	—
	Quatre inscriptions de Philæ.	Graffitos	Philæ.
	Protocoles de Ramsès II et Sétî I ^{er} .	Traduction d'Hermapion dans Ammien Marcellin. Obélisque de Flaminus..	Piazza del Popolo Rome.
	Stèle de Tod	Inédit	Karnak.
	Stèle de Karnak	Inédit	
Ptolémée VII Évergète II.	Pseudo-bilingue	Obélisque de Philæ	Kingston Hall Dorsetshire.

ADDENDA ET CORRIGENDA

P. 5, note 2. Lire : cf. § 57 et ajouter : p. 105, note 2.

P. 6, note 4. A la fin ajouter : mais le fascicule 3 qui contient le décret de Memphis n'a été publié qu'en 1916.



P. 7. Supprimer tout le paragraphe portant le numéro 3° et le remplacer par : *Les fragments d'Éléphantine*. — Daressy d'abord (*R. T.*, 1911, p. 1) puis Sethe (*Zur Geschichte und Erklärung...*, p. 277) avaient signalé des fragments du décret de Memphis trouvés par Clermont-Ganneau et Clédât à Éléphantine en 1907. Bien que Sethe, pour des raisons historiques seulement conjecturales, ait douté qu'ils aient pu être un duplicata de la pierre de Rosette, Sottas qui a eu la bonne fortune d'en retrouver des débris au Louvre, a montré qu'ils en faisaient bien partie : *Sur trois fragments d'un double de la pierre de Rosette provenant d'Éléphantine, Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, 1933, t. XIII, p. 485-505. Enfin nous savons par une lettre de Clermont-Ganneau lui-même qu'il avait également acquis un bloc portant dix-neuf lignes grecques du décret de Memphis (dans CHABOT, *Les fouilles de Clermont-Ganneau à Éléphantine, Journal des Savants*, 1944, p. 87-92 et 136-142). Malgré nos recherches nous n'avons pu retrouver, pour le moment, où sont les multiples fragments de décrets trilingues que Clermont-Ganneau dit avoir découvert, dans ses lettres à M. de Vogüé.

P. 13, l. 6. Au lieu de : ἀντήν, lire : ἀντήν.


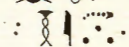
P. 13, l. 8. Au lieu de : ὑπό, lire : ὑπό.

P. 17, l. 9. Au lieu de : bs̄, lire : bs.

P. 17, note 1. Ajouter : Il semble pourtant que l'on peut interpréter le texte de Sethe en donnant à ¶ la valeur 'b (cf. *Wb.* I, 177, 'b; «table d'offrande»; le ; final est tombé par acrophonie consonnantique). On lirait (i)'b; la valeur ' de ▽ est courante. On aurait alors un équivalent de l'expression connue i'b h̄;t «ensevelir». La difficulté est de donner à ¶ dont la valeur est normalement h̄:yt (GARDINER, *Grammar*, p. 488, R 2) celle de 'b. Cependant les deux mots désignant chacun une sorte de table d'offrandes, il n'est pas impossible qu'il y ait eu confusion entre eux. LORET, *Manuel* (liste des signes,



P. 91. Nous avons transcrit «  », conformément au *Wb.*, par *g:iw*. En réalité, en examinant l'orthographe du mot, nous serions tenté de le transcrire *g:g:iw* qui serait un équivalent, lettre à lettre, de *κικήλλια*. Les Egyptiens employaient souvent la mention *sp* 2 pour indiquer qu'il faut, dans un mot, répéter « deux fois » les lettres écrites. Le  correspondant assez souvent à *l* (ce qui a permis à Loret d'aller jusqu'à proposer de changer de place ce signe dans l'alphabet égyptien admis jusqu'ici!), la lecture que nous proposons n'offrirait aucune difficulté.

P. 95, l. 9. Au lieu de : , lire : .

P. 96, l. 16. Au lieu de : , lire : .

P. 104, l. 1. Au lieu de : *τοῖς ἐπιγιγνομένοις*, lire : *ἐπιγιγνομένοις*.

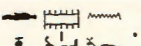
P. 104, l. 22. Au lieu de : *ddbw*, lire : *ddbw*.

P. 105, l. 8. Au lieu de : , lire : . *Ibidem*, au lieu de : *itrwt*, lire : *itrti*.

P. 105, l. 23-25. Intervertir les points et les virgules et lire : *ὑπαρχούσαις*, Can. 13. *προυπάρχοντας*, Can. 14... etc. A la fin de l'énumération, au lieu de : 38, lire : Can. 34.

P. 107, l. 7. Au lieu de : *hbw*, lire : *hbw*.

P. 109, l. 11. Au lieu de : toutes les formes verbales, lire : les temps premiers de l'indicatif et rarement devant quelques autres formes verbales.

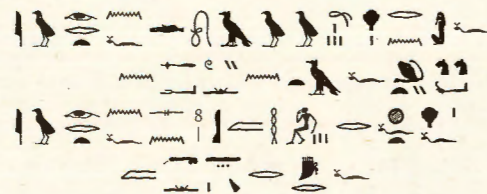
P. 111, l. 15. Lire : .

P. 115, l. 10. Lire : § 63 d.



P. 121, l. 3. Lire : *uγγρψη*.

P. 122, l. 11. Lire : *hr 'bd nb*.

P. 125 et 127. A propos de : *μὲν...δέ*. Déjà, dans la langue populaire du Nouvel Empire, on a essayé d'établir syntaxiquement ces parallélismes que le grec exprimera avec tant d'aisance par la suite. Dans la fameuse stèle de Nebré du musée de Berlin, on en trouve deux exemples. L'un est un parallélisme analogique : l. 7-8 :



« Et l'on fait pour lui des hymnes à son nom,
tant est grande sa puissance,
Et l'on fait pour lui des prières devant son temple,
en face du pays tout entier. »

Un peu plus bas se trouve un bel exemple de parallélisme antithétique marqué cette fois par *hr* alterné, comme nous avons vu  précédant deux fois de suite  :



« Tandis que le serviteur est enclin à commettre le péché.
Le Seigneur, lui, est enclin à la grâce. » (l. 10).

On trouvera ce texte dans ERMAN, *Denksteine aus der thebanischen Gräberstadt, Sitzungsberichte der König. Preuss. Akad. der Wissensch.*, 1911, p. 1092 et 1094. W. Golenischeff avait amorcé des études de ce genre pour la syntaxe égyptienne, mais la majeure partie de ses travaux qui ont occupé toute la fin de sa vie, est encore inédite.

P. 132, l. 3. Lire : § 51, p. 99.

P. 133, l. 11. Lire : *καὶ ὅταν ὁ πρῶτος... παραστῆ* (cf. p. 90, note 2) et traduire : « chaque fois que viendra la première moisson »; le mot *σπόρος* a en effet les deux sens (voir p. 277, add. à la page 90).

P. 140, note 1. LEXA, *Grammaire démotique*, Prague, 1948, § 914-915. Ce sens s'est conservé en copte : STERN, *K. G.*, § 534 et STEIND., *K. G.*¹, § 350, 2.

P. 141, dernière ligne. LEXA, *Grammaire démotique*, § 857; SPIEGELBERG, *D. G.*, § 343. *r hri n* figure mais non avec le sens de « hors de ».

P. 143, l. 24. Lire : *rdi-n nrt r t?*.

P. 149, l. 22. Au lieu de : *r-mn h:t-sp*, lire : *r-mn h:t-sp*.

P. 149, l. 25, lire : *nfryt-r h:t-sp*.

P. 169, note 3, l. 1, lire : *τοῦ Ἀπόλλωνος τοῦ Πυθίου*.

P. 178, l. 21. Ici encore il faut attirer davantage l'attention sur le fait que le grec et l'égyptien ne se rencontrent pas. Au sens propre, *δημοτελής* signifie : « aux frais de l'Etat ». Liddel et Scott renvoie à notre passage sans

autre traduction. Mais il est évident que ce sens tout à fait normal dans le discours d'un orateur attique ne convient pas ici. Bevan traduit par « solemn assemblies » et « a national solemn assembly » qui est meilleur. La traduction française a seulement gardé le « solennel » que nous donnons à cause de sa commodité. L'égyptien, sans se tenir au mot à mot, dégage bien le sens du grec avec ses deux expressions équivalentes car *hnm hnt itrti* doit évidemment être traduit : « célébrées dans tous les sanctuaires ». (Pour *itrti*, voir présent travail, p. 178-179).

P. 184, note 2. VOLTEN, *Demotische Traumdeutung, Anal. Aeg. Copenhagen, 1942*, p. 36 et sq. a aussi dit quelques mots de la maison de vie.

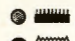
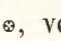
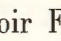

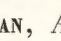
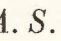
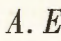
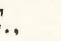





P. 186. On a maintenant sur les « prêtres horaires » la précieuse notice de Sir Alan Gardiner (*Onomastica*, 161*-162*) qui, à son tour, les assimile aux *ωρολόγοι* ou *ωροσκόποι* des Grecs. Bien que leur fonction sacerdotale ne soit pas définie, on peut imaginer que leur nom venait de leurs occupations astronomiques. C'est ce que confirme l'inscription d'un instrument destiné à connaître l'heure durant la nuit, publié par Borchardt (*Z. A. S.*, XXXVII, 10). Ces prêtres étaient donc spécialisés dans l'astronomie, ce qui permet de comprendre pourquoi Clément les rattache aux prêtres de haut rang. Leur rôle était essentiel aussi bien lors de la construction du temple pour tracer les axes, que lors des fêtes et cérémonies dont ils fixaient l'horaire auquel une grande importance était attachée comme on le voit au calendrier d'Edfou et de Dendara. Cumont, dans son beau livre, *l'Égypte des astrologues* (p. 124-125) semble les confondre avec les *αστρολόγοι* qui en sont cependant tout à fait distincts. Tout porte à croire au contraire que — même à l'époque tardive — ces personnages formaient une classe sacerdotale bien à part. Notre décret, s'il faut bien lire *wnwtjw ht-ntr*, montrerait qu'on pouvait leur confier une mission diplomatique importante puisqu'ils allaient chaque année à Alexandrie recevoir sans doute des instructions du gouvernement. Il est malheureux qu'un passage du deuxième décret de Philæ qui peut-être faisait allusion à eux soit si mutilé : voir *Urkunden II*, 222, 2 et planche de Max MÜLLER, *Egyptological Researches*, t. III, pl. 24, l. 9.

P. 189, l. 12. L'équivalence *τροφαί*, *htpw* et *hrt* est éclairée par un curieux texte moral d'Edfou étudié par M. ALLIOT, *Le culte d'Horus à Edfou*, Le Caire 1949, fasc. 1^{er}, p. 184-185. Les offrandes (*htpw*) sont considérées

comme provisions (*df;w*), seulement après que le dieu s'en est satisfait. Les offrandes, en d'autres termes, après avoir été présentées au dieu étaient utilisées, comme revenu, par les prêtres qui s'en nourrissaient. D'où les possibilités d'équivalence notées.

P. 192. Sur *h;py H'py*, voir DE BUCK, *On the meaning of the name H'py (Orientalia Neerlandica)*, p. 12 et 22 du tiré à part. *H'py* est interprété comme signifiant « l'inondation », *h;py* comme une orthographe de *hwy* et ramené à la vieille expression des *Pyramides 1553 b*, cf. *Wb.* III, 48.

P. 192, note 1, l. 2. Lire : δέ, au lieu de : δέ.

P. 195, l. 30. Pour la lecture *htm* de             

Ensuite un duplicata inédit de la pierre de Rosette : GAUTHIER, A. S. A. E., t. XXIII, 1923, p. 170, la signale en ces termes : « Une grande pierre dure noirâtre portant les débris d'une copie du texte grec du décret de Rosette et de vagues traces du texte hiéroglyphique de ce même décret (qui a été envoyée au Musée gréco-romain d'Alexandrie). » Elle provient du petit village de Noub Taha dans le Delta.

INDEX

L'index des citations renvoie à toutes les pages du livre où est commenté un passage des décrets de Canope et de Memphis. Le numéro de gauche désigne les lignes du document d'après l'édition de SETHE, Urkunden II; en face figurent les numéros des pages où le texte est cité. Pour le décret de Ptolémée IV et les deux textes de Philæ, utilisés seulement à titre subsidiaire, les lignes des originaux ne sont pas détaillées.

Les index hiéroglyphique, grec et copte renvoient aux pages où le mot est mentionné.

L'index des mots grecs ne comprend pas ceux qui sont à leur place normale dans les chapitres (adjectifs et pronoms, conjonctions, adverbess, prépositions), ni ceux de la liste des équivalences simples, rangés par ordre alphabétique à partir de la page 215.

Il n'a pas été dressé d'index démotique, puisque celui-ci figure à la fin de la publication de Spiegelberg et que, du reste, les autres index permettent facilement de retrouver les termes démotiques correspondants.

Enfin un index des sujets principaux abordés au cours des développements grammaticaux ou sémantiques, permettra de retrouver rapidement certains passages épars dans le présent ouvrage et épargnera peut-être quelque peine au lecteur.

I. INDEX DES CITATIONS

CANOPE

- | | | | |
|----|---|-----|---|
| 1. | 37, 42, 43, 44, 45, 114, 124, 125, 179. | 8. | 76, 104, 105, 106, 113, 114, 133, 148, 149, 192, 197, 198, 199, 224, 231. |
| 2. | 19, 43, 45, 109, 114, 124, 172, 181, 182, 183, 185, 245. | 9. | 24, 30, 110, 121, 125, 142, 147, 225, 228, 237, 238, 243. |
| 3. | 22, 41, 42, 45, 73, 105, 109, 124, 139, 141, 150, 172, 180, 181, 182, 183, 184, 215, 220, 227, 228, 234, 236. | 10. | 13, n. 1, 16, 34, 47, 49, 77, 103, 104, 108, 110, n. 1, 137, 142, 193, 204, 212, 221, 226. |
| 4. | 16, 31, 73, 91, 109, 144, 145, 155, 212, 215, 219, 221, 223, 236, 239. | 11. | 16, 24, 48, 62, 77, 120, 137, 145, 193, 194, 196, 211, 212, n. 1, 219. |
| 5. | 26, 31, 35, 91, 132, 144, 150, 155, 165, 199, 206, 212, 225, 226, 227, 228. | 12. | 27, 57, 58, 62, 63, 79, 83, n. 2, 145, 150, 194, 200, 208, 221, 224, 237, 244. |
| 6. | 74, 106, 109, 118, 141, 143, 161, 175, 189, 216, 219, 224, 228. | 13. | 19, 27, 38, 42, 45, 54, 57, 75, 77, 82, 92, 105, 158, 199, 204, 206, 215, 217, 219. |
| 7. | 14, 15, 30, 103, 110, 112, 133, 157, 159, 160, 198, 212, 223, 226, 237. | 14. | 19, 20, 21, 29, 30, 37, 42, n. 3, 48, 56, 58, 74, 77, 82, 105, 106, 138, 140, 149, 157, 179, 194, 204, 206, 223, 240. |

- 15. 16, 23, 36, 47, 74, 76, 79, 118, 119, 121, 137, 138, 145, 152, 220, 223, 236, 238.
- 16. 16, 24, 36, 38, n. 1, 56, 57, 92, 100, 114, 130, 160, 173, 177, 186, 220, 228.
- 17. 26, 27, 34, 37, 48, 57, 93, 118, 119, 151, 152, 177, 219, 221, 245.
- 18. 19, 29, 37, 41, 42, 45, 75, 77, 79, 176, 178, 185, 192, 200, 209, 219, 225, 228.
- 19. 26, 36, 41, 42, 45, 62, 75, 99, 118, 120, 121, 131, 177, 192, 199, 205, 209, 215, 225, 233, 239.
- 20. 13, 23, 36, 63, 85, 106, 118, 120, 131, 151, 200, 205, 207, 231, 232, 238, 240, 245.
- 21. 20, 21, n. 1, 26, 54, 86, 101, 106, 107, 113, 118, 120, 126, 178, 199, 209, 233.
- 22. 29, 36, 57, 72, 86, 101, 113, 118, 130, 131, 149, 156, 157, 176, 199, 205, 223, 224, 225, 237, 245.
- 23. 29, 68, 72, 75, 93, 105, 107, 124, 130, 133, 156, 191, 198, 199, 201, 207, 219.
- 24. 14, 31, 55, 62, 75, 78, 93, 107, 113, 118, 119, 133, 141, 156, 159, 176, 198, 199, 219, 232, 235, 236, 242.
- 25. 20, 34, 38, 62, 76, 119, 128, 141, 144, 154, 219, 227, 228, 242.
- 26. 14, 16, 20, 27, 29, 32, 37, 38, 42, 73, n. 1, 87, 93, 114, 142, 148, 153, 171, 201, 220, 236, 239.
- 27. 29, 33, 42, 48, 63, 73, 93, 100, 121, 141, 144, 150, 196, 197, 219, 227.

- 28. 16, 19, 34, 38, 48, 57, 73, 75, n. 1, 94, 110, 119, 177, 197, 198, 200, 207, 208, n. 1, 218, 219.
- 29. 16, 19, 27, 29, 33, 36, 37, 38, 39, 42, 50, 57, 73, 119, 138, 150, 175, 228, 244.
- 30. 26, 29, 78, 86, 89, 91, 105, 127, 145, 172, 177, 178, 181, 182, 199, n. 3, 215, 227, 234, 242.
- 31. 15, 16, 19, 20, 33, 36, 79, 107, 108, 133, 137, 143, 144, 155, 175, 191, 216, 218, 219, 227, 233, 234, 236, 238, 243.
- 32. 23, 42, n. 2, 55, 75, 79, 89, 91, 153, 175, 176, 187, 191, 206, 216, 218, 221, 225, 236, 240.
- 33. 13, 19, 20, 23, 24, 48, 55, 56, 57, 68, 75, 90, 105, 107, 130, 131, 133, 151, 174, 177, 191, 201, 216, 225, 227, 236, 238, 241.
- 34. 14, 20, 26, 56, 74, 91, 94, 105, 119, 126, 131, 142, 174, 175, 177, 179, 185, 187, 189, 216, 220, 221, 227.
- 35. 27, 56, 70, 74, 85, 91, 107, 142, 153, 179, 189, 217, 220, 221, 240.
- 36. 20, 50, 56, 105, 127, 183, 185, 220, 221, 224, 228, 245.
- 37. 38, 39, 49, 50, 101, 127, 144, 150, 198, 201, 228, 233, 239, 240, 243.

MEMPHIS

- N 1. 17, 37, 41, 42, 43, 45, 104, 114, 159, 190, 234, 236.
- N 2. 50, 83, 102, 104, 190, 195, 219, 222, 223, 226, 236.
- N 3. 43, 179, 236.

- N 4. 43, 115.
- N 5. 17, 43, 108, 115, 185.
- N 6. 21, 43, 45, 115, 181, 236, 245.
- N 7. 108, 112, 160, 172, 181, 182, 183, 184.
- N 8. 17, 25, 108, 140, 141, 150, 155, 168, 178, 181, 205, 213, 229, 235, n. 1, 236, 239.
- N 9. 31, 94, 112, 197.
- N 10. 15, 17, 26, 30, 94, 102, 103, 143, 161, 192, 213, 227, 229, 242.
- N 11. 30, 50, 95, 96, 111, 140, 147, 159, 173, 194, 198, 203, 206, 217, 218, 222, 227, 228, 229, 231, 236, 238.
- N 12. 18, 25, 30, 87, 98, 112, 125, 127, 148, 219, 226, 232, 233, 237, 240, 243.
- N 13. 17, 26, 31, 44, 84, 108, 145, 146, 213, 217, 219, 234.
- N 14. 14, 60, 96, 104, 108, 122, 126, 138, 188, 189, 203, 215, 217, 224, 227, 237, 238.
- N 15. 17, 24, 35, 37, 44, 60, 71, 84, 97, 134, 138, 149, 188, 198, 233, 235, 236, 237.
- N 16. 44, 61, 97, 122, 140, 183, 186, 205, 216, 228, 230, 233, 234, 237.
- N 17. 51, 71, 98, 108, 122, 178, 217, 219, 220, 228, 243.
- N 18. 17, 30, 60, 71, 97, 98, 101, 103, 104, 122, 135, 148, 152, 202, 217, 221, 222, 225, 232, 233, 234, 237.
- N 19. 13, 31, 88, 111, 127, 149, 151, 203, 204, 206, 217, 218, 226, 227, 238.

- N 20. 13, 31, 80, 108, 141, 218, 231, 235.
- N 21. 17, 31, 32, 88, 97, 111, 153, 158, 203, 222, 223, 236, 244.
- N 22(= R 1). 15, 22, 97, 102, 122, 144, 145, 195, 196, 218, 242.
- N 23(= R 2). 37, 90, 135, 146, 149, 217, 219, 235, 236, 238.
- N 24(= R 2). 40, 41, 51, 98, 108, 109, 122, 146, 149, 189, 204, 217, 220, 231, 234.
- N 25(= R 3). 31, 41, 97, 215, 219, 223, 231.
- N 26(= R 3-R 8). 17, 18, 24, 61, 81, 109, 111, 122, 123, 140, 148, 154, 160, 178, 190, 201, 202, 203, 210, 217, 228, 234.
- N 27(= R 9-R 10). 21, 174, 191, 244.
- N 28(= R 11). 17, 30, 31, 42, 49, 81, 82, 83, 95, 122, 155, 206, 213, 215, 218, 220, 236.
- N 29(= R 12-R 13). 21, 71, 82, 122, 144, 150, 152, 172, 215.
- N 30(= R 14). 122, 153, 239.
- R 1. 18, 104, 135, 213, 218, 224, 236, 244.
- R 2. 122.
- R 3. 15, 25, 35, 111, 112, 122, 158, 197, 202, 216, 219, 221, 226, 243.
- R 4. 14, 31, 32, 50, 96, 111, 140, 169, 174, 190, 207, 208, 210, 216, 220, 225, 226, 227, 231, 237, 244, 245.
- R 5. 14, 16, 18, 25, 30, 44, 48, 64, 81, 99, 115, 122, 150, 191, 193, 194, 196, 211, 213, 215, 216, 221, 224, 227, 229, 230, 232, 240, 242.

- R 6. 14, 28, 33, 64, 80, 83, 144, 170, 176, 194, 200, 219, 221, 229, 232.
- R 7. 14, 25, 29, 40, 43, 48, 51, 61, 64, 66, 101, 144, 175, 176, 178, 201, 227, 228, 230, 239.
- R 8. 21, n. 1, 25, 28, 33, 64, 67, 80, 81, 88, 90, 140, 142, 144, 147, 148, 154, 172, 174, 175, 178, 179, 191, 218, 225, 226, 227, 229, 231, 244.
- R 9. 15, 21, n. 1, 25, 61, 65, 81, 82, 88, 91, 94, 137, 144, 146, 148, 152, 156, 168, 191, 201, 213, 236, 239, 241, 244.
- R 10. 41, 42, 72, 94, 95, 136, 144, 219, 238.
- R 11. 14, 25, 49, 65, 70, 71, 122, 144, 152, 172, 178, 186, 201, 239.
- R 12. 18, 28, 36, 41, 42, 49, 61, 65, n. 1, 83, 122, 138, 144, 145,

- 150, 158, 174, 181, 200, 202, 219, 230, 231, 238, 239, n. 1.
- R 13. 21, n. 1, 25, 30, 66, 67, 69, 70, 83, n. 2, 140, 145, 156, 197, 208, 213, 221, 224, 228, 244.
- R 14. 21, 28, 38, 39, 67, 88, 102, 144, 152, 158, 176, 202, 224, 228, 233, 239, 245.

GAUTHIER-SOTTAS

Décr. tril. : 168, n. 1; 185, n. 2; 190, n. 2; 193, n. 2.

PHILÆ

1^{er} décret : 172, n. 2; 185, n. 2; 217, n. 1; 239, n. 1.
2^e décret : 170, n. 2; 172, n. 2; 185, n. 2; 205, n. 1; 210, n. 1.

II. INDEX DES TERMES ÉGYPTIENS

- 223.
- 194, 197, 207.
- 196.
- 196, 198.
- 231.
- 137, 142.
- introduisant le sujet, 55.
- 233.
- 192.
- 60.
- 90.
- 70, 113.
- 214, 239; au sens de *ms* : 194.
- 223.
- iri wwt* dans 186.
- 151.
- 172.
- 197.
- 231, 240.
- 15 et note.
- 201, 240.
- 130 *sq.*
- 99, *is* (seul?) 107, 126.
- 82, 112.
- et 236.
- 180.
- 219,
- 236.
- 228.
- 224.
- 229.
- c*
- c* dans 118.
- c*; dans 35.
- (sic)* 230.
- 186.
- 233.
- 226.
- 243.
- au sens impersonnel, 69.
- bw wr* dans 183.
- 182.
- 219.
- 232, 242.
- 237.
- 239.

221.
 30.
 dans 31,
 32.
 217.
 197.
 197.
 243.

w

224;
 - dans 149;
 - dans 158.
 238.
 227.
 192.
 179, 230.
 237.
 218. *w* 317
 186.
 32.
 88, 98, 113, 242.
 30, 238, 277.
 30, 31.
 190.
 adverbe, 123.
 218.
 238.
 191.
 170.
Wsr, voir *nht*.

237.
 239.
 224.
 193.
 230.
 226.
 209, 233.

b

234.
B:stt, voir *hb* et *h'*.
 226.
 243.
bi, voir *hmt*.
 242.
 156.
 172.
 29.
 173, 191.
 17, note 1.

p

57, 73; *sdm.f pw*.
 71, 77 note 4.
 13, 14, 16.
 219.
 172.
 228.
 225.
 176.

238.
 118.
 178.
phryt dans 120.
 207, 232.

f

216.
 185.
 165. / 8

m

alternant avec 45,
 51, 115; partitif :
 47; d'équivalence, 80,
 108, 114, 115, 139;
 introduisant une subor-
 donnée temporelle, 81;
 préposition, 49, 50,
 51, 122, 141, 143,
 144-145, 151, 152,
 154, 156.

137.
 155.
 95.
 141.
 156.
 = *m-h'w-r* 35,
 note 3.
 137, 145.
 49.
 141, 142, 145, 161.

153.
 60.
 237.
 237.
 238.
 introduisant des pro-
 positions comparatives,
 100, 151, 153; écrit
m, 101, 151.

152.
 Introduisant une pro-
 position comparative,
 102; une comparaison
 127.
 216.
 121, 122.
 121.

236.
 233.
 233.
 233, 277.
 224.
 226.
 226.
 187.
 183.
mh dans 33.
mh dans etc.,
 38, 39.
 225, 243.
 218.

168.
 220, 228.
 223, 240.
 240.
 222.
 207.
 213.
 209,
 note 1.
 209,
 note 1.
 212.
 201.
 211.

n

48, 50, 51.
 147.
 24, 25, 26, 27, 29.
 190.
 219.
 190, 219.
 244.
 44, 149.
 223.
 216.
 232.
 191.
 213.
 219.

190, 219.
 76, 78, 103, 105.
 227.
 et 25 et note 1, 226.
 (divinisation) 73 et
 note, 207.
 (déesse) 227.
 282.
 219.
 237.
 191.
 219.
 198.
r

44; préposition, 139-
 141, 145, 147, 158,
 160.
 final, 67, 88.
 127.
 149.
 56, 78, 86, 89,
 91, 92, 94, 95, 101.
 Au sens de « outre »,
 68 et note 2.
 143, 157, 161.
 59, 60, 69 et note,
 84, 85, 87.
 59, 61, 71.
 168.
 228.
 216.

175.
 voir aussi *ms^c*,
222.

rn dans 28.
 245, dans
119; dans
ou similaires
119, 122; dans
 120,
122.

236.
rh au *sdm-n-f*, 86, 96 (*27*
novi).

184.
 236.
 44, 148.
 173, 221, 225, 216.
 228.
 143, 219.
 63.

h

234.
 118, 122; dans
 119.
hrw (*sic*) dans *m-h:w-*
r, 35 et note 3, 158.

h

155.
 216.
h:w dans 35.

39.
 241.
 157.
 192.
 234.
 177.
 176.
 176.

220.
 191 et note.
 215.
 212, 213, 219.

181.
 221.
 243.
 125, 142, 153, 159,
+ infinitif, 65, 66.

216.
 236.
 190.
 219.

263.
préposition, 47, 110,
145, 148, 149, 153;
introduisant une cau-
sale, 113.

148.
 182.
 174.
 223.
 219.

40.
 228.
 14,
note 1.

231.
 189.
 237.

h

220.
 223.
(couronne), 191.

177.
 176.
 225.

232.
 195-196.
 54, 198, 238.

hpr-f rendant une propo-
sition finale, 86.

234.
avec *sdm-f* et *sdm-n-f*;
91, 113.

171.
 174, 229.
 118, 119, 122, 206,
225.

217.
préposition : 44, 50,
159; traduisant un
génitif absolu, 114;
dans 49, 146.

231.
 223.
 148.
 206, 232.
 215.
 188.
 200.

ht n hsp, voir *sh t n hsp*.

224, 237.
 221.

h

238.
 233.
 178.
 176.
 17, 232.
 118, 119.
 157.
 184.
 198.
 240.

s

s; dans 243.
 226.
 228.
 introduisant une pro-
position non verbale,
111.

16.
 204.
 224.
 221.
 218.
 II. 205.
 40;
dans 119.

221, 231.
 * 192.
 216.
 226.

190.
 222.
 242.
 236.
 191, 218.
 168.
 224.
 187.

245.
sh:h dans 118.
 194.

191.
 175.
 175.
 191.
 199, 282.
 193.

216, 244.
 196.
 (*sic*) 211.
 210.
 (*sic*) 235.
 231.
 224.
 185.
 183.
 185, 187.
 187.
 187.
 187.

218.
 239.
 36.

222, 225.
 224.
 40.
 182 et note 1.
 234.
 231.

s

138.
 220.
 206.
 187.
 244, 227.
ss dans 225.
 236.

𐀀𐀁𐀂 224.
𐀃𐀄 217.

k

𐀅 33.
𐀆 229.
𐀇 175.
𐀈𐀉 194.
𐀊𐀋 215.
𐀌𐀍 34.
𐀎𐀏 232.
𐀐𐀑 239.
(𐀒)𐀓... 30.

k

(𐀔)𐀕 14.
𐀖𐀗 200.
𐀘𐀙 225.
𐀚 25, 26.
𐀛𐀜 234.

g

𐀝 174.
𐀞 219.
𐀟𐀠 234.
Glgliw dans 𐀡𐀢𐀣𐀤 176, 278.
(𐀥)𐀦 148;
𐀧 158.
𐀨 228.

𐀩 244.
𐀪 225.
𐀫 239.
sens distributif, 122, 153.
𐀬 237.
𐀭 202, 217, 221.
𐀮 201, 244.
𐀯𐀰 231.
𐀱 39.
trgw- dans 𐀲𐀳 118, 158.
𐀴 30.
pour 𐀵 19 note 1.
𐀶 245, dans 𐀷 118.
𐀸𐀹𐀺𐀻 120.
𐀼𐀽 221.
𐀾𐀿𐁀𐁁 209.
𐁂𐁃𐁄𐁅 220.
t
𐁆 27, 152.
tnw dans 𐁇𐁈𐁉𐁊 31.
𐁋 240.
𐁌𐁍𐁎 185.

tyw dans 𐁏𐁐𐁑 184.

d

*𐁒 174.
𐁓𐁔𐁕𐁖𐁗𐁘 187.
𐁙𐁚 226, 287.
𐁛𐁜 235.
(𐁝)𐁞 173.
𐁟𐁠 188.
𐁡𐁢 et 𐁣 234.

d

𐁤𐁥𐁦 220.
𐁧 orthographe 51 et note 1, 244.
𐁨 202.
𐁩 194.
𐁪 87, 138.
𐁫 78, 80, 81, 95.
𐁬 198, 242.
𐁭 211.
adverbe, 121.
𐁮^e adverbe, 123.
𐁯 122.
𐁰𐁱 120, 193.
𐁲 223.
𐁳^e N 199.

III. INDEX DES TERMES GRECS

ἀεροχία 192.
(ιερόν) ἀγάλμα 175.
(τῶ) ἀγίω 172.
(τῶν) ἀγνείων 173.
ἄδειν 174.
ἄδυτον 171-172.
ἀθάνατος 193.
ἀθλοφόρος 185.
αἰγυπτίοις (γράμμασιν) 187.
αἰρέω, voir ηἰρημένων
Ἀλεξάνδρειαν 205.
ἀναβάτης (τοῦ ποταμοῦ) 192.
ἀνατίθημι 173.
ἀντιπάλων ὑπερτέρου 190.
ἀπεδείχθη 191.
ἀπέλυσεν ... τοῦ... κατά-
πλου 205.
ἀποθέσις 73, 207.
ἀπόμοιρα 189.
ἄργυρος 190 note 1.
Ἄρκεντεχθαί 263.
ἀρτάκη 276.
ἀρχή 205.
ἀρχηγοί 206.
ἀρχιερεῖς 180, 183.
ἀρχιστολισταί 182 note 2.
ἀστρολόγοι 280.
βασιλεία 191.
βασιλεία 212, 213.
(μέγας) βασιλεύς... 190.
βουβάστια 176.
βυσσίνων ὀθονίων 220.
(τοὺς..) γεγνημένους ἱε-
ρεῖς 179.
(τῆς ἱεράς) γῆς 189.
γίνομαι 198.
(τῶν) γονέων 194.
(ιεροῖς) γράμμασιν 187.
δαπάνας 203.
δαπάνη 206.
δέ 130 et suiv.
δημοτελής 178, 279.
διάθεσις 206.
διάκειμαι (εὐεργετικῶς) 194.
διακόσμεσις 206.
διάνοια 195, 207.
διέφθειρεν 195.
Διός 191.
δοκέω voir ἔδοξε.
δρόμος 171.
ἐγχωρίοις (γράμμασιν) 187,
264, 265.
(τῶν ἱερῶν) ἐθνῶν 186.
εἰκῶν 175.
εἰσθισμένα 202.
(οἱ εἰς τὸ ἄδυτον) εἰσπορευό-
μενοι... 181.
ἔδοξε 196.
ἐκόλασε 195.
ἐλληνικοῖς (γράμμασιν) 188.
ἐξοδεῖαι 177, 178.
ἐορτή 177, 178.
ἐπαμύνας 191, 192.
(ἐπᾶν) ἐπαχθῶσιν... 179.
ἐπεισαν 198.
ἐπιστολογραφικήν 187.
(ὁ) ἐπιφανέστατος τόπος 169.
(τοῦ νέου) ἔτους 176.
εὐεργέτηκεν 197.
εὐρυχωρία 170.
εὐσεβής 50, 195.
ἔχειν 197.
Ζεὺς voir Διός.
ἠιρημένων 105 note 2.
Ἥλιος 191.
ἠπειρον 281.
Θεῖον 208.
Θυσίας 172.
ἱερά 168.
ἱερατεία 208.
ἱερεὺς 179, 186.
ἱερογραμματεῖς 184.
ἱερός 185.
ἱεροστολισταί 182 note 2.
ἱεροστόλοι 182 note 2.
ἱεροσύνη 208.
(τῶ ἐν Μέμφει) ἱερῶ 168.
καθήκοντα 202.
καί 130 et suiv.
καλεῖσθαι 200 note 2.
καλούμενον 199 note 3.
κανηφόρος 185.
καταπεπληγμένων 197.
κατάστασιν 207.
(τοῦ τὴν Αἴγυπτον) καταστη-
σαμένου 190.

κιήλια 176, 278.
κτήσεων 17.
κυρίου βασιλειῶν 190.
κυρίου τριακονταετηρίδων
190.
κυριώτατος Θεός 282.
λαός 87, 277.
λεσάνις 183.
μεγαλοδόξου 190.
Μέμφει νοίρ ἱερῶ
μέν...δέ 98, 110, 127, 277.
μεταβαίνοντος 209.
μετατίθεται τὴν πανηγυ-
ριῶν 205.
μετήλλαξεν τὸν βίον 197.
νάος 174.
(τῶν) νομιζομένων 201.
ξόανον 175.
ὀνομάζω 199, 200.
Ὀσίρει 192.
ὄσπερ 73.
οὐ μόνον...ἀλλὰ καί... 127.
πανηγύρις 177, 178.
παραλήψεως 205.
(τῶν ἱερῶν) παρθένων 187.

πειθῶ νοίρ ἐπεισαν
πένθος (μέγα) 176.
πλήθος 208.
πρόγονος 194.
προθέσεις 172.
προσαγορεύεσθαι 200.
(τῶν) προσηκόντων 200.
προσόδους 189, 203.
προσονομασθήσεται 199,
200.
προφήτης 180, 181.
πραίμος 90 note 2.
πτεροφόροι 181, 183.
σκῆπτρον παπυροειδές 192.
σπονδάς 172.
σταχύς 191.
στεφανοφορίας 205.
στολισταί 182 note 2.
συμβαίνω 199.
συναγωγή 209.
σύνταξις 203, 206.
(τῆς) συντάξεως...μενού-
σης 205.
συντελούμενα νόμιμα 201.
τασσομένοις 198.

τελεστικόν 188.
τελισκόμενα 282.
τιμάς 204, 212.
τίμια 210, 211.
(τὰ τῶν ἱερῶν) τιμιώτατα
210.
τιμώντες 198.
τροφαί 189, 280.
(ἀγαθῆ) τύχη 193.
ὑμνεῖσθαι 174.
ὑπάρχω 198.
ὑπομείνας 204.
ὑπόμνημα 204.
φιλανθρωπέω 95 note 2,
198.
φροντίζων 137.
φύλαρχος 186.
φύλη 186.
χορηγέω 190.
χορηγίας 189.
Ψευτ 191.
ῥοδοδιδάσκαλος 187.
ῥόδους 187.
ῥολόγοι 186, 280.
ῥοσκόπος 186, 280.

IV. INDEX DES TERMES COPTES

ΑΛΚΕ 41.
(ΑΛΟΛΙ) ΙΑΣΑΛΟΛΙ 215.
ΑΠΑΒΑΣΙC 216.
ΑΠΑΣΤΕ 212, 242.
ΑΤ- 192.
ΑΥΕΠΗ, ΛΟΥΠΗ 230.
ΑΨΑΙ 30, 31
ΒΕΚΕ 243.
ΒΑΛΡΕ 234.
Ε- 82, 90, 93, 106, 109,
115, 131.
Ε-, ΕΡΕ- 76, 139.
ΕΒΟΛ ΜΜΑΥ' 74.
ΕΒΡΑ 238.
(ΕΒΟΤ) ΖΡΕΚΟΤ, ΘΑΡΑ-
ΛΒΟΤ, 27.
ΕΜΑΨΟ 35, 226.
ΕΝΕ- 99, 101.
ΕΝΑϸ 81.
ΕΡ- 207.
ΕΡΕ (Prés. II), 133.
ΕΡΨΙΨΙ 103, 196, 223.
ΕΤΚΕ 133.
ΕΛΤ 226.
ΕΤΡΕ- 69.
ΕΤΡΕϸ 85.
ΗΠΙ 32.
ΗΡΠ 231.
ΘΩΟΥΤ 42.
ΓΙ 20, 235.
ΓΙΟΜ 227.
ΓΙΟΠΕ 225.

ΓΙΟΟΡ, ΓΙΕΡΟ 236, 237.
ΚΕ, ΚΟΟΥΕ, 23, 24, 25.
ΚΛΟΜ 83, 238.
ΚΟΥΝ 215.
ΚΩ 204.
ΛΟ 97, 217.
ΛΑΨΑΝΕ 183.
ΜΑ 69, 197, 242.
ΜΛΛΗ 237.
ΜΜΟϸ 73.
ΜΟΥΝ 233.
ΜΟΥΝΚ 220, 231.
ΜΟΝΜΕΝ 224.
ΜΑΡΕϸ- 70.
ΜΙCΕ 64.
ΜΕCΩΡΗ 42.
ΜΑΤΕ, ΜΑΤΨΟΥ 237.
ΜΕΤ-, ΜΝΤ- 207-214.
ΜΗΤΕ, ΝΤΜΗΤΕ 137,
146.
ΜΛΛΥ 233.
ΜΕΥΙ, ΜΕΕΥΕ 224, 237.
ΜΟΟΥ 216.
ΜΕΧΙΡ 42.
ΜΗΝΨΕ 222, 233, 282.
ΜΟΟΨΕ 207.
ΜΕZ- 38.
ΜΟΥZ 121.
ΝΑ 20.
ΝΟΥΒ 89, 97, 244.
ΝΚΑ 24, 232.
ΠΝΕϸCΩΤΕΜ 86.

ΝCΑ- 153.
ΝΤΟΥ (Conjonctif) 65.
ΝΟΥΤΕ 227.
ΝΤΩΡΕ 227.
ΝΑΥ 234.
ΝΗΥ, ΠΕΘΗΝΟΥ 20, 120.
ΝΨΟΤ 232.
(ΝΟϸΡΙ) ΜΕΤΝΟϸΡΙ 165,
197, 215, 223.
ΝΟΥZΜ 216.
ΟΕΙΚ 217.
ΟΝ 130.
ΟΙΠΕ, ΟΙΠΙ 231.
ΠΕ (copule), 77.
ΠΕΙ- 140.
ΠΑΩΝΙ 42.
ΠΛΟΠΙ 42.
ΠΕΡΙΠΕΡΟΙ 219.
ΠΟZ 133.
ΡΙ 148.
(ΡΡΟ) ΜΗΤΡΡΟ 213.
(ΡΟΜΠΕ) ΝΤΕΝΡΟΜΠΙ,
Τ̄ΝΡΟΜΠΕ 27, 119-120.
ΡΑΝ, ΠΡΙΝΟΥ 22, 200.
ΡΠΗΥΕ 168, 228.
ΡΟΟΥΝΕ 236.
ΡCΩ 97, 236.
(ΡΑΤΟΥ) Ρ̄ΜΡΑΤΟΥ 222.
ΡΩΤ 90.
ΡΤΟΒ 41.
ΡΟΟΥΨ 132, 225.
CΟΒΤΕ 31.

СМНЄ 207, 221, 226, 231.
 СМОТ, МПЕСМОТ 121, 122, 207.
 СΩНН 215.
 СНТЕ 100.
 СЄЄПЄ 23, 24, 234.
 СОП 34.
 САТ 234.
 СΩТП 222, 225.
 СТЕΩЄ 40.
 СОУЄН 204 note.
 СООУН 88, 226.
 СФРАНΩ 49, 184.
 СΩΩЄ 235.
 СЗАІ 221, 224, 231.
 СЖАІ ЄВОЛ 245.
 САЗТЕ 168.
 СБРАЗТ 218.
 ТАІО 224.
 ТН 221, 245.
 † 221, 225.
 ТОЄ, ΘΟΙ 188, 225.
 ТΩВІ 42.
 ТННЄ 235.
 ТНРЧ 29.
 ТООТ", НТООТ" 155, 236, 243.
 ТООУЄ 243.
 ТΟΥΩТ 176.
 ТООУТЕ 239.
 ТΟΥΧΟ 88.
 ТОΩ 244.
 ТΩЄ 173.
 ТАЗТЄ 224.
 ОУЄ 217.
 (ΟΥΛΛВ) ПЕТΟΥΛΛВ 172.

(ΟΥНЄ) ΜΕΤΟΥНЄ 208.
 ΟΥННЄ 179, 229.
 ΟΥЄ 149.
 ΟΥ ΜΟΝΟΝ... ΑΛΛΑ... 129.
 (ΟΥΝΟΥ) ΝΤΕΥΝΟΥ, ΤΕΝΟΥ 118.
 ΟΥЄЄΙЄНН 188.
 (ΟΥΩТ) ΜΑΝΟΥΟΟΤЄ 235.
 ΟΥΛΛΑΤΟΥ 129.
 ΟΥΟЄІТ (ΠЄІ-) 21, 239.
 ΟΥΩТѢ 233.
 ΟΥΩΩ 202.
 ΟΥΟЄΩ 120, 221.
 ΟΥΩΩТ 242.
 ΟΥΟЄ 224.
 ΟΥΩЄМ 238.
 ΟΥΧΑІ 221, 232.
 ΦН 238.
 ΧΟІΑК 42.
 ΩНЄ 233.
 ΩНЄ 219.
 ΩП 113, 147.
 (ΩТ) ΖІΩТΟΥ 151.
 ΩΩ 221.
 ΩΛ 138.
 ΩΛ, ΩΛІ 177, 225.
 † ΩΛ 228.
 ΩЄ 224.
 (ΩЄВІΩ) ΝΩВВІΩ 137.
 ΩНН 112.
 ΩМΩЄ 208, 244.
 ΩНН 235.
 ΩНЄ 237.
 ΩНЄ 220.
 ΩΛП 198.

ΩΩП 236.
 (ΩΩП) ΝΩΩП 118.
 ΩΩПЄ 69, 157, 199.
 ΩΩПЄ Є- 55.
 ΩΛΛР 48.
 ΩНРЄ 223.
 ΩОРП 90, 133.
 ΩЄРСΖІМІ 240 note.
 ΩІТЕ 217.
 ΩНУЄ 220.
 ΩΩΩΟΥ 231.
 ΩΛΩНІ 199.
 ΩЄОР 30, 237, 243.
 ЧТООУ 241.
 ЖА-, ЖАР" 119.
 ЖРО† 223, 240.
 ЗА- 101.
 -ЄЄ- 155.
 ЗЄ 151, 216.
 ЗН 42, 217.
 ЗІ- 159.
 ЗНЄ 31, 176.
 ЗАЛ, ЖЄΛΩΠІ 234.
 ΖІМЄ, СΖІМЄ 187, 221, 236.
 ΖМΟМ 121.
 ΖМЄ 238.
 ΖН- 142, 144, 156.
 ΖНЄ 234.
 ΖΟЄНЄ 54, 148.
 ΖΩН 71, 96, 237.
 ΖΑП, ЄРЗАП 123, 221, 234, 237.
 ЄІРЄМΠΖΑП 217.
 ΖНПІ 241.
 ΖОП 177.
 ΖОПЄП 114, 197.

ЗРЄ 189.
 ЗАРЄЄ (АРЄЄ) 88, 159.
 ЗΩС 187.
 ЗАТ 217.
 ЗНТ 243.
 ЗΩ† 237.
 ЗТО 222.
 ЗΩТП 231.
 ΖІΟΥЄ 243.
 ΖООУ, ΜΦΟΟΥ 35, 118.

ΖΟΥМІЄЄ 220.
 (ΖΟΥΟ) ΠΖΟΥΟЄ- 18, 35.
 ΖΟΥІТ 39.
 ΖООУТ 187.
 ΧІ, ЄІ 223, 224.
 ΧΩ 223.
 ΧΩΩΛЄ 244.
 ΧΩΩМЄ 220.
 ΧНН 138.
 ΧΠО 194.

ΧΡΟ 232.
 ΧІЄЄ 34.
 ΧΩΧЧ 148.
 ЄЛІА (לילי) 76.
 ЄЛОМΛМ 236.
 ЄЛТЕ 79, 140, 221.
 ЄΩΩМЄ 31, 231.
 ЄН-, ΧНН- 103, 173, 244.
 ЄΩПЄ 61.
 ЄРΩЄ 235.

V. INDEX DES PRINCIPAUX SUJETS ABORDÉS

<p>L'ÉGYPTIEN HIÉROGLYPHIQUE</p> <p>Essais pour éviter l'abstraction, 33.</p> <p>Archaïsmes et faux archaïsmes, 19 et note, 21 et note, 23, 24, 35, 51, 66, 96, 97, 111, 134, 167, 181, 211, 215, 227, 230, 243.</p> <p>Aspect artificiel de la langue hiéroglyphique, 39, 69, 95, 100, 111, 118, 137, 158, 185, 203, 229, 235.</p> <p>Précision de l'égyptien hiéroglyphique dans la désignation des choses religieuses, 143, 160, 171, 172, 183, 241 et note.</p> <p>Subordination en égyptien hiéroglyphique, 92.</p> <p>Traces dialectales (?), 55, 84, 237, 240, 244.</p> <p>Répétition du mot avec valeur distributive, 27.</p> <p>Souci de virtuosité linguistique, 38, 95, 201, 203.</p> <p>HIÉRATIQUE ET DÉMOTIQUE</p> <p>Souci d'opposer l'hiéroglyphique au démotique, 29, 31, 95, 211, 213, 220, 233, 234, 243.</p>	<p>Intrusion de la langue populaire en hiéroglyphes, 25, 60 et note, 86.</p> <p>PROBLÈME DE LA TRADUCTION</p> <p>Interprètes officiels sous Psammétique, 129.</p> <p>Différences linguistiques entre grec et égyptien, 22, 57, 68, 85 et note.</p> <p>Ressemblance entre conscience linguistique hellénique et égyptienne, 94.</p> <p>Efforts pour rendre les héralismes, 34, 210.</p> <p>Maladresses de traduction, 32, 57-59, 64.</p> <p>Cas où l'égyptien aide à interpréter sûrement le grec, 158, note 2.</p> <p>Influence égyptienne sur le grec (?), 82 et note.</p> <p>Influence du grec sur l'égyptien (?), 87.</p> <p>Sémitismes en égyptien ou en copte, 20, 121, 200 et note.</p> <p>DIVERS</p> <p>Rédaction des décrets, 5, 9 et note, 53, 135, 146, 147, 231.</p> <p>Rapports entre le décret de Ptolémée IV Philopator et les décrets de Ptolémée V, 193.</p> <p>L'aspect que présentait le naos royal du décret de Memphis, 281 et note.</p>
---	--

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	VII
OUVRAGES LES PLUS SOUVENT CITÉS.....	XIII
DISPOSITION DU PRÉSENT TRAVAIL.....	1
NOTIONS GÉNÉRALES SUR LES DÉCRETS DE CANOPE ET DE MEMPHIS.....	3
PREMIÈRE PARTIE	
LES ÉQUIVALENCES GRAMMATICALES	13
CHAPITRE PREMIER :	
Les mots pronominaux	13
Le pronom personnel	13
Les démonstratifs.....	19
Pronoms et adjectifs indéfinis.....	23
CHAPITRE II :	
Adjectifs et noms de nombre	33
L'adjectif et la comparaison.....	33
Expression du nombre, de la mesure et du temps.....	36
1. Nombres cardinaux.....	36
2. Nombres ordinaux.....	37
3. Nombre itératif.....	40
4. Mesures	40
5. L'expression du temps : nom des jours et des mois.....	41
6. Expression grammaticale du temps.....	43
CHAPITRE III : Substantif : valeur spéciale des cas	47
CHAPITRE IV : Le verbe et les propositions	53
A. Les propositions complétives.....	53
1. Propositions infinitives	53
2. Complétives à l'infinitif	62
3. Complétives introduites par conjonction	71
B. Les propositions relatives	72

CHAPITRE IV : C. Les propositions circonstancielles :	84
(<i>suite</i>)	
1. Propositions finales	84
2. Propositions consécutives	89
3. Propositions temporelles	89
4. Propositions causales	91
5. Propositions conditionnelles	99
6. Les propositions comparatives	100
D. Les participes grecs	102
1. Participes substantivés	103
2. Le participe épithète	104
3. Participe circonstanciel	109
4. Participe au génitif absolu	112
CHAPITRE V : Les mots invariables	117
A. Adverbes et expressions adverbiales	117
B. Conjonctions de coordination et particules	123
C. Prépositions	136

DEUXIÈME PARTIE

LE VOCABULAIRE	163
CHAPITRE PREMIER : Vocabulaire des faits de civilisation	167
CHAPITRE II : Mots ou expressions dont l'équivalence grammaticale présente des difficultés.....	193
CHAPITRE III : L'expression de l'abstraction	203
CHAPITRE IV : Mots ou expressions qui présentent une équivalence simple	215
CONCLUSION	247
APPENDICE : Répertoire des inscriptions bilingues ou trilingues	253
Tableau des inscriptions bilingues ou trilingues	273
ADDENDA ET CORRIGENDA	275
INDEX DES CITATIONS	285
INDEX DES TERMES ÉGYPTIENS	289
INDEX DES TERMES GRECS	295
INDEX DES TERMES COPTES.....	297
INDEX DES PRINCIPAUX SUJETS ABORDÉS.....	300

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE